

Ben Laden, texte intégral

« Le Monde » publie le document du Pentagone

SOMMAIRE

● La cassette Ben Laden : Le Monde publie l'intégralité du texte diffusé par le Pentagone, script d'une vidéo enregistrée en novembre. Le chef d'Al-Qaida y fait le récit des attentats du 11 septembre. p. 2 et 16 et les chroniques pages 34 et 36

● La guerre contre Al-Qaida : Les forces spéciales britanniques et américaines affluent à Tora Bora,

où Oussama Ben Laden serait toujours présent, selon des sources américaines. Le cas de Zacarias Moussaoui, passible de la peine de mort aux Etats-Unis, embarrasse les autorités françaises. p. 2

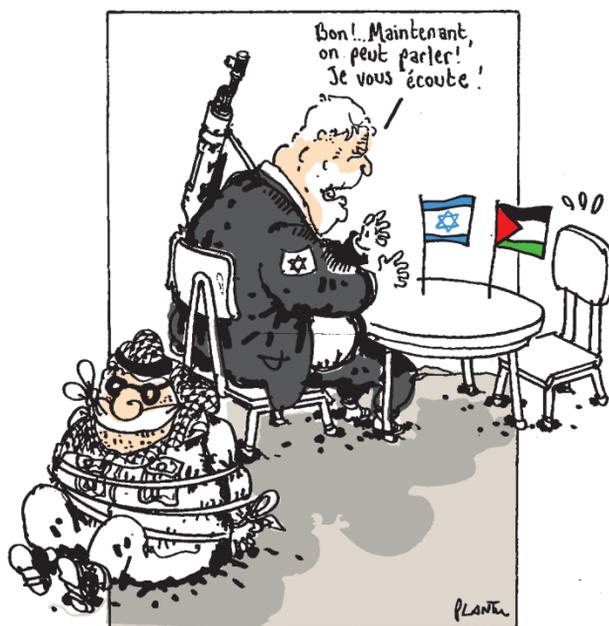
● L'argent du terrorisme : Washington dit remporter des succès dans sa « guerre financière ». La colère du Qatar. p. 3

► www.lemonde.fr/dossier-special

Israël-Palestine, la stratégie du pire

● L'armée israélienne continue à abattre les structures de l'Autorité palestinienne ● Nabil Chaath, ministre palestinien : « Ils détruisent tout ce que nous avons construit » ● Hélicoptères et chars interviennent en Cisjordanie ● Une partie de l'administration Bush abandonne Yasser Arafat

SIX policiers palestiniens ont été tués et sept civils blessés, vendredi 14 décembre à l'aube, dans une incursion menée par des unités d'infanterie de l'armée israélienne dans le village autonome de Salfit, en Cisjordanie. Israël a promis, jeudi soir, de poursuivre sa campagne « antiterroriste ». « Nous ne ferons aucun compromis sur le terrorisme », a déclaré le premier ministre, Ariel Sharon. Après avoir décidé de rompre tout contact avec Yasser Arafat, le gouvernement lui a interdit de quitter Ramallah, en Cisjordanie. « C'est une guerre. Les Israéliens veulent détruire tout ce que nous avons construit (...). Dans l'esprit des Israéliens, nous sommes une province sécessionniste qu'il faut mettre au pas », a déclaré au Monde Nabil Chaath, ministre palestinien. Nabil Chaath qualifie de « monstrueux » les propos de Ouzi Landau, ministre israélien, qui, dans Le Monde du 14 décembre, envisageait le renvoi de Yasser Arafat à Tunis. « La situation se détériore, mais nous ne pouvons per-



dre tout espoir », a déclaré le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, alors que l'émissaire des Etats-Unis pour le Proche-Orient, Anthony Zinni, rencontrait Ariel Sharon. M. Powell a affirmé que Washington considère toujours Yasser Arafat comme son interlocuteur, alors qu'Israël avait dit ne plus le juger comme un « partenaire pertinent ». « Il est, a-t-il dit, le président élu de l'Autorité palestinienne (...). Nous allons continuer à travailler avec lui. » Mais une partie de l'administration Bush semble abandonner M. Arafat.

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se prononcer, vendredi soir, sur un projet de résolution, déposé par le groupe arabe, qui réclame la création d'un « mécanisme d'observation » pouvant permettre un retour au calme. Les Etats-Unis ne voteront pas ce texte.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 17

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Sentiment d'insécurité

LE SENTIMENT d'insécurité touche de nouvelles couches de la population française. A Grande-Synthe et à Malo-les-Bains, deux communes de la banlieue de Dunkerque (Nord), Le Monde a enquêté sur cette peur suscitée par les actes de délinquance. Entre cités et quartiers résidentiels, cette crainte n'est pas toujours proportionnelle à la violence environnante. Traditionnellement ancrés à droite, le thème et l'utilisation du sentiment d'insécurité se sont imposés, y compris à gauche, dans le débat public. Les personnes jeunes, éduquées et situées à gauche sont de plus en plus sensibles à cette préoccupation.

Lire page 12

► www.lemonde.fr/securite

Dans les bars-tabacs, les Français ont consommé leurs kits d'euros sans modération

MINUIT, Paris, jeudi 13 décembre. Au bar-tabac Le Week-End, rue de Washington, à deux pas des Champs-Élysées, l'euro se consomme sans modération. Un premier client repart avec quatorze sacs de pièces neuves. « Des cadeaux pour toute la famille », explique-t-il. Le gérant dit n'avoir reçu aucune consigne de limitation. Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances, a pourtant recommandé aux Français, mercredi, de « ne pas acheter plus d'un kit par personne, sinon il risque d'y avoir des manques ». Le buraliste hausse les épaules : « C'est un service qu'on rend gratuitement. De toute façon, on ne peut pas contrôler les clients qui reviendraient plusieurs fois. »

Ils sont rares, d'ailleurs, ceux qui se contentent d'un seul sachet. Par deux, trois ou quatre, les kits de quarante pièces disparaissent dans les poches des manteaux, dans les sacs à main. Sitôt servis, certains reviennent, pris de remords : « J'ai oublié ma belle-mère », lance Mireille à ses amis. Sortis « entre collègues de bureau », ils n'ont pas résisté à l'appel des petites pièces brillantes : « Nous travaillons dans une banque à la Défense, précise la jeune fem-

me. Cela fait un an que nous sommes sur l'euro. Pour nous, ce soir, la boucle est bouclée. »

Trois ans après sa naissance officielle, le 1^{er} janvier 1999, les Européens vont voir enfin concrètement leur nouvelle monnaie : 40 pièces sonnantes et réverbérantes, l'équivalent de 12,25 euros, dans un sachet en plastique, vendu 100 francs. Les Français ont été, avec les Néerlandais et les Irlandais, les premiers à découvrir les euros. Tous les Néerlandais de plus de six ans ont reçu, offert par leur gouvernement, un bon donnant droit à un sachet. En France, environ 15 000 buralistes, la moitié de la profession, ont accepté de les vendre. Ils sont disponibles dans les banques, les bureaux de poste et cent cinquante hypermarchés Carrefour. 53 millions de sachets au total ont été fabriqués.

Au Week-End, au lieu de repartir bien vite comme les autres, un homme a déchiré son sachet en plastique. Attablé devant une bière et un sandwich, il examine les pièces avec la concentration d'un orfèvre-joaillier. Dirk Freytag est allemand, il est chef des publications officielles et des archives à la Banque centrale européenne, à Francfort. De passage dans l'Hexago-

ne - il était dans la journée à Clermont-Ferrand, à la Banque de France -, il a appris « par la presse » que les débitants de tabac et les banques devaient commencer la distribution des kits euros à minuit, ce jeudi. Sa curiosité professionnelle est satisfaite : « Les pièces françaises sont très jolies », conclut-il après avoir observé les faces ornées d'un arbre et d'une semeuse.

Il y a maintenant une heure que la vente des kits euros a commencé. On ne fait pas la queue sur le trottoir de la rue de Washington, mais la demande ne faiblit pas. Les sacs tintent sur le comptoir, et les plaisanteries fusent : « Encore un, on a la camionnette blindée dans la rue. » Cette petite monnaie, que l'on n'ose pas encore qualifier de « ferraille », fait manifestement un tabac comme cadeau de fin d'année. « Mieux que les pochettes de la Française des Jeux, et pourtant il n'y a rien à gagner », sourit le buraliste.

Jean-Jacques Bozonnet

Lire nos informations page 20

► www.lemonde.fr/euro

Le RPR ne veut pas mourir



JEAN-LOUIS DEBRÉ

À LA VEILLE de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du RPR, plusieurs figures du mouvement refusent sa mort annoncée - au profit de l'Union en mouvement - et résistent aux consignes de M. Chirac.

Lire page 9

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 E (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1215 - 7,90 F - 1,20 €



ROLEX

Rolex Day-Date.
Chronomètre en or gris 18 ct.

WEMPE

Horloger - Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél. 01 42 60 21 77

POINT DE VUE

Laeken, dernière chance pour l'Europe

par François Bayrou

LE Conseil européen de Laeken va vivre un événement sans précédent : il mettra en place une « convention » destinée à préparer une réforme des institutions européennes, fixera son mandat et désignera son président. La création de ce groupe de responsables politiques, associant pour la première fois les représentants des peuples, députés nationaux et européens, à ceux des gouvernements et de la Commission, est le seul espoir pour ceux qui se désolent de l'enlèvement de l'Europe politique.

Nul ne peut plus se payer de mots. Depuis le 11 septembre, au moment où chacun se tournait vers l'Europe, attendant son message et son action, elle a été éliminée et son aboulie.

Chacun des principaux dirigeants européens a cru préférable de s'exprimer pour son compte, tentant, de manière dérisoire, de faire photographe et célébrer sa propre supériorité. Chacun a cru bon de se glorifier de sa situation particulière dans l'antichambre de George W. Bush, les uns se vantant d'être reçus « en

premier », les autres de se voir consacrés « alliés loyaux et fidèles », les troisièmes d'être « de retour » au premier plan !

Les « grands » ont bien pris soin de tenir en lisière les « petits ». C'est ainsi qu'un soir de novembre au 10, Downing Street, on a vu un dîner censé traiter de l'engagement de la défense européenne, ranger autour de la table, selon l'échelle subtile de l'humiliation des invitations de dernière minute, les invités de l'apéritif, ceux des hors-d'œuvre, ceux du plat de résistance, et ceux que l'on convia seulement pour le café ! Tout cela sous l'œil furieux des absents et sarcastique des observateurs !

Lire la suite, les points de vue de Romano Prodi et des Verts pages 18 et 19 et nos informations pages 6 et 7

François Bayrou, président de l'UDF, député européen, est candidat à l'élection présidentielle.

► www.lemonde.fr/ue



CORSE L'élimination d'Armata corsa

Un nouvel assassinat en Corse conforte le soupçon d'une volonté d'élimination systématique des membres de la mouvance nationaliste Armata corsa. Tué à L'île-Rousse, jeudi 13 décembre, Jean-Pierre Martelli était le gérant du bar où Jean-Michel Rossi, dont il était très proche, a été assassiné. p. 13

► www.lemonde.fr/corse



STYLES Les sorcières de la mode

Sorciers et vampires inspirent les créateurs de mode. Les images de Harry Potter ou du Seigneur des anneaux les aident à multiplier les références aux contes. Vernis de laque noire, pulls fantômes (photo), pendentifs tête de mort, ongles postiches, robes à l'effigie de vampires, étoiles brodées dans la lingerie, l'irrationnel s'impose. p. 28

International.....	8	Aujourd'hui.....	26
France.....	9	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	12	Culture.....	30
Régions.....	14	Guide culturel.....	32
Horizons.....	16	Carnet.....	33
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35

GUERRE L'armée israélienne a multiplié, jeudi 13 décembre, ainsi que durant la nuit suivante, les raids et opérations d'intimidation contre les responsables palestiniens,

légaux comme extrémistes. Des blindés ont manœuvré autour de la résidence de Yasser Arafat à Ramallah. ● LE BILAN des raids et accrochages divers s'élevait, vendredi matin, à

une dizaine de morts palestiniens. ● ARIEL SHARON, le premier ministre israélien, ne se cache pas de chercher à priver le chef de l'Autorité palestinienne de toute légitimité.

● LES ÉTATS-UNIS paraissent remettre en cause l'engagement qu'avait pris le président George W. Bush, le 10 novembre, devant les Nations unies, d'œuvrer à l'édification d'un

véritable Etat palestinien. Au sein de l'administration, seul le secrétaire d'Etat, Colin Powell, tient encore un langage conciliant envers M. Arafat. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Israël s'est lancé à l'assaut de l'Autorité palestinienne

Les chars et l'aviation de Tsahal harcèlent les installations de la structure gouvernementale de Yasser Arafat dans des opérations d'intimidation systématiques. Les derniers raids israéliens ont fait au moins dix morts. Des engins de terrassement ont détruit les locaux et l'antenne de la radio La Voix de la Palestine

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a poursuivi, jeudi soir 13 décembre, ses raids contre des objectifs de l'Autorité palestinienne, principalement les bâtiments des forces de sécurité et de police, dans la bande de Gaza, toujours coupée en trois, et en Cisjordanie, dont les principales agglomérations sont restées isolées les unes des autres.

Au sud de Gaza, des blindés ont effectué une incursion à Khan Younés, préparée par des tirs d'obus de tanks et de mitrailleuses lourdes, pour détruire des maisons servant d'abris à des tireurs palestiniens. De même, à Rafah, dans le sud du territoire, l'armée israélienne a coupé le camp de réfugiés de Tel Al-Sultan de la ville de Rafah. La ville de Gaza a été visée une

nouvelle fois par des raids d'avions de combat F-16 et d'hélicoptères Apache qui s'en sont pris à la police et à la Force 17, la garde personnelle du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Des projectiles israéliens ont également endommagé un lieu de prière à proximité de la maison d'un des principaux dirigeants du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) à Gaza, Mahmoud Al-Zahar. Selon des sources palestiniennes, le chef spirituel du Hamas, cheikh Ahmed Yassine, et d'autres responsables du mouvement étaient à l'intérieur du lieu de prière au moment du raid.

A Jénine, en Cisjordanie, des hélicoptères ont tiré, jeudi soir, au moins quatre projectiles sur un bureau du Fatah, mouvement de M. Arafat, selon des sources pale-

stiniennes. A Ramallah, près de Jérusalem, un hélicoptère a tiré cinq roquettes sur un complexe de la police palestinienne, dont la plupart des locaux avaient été évacués il y a des mois. Dans la jour-

née, des blindés israéliens avaient pris une nouvelle fois position à quelques centaines de mètres des bureaux de M. Arafat à l'intérieur desquels le chef de l'Autorité palestinienne est désormais cloîtré. Des

engins de terrassement israéliens avaient rasé les installations de la radio La Voix de la Palestine et détruit son antenne.

PROJET DE RÉSOLUTION À L'ONU

Un groupe de soldats israéliens a également fait irruption au domicile du chef du Fatah, Marouan Barghouti, par ailleurs membre du Conseil législatif palestinien et envers lequel Israël a lancé par le passé un mandat d'arrêt. M. Barghouti n'était pas à son domicile au moment du raid, mais les Israéliens, après avoir passé la maison au peigne fin, ont décidé d'établir une position à l'intérieur de la maison qu'occupait encore l'épouse du chef du Fatah et leurs quatre enfants. Toujours en Cisjordanie, l'armée israélienne a lancé deux raids contre les localités de Salfit

et d'Assiya Al-Chamaliya. Ces raids, ainsi que d'autres accrochages, avaient fait, vendredi matin, une dizaine de morts palestiniens.

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se prononcer, vendredi, sur un projet de résolution déposé par le groupe arabe, demandant la fin de toutes les violences. La Tunisie, qui représente les pays arabes parmi les quinze membres du Conseil, a présenté, jeudi soir, un projet de résolution qui réclame notamment la création d'un « mécanisme d'observation » qui puisse permettre, selon le texte, un retour au calme. Le représentant des Etats-Unis a indiqué que son pays ne se dirigeait pas vers le soutien de ce texte parce qu'il « ne s'attaque pas au vrai problème, qui est celui des activités terroristes ».

G. P.

Shimon Pérès : M. Arafat « n'est pas fini »

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a estimé, vendredi 14 décembre, dans un entretien publié par le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, que le président palestinien, Yasser Arafat, « n'est pas encore fini, comme l'affirme Ariel Sharon », le premier ministre israélien. M. Pérès, qui s'était opposé, mercredi soir, à la décision du gouvernement de rompre tout contact avec le président palestinien, a déclaré que, « tout au contraire, il est possible que l'action militaire menée contre lui renforce sa position auprès du peuple palestinien, des Etats du Proche-Orient et en Europe ». « J'espère que Sharon comprend cela », a-t-il souligné, tout en estimant que le dirigeant palestinien « payait pour ses erreurs ». M. Pérès a enfin mis en garde contre toute tentation de forcer M. Arafat à l'exil, comme l'exige l'aile extrémiste du gouvernement, de crainte de « complications » avec le monde arabe. - (AFP.)

La stratégie de M. Sharon : démontrer qu'Arafat est aux islamistes ce que le mollah Omar était à Ben Laden

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Depuis qu'il est devenu premier ministre, Ariel Sharon parle très peu. Vieux complice de l'ancien général, Réouven Rivlin, ministre israélien (Likoud) de la communication, est l'un des très rares (avec le chef de cabinet de M. Sharon, Ouri Shani) à se prévaloir de connaître le fond de sa pensée.

● **Ariel Sharon avait-il l'intention, dès son accession au pouvoir, de « délégitimer » Yasser Arafat ?** « Arafat s'est discrédité lui-même. Mais oui, Arik n'a jamais changé d'avis sur cet homme depuis qu'il a cherché, en 1982, à s'en débarrasser, assure M. Rivlin. Il n'a jamais cessé de le considérer comme un terroriste. » « S'il ne tenait qu'à lui, Sharon redirait aujourd'hui qu'Arafat égale Ben Laden. Mais il doit tenir compte des contingences diplomatiques. » De fait, il a eu dès le départ, en mars 2001, pour objectif de démontrer aux Israéliens, aux Palestiniens et à la communauté internationale la justesse de son point de vue. Le 31 mai, au Parlement israélien, il expliquait son intention de modifier l'image de M. Arafat dans l'opinion internationale en en faisant un parangon du terrorisme. Depuis, il n'a cessé de mettre en œuvre cette stratégie. Ariel Sharon entend démontrer qu'Arafat est aux islamistes ce que le mollah Omar était à Ben Laden.

Dernier avatar de cette stratégie : alors que, après le 11 septembre, Arafat se range du côté de la « grande coalition » de George Bush et que le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, va jusqu'à l'en remercier, Ariel Sharon lance une grande offensive diplomatique d'« explication ». Pendant ce temps, aucun attentat sanglant

important n'est commis en territoire israélien. Toute la presse locale écrit qu'Arafat a obtenu un accord du Hamas.

Le 23 novembre, Abou Hanoud est victime d'un « assassinat ciblé ». A l'unisson, cette même presse indique qu'il faut s'attendre à de nouveaux attentats islamistes. Lesquels ne manquent pas d'advenir. Sharon accuse instantanément Arafat d'en porter la responsabilité. Cette fois, l'Union européenne bascule, rejoint Washington dans la dénonciation de l'inaction du président palestinien. Une bataille de l'opinion est gagnée. Après l'attentat de mercredi, le quotidien israélien *Yediot Aharonot* titre en énormes caractères : « Pour Sharon, Arafat n'existe plus ». Le premier ministre israélien peut croire que, même si Washington s'accroche encore à ce « président palestinien élu », sa

liquidation et celle de son Autorité sont en bonne voie.

● **Ariel Sharon veut-il la mort d'Arafat ?** « Non, dit M. Rivlin. Il a donné des ordres : pas question de le liquider physiquement. S'il venait à mourir, Sharon ne serait pas en deuil, mais cela ne doit pas être à l'initiative d'Israël. » Surtout, l'essentiel n'est pas tant de s'en prendre à Arafat que de rendre l'Autorité palestinienne totalement impuissante, de la discréditer en démontrant son inutilité. L'Autorité et ses « territoires autonomes » sont les derniers vestiges, certes misérables mais existants, au moins diplomatiquement, de ce qu'impliquait l'accord d'Oslo : la promesse d'un futur Etat palestinien. C'est en la réduisant à néant que cette idée disparaîtra, comme perspective tangible, de la conscience des Palestiniens.

Alors émergeront les « nouveaux

dirigeants » - des notables locaux, des entrepreneurs travaillant avec Israël, auxquels l'armée accorde volontiers des laissez-passer, alors qu'elle transforme Arafat et les siens en maires de leur village. Après l'écrasement de l'Intifada, Israël pourra « négocier un accord intermédiaire de longue durée » avec ces nouveaux partenaires.

● **Quel est le « plan de paix intermédiaire » d'Ariel Sharon, et y croit-il lui-même ?** « Il est convaincu qu'Israël l'emportera, mais que ce sera une entreprise de longue haleine », assure M. Rivlin. « Ensuite, il a dit qu'il serait d'accord pour un Etat palestinien. Il ne croit pas à la « cantonisation » des Palestiniens. Ils devront bénéficier d'une continuité territoriale. » Comme il n'est pas question de retirer la moindre colonie, « il faudra un système de ponts et de tunnels pour leur permettre d'aller librement ».

Le tout sur « environ 40 % » de la Cisjordanie et 70 % de Gaza. « Ce sera une sorte de Liechtenstein... Se trouvera-t-il un seul Palestinien pour accepter cela ? Non. Sharon n'est pas un rêveur. »

● **Ariel Sharon a-t-il des limites dans sa marge de manœuvre ?** « Oui, affirme une autre source proche du premier ministre. Il a tiré deux leçons de son échec au Liban en 1982. Quand il est en guerre, Israël doit toujours avoir un gouvernement d'union nationale. Et Israël ne peut pas se couper du soutien américain ». M. Rivlin confirme le premier point. Contrairement à « Bibi » Nétanyahou, son grand rival de droite, Sharon veut absolument garder les travaillistes au gouvernement.

Sur le second point, le confident du premier ministre est moins affirmatif. « Lorsque Antony Zinni, l'envoyé spécial de George Bush, a pré-

sent sa trêve de 48 heures, M. Sharon a accepté, mais il a ajouté que cela n'empêcherait pas l'armée israélienne de poursuivre ses actions ciblées. » En fait, à chaque étape, M. Sharon tire un peu sur la corde pour « persuader » les Etats-Unis de la justesse de son point de vue.

Jusqu'ici, sa stratégie semble couronnée de succès. « Cependant, ajoute M. Rivlin, il s'est tracé une ligne rouge : Sharon s'interdit tout acte qui pourrait entraîner le Moyen-Orient dans un conflit général. C'est un homme responsable, la région, de l'Egypte au Golfe, pourrait basculer dans l'islamisme, ce serait un risque énorme. » Tel est sans doute le message ultime que lui a fait parvenir le président américain lorsqu'il l'a rencontré en tête à tête à Washington, il y a dix jours.

Sylvain Cypel

Nabil Chaath, ministre palestinien du Plan et de la coopération internationale

« Dans l'esprit des Israéliens, nous sommes une province sécessionniste qu'il faut mettre au pas »

« Comment décririez-vous ce qui se déroule actuellement dans les territoires palestiniens ?

- C'est une guerre. Une guerre menée par des tanks, des hélicoptères et des avions de combats, et qui a pour objectif de terroriser et de briser les Palestiniens. La nuit dernière, le quartier que j'habite a été bombardé pendant quatre heures, sans interruption. Les Israéliens veulent nous terroriser et détruire tout ce que nous avons construit. Pendant les années terribles de l'occupation, Israël n'avait strictement rien fait pour des territoires qu'il avait laissés dans un état misérable. Hier, ils ont fini de

détruire notre aéroport. Ils avaient déjà détruit notre port. Ils s'en sont pris aux bâtiments de la télévision, à ceux de la radio, bref à tout ce qui porte en soi une idée d'indépendance. Ils n'ont pas frappé les bâtiments qu'ils occupaient du temps de l'occupation, comme leur ancien quartier général au centre de Gaza. Ils ont détruit uniquement ce qui était neuf, ce que nous avions bâti.

- **Les Israéliens déclarent qu'ils ne veulent pas la fin de l'Autorité palestinienne mais qu'ils ne veulent seulement plus avoir à faire avec son chef, Yasser Arafat. Qu'en pensez-vous ?**

- Les Israéliens ne veulent pas se contenter de discréditer M. Arafat. Ils veulent aussi porter un coup définitif à l'Autorité palestinienne et au processus de paix. Dans leur esprit, ils incarnent le gouvernement central de la Palestine et nous sommes une province sécessionniste qu'il faut mettre au pas, un peu comme la Tchétchénie. Ils ne peuvent pas supporter cette idée que nous puissions être indépendants. Ils ont détruit, l'autre jour, le laboratoire de la police, cette même police à laquelle ils ordonnent de lutter sans retard contre les extrémistes palestiniens.

» Pourquoi donc avoir pris une telle décision ? Tout simplement parce qu'ils n'ont jamais accepté que nous puissions avoir nos propres moyens d'investigations et de recherches, nos propres informations. Ils ne voulaient pas de ce laboratoire. Ils voulaient que nous continuions à nous adresser à eux. Ils voulaient continuer de tout contrôler. Aujourd'hui, M. [Uzi] Landau veut renvoyer l'Autorité palestinienne à Tunis (*Le Monde* du 14 décembre). Est-ce qu'on lui demande de rentrer en Pologne ? M. Landau est comme l'ancien ministre [Rehavam] Zeevi. Au sein du gouvernement de M. Sharon, ils défendaient tous les deux l'idée de notre transfert en Jordanie. Ce qu'il dit aujourd'hui est simplement monstrueux. A côté de lui, même M. [Jörg] Haider apparaîtrait comme très civilisé.

- **Ne pensez-vous pas que les Etats-Unis et l'Union européenne ont donné une sorte de feu vert à Israël ?**

- Je ne peux pas dire cela des Européens. J'étais, l'autre jour, à Bruxelles lorsque les Européens ont arrêté leur décision et je ne peux pas dire que tel était leur état d'esprit. En revanche, la grande réussite de M. Sharon est d'avoir

réussi à persuader les Etats-Unis que nous étions ce qu'il disait de nous. C'est surprenant de la part d'un homme qui avait été mis au ban de la vie politique pendant des années et des années par les siens parce qu'il avait été jugé responsable de massacres. M. Sharon est hanté par l'invasion du Liban. C'est quelque chose qu'il veut répéter aujourd'hui.

occupés comme les occupants. Si on parle de lutte contre le terrorisme, il faut qu'il y ait sur place une troisième partie à même de juger les efforts fournis. M. Sharon ne peut pas être, en même temps, juge, partie et bourreau.

- **Qu'espérez-vous désormais ? Un changement d'attitude des Etats-Unis est-il possible ?**

- Je ne sais pas. Les Etats-Unis



NABIL CHAATH

« Ils détruisent cette même police à laquelle ils ordonnent de lutter sans retard contre les extrémistes palestiniens »

- **Que pensez-vous des critiques selon lesquelles les Palestiniens n'en ont pas fait assez dans la lutte contre les fractions extrémistes ?**

- Soyons sérieux. Comment voulez-vous que la police travaille sous les bombes et avec les bouclages ? J'ai essayé d'expliquer aux Européens que M. Arafat était attaché au processus de paix et à une solution politique, mais qu'Israël lui demandait de faire beaucoup sans réciprocité. C'est très difficile pour les Palestiniens de constater que, lorsque l'armée israélienne tue des civils, il ne s'agit que de dégâts collatéraux, et que seuls les Israéliens sont des victimes du terrorisme. Si on parle de cessez-le-feu, celui-ci doit concerner tout le monde, les Palestiniens comme les Israéliens, les

sent arrivés trop tard. Leur émissaire, Anthony Zinni, est un homme respectable, mais il n'a pas plus de pouvoir qu'un fantassin face à un char d'assaut.

- **Les Israéliens évoquent une nouvelle génération de responsables politiques palestiniens. Qu'en pensez-vous ?**

- Il y a bien le cheikh Yassine [le guide spirituel du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, âgé de 65 ans], j'imagine que c'est cela, la nouvelle génération de responsables auxquels pensent les Israéliens ! Aujourd'hui, avec cette guerre, une majorité écrasante de Palestiniens soutiennent le Hamas, que feraient donc ces fameux jeunes responsables ? »

Propos recueillis par Gilles Paris



Golf Carat V5. Traits de chrome.
Parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher.



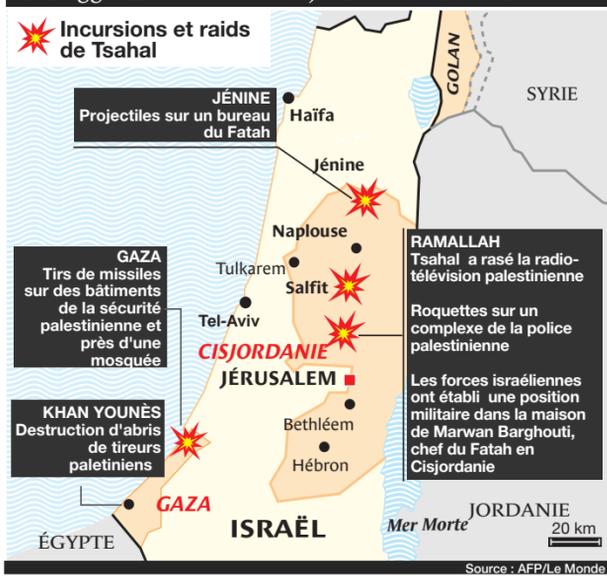
• Sous des dehors discrets, la Golf Carat V5 cache un caractère de feu : motorisation 5 cylindres en V, 170 ch, boîte automatique séquentielle 5 rapports, elle est un véritable concentré de technologie. Mais, parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher, elle est équipée d'un intérieur cuir de série et s'autorise quelques traits de chrome.

Golf Carat V5 Tiptronic 5

97, rue Michel Ange - Paris 16
Tél. : 01 40 71 12 12
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

1615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,20 franc la minute) - 0 925 02 25 25 (0,98 franc la minute).
Consommations 99/100 (CE) (l/km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 13,7 / 13,9 / 7,2 - 7,4 / 9,6 - 9,8 / CO₂ (g/km) 230 - 235.

Les agglomérations de Cisjordanie et de Gaza visées



Du bouclage aux incursions, la panoplie des mesures sécuritaires israéliennes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le premier ministre israélien « a dit à Arafat qu'il fallait qu'il montre plus d'énergie à se débarrasser des extrémistes fondamentalistes. [Pour être sûr d'être bien compris], il fait fermer les frontières de la Cisjordanie et de Gaza. » Le premier ministre en question n'est pas Ariel Sharon mais Itzhak Rabin. L'épisode relaté par le négociateur israélien Uri Savir, dans son livre intitulé *Les 100 Jours qui ont changé le Proche-Orient*, renvoie au premier long bouclage des territoires palestiniens, en octobre 1994.

Par un effet de cliquet (chaque levée de bouclage devenant l'objet de tractations susceptibles d'être remises en cause à la moindre nouvelle attaque), on est passé progressivement de l'exception à la règle. Après les bouclages, la deuxième Intifada a vu se multiplier les barrages. L'une des premières mesures adoptées après les attentats du 1^{er} et du 2 décembre a d'ailleurs été l'interdiction totale de circulation entre les zones palestiniennes de Cisjordanie, Gaza étant déjà totalement coupée du reste des territoires palestiniens. Les agglomérations autonomes de Cisjordanie risquent bientôt d'être soumises au même régime d'isolement, comme on a pu déjà le pressentir à Jénine, à Tulkarem et désormais à Ramallah.

Les autres mesures sécuritaires que les autorités israéliennes ont tenté d'opposer au soulèvement palestinien déclenché le 28 septembre 2000 obéissent au même phénomène de banalisation. Ainsi en va-t-il des assassinats perpétrés par l'armée israélienne contre des Palestiniens accusés de vouloir mener ou d'avoir organisé des opérations contre des colons ou des militaires dans les territoires palestiniens, ou bien en Israël. La première attaque du genre avait eu lieu en novembre 2000 à Bethléem. La dernière en date, à Hébron, a entraîné la mort de deux enfants. La cible, selon les sources palestiniennes, ne figurait pas sur les listes de personnes recherchées, soumises par les Israéliens à l'Autorité palestinienne.

G. P.

Comment le barrage de Qalandia, à l'entrée de Ramallah, est devenu une frontière

QALANDIA

de notre envoyée spéciale

La grue du semi-remorque dépose un à un les blocs de béton dans lesquels seront bientôt scellés les grillages flambant neufs. Un contre-maître israélien, pistolet à la ceinture, supervise les mouvements du bras articulé. Sur plusieurs dizaines de mètres, une haute barrière métallique sépare la route destinée aux voitures du chemin encore caillouteux dans lequel s'engageant presque machinalement les piétons. Des glissières de sécurité rutilantes délimitent trois voies dans lesquelles des véhicules de toute sorte s'entassent et se croisent déjà.

Jeudi 13 décembre dans l'après-midi, les Palestiniens qui empruntent chaque jour le checkpoint de Qalandia, à l'entrée de la ville de Ramallah au nord de Jérusalem, suivent l'avancée des travaux qui, depuis deux jours, transforment le point de passage « artisanal », érigé il y a six mois, en une frontière « en dur ». Ils l'ont déjà baptisée Erez 2, en référence au poste-frontière qui marque la séparation entre le territoire israélien et le nord de la bande de Gaza. Modernisé chaque année depuis 1994, ce point de passage constituait jusqu'à sa fermeture quasi totale au début de l'Intifada la seule porte de sortie pour les travailleurs palestiniens de Gaza.

« Comme là-bas, ils vont installer un portail

électronique, des portillons et nous donner des cartes magnétiques », s'inquiète Maher, un entrepreneur en travaux publics de Ramallah. « Quand les Israéliens font quelque chose, c'est toujours pour aggraver notre situation. » « Cette nouvelle installation va sans doute renforcer le blocage », pronostique aussi Samah, une étudiante de dix-sept ans. « Les Israéliens veulent nous mettre encore plus sous pression. Mais on a tellement l'habitude que l'on est blindés. »

« LA VIE IMPOSSIBLE »

Les autres routes conduisant à la ville de Ramallah étant déjà fermées aux véhicules, les Palestiniens craignent aussi que ce nouveau checkpoint ne transforme Ramallah en une enclave difficilement accessible. Une situation d'autant plus absurde qu'une partie des faubourgs de la ville font administrativement partie du Grand Jérusalem. Les milliers de Palestiniens qui y vivent et subissent chaque jour les désagréments du bouclage payent un impôt à la municipalité et possèdent la carte de résident.

« Ce bouclage ne repose sur aucune raison de sécurité, estime en outre Judeh, ingénieur agronome dans une organisation non gouvernementale palestinienne. Celui qui veut passer en Israël trouve toujours un chemin. » « La seule stratégie de Sharon est de rendre la vie impossible aux Palestiniens et de les humilier, poursuit-

Washington semble revenir sur son appui à la création d'un Etat palestinien

L'administration américaine donne des signes multiples de soutien à Ariel Sharon

WASHINGTON

de notre correspondant

Le gouvernement américain est embarrassé par la conséquence radicale qu'Ariel Sharon tire des derniers attentats en Israël et dans les territoires : Yasser Arafat n'est plus un interlocuteur, l'Autorité palestinienne est une fiction. Cette position est partagée par une partie de l'administration Bush et des parlementaires républicains – voire par certains démocrates – mais elle va quand même au rebours de ce que les dirigeants américains ont fait depuis les accords d'Oslo.

Elle contredit aussi la démarche de George W. Bush se prononçant, à l'ONU, le 10 novembre, pour un deuxième Etat, appelé Palestine. Certes, M. Sharon affirme vouloir lui aussi un Etat palestinien et pouvoir le mettre en place avec d'autres interlocuteurs que M. Arafat, mais commencer par récuser un dirigeant historique et par dynamiser l'ébauche de structure étatique qu'est l'Autorité palestinienne suscite forcément des interrogations.

ARRESTATIONS DEMANDÉES

Ce sont ces questions que l'envoyé spécial du gouvernement américain, le général (en retraite) Anthony Zinni, et son ambassadeur en Israël, Daniel Kertzer,

devaient poser à M. Sharon avant que Washington ne se prononce sur la démarche du premier ministre.

Une fois encore, la Maison Blanche a employé, jeudi 13 décembre, un langage plus abrupt vis-à-vis de M. Arafat que celui du secrétaire d'Etat, Colin Powell. « Le président

que l'Etat d'Israël ». « La situation empire », a ajouté le secrétaire d'Etat, mais « nous ne pouvons pas nous en détourner ».

Une partie des responsables américains estime que M. Arafat a partie liée, d'une manière ou d'une autre, avec le Hamas. Dennis Ross, ancien envoyé de Bill Clinton dans

utilisés, M. Ross le sait bien, par des éléments du Fatah, l'organisation de M. Arafat. Lui demander non seulement de combattre le Hamas, mais de se retourner contre ses propres troupes revient à le priver de tout espace.

OFFRES DE RÉCOMPENSES

Le souci de l'opinion arabe et musulmane explique la modération que conserve M. Powell dans ses jugements sur M. Arafat. En même temps, l'administration Bush donne de nouveaux signes de soutien au gouvernement israélien. David Carpenter, sous-secrétaire d'Etat, qui s'exprimait au cours de la même réunion de presse à laquelle a participé M. Powell, a annoncé une campagne de publicité offrant des récompenses pour toute information pouvant aider à la capture des dirigeants du Hamas et du Djihad islamique palestinien, responsables d'attentats ayant entraîné la mort de ressortissants américains.

Après la saisie des avoirs d'une organisation soupçonnée de financer le Hamas, cette nouvelle initiative confirme que les Etats-Unis assimilent l'islamisme palestinien et le réseau Al-Qaïda. Elle illustre le propos de M. Bush à l'ONU : « Il n'existe pas de bon terroriste. »

Patrick Jarreau

L'émissaire américain, Anthony Zinni, devait annoncer de « nouvelles idées »

L'émissaire américain au Proche-Orient, Anthony Zinni, devait annoncer, vendredi 14 décembre, « des idées sur de nouvelles mesures » à prendre pour tenter de mettre fin aux violences israélo-palestiniennes, a fait savoir jeudi le département d'Etat. « En fin d'après-midi, peut-être vers 16 heures locales (14 heures GMT), il fera une déclaration comprenant des idées concernant de nouvelles mesures », a déclaré un responsable du département d'Etat sous couvert d'anonymat.

Un autre responsable a indiqué que Anthony Zinni évoquerait de nouvelles mesures dans le cadre de « notre effort global pour faire cesser la violence ». Les responsables du département d'Etat ont tenu, jeudi soir, une réunion sur la crise au Proche-Orient. – (Reuters.)

Arafat n'a pas démontré sa volonté d'arriver à la paix », a déclaré le porte-parole de M. Bush, Ari Fleischer. Plus conciliant, M. Powell a répété, à l'intention du dirigeant palestinien, qu'il devrait comprendre que le Hamas, auteur des derniers attentats, « a plus de chances de détruire la cause palestinienne

la région, estime que les Etats-Unis devraient « lui adresser un ultimatum », menaçant de rompre toute relation avec l'Autorité palestinienne si les dirigeants du Hamas et du Jihad ne sont pas arrêtés, et, entre autres, les ateliers de fabrication des mortiers de l'Intifada, détruits. Or, ces mortiers sont

Les Européens s'inquiètent de l'après-Arafat

LES AUTORITÉS françaises ont rappelé, jeudi 13 décembre, que l'Autorité palestinienne, avec à sa tête Yasser Arafat, devait rester l'interlocuteur d'Israël. « Israël a besoin d'un partenaire pour faire la paix et ce partenaire, c'est l'Autorité palestinienne », a déclaré Catherine Colonna, porte-parole de l'Élysée, à la veille du Conseil européen de Laeken, où la France va demander à ses partenaires une « expression forte » sur le Proche-Orient, pour « faire entendre la voix de la raison ». Le même jour, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait affirmé que c'était une « erreur de ne pas traiter l'Autorité palestinienne en partenaire pour la négociation de paix, car on ne peut pas se passer d'elle, si on cherche la paix ».

Après avoir appelé le soutien de principe de l'Allemagne à Israël,

Joschka Fischer avait tenu un langage semblable, samedi 8 décembre, lors de la 3^e réunion du dialogue Israël-Europe, organisée à Berlin par le quotidien *Die Welt*. Exhortant les deux parties à faire les gestes qui permettraient un retour à la table de négociations, le chef de la diplomatie allemande a réfuté l'idée selon laquelle Yasser Arafat ne serait plus un interlocuteur valable. Si le président de l'Autorité palestinienne était mis hors jeu, quel serait son successeur ? s'est demandé Joschka Fischer.

La réponse généralement donnée par les Israéliens – « il se trouvera bien quelqu'un » – ne le satisfait pas. L'Autorité palestinienne n'est pas une démocratie, a-t-il remarqué. Si les choses vont encore plus mal, le risque de radicalisation et d'islamisation des responsables palestiniens n'est pas négligeable.

« Arafat fait partie des ambitions nationales palestiniennes, a-t-il déclaré. Vouloir s'en passer est pour le moins une affaire risquée », tout en ajoutant qu'il comprenait les frustrations israéliennes. Rappelant les efforts qu'il a lui-même déployés depuis l'été – depuis l'attentat-suicide contre une discothèque de Tel-Aviv alors qu'il était dans un hôtel voisin – pour obtenir un retour au calme durable et la reprise des négociations, il a noté non sans amertume : « La première fois, le cessez-le-feu a duré six semaines ; la deuxième six jours ; la troisième six heures. »

« UN RISQUE EN LUI-MÊME »

La plupart des participants israéliens à la réunion de Berlin ont récuser le raisonnement voulant que la paix ne puisse être faite qu'avec Arafat. « Arafat est en lui-même un risque », a dit le rabbin Michael Melchior, vice-ministre des affaires étrangères, qui n'est pas prêt à lui laisser « une dernière chance », après toutes celles que, selon lui, le président de l'Autorité palestinienne a gâchées depuis des années.

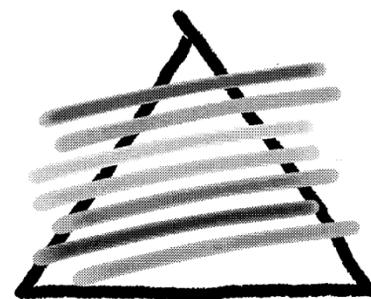
Fondamentalement, les Israéliens n'ont plus confiance en leur

interlocuteur traditionnel. Michael Melchior a raconté que, lors des négociations israélo-palestiniennes de Taba, en janvier, quand le négociateur israélien a demandé : si vous avez la souveraineté sur tout Jérusalem, êtes-vous prêts à reconnaître un « lien » du peuple juif, avec cette ville, pas une souveraineté, pas un droit, un lien ? La réponse a été « non ». « Les Palestiniens doivent nous convaincre qu'ils ne veulent pas nous chasser. Or aujourd'hui, l'opinion israélienne n'en est pas convaincue », a ajouté Avi Primor, ancien ambassadeur en Allemagne et partisan connu de la négociation. Ancien responsable du Mossad, les services secrets israéliens, Uzi Arad a exprimé le sentiment de beaucoup d'Israéliens : « Nos sources nous disent que le successeur d'Arafat viendra du courant majoritaire de la mouvance palestinienne. » Traduction : ce ne sera ni un extrémiste ni un islamiste. Conclusion : les prévenances européennes pour Yasser Arafat sont déplacées et leurs craintes pour sa succession exagérées.

Daniel Vernet

VOUS AVEZ UNE PASSION ?

UNE ÉCOLE DE COMMERCE VOUS DONNE RAISON.



CONCOURS PRISM

Un Concours commun à 7 Écoles Supérieures de Commerce et de Management International marquées chacune par un secteur économique de pointe, caractéristique du génie régional français. 7 opportunités de vivre ses études avec passion. Concours ouvert aux élèves de terminale.



www.concours-prism.com

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM 149 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Stéphanie Le Bars

LA GUERRE CONTRE AL-QAIDA

AFGHANISTAN Le ministère de la défense américain a rendu public, jeudi 13 décembre, une vidéocassette saisie, dans des circonstances non précisées, à Jalalabad. Ce film de

rente-neuf minutes est accablant quant à la responsabilité de Ben Laden dans les attentats du 11 septembre. ● **RECEVANT** un dignitaire religieux saoudien, le chef d'Al-Qaida raconte la

préparation des attaques et l'évaluation préalable du nombre de morts qu'elles devaient causer. ● **INCULPÉ** de participation à la préparation des attentats du 11 septembre, le Français

Zacarias Moussaoui pose de nombreux problèmes aux autorités françaises. Passible de la peine capitale, des avocats et associations s'inquiètent des conditions de son procès. ● **A**

TORA BORA, les combats se poursuivent alors que des forces britanniques et américaines sont venues en renfort. L'hypothèse d'une reddition des combattants d'Al-Qaida s'éloigne.

Oussama Ben Laden revendique l'organisation des attentats du 11 septembre

Dans une vidéocassette, qui aurait été retrouvée à Jalalabad et que le Pentagone a rendue publique jeudi 13 décembre, le chef d'Al-Qaida raconte la préparation des attaques sur New York et Washington. Cette scène aurait été filmée le 9 novembre à l'occasion d'une rencontre avec un religieux saoudien

WASHINGTON
de notre correspondant

Le ministère de la défense a rendu public, jeudi 13 décembre, l'enregistrement vidéo d'un repas au cours duquel Oussama Ben Laden, conversant avec son hôte, raconte la préparation des attaques du 11 septembre sur New York et Washington et la façon dont il avait suivi leur déroulement ce jour-là. L'enregistrement a été diffusé au moyen du dispositif de télévision dont dispose le Pentagone, les chaînes qui souhaitaient le retransmettre captant l'émission du ministère ; en même temps, la traduction en anglais des propos échangés (lire page 16) était rendue accessible sur son site Internet.

Selon les indications données par le Pentagone, ce repas a eu lieu à la mi-novembre, peut-être à Kandahar. Selon des sources officieuses, la cassette porterait la date du 9 novembre. Ben Laden et ses lieutenants rendent visite à un cheikh, dont le nom n'est pas cité dans l'enregistrement. Cet homme, dont le bassin et les jambes semblent paralysés, dit être venu de Kaboul. Il s'attendait à être logé, avec ses accompagnateurs, dans « différentes grottes », mais il réside en fait dans une pension, dont il se déclare satisfait et où il reçoit, donc, le chef d'Al-Qaida, qu'il appelle « cheikh Ben Laden ».

Une source américaine citée par l'agence Associated Press l'a identifié comme un religieux saoudien, Cheikh Suleiman. L'enregistrement montre Ben Laden entrant dans la pièce en compagnie de plusieurs hommes, dont l'un s'assoit ensuite à sa droite. Il s'agit d'Ayman Zawahiri, le chef du Jihad islamique égyptien, numéro deux d'Al-Qaida depuis que les deux organisations ont fusionné.

Les images se concentrent sur ces trois personnages, qui ont manifestement conscience d'être filmés

et enregistrés. On peut supposer que le visiteur saoudien a demandé à l'un de ses collaborateurs d'enregistrer cette conversation parce qu'il souhaite en garder une trace ou parce qu'il a l'intention de montrer ce document à certaines personnes. Il évoque d'ailleurs, au début de l'entretien, un prédicateur saoudien, identifié phonétiquement comme Cheikh Al-Bahrani, dont il avait filmé un sermon, prononcé au moment même des attaques du 11 septembre, afin d'en apporter l'enregistrement ; malheu-

reusement, ajoute-t-il, « j'ai dû partir immédiatement », ce qui laisse entendre qu'il a laissé cette cassette derrière lui. En outre, à certains moments, les propos tenus par Ben Laden et par son interlocuteur ont un caractère de prêche, destiné à un auditoire futur.

« FAIRE LE TRI »

Tout au long de la conversation, ponctuée de « Allah soit loué ! », il n'est question que des attentats de New York et Washington, pour lesquels l'hôte de Ben Laden se con-

fond en louanges et expressions de gratitude. « Cet événement, dit-il, permet de faire le tri entre les différentes sortes de fidèles. » C'est alors que le chef d'Al-Qaida raconte comment il avait évalué le nombre de victimes possibles de la double attaque sur le World Trade Center de New York. Il indique aussi que « Mohammed, de la famille égyptienne », était chargé de diriger le groupe, et que les « frères » qui ont exécuté l'opération savaient qu'il s'agissait d'une « opération martyre » et qu'elle se situerait en Amérique, mais en ignoraient tout le reste. Ben Laden ne dit rien des cibles visées à Washington, où le Pentagone avait été touché et qu'un deuxième avion détourné n'avait pu atteindre, ses passagers ayant provoqué la chute de l'appareil dans une zone rurale de Pennsylvanie.

Sur la cassette elle-même, l'enregistrement du repas, long de 39 minutes, est divisé en deux parties, et la fin est imprimée sur la bande avant le début. Entre les deux, une séquence de douze minutes montre les débris d'un hélicoptère américain, probablement celui qui s'était écrasé lors de la double opération menée par la Force Delta et par les Rangers dans la nuit du 19 au 20 octobre près de Kandahar. Le département de la défense n'a donné aucune précision sur ces images, où l'on

voit notamment le contenu d'une valise ayant sans doute appartenu au pilote de l'appareil. Le Pentagone a été également discret sur la provenance de cette cassette, découverte dans une maison de Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. Cette ville a été enlevée aux talibans et à Al-Qaida par l'Alliance du Nord le 14 novembre. La zone de Tora Bora, où Oussama Ben Laden est recherché aujourd'hui, se situe au sud de Jalalabad. La Maison Blanche a indiqué que le président George Bush avait eu connaissance de l'existence de cet enregistrement le 29 novembre et l'avait visionné le 30 avec le Conseil national de sécurité. L'information sur cette cassette a été tenue secrète jusqu'au 9 décembre, jour où le *Washington Post* l'a révélée.

La décision de la rendre publique a été prise par M. Bush, mercredi, après beaucoup d'hésitations liées à la crainte de trahir une source de renseignements et à la mauvaise qualité de la bande. Le Pentagone, chargé de préparer cette publication, a fait travailler séparément deux traducteurs, qui ont ensuite comparé leurs textes. Les deux traductions sont apparues « cohérentes », a indiqué le ministère de la défense.

Patrick Jarreau

« Nous avons évalué d'avance les pertes de l'ennemi »

Voici, traduits en français, les principaux extraits des propos tenus par Oussama Ben Laden tels que le Pentagone les a traduits de la cassette vidéo et les a diffusés, jeudi 13 décembre :

« Nous avons évalué d'avance les pertes de l'ennemi, nous avons chiffré le nombre de morts en nous basant sur la position de la tour. Nous avons calculé que trois ou quatre étages seraient touchés. J'étais le plus optimiste de tous. (...) Etant donné mon expérience dans ce domaine, je pensais que l'incendie provoqué par le carburant de l'avion ferait fondre la structure métallique du bâtiment, ce qui entraînerait l'effondrement de la partie touchée et de tous les étages supérieurs. C'était tout ce que nous espérions. (...) Nous avons été informés le jeudi précédent que ça

se passerait ce jour-là. (...) Il était 17 h 30 pour nous. (...) Tout de suite nous avons entendu la nouvelle : un avion avait percuté le World Trade Center. (...) C'est seulement à la fin des informations qu'ils ont dit qu'un avion venait de percuter le World Trade Center. (...)

« Les frères qui ont conduit l'opération, tout ce qu'ils savaient, c'est que c'était une opération-martyre. Nous leur avons demandé d'aller en Amérique, mais ils ne savaient rien de l'opération, rien du tout. Mais ils étaient entraînés et nous ne leur avons rien révélé jusqu'à leur départ, juste avant qu'ils embarquent dans les avions. (...) Ceux qui ont appris à piloter ne connaissaient pas les autres. Les groupes ne se connaissaient pas entre eux. (...) Ils [ceux qui ont appris les attentats à la radio] étaient fous de joie quand le premier avion a frappé l'immeuble, alors je leur ai dit : patience. »

(L'intégralité du texte diffusé par le Pentagone est publiée page 16)

Le cas Zacarias Moussaoui, passible de la peine de mort, embarrasse les autorités françaises

INCULPÉ pour sa participation à la préparation des attentats du 11 septembre, passible de la peine de mort, Zacarias Moussaoui continue de défier la justice américaine et de clamer son innocence. Dans la droite ligne du refus de coopérer qu'il a toujours manifesté depuis son arrestation, ce Français d'origine marocaine ne s'est pas levé et n'a pas pris la parole lors de sa comparution, jeudi 13 décembre, devant un juge new-yorkais en vue de son procès devant la cour fédérale d'Alexandria, en Virginie. Selon son avocat, Donald DuBoulay, Zacarias Moussaoui refuse de « participer à quelque chose avec quoi il n'a rien à voir. C'est pour cela qu'il n'avait rien à dire aux enquêteurs. Il va plaider innocent. »

Me DuBoulay a indiqué que son

client avait été victime de « menaces et d'un traitement physique pénible » de la part des gardiens de prison, tout en assurant que cela n'avait pas été jusqu'aux coups. Il a démenti que Zacarias Moussaoui ait refusé la protection du consulat de France comme l'avait affirmé le ministère des affaires étrangères français, mercredi, au lendemain de son inculpation (*Le Monde* du vendredi 14 décembre).

Le cas Moussaoui, il est vrai, embarrasse la France. Terroriste présumé, cet homme de 33 ans n'en demeure pas moins le ressortissant d'un pays opposé à la peine capitale, qui lui doit théoriquement protection et assistance. Aux yeux des autorités et de l'opinion américaines, la cause n'est guère défendable. En France, des voix commencent pourtant à se faire

entendre pour demander aux autorités françaises d'aider Zacarias Moussaoui à bénéficier d'un procès équitable et de lui éviter une éventuelle peine de mort.

« La justice ne peut être rendue de manière raisonnable dans le climat émotionnel et patriotique qui

prévalent aux Etats-Unis », souligne Michel Taube, président de l'association « ensemble contre la peine de mort », à l'initiative du congrès mondial contre la peine capitale organisé en juin, à Strasbourg. « Répondre par la peine de mort, c'est tomber dans le piège des terro-

ristes et en faire des martyrs », affirme M. Taube. Décidée à se mobiliser pour le cas Moussaoui, l'association préconise la création d'un tribunal international pour juger les personnes impliquées dans les attentats du 11 septembre. Selon elle, l'état de Virginie est l'un de ceux qui procède au plus grand nombre d'exécutions et les autorités françaises doivent permettre à Zacarias Moussaoui de bénéficier d'autres avocats que ceux commis d'office.

INFORMATION JUDICIAIRE

« Etant donné le climat actuel aux Etats-Unis, Zacarias Moussaoui est pratiquement condamné par avance. Le gouvernement français a l'obligation de lui permettre d'être jugé en France », soutient Me Isabelle Coutant-Peyre, sollicitée par la mère du Français pour défendre ses intérêts. La médiatique avocate, défenseur et future épouse du terroriste Carlos, s'appuie sur le code pénal disant que « la loi pénale française est applicable à tout crime commis par

un Français hors du territoire de la République ». Zacarias Moussaoui pourrait également comparaître en France sur la base de l'information judiciaire ouverte à son encontre pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » par le parquet de Paris.

« Une possibilité purement théorique », souligne-t-on au ministère de la justice, dans la mesure où elle dépend du bon vouloir des Etats-Unis, bien décidés à faire prévaloir leur droit à juger des actes commis sur leur sol. « En réalité, les Etats-Unis font ce qu'ils veulent, remarque un conseiller à la chancellerie. Tout ce qu'on peut faire, c'est utiliser la voie de la diplomatie pour obtenir qu'une éventuelle peine de mort soit commuée en peine de prison. »

Mercredi, la ministre de la justice Marylise Lebranchu avait évoqué une « discussion » avec les Etats-Unis en rappelant l'opposition de la France à la peine de mort.

Frédéric Chambon

Les forces spéciales britanniques et américaines affluent à Tora Bora

JALALABAD
de notre envoyé spécial

Les bombardiers américains se sont achamés toute la journée du jeudi 13 décembre et la nuit qui a suivi sur les hauteurs de la vallée de Meelawa, dans la région de Tora Bora, où continuent de résister les combattants d'Al-Qaida. Les appareils de l'US Air Force ont pilonné sans relâche les collines couvertes de végétation avec les bombes les plus puissantes utilisées depuis le début des frappes sur Tora Bora, il y a plus d'une semaine. Le bruit des explosions était perceptible de Jalalabad, la capitale de la province du Nangahar, distante d'une cinquantaine de kilomètres du lieu des combats.

Le refus américain d'accepter l'accord de cessez-le-feu et la reddition des « Arabes », qui avaient été négociés mardi par les chefs militai-

res afghans, a eu pour effet la reprise des combats au sol entre les moudjahidins alliés des Etats-Unis et les « soldats » d'Al-Qaida. Mais, en dépit des bombardements, ces derniers ont continué de répliquer à coups de mortier à l'attaque de leurs adversaires qui ont fort à faire pour grimper à l'assaut des hauteurs de la vallée de Meelawa.

OUKASE AMÉRICAIN

Lors d'une conférence de presse donnée dans la soirée de jeudi à Jalalabad, le gouverneur du Nangahar, Hadji Abdul Qader, a admis que les chefs moudjahidins sont écartelés entre la décision américaine de ne pas « accepter une reddition et l'exigence d'Al-Qaida de se rendre seulement aux représentants de leurs ambassades respectives ou aux Nations unies ». Il a ajouté

« n'avoir donc désormais d'autre choix que de continuer les combats ». Tout en admettant implicitement que ses troupes ne pouvaient passer outre l'oukase américain, il a cependant lancé une pique aux Etats-Unis en remarquant que « faire du mal à des gens qui veulent se rendre est contraire aux règles de l'Islam et du pachounwali [le code de l'honneur tribal des Pachounes] ».

Première visite d'un ministre français à Kaboul depuis 1974

L'Afghanistan n'a pas encore officiellement de gouvernement, mais les délégations étrangères se succèdent à Kaboul et pas moins de trois ministres européens – français, italien, allemand – se trouvaient, jeudi 13 décembre, dans la capitale afghane.

Premier responsable français de rang ministériel à se rendre à Kaboul depuis 1974, Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et au développement, a affirmé « l'engagement de la France à accompagner la reconstruction de l'Afghanistan de manière durable ». Paris pourrait financer la remise en état des deux lycées Istiqlal et Malalai et participer à la reconstruction de l'hôpital Ali Abad. – (Corresp.)

Abdul Qader, le front ceint d'un grand turban de soie beige, avait convié les journalistes dans la grande salle de réception de son palais pour leur présenter « ses invités », en l'occurrence une centaine de talibans pakistanais qui avaient été faits prisonniers au moment du retrait des troupes du mollah Omar. « Ces hommes, a-t-il dit en désignant le groupe de jeunes barbus enveloppés dans leurs châles qui s'étaient assis en cercle autour des journalistes, faisaient partie des 8 000 Pakistanais venus aider les talibans. Nous les libérons et ils vont être envoyés au Pakistan. Ils ne font pas partie d'Al-Qaida », a précisé le gouverneur en ajoutant que tel n'est pas le cas des combattants de Tora Bora : « Ceux-là sont des membres d'Al-Qaida, sinon, ils n'auraient aucune raison de continuer à se battre. »

Sur le terrain, les témoignages s'accumulent sur la présence de forces spéciales anglo-américaines de plus en plus nombreuses. Plusieurs hélicoptères se sont posés dans la nuit de mercredi à jeudi près de Tora Bora et certains soldats visiblement occidentaux ont été aperçus dans la journée. L'offensive des troupes moudjahidins devait donc se poursuivre vendredi, ainsi que l'avait annoncé la veille au soir le commandant Hadji Zaman, l'un des chefs militaires de l'« Alliance de l'Est ».

Bruno Philip





Finsbury

of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

Rapport qualité-prix exceptionnel

- ♦ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ♦ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ♦ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ♦ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

Le Monde

Avec Le Monde daté 14 décembre

100

jours

qui ont ébranlé le monde

Numéro spécial

En vente exceptionnellement jusqu'au lundi 17 décembre – 10 F (1,52 €)



DAVE MARTIN/REUTERS

■ **KANDAHAR.** Des marines stationnés près de l'aérodrome s'apprennent à former un convoi d'une quarantaine de véhicules blindés légers. Les forces américaines ont pris le contrôle des lieux jeudi 13 décembre.

A New Delhi, l'attaque du Parlement indien est attribuée aux groupes de guérilla du Cachemire

Le Pakistan a dénoncé très fermement ce nouvel attentat, qui a fait douze morts

KABOUL

de notre envoyée spéciale
Le Parlement indien a ajourné ses travaux, vendredi 14 décembre au matin, peu après la réunion formelle de ses deux Chambres dont les élus ont observé une minute de silence. La veille, un sanglant attentat dans l'enceinte parlementaire, à New Delhi, avait fait douze morts – six membres des forces de sécurité, plus un jardinier, et les cinq

assaillants. La bataille opposant les forces de sécurité aux attaquants, dont l'un était muni d'une ceinture d'explosifs qu'il a fait sauter, avait duré plus d'une heure. « *Ce n'est pas seulement une attaque contre le Parlement mais aussi contre la liberté de ce pays. Cela renforce notre détermination à lutter contre le mal du terrorisme* », a déclaré le président de la Chambre basse, Ganti Balayogi. Cet attentat est le deuxième surve-

nu en moins d'un an dans un lieu particulièrement symbolique de la capitale indienne, après celui survenu contre le Fort Rouge de Delhi. Il intervient aussi deux mois après l'explosion d'une voiture piégée devant l'Assemblée provinciale du Cachemire indien, à Srinagar, qui avait fait 38 morts, sans être revendiquée.

Si, pour l'heure, le dernier attentat n'a pas été davantage revendiqué, tous les regards se tournent vers les groupes de guérilla du Cachemire, qui luttent depuis dix ans pour rompre les liens entre cet Etat à majorité musulmane et l'Inde.

Déjà, après l'attentat de Srinagar, M. Vajpayee avait dû calmer l'ardeur combative de certains de ses proches qui réclamaient des opérations immédiates contre le Pakistan, que l'Inde accuse de soutenir « *les groupes terroristes* » actifs au Cachemire.

Comme il l'avait fait après l'attentat de Srinagar, le Pakistan a dénoncé très fermement et rapidement ce nouvel attentat. Dans un message à M. Vajpayee, le président pakistanais, le général Pervez Musharraf, s'est déclaré « *attristé* », écrivant au premier ministre indien : « *Mon gouvernement condamne fermement l'attaque et présente ses condoléances aux familles des victimes.* » Peu auparavant, le porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères avait fait état d'une condamnation « *sans équivoque* » de la part d'Islamabad.

Le président américain George Bush a téléphoné à M. Vajpayee pour lui présenter ses condoléances et lui offrir l'aide des équipes de contre-terrorisme du département d'Etat ou du FBI. Selon certaines sources, l'Inde aurait reçu des menaces des membres de l'organisation Al-Qaïda, mais cette dernière indication n'a pu être confirmée.

Françoise Chipaux

Washington souligne les succès de la « guerre financière »

SOIXANTE-SEPT millions de dollars bloqués depuis le 11 septembre, dont trente-trois millions aux Etats-Unis ; 153 entreprises ou individus dont les comptes ont été gelés dans 140 pays : pour James Gurule, le sous-secrétaire américain au Trésor, en charge de l'application et du respect de la loi sur le financement du terrorisme, le dernier bilan de trois mois de traque des fonds d'Al-Qaïda est « *impressionnant* ».

« *Nous avons beaucoup appris* » sur la manière dont circulait l'argent des terroristes, a-t-il confié au *Mon-*

de. « *Nous avons saisi de l'argent dans les aéroports internationaux* », souvent de « *petites sommes* », et mis à jour « *des réseaux financiers informels* ». Mais les services américains ont également démantelé le réseau Al-Barakat, qui illustre parfaitement selon M. Gurule, la toile financière tissée par Ben Laden. « *Un conglomérat tentaculaire* » (60 bureaux en Somalie, 127 dans d'autres pays, basé à Dubaï) dont le champ d'activités est « *énorme* ».

ORGANISATIONS CARITATIVES

Fondé, selon M. Gurule, par le somalien Ahmed Jimalé, « *un des proches associés* » d'Oussama Ben Laden, Al-Barakat, « *un des principaux réseaux financiers* » a servi à « *l'achat d'armes et à financer les camps d'entraînement* ». Les agents des douanes ont perquisitionné et fermé des sociétés faisant partie du groupe à Dorchester, près de Boston, à Minneapolis, à Columbus et à Seattle. Démanteler Al-Barakat « *ne veut pas dire que Ben Laden n'a pas d'autres moyens de se procurer de l'argent* », mais « *nous avons éliminé sa capacité à utiliser ce réseau global* ». Comment Al-Barakat faisait-il circuler l'argent ? Grâce « *aux banques américaines* » admet M. Gurule, qui refuse pourtant de citer des noms.

La traque financière lancée par Washington est également dirigée contre les organisations caritatives. Ainsi, l'Association Holy Land, « *l'une des plus importantes associations* », a été ajoutée à la liste des suspects le 4 décembre. Elle est considérée comme « *l'un des véhicules par lequel transitaient les fonds destinés à acheter des armes* ».

A Paris, mercredi 12 décembre, dans le cadre d'une tournée qui l'a mené à Madrid (« *parce que les Espagnols ont depuis plus de trente ans l'expérience du terrorisme* ») et en France (« *car elle a une longue histoire du combat contre le terrorisme* »), M. Gurule est venu « *démanteler le soutien et l'assistance* » des gouvernements de ces deux pays pour « *nous aider à définir notre stratégie* » de lutte contre le terrorisme.

Couper les circuits financiers du terrorisme s'avère en effet singulièrement plus compliqué et plus long que de remporter des succès militaires en Afghanistan. L'administration américaine semble craindre que l'effort et la coopéra-

tion internationale ne se relâchent une fois terminées les opérations sur le terrain.

M. Gurule est donc venu rappeler que leur traque n'était « *pas seulement dirigée contre les talibans et les terroristes liés à Al-Qaïda* » mais contre « *tous les courants terroristes* ». Il faut bien que nos alliés comprennent que « *notre guerre est beaucoup plus vaste* », a insisté M. Gurule. Sur la liste des entités dont les comptes doivent être gelés figure depuis le 4 décembre le Hamas, rappelle James Gurule. « *C'est le signal de l'extension de la guerre financière, le début d'une seconde phase* ».

Babette Stern

La Haute Cour examine la requête de Yassine al-Qadi

La Haute Cour de Londres examine depuis le 10 décembre la demande de levée du gel des avoirs en Grande-Bretagne de l'homme d'affaires saoudien Yassine Abdallah al-Qadi. A écouter le président du conglomérat diversifié Qadi International, les preuves de ses liens avec les groupes terroristes Hamas et Al-Qaïda sont « *d'une pauvreté affligeante* ».

L'entrepreneur, dont le nom figure sur la liste de 39 personnes ou entités, dont l'administration Bush a demandé le 15 octobre de geler les avoirs dans le monde, nie toute implication avec ces deux mouvements terroristes. Ses comptes bancaires ont été bloqués non seulement aux Etats-Unis mais aussi en Grande-Bretagne, en Arabie Saoudite et en Turquie. – (Corresp.)

La chasse aux fonds d'Al-Qaïda provoque la fureur du Qatar

LONDRES

de notre correspondant

La traque des fonds d'Al-Qaïda de par le monde a parfois des effets insoupçonnés. Ainsi, la décision de Jersey de bloquer cent millions de dollars d'actifs d'un trust domicilié auprès de la filiale de la Standard Chartered Bank menace l'unité même de la coalition antiterroriste. Selon la Commission des services financiers, organisme de tutelle du paradis fiscal de la Manche, ce compte malodorant servait au paiement de commissions d'armement. Et son gel provoque une crise diplomatique sans précédent entre la Grande-Bretagne et le Qatar.

L'homme par qui le scandale arrive n'est autre que le bénéficiaire du trust, en l'occurrence le chef de la diplomatie du Qatar, Hawad Ben Jassem al-Thani. Président en exercice de l'Organisation de la conférence islamique, le Qatar est l'une des charnières musulmanes de la guerre contre le réseau Al-Qaïda et ses alliés talibans. Personnage puissant, le cheikh, qui détient plus de pouvoirs réels que le chef de l'Etat, pèse pratiquement sur toutes les décisions de la Cour.

Ce réformiste est l'un des actionnaires de référence de la chaîne qatarote d'informations en continu Al-Jazira. Pour entrer en contact d'affaires avec la famille, il faut obligatoirement passer par cet ancien ministre des travaux publics nourri dans le séral du Palais et qui en connaît tous les détours. Le fabuleux enrichissement du Qatar à la suite de la découverte de gisements de gaz (lire *Le Monde* du 10 novembre) a entraîné le sien propre.

Jouer un rôle de gardien de fortune tout en participant à la lutte contre le blanchiment : cette gageure, l'île anglo-normande entend la soutenir après le funeste 11 septembre.

Jersey fait ses vaches grasses des « trusts ». Ces structures juridiques permettent à leur fondateur de se dessaisir de ses biens au profit d'un trustee, généralement une banque, qui en reçoit la propriété légale. Les bénéficiaires, eux, ont droit à l'usufruit. Ces trusts du bon vieux temps attireraient bien des griefs : opacité, capitaux douteux, voire argent du crime. « *Les récipiendaires de pots-de-vin ou de dessous-de-table de toute sorte ont souvent recours aux trusts* », indique, sous couvert d'anonymat, un banquier du centre financier de Saint-Hélière.

« DÉGÂTS COLLATÉRAUX »

Sous la pression d'organisations internationales comme l'OCDE ou le GAFI, les autorités de Jersey font désormais de l'excès de zèle en matière de lutte contre l'argent sale. Ainsi, aujourd'hui, les banques de cette grosse place offshore doivent non seulement vérifier l'identité du créateur du trust, mais également contrôler l'origine de l'argent. La Commission des services financiers a vu ses pouvoirs de police renforcés et a engagé des talents de la City ayant une expérience du terrain.

Ce dynamisme provoque bien des dégâts collatéraux financiers... à Londres. Furieux, le Qatar a sommé le Foreign Office, qui assure les relations extérieures de Jersey, de faire pression sur le gouvernement local afin d'arrêter l'enquête de la Commission. En guise d'avertissement, l'émirat a gelé des contrats d'armement estimés par le *Financial Times* à 700 millions de livres ! Mais, bien que placé sous l'autorité du Royaume-Uni, Jersey bénéficie depuis sept cents ans d'une large autonomie et estime n'avoir de leçons à recevoir de personne.

Marc Roche

Boutiques BOSS Woman

3, avenue Victor Hugo PARIS 16^{ème} – 34, avenue de l'Opéra PARIS 2^{ème}

47, rue Bonaparte PARIS 6^{ème} – 12/14 Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8^{ème}

Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17^{ème}

Galleries Lafayette Boulevard Haussmann PARIS 9^{ème} – Printemps Haussmann PARIS 9^{ème}

7, rue Childebert 69002 LYON – 7, rue Foch MONTPELLIER

EUROPE Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se sont réunis vendredi 14 décembre à Laeken, dans les alentours de Bruxelles. Leur sommet de fin d'année est con-

sacré à la relance des négociations sur l'architecture de l'Union pour tenir compte de ses futurs élargissements. Les dirigeants européens doivent décider du mandat de la con-

vention qui sera chargée d'élaborer cette architecture et d'en désigner le président. ● **DES TRACTATIONS** ont eu lieu jusqu'au dernier moment entre la présidence belge et la Grè-

ce, avant que les Quinze puissent déclarer opérationnelle la force de réaction rapide commune. Athènes s'inquiète des garanties politiques offertes à la Turquie. ● **LE LUXEM-**

BOURG a bloqué l'adoption de la directive que les Quinze devaient adopter sur la fiscalité des revenus de l'épargne, qui a été reportée à la fin 2002.

Les Quinze tentent de réduire leurs divergences à Laeken

Quelle convention, quel mandat et quel président pour élaborer la future architecture des institutions européennes ? La question figure en tête de l'ordre du jour du sommet qui s'est ouvert vendredi 14 décembre en Belgique. Les dirigeants doivent également décider de lancer la force de réaction rapide

BRUXELLES

de notre bureau européen

Une sorte de veille d'armes diplomatiques, fertile en tractations, a précédé l'ouverture du sommet européen, vendredi 14 décembre à Laeken, dans les alentours de Bruxelles. Pendant que les ministres des finances planchaient sur la fiscalité européenne, trois sujets ont dominé les

Désaccords

sur les mesures fiscales

Rien n'est gagné sur la taxation des revenus de l'épargne en Europe. Réunis à Bruxelles, jeudi soir, les ministres des finances des Quinze ont repoussé à la fin 2002 l'adoption de la directive sur l'imposition des non-résidents, qui prévoit de facto la levée du secret bancaire. L'Autriche et le Luxembourg ont exigé d'attendre les négociations que doit mener la Commission avec les partenaires de l'Union, dont la Suisse, afin qu'ils prennent des mesures équivalentes. Le levé du secret bancaire suisse étant peu imaginable, le Luxembourg devra choisir de bloquer ou non la directive, à moins qu'il n'obtienne un système qui donne le choix entre prélèvement à la source ou échange d'informations. « Il y aura une discussion virile » fin 2002, a reconnu Laurent Fabius à l'issue de la réunion. - (Corresp.)

entretiens qui se sont enchaînés toute la soirée entre délégations : le choix de la personnalité qui présidera la convention chargée de formuler des recommandations sur l'avenir de l'Europe ; les modifications à apporter à la « déclaration de Laeken », censée fournir un agenda thématique pour les travaux de la convention ; enfin l'épineuse question du blocage maintenu par la Grèce s'agissant du compromis passé avec la Turquie sur la défense européenne.

Au cours de leur traditionnel dîner présommet, les dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates européens ne sont pas parvenus à un consensus sur un candidat issu de leur famille politique, mais plutôt contre des candidats. La gauche européenne n'est favorable ni à Valéry Giscard d'Estaing ni à Giuliano Amato pour la présidence de la Convention qui sera chargée d'élaborer la nouvelle architecture de l'Union. Deux noms sont en revanche cités de manière positive, ceux de Jacques Delors et de Wim Kok. Mais autant l'ancien président de la Commission ne cache plus son intention d'être candidat, autant l'actuel premier ministre néerlandais reste ambigu.

S'il est vrai que le calendrier électoral aux Pays-Bas l'empêche théoriquement de briguer de telles responsabilités - ses fonctions cesseront après les élections législatives de mai 2002, alors que la convention doit commencer ses travaux en mars 2002 -, il n'est pas exclu que

cet obstacle puisse être contourné, surtout si Wim Kok devait apparaître comme un candidat de compromis.

TROIS VERSIONS SUCCESSIVES

Les gouvernements socialistes et sociaux-démocrates sont majoritaires, puisque, parmi les Quinze, cinq pays européens seulement (Espagne, Italie, Danemark, Irlande, Autriche) sont gouvernés par des partis de droite. Mais cela ne veut pas dire que la solution s'impose, surtout avec le jeu des alliances et la nécessité qui s'imposera *in fine* de trouver un candidat ne suscitant aucun veto.

La même incertitude prévaut s'agissant de la « déclaration de Laeken », dont au moins trois versions

successives ont été rédigées. « L'Union européenne est une réussite » : ainsi commence la première phrase de ce texte, après avoir été expurgée de ses commentaires les plus négatifs sur l'état de l'Union. La seconde partie, qui alignait dans une première ébauche une multitude de questions jugées comme faisant la part belle aux partisans d'une conception fédéraliste de l'Europe, a été sérieusement « lissée ». Il ne s'agit plus de « généraliser » le droit de codécision du Parlement européen, mais de se demander comment l'« accélérer ». Il ne faut plus « généraliser » le vote à la majorité qualifiée, mais se demander s'il convient que davantage de décisions obéissent à cette règle, etc.

Avant de déclarer opérationnelle

la force de réaction rapide commune de 60 000 hommes que les Européens se sont engagés à tenir prête en cas de besoin, un contentieux était à régler avec la Grèce sur les garanties politiques à donner à la Turquie. Des négociations avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères grecs, Costas Simitis et Giorgios Papandréou, se sont poursuivies jusqu'à 2 heures ce vendredi matin. Y ont pris part Guy Verhofstadt et son ministre des affaires étrangères, Louis Michel, ainsi que Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, Lord Robertson, secrétaire général de l'OTAN, les rejoignant plus tard. L'objet de cette rencontre était de faire admettre au gouvernement

grec le compromis par lequel la Turquie a finalement accepté le principe de l'accès automatique de l'Union aux moyens et capacités de l'OTAN pour conduire des opérations de crise.

Ce compromis offre à Ankara des garanties politiques s'agissant de la non-intervention de la future force européenne dans son environnement géopolitique, notamment en mer Egée. Des clarifications ont été apportées au gouvernement d'Athènes : le « texte d'Ankara » n'affectera en rien l'autonomie de décision de l'Union, et il n'aura aucune conséquence militaire pour les pays candidats, en particulier pour Chypre, lorsque l'île aura adhéré à l'Union.

Laurent Zecchini

80 000 syndicalistes ont précédé les « anti-globalisation » à Bruxelles

BRUXELLES

de notre bureau européen

Quatre-vingt mille personnes ont manifesté, jeudi 13 décembre à Bruxelles, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES), pour réclamer une « Europe plus sociale », à la veille de l'ouverture du sommet de Laeken. Officiellement « euro-manif », le cortège s'est surtout avéré franco-belge. La CGT a réussi sa démonstration en amenant plus de douze mille personnes dans la capitale belge et en faisant pratiquement jeu égal, en termes

de mobilisation, avec la FGTB ou la CSC, les deux centrales ouvrières hôtes.

« L'Europe, c'est nous », proclamaient des panneaux le long du cortège. « Oui à l'Europe sociale, non à celle du fric ou des patrons », insistait-on dans les rangs des syndicats belges. Côté français, l'accent était mis sur la conquête de droits pour les salariés. Quelques organisations non gouvernementales ainsi qu'une délégation d'Attac se sont mêlées au cortège, mais l'essentiel des troupes « anti-globalisation » se réservait pour la

manifestation de vendredi. Cette mobilisation organisée par Attac et le mouvement D-14 « pour une autre Europe » pose un problème aux dirigeants syndicaux. « Notre organisation et nos priorités sont différentes, mais nous ne sommes pas rivaux. Une fois dissipées toutes nos craintes quant à la violence de certaines composantes, nous défilons peut-être ensemble », explique Luc Cortebeek, le dirigeant des syndicats chrétiens belges (CSC-ACV, 1,6 million d'adhérents).

« On ne peut nier la montée en puissance des ONG, conséquence, notamment, des insuffisances du mouvement syndical dans certains domaines », souligne Bernard Thibaut. Pour le secrétaire général de la CGT, les syndicats peuvent, par exemple, débattre des inégalités avec Attac. En revanche, le rapprochement est inimaginable avec les groupes « qui ne formulent pas de revendication sociale concrète ». « Les syndicats représentent

pleinement, mais pas exclusivement, la société civile », enchaîne Nicole Notat, la numéro un de la CFDT. « Nous sommes en relation régulière avec certaines ONG qui veulent une Europe plus sociale et plus démocratique. Nous ne pensons pas, contrairement à d'autres ONG, qu'il faut arrêter l'Europe. »

La vraie crainte des syndicats est ailleurs. Ils redoutent que les gouvernements préfèrent dialoguer avec les ONG plutôt qu'avec les organisations traditionnelles. « Des gouvernements, des multinationales voient le bénéfice, en termes d'image, de telles discussions, aux règles floues. Il est hors de question qu'au niveau européen, où les discussions sur le social sont beaucoup trop rares, on les laisse s'engager dans cette voie », conclut Bernard Thibaut.

Caroline Monnot et Jean-Pierre Stroobants

La France refuse de lever l'embargo sur le bœuf britannique

EN DÉPIT du jugement prononcé jeudi 13 décembre par la Cour Européenne de justice de Luxembourg, le gouvernement français ne lèvera pas l'embargo qu'il maintient, de manière unilatérale, depuis deux ans sur les viandes bovines d'origine britannique. Tel est le sens du communiqué diffusé, dans la soirée du 13 décembre, par les trois ministères en charge de la gestion de l'affaire de la maladie de la vache folle. Le jugement de la Cour se fonde sur le manquement de la France à mettre en œuvre deux décisions de la Commission, qu'elle n'avait pas contesté juridiquement en leur temps : celle de mars 1998 prévoyant les conditions de levée de l'embargo sur le bœuf britannique puis celle de juillet 1999 qui en a précisé la date.

Sur le fond, les Français se félicitent du fait que la Cour ait reconnu l'existence de difficultés quant à la traçabilité des carcasses bovines britanniques transitant via d'autres pays européens pour être découpées et transformées avant d'être exportées en France. La Cour a néanmoins rejeté cet argument, notant que la France ne s'était jamais opposée à l'importation de viande de pays tiers pour cette raison. Elle a, en revanche, estimé que sur ce point la réglementation communautaire était peu claire et a, de ce fait, condamné la Commission à payer un tiers des frais de justice, les deux autres tiers étant à la charge de la France.

David Byrne, commissaire européen, chargé de la santé et de la protection des consommateurs, s'est félicité du jugement. « Cet arrêt confirme les politiques et la position de la Commission. J'attends de la France qu'elle mette en œuvre cet arrêt et lève l'embargo sur le bœuf britannique », a-t-il déclaré.

Tel ne sera pas le cas, Paris estimant que les conditions sanitaires qui permettraient la levée de l'embargo ne sont toujours pas réunies. L'enjeu est pour l'instant de principe, la Grande-Bretagne n'exportant pas de bœuf en raison de la crise de fièvre aphteuse.

TEST NON OBLIGATOIRE

« Ce n'est qu'après avoir analysé l'ensemble des éléments scientifiques, techniques et juridiques qu'une décision sera prise », souligne le gouvernement, qui accorde une importance toute particulière à « l'évolution des connaissances épidémiologiques sur l'encéphalopathie spongiforme bovine » ainsi qu'à « la mise en œuvre des mesures de surveillance et d'éradication de la maladie » au Royaume-Uni. Les experts français estiment que l'embargo ne devrait pas être levé tant que les autorités britanniques se refuseront à pratiquer, comme en France ou l'Allemagne, un dépistage systématique des bovins âgés de plus de vingt-quatre mois.

Seul ce dépistage, expliquent-ils, permettrait de fournir des données objectives sur la prévalence actuelle de l'agent pathogène dans le cheptel bovin britannique. Mais le test sur les animaux de vingt-quatre à trente mois n'est pas obligatoire dans l'Union, et les animaux de plus de trente mois ne sont pas destinés à la consommation humaine en Grande-Bretagne. Londres refuse donc de les tester systématiquement. Le refus français de lever l'embargo conduira la Commission européenne à entreprendre une nouvelle procédure judiciaire avant qu'il y ait astreinte.

Arnaud Leparmentier (à Bruxelles) et Jean-Yves Nau



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

• Succès de l'introduction en Bourse • Prix définitif de l'action fixé à 16,6 euros

Dans le cadre de l'introduction en Bourse, la période de placement des titres de Crédit Agricole S.A. a été clôturée le 12 décembre 2001 :

- le prix définitif retenu pour les 177,7 millions de titres proposés dans le cadre d'une Offre à Prix Ouvert (OPO) d'une part, et d'un Placement Garanti d'autre part, a été fixé à 16,6 euros ;
- environ 60 % du placement, soit 106,6 millions de titres, a été alloué aux actionnaires individuels, l'OPO étant plus de 3 fois sursouscrit ;
- environ 40 % du placement, soit 71,1 millions de titres, a été alloué aux investisseurs institutionnels, le Placement Garanti étant 17 fois sursouscrit, y compris l'exercice éventuel de l'option de surallocation.

A l'issue du placement, **Crédit Agricole S.A. compte plus de 2,5 millions d'actionnaires individuels**, dont près de 800 000 sociétaires du groupe Crédit Agricole.

L'action Crédit Agricole S.A. est admise aux négociations sur le Premier Marché d'Euronext Paris sous le code **Euroclear France 4507**.

Le **règlement-livraison** des titres pour les actionnaires s'effectuera le **18 décembre**, à l'exception de l'offre aux salariés. Les actionnaires peuvent s'adresser à leur intermédiaire financier pour toute information sur l'allocation de leurs titres.

Crédit Agricole S.A. remercie les 2,5 millions d'actionnaires qui lui font confiance.

Information actionnaires

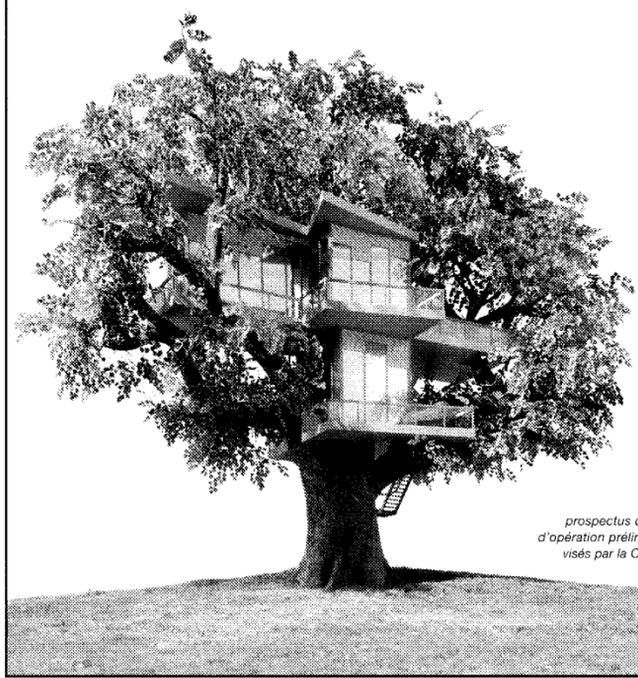
Service Relations Actionnaires :
91-93 boulevard Pasteur
75710 Paris cedex 15

Email : infos.actionnaires@creditagricole-sa.fr

Internet : www.actionnaires.creditagricole-sa.fr

☎ N° Vert 0 800 000 777

Les résultats de l'offre feront l'objet d'un avis publié par Euronext Paris et figurent dans le prospectus définitif composé du document de référence de Crédit Agricole S.A. (n° R.01-453), de la note d'opération préliminaire (visa n° 01-1370) et de la note d'opération définitive (visa n° 01-1434). Ces documents visés par la COB sont disponibles sans frais au siège de la société, 91-93 Bd Pasteur 75710 Paris cedex 15, dans les agences du Crédit Agricole et sur le site Internet www.intro.creditagricole-sa.fr





Avec l'Airbus militaire, huit pays pourront former un « pool » d'intervention rapide

EN MARGE d'une réunion de l'OTAN à laquelle ils assisteront, mardi 18 décembre à Bruxelles, les ministres de la défense de huit pays européens signeront un accord qui porte sur la commande, au total, de 196 exemplaires d'un avion de transport militaire Airbus baptisé A-400M. Il s'agit du plus important des programmes d'armement jamais conçu en Europe au titre de la coopération multinationale, puisqu'il consiste à édifier une filiale militaire commune du groupe Airbus, à partir du rôle de chef de file confié au groupe européen EADS, et à mettre sur pied une flotte aérienne conjointe au profit d'une force de projection européenne.

C'est le feu vert donné, mercredi 12 décembre, par le gouvernement allemand à ce projet, après des hésitations liées à des raisons financières, qui permet de débloquent la situation. Contre l'avis de son ministre des finances, le chancelier Gerhard Schröder a arbitré en faveur de son ministre de la défense. Berlin a en effet annoncé qu'il prévoit, sous réserve d'un aval ultérieur de son Parlement, d'allouer une somme de 5,1 milliards d'euros dès 2002 pour amorcer l'achat de soixante-treize A-400M, avec la perspective de dégager un investissement identique en 2003 pour compléter la commande, après les élections législatives de septembre 2002. Un échec sur ce programme aurait entraîné « la plus grave crise, en Europe et dans les relations franco-allemandes, des quarante à cinquante dernières années », estime le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping.

Sept autres pays européens ont rejoint ce programme : l'Espagne (pour 27 exemplaires), le Royaume-Uni (25), la Turquie (10), la Belgique (7), le Portugal (3), le Luxembourg (1) et la France (50). Ce qui représente, pour les armées françaises qui doivent remplacer leur flotte de Transall C-160, anciens et très sollicités par les opérations extérieures, une participation financière de 6,6 milliards d'euros, dont la moitié est déjà budgétairement provisionnée. Les livraisons doivent intervenir entre 2007 et 2018, selon les besoins des pays clients.

Seule pour l'instant, l'Italie, un temps associée au projet, avec une

commande potentielle de 16 exemplaires, a déclaré momentanément forfait à la suite de dissensions internes à son gouvernement que Silvio Berlusconi n'est pas encore parvenu à trancher.

L'Airbus A-400M est un appareil quadri-turbopropulseur (équipé d'hélices à pas rapides) pour pouvoir utiliser, à la différence d'un avion à réaction, plus fragile, des terrains sommairement aménagés. Il devrait être capable de franchir 3 700 kilomètres avec 25 tonnes de charge, qu'il peut décharger (combattants équipés et véhicules, voire hélicoptères) ou parachuter, ou jusqu'à 5 500 kilomètres avec 17 tonnes de charge. Ce qui en fait un appareil plus gros que l'Hercules C-130J de l'armée américaine et beaucoup moins lourd que l'autre américain C-17, tous deux étant de construction américaine.

UN COMMANDEMENT COMMUN

Si les discussions avec EADS ont longtemps buté sur le prix de son avion, estimé à environ 80 millions d'euros l'unité, et sur les délais de livraison, il n'en reste pas moins, comme l'a souligné M. Scharping, que le programme A-400M marque, face aux Américains, le lancement d'une aviation de transport militaire proprement européenne. C'est en juillet 1997 que les huit pays signataires ont défini la fiche de l'avion, en conformité avec les orientations dites de Petersberg, qui exigent des Européens qu'ils détiennent des moyens permettant d'accomplir « des missions humanitaires, d'évacuation de leurs ressortissants, des missions de maintien de la paix ou des missions de combat pour la gestion des crises ».

Mais le programme a connu des hauts et des bas, à cause des difficultés d'harmonisation entre les besoins des différents états-majors.

A terme, en effet, il s'agit ni plus ni moins de concevoir un « pool » d'avions de transport qui puisse être mis au service de la prochaine force de projection rapide, telle qu'elle devrait exister après 2003 en Europe. Au sommet européen d'Helsinki, en décembre 1999, ont été jetées les bases d'un commandement européen du transport aérien militaire.

Jacques Isnard

Le Parlement européen s'oppose à une coopération judiciaire renforcée avec les Etats-Unis

Les euro-députés s'inquiètent de l'instauration de tribunaux militaires et de l'application de la peine de mort

STRASBOURG de notre bureau européen

Les députés européens ont émis, jeudi 13 décembre, les plus vives réserves à un renforcement de la coopération judiciaire entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Graham Watson, président (libéral) de la commission des libertés du Parlement européen, a demandé et obtenu la mise à l'ordre du jour d'une résolution, adoptée en séance plénière du Parlement à Strasbourg, rappelant que tout accord doit « respecter la convention européenne des droits de l'homme ».

Pour les auteurs de cette résolution, les tribunaux militaires instaurés par le président George W. Bush pour juger les terroristes n'offrent pas la garantie d'un « procès équitable ». Les députés européens ont rappelé par leur vote qu'en application de la convention des droits de l'Homme, l'extradition vers les Etats-Unis n'est possible que si ce pays « donne l'assurance qu'il ne prononcera pas la peine de mort ». Ils en ont déduit qu'un accord « général » de coopération judiciaire et policière en matière pénale « ne peut

être conclu entre l'Union européenne et les Etats-Unis ».

Le coup de sang des députés est dû aux demandes de coopération judiciaire formulées par Washington le 15 octobre, dans une lettre du président Bush au président de la Commission européenne, Roma-

La Commission rappelle que l'extradition vers les pays tiers n'est pas régie par un texte communautaire

no Prodi. Alors que les Européens s'approprient à créer un mandat d'arrêt européen, qui permettra de livrer dans toute l'Europe les suspects recherchés par les justices des Etats membres, toute coopération se fonde sur la confiance en la justice de l'autre.

Dans sa lettre, où il formulait une quarantaine de requêtes desti-

nées à l'aider à lutter contre le terrorisme, M. Bush demandait notamment aux Européens de revoir le projet de mandat d'arrêt européen « afin d'éliminer toute discrimination à l'égard de requêtes d'extradition émanant des Etats-Unis ou de pays tiers ». En clair, les Etats-Unis demandaient à bénéficier d'une remise quasi automatique des suspects recherchés par la justice américaine, comme le feront les Quinze lors de l'entrée en vigueur du mandat.

Pour éviter les lenteurs de l'extradition, M. Bush suggérait d'utiliser d'autres méthodes comme l'« expulsion ». Il souhaitait que les Etats suppriment la notion de « délit politique », pouvant être utilisée par certains avocats dans le but d'empêcher des extraditions.

M. Prodi a renvoyé une réponse polie, assurant le président Bush de son « soutien continu », mais n'a pas pris position. Son porte-parole, Jonathan Faull, rappelle que l'extradition vers les pays tiers n'est pas régie par un texte communautaire, et que les Etats sont souverains en la matière. Les députés, eux, ont préféré clarifier les choses.

Car le mandat européen peut avoir une incidence indirecte sur une extradition vers les Etats-Unis. Que se passe-t-il si la France livre un suspect à l'Italie, qui, après l'avoir jugé, décide ensuite de l'extrader vers les Etats-Unis ?

Le texte prévoit cette hypothèse, explique-t-on Place Vendôme, un article stipulant ainsi qu'une personne remise via le mandat européen ne peut être réextradée vers un pays tiers sans le consentement de l'Etat qui l'a livré en premier. Un considérant indique aussi que « les personnes ne doivent pas être remises, expulsées ou extradées vers un Etat où il y a un risque sérieux qu'elle soit soumise à la peine de mort, à la torture, ou à d'autres peines inhumaines ou dégradantes ».

Pour l'instant, les Européens refusent d'extrader des suspects s'ils n'ont pas la garantie formelle que la peine de mort ne sera ni requise, ni prononcée, ni appliquée. L'instauration des tribunaux d'exception pourrait bloquer la livraison de suspects interpellés en Europe à Washington.

Arnaud Leparmentier
et Rafaële Rivais

Le mandat d'arrêt, ou la fin du contrôle politique sur les extraditions

BRUXELLES de notre bureau européen

Le mandat d'arrêt européen, dont la mise en place, malgré les réserves italiennes, devait être entérinée vendredi 14 décembre par le sommet de Laeken, va remplacer au sein de l'Union les procédures traditionnelles de l'extradition, tellement marquées par les traditions nationales qu'elles devenaient impraticables. La révolution réside dans la disparition du contrôle politique qui accompagnait la procédure de l'extradition : *in fine*, ce sont les gouvernements qui décidaient de procéder ou non à l'extradition des personnes réclamées par leurs voisins. En 1985, François Mitterrand avait ainsi refusé d'extrader les anciens activistes d'extrême gauche italiens réfugiés en France et ayant rompu avec le terrorisme.

Avec le mandat d'arrêt, ce qui était un acte politique devient un acte judiciaire, la remise d'une personne recherchée se faisant de manière quasiment automatique par un juge qui se contente d'exercer un contrôle formel. Comme l'indique un négociateur belge, sous couvert d'anonymat, « ceux qui ont peur des juges ont peur du mandat d'arrêt ».

● **Examen de la demande d'extradition** : lorsqu'un juge reçoit un mandat d'arrêt lui demandant de remettre M. X à un autre Etat, il examine d'abord le motif invoqué. Premier cas de figure : l'infraction pour laquelle M. X est poursuivi fait partie de la liste des 32 définies par les Quinze et elle est passible de trois ans de prison dans l'Etat qui a émis le mandat. Le juge ne vérifie pas que les faits sont punissables dans son propre pays. Il remet la personne.

Deuxième cas de figure : l'infraction est incluse dans la liste, mais est passible de moins de trois ans de prison dans l'Etat d'émission du mandat ; ou bien elle ne fait pas partie de la liste, mais elle est passible de plus de trois ans de prison dans l'Etat d'émission. Le juge procède à un contrôle de la double incrimination : il vérifie que les faits pour lesquels la personne est poursuivie sont bien punissables aux termes de la loi de son propre Etat. Si ce n'est pas le cas, il refuse de la remettre.

● **Motifs de refus de remise** : les Pays-Bas, qui ont dépenalisé l'euthanasie, non compris dans la liste, pourront refuser de remettre

peine serait d'un an de prison. Le juge doit refuser de livrer une personne qui est mineure aux termes de sa loi. Il peut refuser de remettre une personne si l'Etat d'émission ne lui garantit pas qu'elle ne sera pas détenue à perpétuité (cette clause a été introduite à la demande du Portugal, qui ne connaît pas la détention à perpétuité).

● **Immunités** : le juge doit suspendre une procédure de remise lorsque la personne poursuivie est protégée par une immunité aux termes de sa loi.

● **Contrôles du juge** : le juge qui reçoit un mandat d'arrêt vérifie que l'exposé des faits transmis par l'Etat d'émission correspond bien au motif de la

mandat demande un complément d'information.

● **Délais** : la remise se fait dans un délai de 90 jours maximum. La directive-cadre renvoie aux Etats membres le soin de dire si cette période doit donner lieu à un seul recours ou deux, auprès de l'Etat d'émission. A partir du moment où une personne recherchée est arrêtée en vue d'être remise au pays qui la réclame, elle a le droit de bénéficier des services d'un avocat.

● **Remise des ressortissants nationaux** : elle pose encore des problèmes constitutionnels à l'Autriche, qui a obtenu, jusqu'en 2009, de ne pas remettre d'Autrichiens lorsque le fait n'est pas considéré comme une infraction en Autriche, date à laquelle elle pense pouvoir rendre sa Constitution compatible avec la loi européenne. Lorsqu'il s'agit d'extrader un ressortissant de son Etat, le juge peut demander qu'il purge sa peine dans cet Etat.

● **Rétroactivité** : le mandat d'arrêt s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2004, pour des faits commis au plus tard après la date d'entrée en vigueur (janvier ou février 2002). L'Italie, qui ne voulait pas de rétroactivité, a obtenu cette importante concession : les faits antérieurs à janvier ou février 2002 continuent d'être gérés en vertu d'une procédure d'extradition, donc à faire l'objet d'un contrôle politique. La France, qui ne veut pas avoir à livrer à l'Italie les anciens activistes des Brigades rouges, a fait savoir qu'elle n'appliquerait le mandat que pour des faits commis après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le 1^{er} novembre 1993.

R. Rs

Les principales infractions concernées

Trente-deux infractions sont concernées par le mandat d'arrêt européen. Les principales sont les suivantes : terrorisme ; traite des êtres humains ; exploitation sexuelle des enfants et pédopornographie ; trafic de stupéfiants ; d'armes ; corruption ; fraude ; blanchiment ; cybercriminalité ; crimes contre l'environnement, y compris le trafic d'espèces animales ; aide aux séjours irréguliers ; homicide, coups et blessures graves ; racisme et xénophobie ; vols organisés ; racket et extorsion de fonds ; trafic de substances hormonales ; de matières nucléaires ; viol ; crimes relevant de la Cour pénale internationale ; détournement.

des personnes poursuivies par la France.

La fraude fiscale, moins sévèrement punie au Luxembourg qu'ailleurs, ne donnera lieu à remise automatique que si elle est grave, c'est-à-dire passible d'au moins trois ans de prison dans l'Etat d'émission : c'est là une concession que le Luxembourg a obtenue pendant la discussion entre les Quinze, le projet initial prévoyant que le seuil de la

poursuite. Une personne qui a insulté un agent ne peut être poursuivie pour terrorisme. Une personne qui a procédé à une euthanasie ne peut être poursuivie pour homicide. Cette vérification est destinée à éviter que les juges n'utilisent abusivement le mandat d'arrêt pour poursuivre une personne en vertu d'autres motifs que les motifs invoqués. Si c'est le cas, le juge exécutant le

Ouvertures exceptionnelles à Haussmann

Les dimanches 16 et 23 décembre



Galleries Lafayette de 10 h à 19 h - Printemps de 10 h à 19 h
C&A de 10 h 30 à 19 h - Citadium de 10 h à 19 h



Les Etats-Unis dénoncent le traité sur la limitation des antimissiles

Par cette décision unilatérale, le président George W. Bush entreprend la rénovation radicale de sa panoplie de défense. Moscou et Pékin, qui ne se sentent pas vraiment menacés par la nouvelle position américaine, l'ont critiquée avec mesure

Le président des Etats-Unis a annoncé, jeudi 13 décembre, le retrait de son pays du traité ABM antimissile balistique dans le but de préparer le déploiement d'un bouclier national antimissile « efficace », pour lequel le Congrès

vient de voter un budget égal à 9,1 milliards d'euros. George Bush a estimé que cette initiative ne devrait pas entamer le réchauffement intervenu dans les relations russo-américaines. C'est dans six mois que la décision américaine

doit devenir effective. Après la notification de cette dénonciation d'un traité vieux de vingt-neuf ans, la Russie a fait savoir qu'il s'agissait d'une erreur de la part de Washington, mais qu'elle restait prête à discuter de nouveaux

accords de désarmement. La Chine s'est dite préoccupée. Pour autant, les deux pays n'en déduisent pas que leurs relations stratégiques avec les Etats-Unis en seront plus difficiles. La France s'est contentée de prendre acte.

EN CONFIRMANT, jeudi 13 décembre, le retrait unilatéral des Etats-Unis du traité ABM de 1972, qui limite à deux sites le déploiement de missiles antimissiles, George Bush a levé un verrou qui bloquait la mise à jour de la doctrine stratégique américaine. Désormais, en effet, Washington pourra concrétiser son projet de bouclier antimissile et, profitant du fait que le territoire national sera sanctuarisé à terme, réduire son arsenal nucléaire offensif et se mettre à développer un dispositif militaire qui fait la part belle aux forces d'intervention.

Vladimir Poutine, président d'une Russie cosignataire en son temps du traité ABM, considère que la décision des Américains est « erronée », même si elle n'est pas une menace pour la sécurité de son pays, et il a maintenu sa proposition selon laquelle les deux pays devraient porter entre 1 500 et 2 200 le nombre de leurs têtes

nucléaires, qui s'élève, aux Etats-Unis et en Russie, à quelque 6 000 à 7 000 charges pour chacun.

M. Bush a six mois, comme le prescrit le traité, pour donner à son partenaire les raisons détaillées de sa décision, puis se lancer dans un programme de missiles antimissiles dont les premiers éléments pourraient être prêts pour 2004-2005 (*Le Monde* du 13 décembre). La justification donnée à ce jour est de mettre le territoire américain à l'abri du risque que représentent des Etats voyous (*rogue states*), détenteurs d'armes de destruction massive (nucléaire, biologique et chimique) pointées sur lui et ne partageant pas les règles du jeu de la dissuasion.

EXPÉRIMENTATIONS ACCÉLÉRÉES

Du fait de ses dispositions contraignantes, le traité ABM était difficile à amender et des révisions par étapes impossibles, notamment pour tout ce qui a trait aux essais –

une quinzaine restent à venir – voués à mettre sur pied un bouclier opérationnel. Précisément, l'accélération et la multiplication des expérimentations, à partir de juillet 2002, et le fait de devoir édifier de premières infrastructures en Alaska, dès l'an prochain aussi, impliquaient que Washington revienne sur cet accord et le dénonce. Du point de vue des Etats-Unis, ce traité était « dépassé » pour la sécurité du territoire national, celle de leurs alliés et des troupes américaines à l'étranger, si le pendant tactique du National missile defense (NMD), le Theater missile defense (TMD), sur des plates-formes terrestres, navales ou dans l'espace, devait, le cas échéant, devenir une réalité.

Mais les programmes NMD et TMD, dont le coût pourrait dépasser les 100 milliards de dollars, soit entre huit et neuf fois le seul budget annuel d'équipement militaire en France, ne représentent qu'une par-

tie des projets de modernisation de la panoplie américaine de défense.

Si le bouclier n'est pas assuré d'être efficace à 100 %, le fait de vouloir continuer à aller de l'avant dans les caractéristiques du système – encore en débat – indique que les Etats-Unis espèrent en améliorer les performances pour sanctuariser leur territoire et ses approches. Du même coup, le volume de l'arsenal nucléaire offensif, qui a fondé la sécurité du pays pendant la guerre froide Est-Ouest, n'a plus besoin d'être aussi pléthorique. C'est ce qui explique que, lors du sommet russo-américain d'octobre, M. Bush a proposé de ne conserver que 1 700 à 2 200 têtes, et M. Poutine a proposé de 1 500 à 2 200.

La diminution de ces systèmes d'armes nucléaires laisse la porte ouverte à d'autres perspectives dans le domaine militaire. L'accent peut désormais être mis par les Etats-Unis sur la conversion d'une partie de leur panoplie en arme-

ments de dissuasion classique, laquelle n'est à ce jour réglemée par aucun texte. C'est le cas des sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques, de la classe du *Ohio*, qui seront aménagés pour embarquer des missiles de croisière Tomahawk, comme l'ont été en leur temps les bombardiers B-52, destinés, au début, à larguer des armes nucléaires, et aujourd'hui à pilonner les talibans en Afghanistan. De sorte que Washington tire avantage de la situation pour aligner, demain, des moyens militaires dérivés de la dissuasion nucléaire et adaptés à des opérations dites d'« interdiction » en soutien d'une action extérieure.

LA FRANCE PREND ACTE

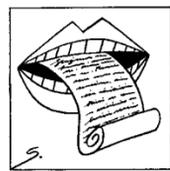
Pour l'instant, la dénonciation du traité ABM, pour prévisible qu'elle ait été depuis l'élection de M. Bush à la Maison Blanche, n'a pas donné lieu à des protestations particulièrement énergiques dans le monde.

Si M. Poutine ne la considère pas comme « une menace pour la sécurité nationale » de la Russie et estime qu'il faut en profiter « pour mettre au point de nouveaux cadres de relations stratégiques », la décision de Washington est jugée « pré-occupante » par la Chine, qui rappelle qu'elle n'est « pas favorable » à un système antimissile mais qu'elle réclame « un dialogue stratégique » avec les Etats-Unis. Le Royaume-Uni a déclaré que « le monde a changé » et que le traité ABM ne lui correspond plus. La France, par la voix du ministre des affaires étrangères, a « pris acte » du retrait américain, et affirmé qu'« un enjeu pour tous » reste d'assurer la stabilité stratégique dans le nouveau contexte mondial par « des règles et des instruments internationaux contraignants ».

Jacques Isnard

« Le traité ABM entrave notre capacité à protéger notre peuple »

Voici les principaux extraits de la déclaration de George Bush par laquelle il a annoncé le retrait des Etats-Unis du traité ABM, jeudi 13 décembre : « Aujourd'hui j'ai notifié formellement à la Russie, conformément au traité, que les Etats-



VERBATIM

Unis se retireraient de ce traité vieux de presque trente ans. Je suis arrivé à la conclusion que le traité ABM entrave la capacité de notre gouvernement à protéger notre peuple de futures attaques terroristes ou d'attaques d'Etats

hors la loi. Le traité ABM de 1972 a été signé par les Etats-Unis et l'Union soviétique à une époque très différente et dans un monde bien différent. (...)

» Aujourd'hui, comme les événements du 11 septembre l'ont montré de façon éclatante,

les plus graves menaces pesant contre nos pays viennent non pas de nos deux pays ou d'autres grandes puissances, mais de terroristes qui frappent sans prévenir ou d'Etats hors la loi qui cherchent à détenir des armes de destruction massive. Nous savons que les terroristes et certains de ceux qui les soutiennent cherchent à être en mesure d'apporter mort et destruction sur le seuil de notre porte par l'intermédiaire de missiles. Et nous devons avoir la liberté et la flexibilité nécessaires pour développer des défenses efficaces contre ces attaques. »

Voici les principaux extraits de la déclaration prononcée, jeudi soir, à la télévision russe, par Vladimir Poutine, après l'annonce du retrait américain :

« L'accord donne le droit à chaque partie de sortir [du traité de 1972] en cas de circonstances exceptionnelles. La direction américaine en

a parlé à maintes reprises. Un tel pas n'était pas inattendu. Cependant nous qualifions cette décision d'erronée.

» La Russie, comme les Etats-Unis, (...) dispose depuis longtemps d'un système efficace pour percer les défenses antimissiles. C'est pourquoi je peux dire en toute certitude que la décision prise par le président américain n'est pas une menace pour la sécurité nationale de la Fédération de Russie. (...) Aujourd'hui, alors que le monde s'est heurté à de nouvelles menaces, on ne peut pas admettre qu'un vide juridique soit créé dans le domaine de la stabilité stratégique. On ne peut pas saper les régimes de non-prolifération des armes de destruction massive. Le niveau des relations entre la Fédération de Russie et les Etats-Unis doit non seulement être maintenu, mais être mis à profit pour mettre au point le plus vite possible de nouveaux cadres de relations stratégiques. »

En Argentine, la rue se mobilise contre la faillite de l'Etat et les « oukases » du FMI

CORDOBA

de notre envoyé spécial

Obérée de 2 milliards de pesos de dettes (autant de dollars), Cordoba, la deuxième ville du pays,

REPORTAGE

A Cordoba, comme ailleurs, la grève générale est largement suivie

avec 1,3 million d'habitants, et la troisième province de l'Argentine, avec une population de 3 millions, ne parvient pas à se résigner à sa déchéance. Ils étaient plusieurs milliers, jeudi 13 décembre 2001, à le montrer dans les rues, jusqu'au centre, où les manifestants ont décidé de converger. Comme dans les autres grandes villes du pays, la grève générale est largement suivie : pas de transports, pas de

ramassage des poubelles, grève dans les hôpitaux, les écoles, les universités, les commerces mis en berne. Pas de violence, non plus, à l'exception de groupes isolés qui s'en prennent aux distributeurs automatiques de banques, symbole honni de la « trahison » qu'ils vivent depuis que le gouvernement les oblige à posséder un compte bancaire et les moyens de paiement afférents, carte de crédit et chèque. Début décembre, seulement 30 % des Argentins étaient « bancarisés », et la limitation des retraits (250 pesos par semaine) est vécue comme une humiliation, même si seulement 14 % des 36 millions d'Argentins perçoivent plus de 1 000 pesos par mois.

Des cris, des hurlements de rage traversent Cordoba comme autant de signes d'une colère sans fond ; des pneus en feu noircissent l'horizon et la face des incendiaires sur quelques routes coupées ou occu-

pées. Pas de grandes foules, pas une houle humaine, mais des cortèges ordonnés et vindicatifs ; les manifestants appartiennent, pour la plupart, aux différents secteurs de l'administration, sinistrée par l'annonce quotidienne de licenciements. Ils réclament un changement radical de la politique économique et le départ du ministre des finances, Domingo Cavallo, accusé d'exécuter les oukases du Fonds monétaire international (FMI).

UNION SYNDICALE

Il y a peu encore, Cordoba évoquait le miracle dans une Argentine déjà fracassée et ancrée, depuis trois ans et demi, dans la récession. La province se payait même le luxe d'être un membre de l'opposition péroniste (le parti justicialiste) dans un fief historiquement radical, la famille politique du président Fernando De la Rúa. Cordoba a assis sa prospérité sur l'indus-

trie automobile et mécanique, ce qui lui a valu d'être qualifiée de « Detroit de l'Argentine ».

« *Mon argent !* », crie une vieille dame, victime, comme des milliers d'Argentins, de la suspension du paiement, annoncé au début de la semaine, des retraites et pensions. Elle ne veut même pas savoir que le retard ne sera que de quelques jours, selon le gouvernement. Elle a peur. « *Mon argent* », c'est également ce que doivent penser le gouverneur péroniste, José de la Sota, et ses collègues des autres provinces, condamnés au déficit zéro, alors que le gouvernement national, en quasi faillite, a suspendu les versements des fonds qu'il leur doit.

« *Nous passons, comme ça, de la richesse à la misère* », se lamente un jeune ouvrier de l'usine Fiat, qui a licencié la moitié de ses effectifs (500 personnes) et annoncé le transfert de son usine de camions au Brésil, pour des raisons de compétitivité. Renault et Volkswagen multiplient également les mesures de chômage technique, alors que leur production a chuté de près de moitié au cours de l'année.

A Cordoba, les syndicats ont toujours été indifférents aux querelles d'appareil qui agitent Buenos Aires. Ce jeudi, ils sont tous unis : la CGT officielle, la CGT dissidente et la Confédération des travailleurs argentins (CTA). Au cours des années du président péroniste, Carlos Menem (1991-1999), ils avaient été plutôt discrets.

Aujourd'hui, ils veulent ce qu'affichent leurs pancartes : « *Cavallo dehors !* ». Le président De la Rúa, élu il y a deux ans, ne fait l'objet que de quelques slogans subalternes. « *Si Cavallo tombe, il ne restera plus rien de lui* », assure un manifestant, évoquant avec une hargne jubilatoire les conditions dans lesquelles le radical Raul Alfonsín a quitté le pouvoir avant terme, en 1991, dans une Argentine dévorée par l'hyper-inflation.

« *Le pire, c'est l'incertitude* », affirme le responsable d'un syndicat des employés municipaux. S'ils ne font pas partie des quelque

3 millions de chômeurs officiellement recensés, ceux-ci ont déjà perdu 20 % de leur salaire, comme tous les autres fonctionnaires. Ils savent que les gouvernements (national et locaux) n'ont plus de quoi les payer, tout comme le pays n'a plus les moyens d'honorer sa

Le vice-ministre de l'économie a démissionné

Le secrétaire d'Etat aux finances et vice-ministre de l'économie, Daniel Marx, qui négociait la conversion de la dette publique argentine, a présenté sa démission, jeudi 13 décembre, sans en préciser les motifs. Selon la presse argentine, Daniel Marx entretenait de « mauvaises relations » avec son ministre de tutelle, Domingo Cavallo. Les deux hommes se seraient notamment opposés au sujet d'un plan de restriction sévère à l'usage de l'argent liquide, imposé par le ministre de l'économie. Celui-ci oblige les Argentins à être titulaires d'un compte bancaire, dont ils ne peuvent retirer que 1 000 pesos (autant de dollars) par mois. Le vice-ministre aurait voulu éviter « ce choc dans les habitudes de la population », peu accoutumée à l'usage de cartes de crédit et de carnets de chèques, ce qui, selon lui, risquait de provoquer une « défiance accrue » à l'égard du gouvernement. – (AFP.)

dette extérieure. Alors, à Cordoba, comme ailleurs, ils acceptent les « bons », ces monnaies palliatives que les autorités locales émettent avec la bénédiction du gouvernement national, pour repousser un peu plus encore le pire et la catastrophe. Sur la place centrale, certains rient, entre deux discours de responsables syndicaux.

Alain Abellard

Le Club de Paris efface 30 % de la dette publique du Pakistan

LE CLUB de Paris a accepté, jeudi 13 décembre, de restructurer 12,5 milliards de dollars de la dette publique du Pakistan. L'accord, qualifié d'« exceptionnel » par l'organisme réunissant les pays créanciers, équivaut à l'annulation de 30 % de la dette pakistanaise. Le ministre des finances du Pakistan a admis, lors d'une conférence de presse, que le rôle joué par son pays aux côtés des Etats-Unis dans la lutte contre Al-Qaïda et le régime afghan des talibans pouvait expliquer en partie la décision du Club de Paris. Aux termes de l'accord, les crédits commerciaux seront remboursés dans un délai de vingt-trois ans, avec un délai de grâce de cinq ans. Les prêts d'aide publique au développement seront remboursés sur trente-huit ans, avec un délai de grâce de quinze ans. Sur une base volontaire et bilatérale, chaque créancier pourra également mener des opérations de conversion de dettes, y compris en projets de protection de l'environnement, en projets d'aide et en investissements. – (AFP.)

Côte d'Ivoire : l'ivoirité de M. Ouattara reconnue

ABIDJAN. Le Forum pour la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire a demandé au gouvernement de délivrer « un certificat de nationalité ivoirienne » à l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, jusqu'ici empêché de briguer des mandats électifs pour cause de de « nationalité douteuse ». Dans ses recommandations soumises aux autorités, jeudi 13 décembre, au terme de deux mois de délibérations auxquelles ont pris part toutes les composantes de la société ivoirienne, le Forum estime que « la fracture politique et sociale dont souffre aujourd'hui la Côte d'Ivoire trouve fondamentalement sa cause dans les controverses sur la nationalité d'Alassane Ouattara » et que « la persistance de cette fracture est de nature à compromettre l'unité nationale ».

Cependant, Le Forum réclame l'adoption d'une nouvelle constitution et la tenue de nouvelles élections législatives et présidentielles, deux revendications formulées par M. Ouattara. Celui-ci, même si la nationalité ivoirienne lui était reconnue, n'est pas sûr de devenir éligible à la magistrature suprême, la loi fondamentale écartant pour ce poste des candidats s'étant « prévalu d'une autre nationalité ». – (AFP, Reuters.)

DEPÊCHES

■ **BURKINA FASO** : entre 3 000 et 4 000 manifestants ont défilé, jeudi 13 décembre, à Ougadougou pour commémorer le troisième anniversaire de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, victime d'un « crime d'Etat » dont les responsables n'ont toujours pas été jugés, selon le « Comité contre l'impunité », organisateur de la marche. – (AFP.)

■ **CHINE** : un cyber-dissident a été condamné à quatre ans de prison pour avoir envoyé par courrier électronique des articles critiquant l'attitude des autorités face au mouvement démocratique de 1989. Agé de vingt-neuf ans, Wang Jimbo a été reconnu coupable de subversion, jeudi 13 décembre, par le tribunal de Linyi (province orientale du Shandong). Il avait été arrêté en mai, après avoir notamment exigé la révision du point de vue officiel sur le mouvement de Tiananmen et réclamé la libération des prisonniers politiques. – (AFP.)

206 XT Premium HDi

DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206 **PEUGEOT**

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

PRÉSIDENTIELLE Alors que le RPR, créé en 1976 par Jacques Chirac, s'apprête à célébrer, dimanche 16 décembre à Paris, son 25^e anniversaire, plusieurs dirigeants et per-

sonnalités du parti gaulliste s'obstinent à refuser sa mort programmée. ● **ILS REPOUSSENT** la consigne présidentielle visant à rassembler les partis de la droite sous la bannière de

l'Union en mouvement (UEM), censée devenir, en 2002, le parti du président. ● **JÉAN-LOUIS DEBRÉ**, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a mis en garde M. Chirac,

mardi 11 décembre à l'Élysée. ● **« CEUX QUI POUSSENT à la mort du mouvement ou à sa dilution dans un grand parti unique, aurait-il dit, ne pensent qu'à l'après-Chirac. »**

● **PRÉSIDIÉE** par le député (UDF) Renaud Dutreil, l'UEM est en fait pilotée par Jérôme Monod, conseiller du président, et par l'ancien premier ministre Alain Juppé.

Les chefs du RPR veulent empêcher M. Chirac de dissoudre leur parti

A la veille de la célébration du 25^e anniversaire du parti gaulliste, Jean-Louis Debré, Bernard Pons, Michèle Alliot-Marie et Philippe Séguin refusent de s'effacer derrière l'Union en mouvement (UEM). Ils s'inquiètent des ambitions d'Alain Juppé, qu'ils soupçonnent de préparer « l'après-Chirac »

LE RPR fait de la résistance. A la veille du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du mouvement gaulliste, qui doit être célébré dimanche 16 décembre, à la porte de Versailles, à Paris, gaullistes emblématiques et fidèles de Jacques Chirac refusent toujours la mort annoncée du mouvement créé en 1976 par l'actuel président de la République. Parmi eux : Jean-Louis Debré, Bernard Pons, Michèle Alliot-Marie, Philippe Séguin.

Depuis plusieurs mois, ils refusent la montée en puissance de l'Union en mouvement (UEM). Conçu par le conseiller du président de la République, Jérôme Monod, et l'ancien premier ministre Alain Juppé, cet embryon de « parti du président » est censé, à terme, rassembler les formations de l'actuelle opposition. A la fin du mois de novembre, M. Chirac avait été contraint, déjà, d'user de son autorité pour faire taire les réticences (*Le Monde* du 1^{er} décembre). Mardi 11 décembre à l'Élysée, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, est pourtant remonté à l'assaut.

Au cours d'un entretien en tête à tête avec le chef de l'Etat, M. Debré assure lui avoir fait part

de ses inquiétudes. « Est-il vrai, monsieur, que vous avez évoqué la mort du RPR ? », dit-il lui avoir demandé. Le président aurait nié. M. Debré raconte : « Je lui ai dit : "Tous ceux qui poussent à la mort du mouvement ou à sa dilution dans un grand parti unique de la droite ne pensent en fait qu'à l'après-Chirac. Vous devriez le savoir. Alain Juppé ne pense qu'à 2007." » Il assure avoir expliqué au chef de l'Etat que la stratégie de M. Juppé attisait « la guerre interne » au sein du RPR. « Regardez Sarkozy !, aurait-il dit au président. Le voilà qui met en avant Séguin, parce que celui-ci ne peut pas souffrir Juppé. » M. Debré dit avoir conclu en indiquant qu'un parti unique mettant sur le même plan le RPR, l'UDF et Démocratie libérale entraînerait la désaffection de nombreux gaullistes, « qui iront alors vers Jean-Pierre Chevènement ».

Bougonnant avec constance qu'il « n'adhérerait jamais à ce machin », M. Séguin affirmait, dans un entretien publié par *Le Point*, vendredi 14 décembre, que « la stratégie qui se dessine est mauvaise » et « doit être impérativement redressée ». Le même jour, avait été programmée une réunion publique à Lille avec Nicolas Sarko-

zy, au cours de laquelle il comptait effectuer sa rentrée politique. Mais elle avait été annulée à la suite des consignes d'union imposées par M. Chirac.

A la veille des célébrations de l'anniversaire du RPR – au cours desquelles il ne prendra pas la parole –, M. Séguin en a rajouté : « Non, nous ne sommes pas nés en 1976, a-t-il déclaré au *Monde*, jeudi 13 décembre. On date de la création du RPF, en 1947, par le général de Gaulle. Ce mouvement n'est la propriété de personne. Le RPR n'est qu'un avatar dans l'histoire du mouvement gaulliste. » Pour l'avenir, il est « absurde », a-t-il ajouté, de

proposer un parti unique de la droite alors que « ni François Bayrou, ni Alain Madelin, ni certains RPR – dont je suis – ne pourront jamais l'accepter ». Il estime « incongru » de « lancer cette idée avant les élections », au risque de démobiliser les militants les plus attachés à la famille gaulliste.

RÉTICENCES FLAGRANTES

Sans jamais citer nommément M. Juppé ni les partisans de l'UEM, M. Séguin s'emporte contre ceux-ci : « Ce machin n'est qu'un comité de soutien pour 2007, au risque de faire perdre Jacques Chirac en 2002. En fait, ils ne veulent pas voir une

tête dépasser. Eh bien, ça, c'est fini, même au RPR ! » Le président de l'association des Amis de Jacques Chirac, Bernard Pons, ne tient pas un autre discours, qui affirmait jeudi à l'Agence France-Presse : « Il y a sans doute derrière tout cela une volonté d'unir, mais aussi une volonté de prendre en main une formation politique très large. Ces ambitions sont légitimes, mais elles ne sont pas sans danger. »

A tous les niveaux de l'appareil du RPR, les réticences sont flagrantes. Jeudi toujours, mais sur le mode humoristique, le secrétaire général adjoint du RPR chargé des fédérations, Pierre Bédier, principal organisateur du 25^e anniversaire, lançait : « Vingt-cinq ans, ce n'est pas le bel âge pour mourir ; c'est plutôt l'âge de penser au mariage ou au concubinage. » Dans *Paris-Match* (daté 20 décembre), la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, déjà chapitrée par M. Chirac sur le sujet, plaide une fois encore : « On peut construire une structure moderne qui soutienne l'action du président de la République sans défaire l'identité du RPR. »

Il n'empêche, la question est désormais ouvertement posée : le RPR connaîtra-t-il un vingt-sixième anniversaire ? Les partisans de

l'Union en mouvement ne cherchent même pas à se montrer rassurants. Fait rarissime, le conseiller du président de la République, Jérôme Monod, qui fut aussi le premier secrétaire général du RPR, en 1976, et qui est aujourd'hui l'animateur principal de l'UEM, affirme, dans *La Lettre de la Nation*, organe officiel du parti gaulliste, que « l'union de l'opposition est la voie de son renouvellement » et « la garantie de son succès ». « Ce n'est pas être infidèle au souvenir de la création du RPR, ajoute-t-il, que de rappeler qu'un mouvement politique est fait pour conquérir le pouvoir par les urnes. Pas pour se l'approprier. » Mercredi soir, en quittant le bureau politique du RPR, M. Juppé avait tranché : « Un grand rassemblement de la droite et du centre, c'est le sens de l'histoire. »

Pour calmer les inquiétudes, le président de la République a décidé de dépêcher son épouse, Bernadette, à la fête des militants, dimanche. Lui-même se réservant le soin de redire, dans un message lu à la tribune par M^{me} Alliot-Marie, la nécessité du « rassemblement et de l'union ».

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Pour les barons, le parti s'est éloigné du gaullisme

VINGT-CINQ ANS. Pour mieux évaluer la durée qui sépare la fondation du RPR, le 5 décembre 1976, de la « grand-messe » anniversaire, prévue, dimanche 16 décembre, Yves Guéna, le dernier secrétaire général de l'UDR, aujourd'hui président du Conseil constitutionnel, souligne que c'est « le même écart » qu'entre les débuts des deux guerres mondiales, 1914 et 1939.

C'est dire combien l'époque a changé. L'objectif était alors de préparer au plus tôt le retour d'un gaulliste à l'Élysée, ce qui aura mis finalement près de vingt ans. Aujourd'hui, le septennat de Jacques Chirac touche à sa fin, en même temps qu'un cycle s'achève. Tenu par le devoir de réserve que lui imposent ses actuelles fonctions, M. Guéna s'autorise juste ce commentaire : « Ce fut un très bel épisode. »

Le 5 décembre 1976 fut, bien sûr, un nouveau point de départ pour la famille gaulliste. « Si Jacques Chirac n'avait pas créé le RPR, il n'y aurait plus aujourd'hui de mouvement gaulliste », avait ainsi assuré Jacques Toubon, alors ministre de la justice, en décembre 1996, pour le vingtième anniversaire du RPR. Mais ce 5 décembre fut, surtout, le point d'aboutissement de la prise de contrôle du mouvement par M. Chirac.

Ministre de l'intérieur à la mort du président Georges Pompidou, en avril 1974, ce dernier entreprend alors de soutenir la candidature de Valéry Giscard d'Estaing, plutôt que celle de l'un des « barons » du gaullisme, Jacques Chaban-Delmas. Il est alors âgé de quarante et un ans.

Nommé premier ministre après l'élection de « VGE », M. Chirac se heurte assez tôt à l'hostilité des giscardiens, notamment celle du premier d'entre eux, Michel Poniatowski, son successeur au ministère de l'intérieur, mais quasiment vice-président de la République. Il doit faire face aussi à la méfiance de la plupart des gaullistes historiques, qui le tiennent pour « un traître ». Aussi, dès décembre 1974, M. Chirac prend les commandes de l'UDR, la dénomination du mouvement gaulliste de l'époque. Puis, au début de l'été de 1976, avant même de quitter, à son initiative, l'Hôtel Matignon, il confie à certains de ses compagnons sa volonté de créer un parti à sa main. Ce pari sur l'avenir sera affer-

mi, dès mars 1977, par la victoire de M. Chirac aux élections municipales à Paris, face à l'un des proches de M. Giscard d'Estaing, Michel d'Ornano.

« Chirac est un homme d'opportunisme politique, plus que de convictions », dit aujourd'hui Jacques Baumel, le premier secrétaire général du mouvement gaulliste (l'UNR-UDT) au début de la V^e République. Agé de quatre-vingt-trois ans, le député des Hauts-de-Seine, qui achève son dernier mandat, reconnaît être déçu par « l'acceptation de la cohabitation » et cette « propension des gaullistes à aller coûte que coûte vers l'Europe ». Il a cependant ce mot aimable : « Chirac, on ne peut pas ne pas l'aimer. Il est irrésistible en campagne. C'est Fanfan la Tulipe. Ça plaît aux gens. » Pour l'échéance du printemps 2002, M. Baumel confesse encore : « Mon cœur me pousserait à voter Chevènement, mais ma raison me pousse à voter pour le leader de mon parti. »

Un pareil sentiment a été prêté,

« Mon cœur me pousserait à voter Chevènement, mais ma raison me pousse à voter pour le leader de mon parti »

Jacques Baumel

ces derniers temps, par des gaullistes de gauche, à Pierre Messmer, sempiternel ministre des armées du général de Gaulle et dernier premier ministre de Georges Pompidou. Il n'en est rien. Chancelier de l'Institut de France, M. Messmer s'est retiré de toutes les instances dirigeantes du RPR depuis 1988 et il s'impose, depuis cette date, un strict devoir de réserve. Il ne regrette pas d'avoir été favorable, à l'époque, à cette « bonne opération » que fut la prise de contrôle du mouvement par Jacques Chirac. « Depuis, concède-t-il seulement, le RPR s'est éloigné du gaullisme, mais cela demeure une machine électroale qui ne marche pas trop mal. »

J.-L. S.

Une grand-messe à 8 millions de francs

La célébration du vingt-cinquième anniversaire du RPR à la porte de Versailles, dimanche 16 décembre, coûtera entre 7 et 8 millions de francs, entièrement financés par le mouvement gaulliste. Tous les cadres départementaux – près de 5 500 personnes – ont été conviés à cette journée ; ils seront rejoints l'après-midi par les militants de la région parisienne. Les élus des autres forces de l'opposition ont été invités au déjeuner, qui devrait accueillir près de 6 000 convives.

C'est à l'heure du dessert, un bavarois à la mangue – « un gâteau européen ouvert sur le monde », a commenté Pierre Bédier, secrétaire général adjoint chargé des fédérations –, que Bernadette Chirac est attendue. Le RPR espère rassembler au total entre 7 000 et 8 000 personnes pour écouter le discours que sa présidente, Michèle Alliot-Marie, devrait prononcer vers 15 heures.

L'Union en mouvement, son jeune président et ses parrains attentionnés

CRÉÉE officiellement le 4 avril au palais de la Mutualité, à Paris, l'Union en mouvement était dans les limbes, sous le nom d'Alternance 2002, depuis la publication, dans *Le Figaro* du 24 novembre 2000, d'un appel à l'union de l'opposition signé par 364 députés et sénateurs de droite. Un « projet pour l'opposition », évoquant notamment la nécessité de bâtir « une société de confiance », avait ensuite été publié dans *Le Monde* (daté 5 avril 2001).

En fait, cette « société de confiance », inspirée du titre d'un essai d'Alain Peyrefitte publié en 1995, avait fait l'objet, un an plus tôt, d'un échange de notes entre Jean-François Copé, aujourd'hui secrétaire général adjoint du RPR chargé du projet, et Jérôme Monod, conseiller du président de la République. Il avait alors été convenu que l'appellation « société de confiance », sonnait opportunément comme un slogan de campagne, devait rester secrète.

C'est désormais le titre du « projet d'alternance » auquel travaille depuis plusieurs mois le RPR, sous la direction de M. Copé.

Premier secrétaire général de l'histoire du RPR et ancien PDG de la Lyonnaise des eaux, M. Monod est donc l'inventeur de l'Union en mouvement. Il assiste d'ailleurs discrètement à la plupart des conventions régionales qu'elle organise. L'UEM n'a, pour l'heure, qu'un statut d'association, et non de parti politique. Elle est officiellement présidée par le député (UDF) de l'Aisne, Renaud Dutreil. Agé de quarante et un ans, celui-ci se trouve être un camarade de promotion de M. Copé à l'ENA. M. Dutreil est assisté d'Hervé Gaymard, ancien ministre et président (RPR) du conseil général de Savoie, comme secrétaire, et de Dominique Bussereau, député (DL) de Charente-Maritime, en qualité de trésorier.

Sans être l'instigateur de cette structure

d'accueil de tous les chiraquiens – qu'ils viennent du RPR, de l'UDF ou de Démocratie libérale –, Alain Juppé en est à présent le principal inspirateur, dans la mesure où, comme le dit M. Dutreil, « ses intérêts sont totalement compatibles avec ceux de Jacques Chirac ». En clair, l'UEM soutiendra plus ou moins ouvertement la candidature de M. Chirac en 2002 et pourrait servir de point d'appui pour M. Juppé en 2007. Ce dispositif suscite, depuis l'origine, les réticences de Nicolas Sarkozy et, plus encore, celles de Philippe Séguin, qui raille en ces termes le ralliement de certains de ses compagnons à cette préfiguration d'un parti du président : « L'adhésion à l'UEM vaut visa d'entrée dans ce pays merveilleux où poussent des arbres dont les fruits ont la forme de portefeuilles ministériels ».

J.-L. S.

L'Europe est à moins de 170 €

ttc AVR (115,13 €)

Voyagez du 7 janvier au 17 mars 2002. Achetez avant le 18 décembre 2001.

Cet hiver la couleur est très tendance.



Tarifs sur vols directs soumis à conditions. Renseignez-vous dans votre agence de voyages, votre agence Air France, au 0 820 820 820 (0,12 € / 0,73 f ttc/mn), 3315 AF 10,20 € / 1,28 f ttc/mn ou www.airfrance.fr

AIR FRANCE

Le débat sur l'arrêt Perruche reprendra en janvier à l'Assemblée

Le gouvernement s'oppose à la proposition de loi de Jean-François Mattei (DL)

Les députés n'ont pu achever l'examen de la proposition de loi de Jean-François Mattei (DL), jeudi 13 décembre. A la suite de l'arrêt Perruche, le député des Bou-

ches-du-Rhône voulait inscrire dans le code civil - contre l'avis du gouvernement - que « nul n'est recevable à demander une indemnisation du fait de sa naissance ».

LE GOUVERNEMENT s'est engagé, jeudi 13 décembre, à ce que le Parlement légifère dans les semaines à venir sur les problèmes soulevés par l'arrêt Perruche. Au cours de l'examen de la proposition de loi déposée sur le sujet par Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône), président du groupe Démocratie libérale (DL) de l'Assemblée nationale, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a promis aux députés que le sujet serait inscrit à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale et débattu, début janvier, dans le cadre du projet de loi sur les droits des malades.

Cette décision a suscité la colère des élus de droite, mais aussi du groupe communiste et des chevènementistes du Mouvement des citoyens (MDC), qui réclamaient un vote séance tenante en faveur de la proposition Mattei. M. Mattei, qui est aussi professeur de génétique au CHU de Marseille, souhaitait introduire deux phrases dans le code civil : « Nul n'est recevable à demander une indemnisation du fait de sa naissance. Lorsqu'un handicap est la conséquence directe d'une faute, il est ouvert droit à réparation dans les termes de l'article 1382 du présent code. » (Le Monde du 13 décembre.) Il entendait ainsi contrecarrer la jurisprudence, confirmée à plusieurs reprises, par laquelle la Cour de cassation a décidé l'indemnisation un enfant né porteur d'un handicap, dès lors qu'en raison d'une faute médicale avérée sa mère a été privée de la possibilité d'avorter.

Engagé sur un ton qui se voulait consensuel, le débat s'est achevé sur des invectives et des cris d'indignation. Les partisans de la proposi-

tion Mattei ont accusé le gouvernement d'avoir « joué la montre » pour faire échouer la discussion en multipliant les interventions : M^{me} Guigou, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et aux personnes handicapées, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, ont successivement exprimé leur volonté de ne pas « légiférer dans l'urgence et l'improvisation » et critiqué le texte de M. Mattei. « Cette proposition soulève plus de questions qu'elle n'en résout et n'empêchera pas la Cour de cassation de continuer à statuer dans le sens de l'arrêt Perruche », a estimé M^{me} Guigou.

« ANXIÉTÉ DU CORPS MÉDICAL »

Puis M^{me} Royal a repris, au nom du gouvernement, un amendement initialement présenté par Nicole Catala (RPR, Paris), mais que celle-ci avait retiré. Cet amendement visait à « améliorer la rédaction » de la proposition de loi. En fait, il suit une logique différente de la proposition Mattei, puisqu'il indique que « la personne née avec un handicap dû à une faute médicale peut obtenir réparation de son préjudice ». Après une interruption de séance, la commission des affaires sociales a finalement adopté l'amendement rédigé par M^{me} Catala. Réplique de M. Mattei : « Cet amendement est malvenu et inopportun. »

« Nous sommes tous d'accord pour légiférer », a fait remarquer M. Kouchner, alors qu'il y a à peine quinze jours des membres du gouvernement et des députés socialistes en rejetaient l'idée. Mais « l'anxiété extrême du corps médical », selon les termes du ministre, et « l'émotion » suscitée dans l'opinion par l'arrêt Perruche, comme l'a relevé Philippe Nauche (PS, Cor-

rèze), ont fini par convaincre les socialistes de la nécessité d'une loi, dont il reste à définir les contours juridiques.

En attendant, le débat de l'Assemblée a révélé qu'aucun député, de gauche comme de droite, ne souhaite profiter de la discussion sur l'arrêt Perruche pour remettre en cause la loi de 1975 sur l'interruption volontaire et médicale de grossesse. Tous ont également reconnu que l'arrêt de la Cour de cassation soulève le problème des carences de la prise en charge des handicapés et la question du regard que la société porte sur eux. « Si ces arrêts permettent à la solidarité nationale de mieux répondre à la situation des enfants handicapés, ils n'auront pas été inutiles », a souligné Claude Evin (PS, Loire-Atlantique), ancien ministre de la santé. « Il revient à l'ensemble de la société de faire preuve d'écoute et d'humanité », a estimé Jean Le Garrec (PS), président de la Commission des affaires sociales.

« Ayons le courage de reconnaître que le dispositif médico-social de notre pays a terriblement vieilli et qu'il n'est plus en mesure de remplir ses tâches », a souligné Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire). M^{me} Guigou a beau s'être engagée à « répondre aux craintes » suscitées par l'arrêt Perruche et à « aller au bout de ce débat », M. Mattei a regretté que « le gouvernement n'ait pas souhaité que les députés votent aujourd'hui ». Les députés auraient ainsi été « floués », car une proposition de loi est sur le bureau de l'Assemblée nationale depuis un an.

Paul Benkimoun
et Sandrine Blanchard

Jean Glavany refuse de chiffrer de nouvelles aides aux éleveurs bovins

Le ministre de l'agriculture propose un plan « ciblé » en faveur des exploitants les plus défavorisés. Il se donne jusqu'au 7 janvier pour négocier avec les professionnels des mesures de soutien aux revenus

LE MINISTRE de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, s'est félicité, jeudi 13 décembre, à l'issue de la table ronde réunie au ministère, des « avancées » dans l'élaboration d'un nouveau plan d'aide aux éleveurs. Les professionnels de la filière bovine, quant à eux, ont exprimé à la quasi-unanimité leur « déception ». Le gouvernement s'est donné jusqu'au 7 janvier 2002 pour peaufiner les différentes mesures promises et annoncer l'enveloppe qui sera consacrée à ce secteur de l'agriculture particulièrement touché par la baisse de la consommation de viande.

« Je n'accepterai pas un plan de soutien au rabais », a déclaré Jean-Michel Lemétayer, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), pour sa part, veut que ce plan allie « l'équité et la rapidité » et deman-

de que le Conseil des ministres européens proroge les dispositions communautaires sur les achats de stockage ou les procédures de retrait et de destruction des carcasses excédentaires.

LA CHUTE ENRAYÉE

M. Glavany envisage un plan « ciblé » sur les éleveurs les plus touchés par la crise, ceux dont les exploitations sont spécialisées dans l'élevage de races à viande de qualité - la limousine et la charolaise, notamment - et dont le chiffre d'affaires a particulièrement chuté. Des études récentes montrent, en effet, que l'impact de la crise est très contrasté selon les régions et les systèmes d'exploitation. En outre, la forte revalorisation des primes européennes en 2001 et la disparition de nombreuses exploitations ont permis d'enrayer la chute du revenu par actif. Le ministre de l'agriculture estime à

50 000 environ les éleveurs les plus fragilisés, citant essentiellement des jeunes et des exploitants endettés. Il a aussi présenté les grandes lignes d'un « plan social » pour certains éleveurs âgés qui céderaient leur ferme.

Les professionnels optent plutôt pour un relèvement du montant de la prime à la vache allaitante et de la prime à l'abattage. Ils demandent une enveloppe d'au moins un milliard de francs ou, pour la Fédération nationale bovine, une compensation de revenu de 600 à 800 francs par tête. La Confédération paysanne, de son côté, réclame une aide moyenne par actif de 30 000 francs. Le ministre a fait valoir auprès des professionnels que de telles aides directes exigeaient un accord de la Commission de Bruxelles et des ministres des Quinze.

François Grosrichard

Derrière « Arlette », LO a toujours un dirigeant clandestin

PAS FACILE de se débarrasser de soixante ans de réflexes de clandestinité. A Lutte ouvrière, les restes de cette culture « clando » mêlés à des efforts appuyés de transparence produisent des rébus inédits. Il y a à quelques jours, la formation d'Arlette Laguiller décidait de rendre publique la composition de son comité central. « Elle est à la disposition des journalistes qui en feront la demande », indiquait obliquement l'organisation trotskiste. Un simple coup de fil, et, effectivement, la liste nominative des cinquante-six membres composant l'instance de direction statutaire de LO arrivait sur les fax.

L'affaire, dès lors, consistait à repérer les noms plus ou moins connus des dirigeants de cette formation. Le pointage commençait : « Arlette » y figurait bien, tout comme Jean-Pierre Vial, qui assure généralement les relations avec les autres organisations, ou Michel Rodinson, le directeur de publication de l'hebdomadaire Lutte ouvrière. Ou encore les principales pièces maîtresses de l'organigramme trotskiste, comme Roland Szpirko, élu en Picardie, François Dubourg ou Georges Kaldy, souvent présenté comme le futur patron de l'organisation. En revanche, pas de Robert Barcia en vue. Celui qui fut un des fondateurs de Lutte ouvrière, le mentor d'Arlette Laguiller et le véritable numéro un de cette formation, aurait-il été « oublié » ? Aurait-il, d'une manière ou d'une autre, renoncé à un rôle dirigeant effectif ? Le mystère s'épaississait d'autant plus que M. Barcia était également aux abonnés absents sous son pseudonyme, désormais connu, de « Hardy ».

Ni Barcia ni « Hardy »... Il fallait en conclure, ce que nous fîmes dans notre édition datée du 12 décembre, qu'il ne figurait pas dans la liste communiquée des membres du comité central. Manquait toutefois l'explication. « Hardy » aurait-il été, malgré tout, membre du comité exécutif, équivalent du bureau politique, mais dont LO n'a pas révélé la composition ? Pouvait-on, dès lors, parti-

ciper au comité exécutif sans être élu au comité central, alors que, dans toutes les organisations de tradition léniniste, le premier est l'émanation du second ? Existe-t-il, alors, une instance de direction officieuse, non statutaire, au sein de laquelle « Hardy » siégerait ? Force est de reconnaître que toutes les hypothèses se bousculaient.

LE « NOM DE PLUME » DE « HARDY »

Pour en avoir le cœur net, mieux valait faire valider ces interrogations par Lutte ouvrière. La réponse, mardi 11 décembre, est venue en deux temps. Sur les questions strictement statutaires, LO n'était pas en mesure de fournir dans l'immédiat l'éclaircissement demandé. Toutefois, quelques minutes plus tard, le secrétariat de M^{me} Laguiller rappelait : « Robert Barcia est bien sur la liste », lâchait-il. Sur la liste ? Mais où donc ? Sur la ligne « Roger Girardot, Ile-de-France », finissait par consentir votre interlocuteur.

Robert Barcia, alias « Hardy », s'est donc fait enregistrer sous une troisième identité, « Roger Girardot », « son nom de plume », précisait Lutte ouvrière. Petite coquetterie d'un homme qui a tenu à rester dans l'ombre des dizaines d'années durant et qui s'est toujours refusé à avoir le moindre contact avec les journalistes ? Goût de son organisation pour le jeu de piste ? Ou encore difficulté de LO à assumer totalement une transparence à laquelle sa direction s'efforce depuis quelque temps ? Chacun s'essaiera à toutes les supputations. Toujours est-il que, pour la première fois, Lutte ouvrière a révélé publiquement que, derrière la signature de « Roger Girardot », qui apparaît de temps à autre dans son journal éponyme, se cache, en réalité, Robert Barcia, alias « Hardy ». Et qu'ainsi, d'une erreur, naît parfois une information.

Caroline Monnot

Noël Mamère (Verts) éprouve sa notoriété à Bruxelles

QUE SE RACONTENT Noël Mamère et Alain Madelin, le soir, sur le quai de la gare de Bruxelles ? Des histoires de candidats. Les deux hommes se sont rencontrés par hasard, jeudi 13 décembre, à la veille du sommet européen de Laeken (Belgique). « Je me suis positionné comme le deuxième homme », assure M. Madelin, qui plaforme à 3 % dans les intentions de vote pour la présidentielle. « Si par hasard l'envie de Chirac faiblissait dans l'opinion... », escompte le candidat libéral. En tout cas, il préfère voir son rival Vert « devant Chevenement plutôt que derrière ». François Hollande et Dominique Voynet ne se mêlent pas de la conversation. La gauche plurielle ne monte pas dans le même wagon que la petite troupe des libéraux.

Le candidat Vert et M^{me} Voynet peuvent se féliciter tranquillement du premier sommet Vert européen auquel ils viennent d'assister, à Bruxelles, avec les ministres Yves Cochet et Guy Hascoët, sous la houlette de Daniel Cohn-Bendit. Belges, Allemands, Italiens, Néerlandais, Espagnols sont tombés d'accord pour tenter de « construire un parti européen et constituer une nouvelle majorité écologique et sociale », comme l'a proposé M. Cohn-Bendit. Le président du groupe Vert à Bruxelles a également suggéré de construire une plate-forme commune pour les élections européennes de 2004. « L'Europe est notre "life-boat" », a souligné la représentante des Verts italiens, la dynamique Grazia Francescato.

M. Mamère et Patrick Farbiaz, membre de la commission internationale des Verts, ont pris contact avec elle pour envisager une action « mains propres » commune, contre Jacques Chirac et Silvio Berlusconi. Le candidat des Verts s'était joint, dans l'après-midi, à la manifestation de la Confédération européenne des syndicats, où des délégués de base de la CGT sont venus lui demander

des autographes. Dans un bistrot, des militants de SUD-Rail lui ont lancé : « Noël, on va voter pour toi ! Salut, Monsieur le président ! » La dame âgée qui déjeunait toute seule s'est alors approchée : « Je vous ai vu souvent à la télé. Vous présentez quelle émission ? » « Plus aucune », a répondu le candidat.

Béatrice Gurrey

Vous pouvez dès aujourd'hui vous procurer les 1^{ers} «kits euros» dans les espaces Services Financiers des magasins Carrefour suivants* :

06 ANTIBES/NICE LINGOSTIERE/ NICE TNL - 10 SAINT ANDRE LES VERGERS TROYES - 13 AIX-EN-PROVENCE/CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES/MARSEILLE BONNEVEINE/MARSEILLE GRAND LITTORAL/ MARSEILLE LE MERLAN/PORT-DE-BOUC/VITROLLES - 16 SOYAUX - 18 BOURGES 27 EVREUX - 30 BEAUCAIRE - 33 MERIGNAC - 44 NANTES BEAUJOIRE/NANTES BEAULIEU/NANTES ST HERBLAIN - 45 ORLEANS PLACE D'ARC/ORLEANS SARAN - 49 ANGERS SAINT SERGE/ANGERS GRAND MAINE/CHOLET - 57 THIONVILLE - 69 ECULLY/GIVORS/ISLE D'ABEAU/ LYON LA PART DIEU/VENISSIEUX/ VILLEURBANNE - 71 CHALON SUR SAONE NORD/CHALON SUR SAONE SUD/CRECHES SUR SAONE - 76 MONT ST AIGNAN - 77 CLAYE SOUILLY/CHELLES/ MONTEREAU VILLIERS EN BIÈRE/TORCY - 78 FLINS-SUR SEINE/MONTESSON/RAMBUILLET/ SAINT-QUENTIN EN YVELINES - 84 AVIGNON - 85 LA ROCHE-SUR-YON - 91 ATHIS-MONS/ETAMPES/EVRY/LA VILLE DU BOIS/LES ULIS/VILLABE - 92 GENEVILLIERS - 93 ROSNY-SOUS-BOIS - 94 BERCY/CRETEIL SOLEIL/IVRY-SUR-SEINE - 95 SANNOIS - 98 MONACO



Pour connaître la date de disponibilité des «kits euros» dans l'ensemble des espaces Services Financiers Carrefour, renseignez-vous au

0 805 90 80 70
(numéro gratuit)

services
financiers

Carrefour

Les 35 heures modifient le rythme de la semaine et les modes de consommation

Le sociologue Jean Viard a rendu un rapport d'évaluation, vendredi 14 décembre, à Elisabeth Guigou

Dans un rapport sur les 35 heures remis, vendredi 14 décembre, à Elisabeth Guigou, le sociologue Jean Viard (CNRS) tente de mesurer les pre-

mières conséquences de la réduction du temps de travail sur le temps libre, la vie familiale et le commerce. Il constate que les pratiques durant

les périodes où les gens ne travaillent pas ont tendance à se rapprocher entre les couches sociales populaires et les plus aisées.

LES 35 HEURES n'ont pas seulement un impact en terme de créations d'emplois, elles ont aussi un effet « considérable » sur la qualité de vie : dans le rapport qu'il a remis à la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, vendredi 14 décembre, le sociologue Jean Viard, directeur de recherche au CNRS, en est convaincu. « L'apport fondamental des 35 heures est de rendre les gens davantage maîtres de l'organisation et des usages de leur temps de non-travail », relève-t-il.

La réduction du temps de travail (RTT) rend les week-ends et les vacances à leurs fonctions propres : le relationnel, le repos, le familial. Dans les milieux populaires, en particulier, les personnes pour qui le samedi était souvent consacré aux courses et au ménage libèrent leur week-end de ces corvées qu'ils ont pu faire en semaine. « Ces évolutions n'effacent pas les différences entre groupes sociaux, mais elles les estompent en partie, observe M. Viard. Tous les Français n'ont pas encore accès à la réalité du week-end libre de tâches contraintes, et encore plus de 30 % ne partent pas en vacances. » Mais il constate que « les pratiques liées au temps de non-travail se rapprochent entre tous les individus ». Ce n'était pas le cas après-guerre, quand le travail dominait encore le temps de vie et « quand les différences dues au travail étaient dominantes dans les différenciations sociales et les modes de vie. »

Aussi cette plus grande liberté acquise dans la gestion du temps crée, dans les commerces et les transports, un lissage des flux de consommation et de déplacements. « En permettant aux salariés d'échapper aux heures et aux jours de pointe, d'éviter les pertes de temps en attente dans les transports, aux caisses des magasins, pour les départs en week-end, les 35 heures ont un effet démultiplicateur, souligne le sociologue. On utilise les trente-cinq heures pour

Une maîtrise plus ou moins grande de l'organisation de son temps

FORME DE LA RTT par catégorie professionnelle

	Par des semaines de congés supplémentaires	Par 1/2 jour ou 1 jour périodiquement	Par une réduction de la durée journalière	Par une combinaison entre les formes précédentes
Ouvriers non qualifiés	8,3 %	34,4 %	41,3 %	6,6 %
Ouvriers qualifiés	22,9 %	24,0 %	26,1 %	18,3 %
Employés non qualifiés	11,6 %	34,5 %	26,5 %	18,1 %
Employés qualifiés	10,9 %	43,3 %	18,1 %	18,6 %
Agents de maîtrise	23,8 %	40,1 %	13,6 %	19,0 %
Techniciens	10,5 %	22,8 %	18,1 %	42,1 %
Cadres	16,8 %	38,9 %	7,4 %	30,5 %
Cadres supérieurs	42,9 %	14,3 %	0,0 %	28,6 %
TOTAL	14,9 %	33,2 %	24,0 %	18,7 %

dredi) ; deux jours de temps libre (samedi et dimanche).

Le temps annuel évolue aussi, les 35 heures renforçant la fragmentation des vacances. Même si le tourisme reste marqué par le calendrier scolaire, de nombreux voyageurs constatent une augmentation des séjours l'hiver et au début du printemps. Les professionnels du loisir observent aussi une hausse de la fréquentation de leurs infrastructures hors périodes scolaires. « Les 35 heures ont un effet aval sur l'économie qu'il ne faut pas négliger », relève M. Viard, tout en mettant en garde contre des conclusions trop hâtives, la baisse du chômage ou la hausse des revenus jouant aussi un rôle. « Il n'est pas possible aujourd'hui de dire si la RTT a créé massivement des emplois dans les secteurs du temps libres, souligne-t-il. Une chose est sûre : la consommation dans les secteurs liés au sport, au bricolage, à la culture et aux voyages est confortée, en particulier dans les milieux les plus aisés. »

gagner encore du temps sur le temps. »

Une telle évolution n'est évidemment pas sans conséquences sur l'organisation des commerces, les pics habituels de consommation reculant et les vendredi, mercredi et lundi devenant des jours de pleine charge. Elle a aussi un impact sur les compétences requises pour leurs employés : les gens en RTT prennent plus de temps à choisir et à comparer les prix, et demandent donc plus de conseils aux vendeurs.

NOUVELLES PRATIQUES DE LOISIRS

Dans les transports, la répartition hebdomadaire du trafic est aussi modifiée. La SNCF et les compagnies aériennes voient la pointe du vendredi soir et du samedi matin s'étendre au jeudi. Ces nouvelles pratiques font évoluer la structure de la semaine, qui, jusque-là, avait un rythme binaire : on travaillait du lundi au vendredi, le samedi et le dimanche étaient des jours de repos. Désormais, elle

est rythmée différemment : deux jours pleins de travail (mardi, jeudi), où les réunions professionnelles sont souvent organisées ; trois jours plus partagés entre travail et temps libre (lundi, mercredi et ven-

Laetitia Van Eeckhout

Les sondages seront autorisés la semaine précédant le scrutin

LA COMMISSION des sondages « ne fera pas référence », durant la campagne présidentielle, à l'interdiction légale de publication des sondages pré-électorales dans la semaine précédant un scrutin. C'est ce qu'a indiqué, jeudi 13 décembre, Jean-Claude Galabert, le président de l'organisme officiel de contrôle des sondages. Par cette décision, la commission prend acte d'un arrêt de la Cour de cassation qui, en septembre, avait jugé contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, l'article 11 de la loi de 1977 relatif à cette interdiction.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : Jacques Chirac l'emporterait avec 52 % des voix contre 48 % à Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle, selon un sondage Sofres, réalisé les 6 et 7 décembre auprès d'un échantillon de 846 personnes, publié dans *Le Figaro magazine* daté du 14 décembre.

■ **PRÉSIDENTIELLE** : le Parti des travailleurs (trotskiste) annonce avoir obtenu 565 promesses de signatures d'élus « pour parrainer un éventuel candidat » à l'élection présidentielle.

■ **PARLEMENT** : le Sénat a décidé, jeudi 13 décembre, de suspendre ses travaux le 22 février en raison des élections présidentielle et législatives du printemps 2002. Les sénateurs s'alignent, ainsi, sur le calendrier de l'Assemblée nationale.

■ **SOVERAINISTES** : environ deux cents personnes ont manifesté « Contre l'euro, contre l'abandon de la langue française et contre une Constitution européenne », jeudi 13 décembre, à Paris. La manifestation organisée par l'Entente souverainiste, créée par le député européen Paul-Marie Coûteaux, comptait dans ses rangs, entre autres, Pierre Pujo, le président du comité directeur de l'Action française, et Georges Clément, président du comité francilien de défense du franc.

■ **MEDEF** : huit cents personnes ont manifesté à Marseille, jeudi 13 décembre, avant la rencontre organisée par le Medef, au cours de laquelle Denis Kessler, le numéro deux de l'organisation patronale, a déclaré, devant 800 chefs d'entreprise de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'il fallait que « notre pays relève le défi de la compétitivité globale ».

■ **CONJONCTURE** : l'indice de production industrielle, hors énergie et industrie agroalimentaire, a reculé de 0,7 % en octobre, par rapport à septembre. Selon les données publiées par l'Insee, vendredi 14 décembre, l'indice de production industrielle enregistre une baisse de 0,6 % sur les trois derniers mois et progresse de 0,2 % sur un an.

S'inspirant de Tony Blair, M. Bockel (PS) crée un club pour « moderniser » la gauche

AU PS, on le qualifie de « droitier ». Mais Jean-Marie Bockel, ancien compagnon de route de Jean-Pierre Chevènement au Ceres, membre du PS depuis 1972, s'en offusque à peine. Le maire de Mulhouse (Haut-Rhin) aime jouer les provocateurs. Il a ainsi choisi de lancer son nouveau club, Gauche moderne, mercredi 12 décembre, à l'Assemblée nationale, lors d'un colloque sur « la mondialisation vue de gauche : des chances à saisir » avec Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, Alain Minc, chantre de la « mondialisation heureuse », et le politologue Zaki Laidi, proche de Daniel Cohn-Bendit. Au moment où le PS porte, dans son projet pour 2002, un regard critique sur la mondialisation, M. Bockel prend le contre-pied et y voit « un puissant moteur de progrès et un formidable révélateur de la performance de nos économies ».

L'ancien ministre, président de l'Association des maires des grandes villes de France, prônait déjà, en 1997, dans une contribution au congrès socialiste de Brest déposée avec Edith Cresson, un « aggiornamento idéologique » inspiré par Tony Blair et le New Labour. En 1999, M. Bockel enfonçait le clou en publiant *La Troisième Gauche, petit manifeste social-libéral*. En 2000, au congrès du PS de Grenoble, il présentait, avec deux de ses collègues députés, Nicole Bricq (Seine-et-Marne) et Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), une nouvelle contribution. M. Bockel assume son rôle de trublion marginal : il n'est même plus au conseil national du PS. Dans son manifeste, Gauche moderne assure vouloir « travailler à une gauche modernisée et renouvelée ».

Pour inciter la gauche à des « conversions d'esprit », le club de M. Bockel, qui ne compte qu'une centaine de membres, a choisi quatre thèmes : la mondialisation, l'éducation-formation, la refonda-

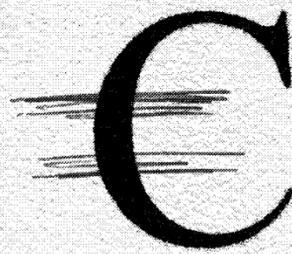
tion sociale et la sécurité. « Nous voulons convaincre la gauche, lit-on dans le manifeste, que, dans un environnement qui se transforme considérablement, la fidélité à nos valeurs fondamentales – justice sociale, redistribution, réduction des inégalités – passe par la rénovation de nos idées, de nos projets et de nos méthodes. » « Nous ne pouvons pas rester arc-boutés sur nos nostalgies et prisonniers de visions dépassées », proclame le club.

« AU SERVICE DES ENTREPRISES »

Partisan d'une Europe fédérale, M. Bockel loue ostensiblement le New Labour, qui, « en s'inscrivant dans l'économie de marché », a pu « développer le secteur productif, celui de l'entreprise, qui tient les clés du dynamisme économique et de l'emploi ». Le maire de Mulhouse veut « recentrer » l'Etat par une réorganisation « en profondeur », voire par « la suppression des administrations inadaptées ou devenues inutiles », en le mettant « au service du développement de l'économie et des entreprises ». Quant à l'éducation, elle est d'abord le « moyen privilégié de l'égalité des chances et de la mobilité sociale ».

Gauche moderne réclame aussi « un autre rapport au travail », en imaginant « des échanges d'activités professionnelles » et en ouvrant le choix de « continuer à travailler plus longtemps, ailleurs et autrement ». Pour les chômeurs, il veut privilégier l'insertion plutôt que l'assistance, en conciliant « sécurité et flexibilité » et en développant « toutes les formes possibles d'incitation à la reprise d'un emploi, même à temps partiel ». Sur la sécurité, M. Bockel, partisan d'« une réaction ou une sanction rapides » pour « chaque manquement à la règle, y compris les prétendues incivilités », se distingue du PS en réclamant des « prérogatives » de police reconnues pour les maires...

Michel Noblecourt



Votre imprimante est-elle prête pour l'Euro ?

Si votre imprimante ne peut pas imprimer le symbole de l'Euro, lisez vite ce qui suit.

Première chose à faire, visitez notre site internet www.hp.com/fr

où vous pourrez découvrir nos solutions logicielles ou matérielles (module SIMM/DIMM) pour faire

évoluer vos imprimantes vers l'Euro.

Sinon, vous pouvez toujours acheter une imprimante HP dernier cri, symbole Euro compris, et vous bénéficierez d'une offre de reprise* avantageuse (en Euros, bien sûr).



Pour vous aider à trouver la meilleure solution, visitez notre site www.hp.com/fr

VIOLENCE Traditionnellement ancrée à droite, la notion de sentiment d'insécurité est devenue omniprésente dans les discours et le débat public sur la sécurité. ● LE SOCIO-

GUE Philippe Robert souligne que ce sentiment est en train d'évoluer en « se faufilant dans des strates de la population qui ne le connaissent pas ». ● LA PEUR d'être victime d'un

acte de délinquance n'est pas toujours proportionnelle au contexte de violence environnant. ● LES HABITANTS de Grande-Synthe et de Malo-les-Bains, deux communes de la ban-

lieue de Dunkerque (Nord), témoignent des ambivalences de ce sentiment : Alain se dit « pas rassuré », même s'il avoue qu'« il n'y a pas plus d'insécurité qu'ailleurs ». A l'inverse,

Marie-Thérèse, qui vit seule dans un quartier considéré comme difficile, estime qu'« il n'y a aucun problème » et « [se] promène partout et à n'importe quelle heure ».

Des cités aux quartiers résidentiels, enquête sur le sentiment d'insécurité

A Grande-Synthe et à Malo-les-Bains, deux communes de la banlieue de Dunkerque (Nord), comme ailleurs en France, la peur suscitée par les actes de délinquance n'est pas toujours corroborée par la réalité des faits. Elle touche, dans le même temps, de nouvelles couches de population

GRANDE-SYNTHÉ, MALO-LES-BAINS (Nord)
de notre envoyé spécial

Alain n'est pas du genre « pleurnicheur » ou à « se laisser surprendre

REPORTAGE

« A force d'entendre ceux qui ont eu des problèmes, ça crée un climat »

par les événements ». Sur la porte d'entrée de son grand pavillon en briques déjà équipé d'une alarme, ce quinquagénaire aux cheveux ras et à la carrure imposante a posé une plaque : « Surveillance caméra ». De la simple dissuasion, pour l'instant. « Actuellement, c'est fictif mais j'ai bien l'intention de mettre des caméras reliées aux autres maisons. J'en ai déjà parlé à certains voisins », affirme ce chef de travaux, employé depuis presque trente ans à Sollac, l'aciérie implantée à Grande-Synthe dans les années 1960.

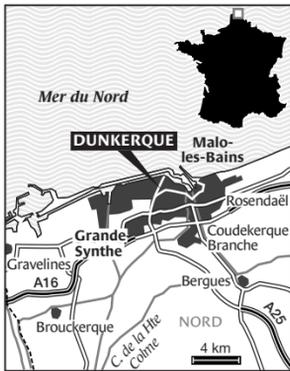
Réputée être la banlieue « chaude » de Dunkerque, cette ville nouvelle a subi de plein fouet la crise de l'industrie sidérurgique. Elle enregistre des chiffres alarmants de pauvreté et de criminalité, qui nourrissent un fort sentiment d'insécurité.

Propriétaire depuis cinq ans, dans une impasse tranquille le long d'un grand espace vert, Alain reconnaît qu'il a « la chance d'habiter un quartier privilégié » et estime qu'« il n'y a pas plus d'insécurité à Grande-Synthe qu'ailleurs ». Sans vouloir le reconnaître, il avoue pourtant ne pas se sentir serein : « On ne peut pas dire que j'ai la trouille chez moi, mais on ne peut pas dire que je suis rassuré ».

Chez cet homme devenu propriétaire « à force de travail », c'est la crainte d'une atteinte aux biens qui domine. « J'ai surtout peur pour ma maison, explique Alain. J'ai beaucoup investi dedans, j'ai peur de me faire cambrioler ou de ne pas pouvoir la revendre. » Ce sentiment d'insécurité s'est renforcé après une agression, survenue en juin, à la suite d'une altercation avec le jeune propriétaire d'un pitbull alors qu'Alain promenait ses propres chiens dans le parc à côté de chez lui. « Le propriétaire du pitbull et ses copains ont retrouvé ma trace et ils sont venus m'agresser chez moi à coups de chaîne », raconte le quinquagénaire.

L'IMPORTANCE DES ON-DIT

Cet incident a accru une inquiétude déjà alimentée par d'autres sources, plus ou moins diffusées, comme le manège de voitures immatriculées « hors du 59 et même



à l'étranger », qui stationnent, de nuit, dans l'impasse, se livrant à « on ne sait quel trafic ». Pêle-mêle, Alain évoque aussi des groupes de jeunes « à l'allure caractéristique, celle qu'on voit aux actualités nationales », et les conséquences des attentats du 11 septembre : « Avec les événements internationaux, ça peut vite déraiser. » Soulignant qu'il faut toujours être « vigilant », ce Grand-Synthois constate, avec regret, qu'il n'a pas « le droit de faire une milice ». Sa femme avoue, elle aussi, un sentiment d'insécurité et elle en déplore les conséquences sur la vie quotidienne du couple : « Ça gâche la vie, on ne fait plus rien de spontané. Si on

veut aller voir une voisine, il faut mettre l'alarme et tout vérifier. »

A quelques kilomètres de là, Marie-Thérèse aurait toutes les raisons de se sentir en insécurité. Agée de soixante-sept ans, elle vit seule dans un immeuble HLM du quartier Europe Nord, considéré comme l'un des plus difficiles de Grande-Synthe. « Ici, ça va, il n'y a aucun problème. Je me promène partout et à n'importe quelle heure, explique pourtant cette mamie, bon pied bon œil. Et pourtant, il y a des jeunes et des Arabes. Comme quoi, tout ce qu'on peut dire... », précise la grand-mère, mariée pendant vingt-neuf ans à un Algérien. A l'égard des groupes de jeunes qui traînent dans la rue et qui font souvent peur, Marie-Thérèse prône le dialogue et la tolérance. « L'autre fois, je rentrais chez moi le soir. Ils m'ont dit : "C'est à cette heure-ci que tu rentres, mamie ?" Je leur ai répondu : "Ben oui, mamie, elle a été se promener." Il y a eu une réponse et elle n'a pas été agressive, raconte la vieille dame. Des fois, les jeunes disent bonjour et on leur répond : "Ta gueule, bougnoule !" »

Régine, sa copine du 5^e étage, est beaucoup moins aventureuse. « Dès qu'il fait nuit, je ne sors plus de chez moi, sauf si je suis avec quelqu'un », avoue cette dame de quarante-trois ans, traumatisée par

une agression à main armée dont elle a été victime il y a plusieurs années. « Ici, je me sens bien, mais c'est par rapport à ce que j'ai vécu que j'ai peur », explique Régine, qui se plaint, par ailleurs, des rodéos nocturnes de voitures : « Quand vous entendez les pneus ou les freins qui grincent en pleine nuit, ça vous réveille et ça fout la trouille. »

la télévision, ça crée un climat, explique Thérèse. Quand vous ouvrez la télé, vous n'avez que ça. Ce matin encore, la première chose qu'on entend à la radio, c'est ces deux policiers qui se sont fait tirer dessus, souligne-t-elle. On se dit que ça peut arriver ici. »

Du même âge que Thérèse, Jeanine habite, elle aussi, rue Hoche, à

Un tissu économique et social très dégradé

A Grande-Synthe, le sentiment d'insécurité se greffe sur un tissu économique et social très dégradé. Cette ville de 23 000 habitants connaît un taux de chômage de 19 % et compte 60 % de logement social. Pour le premier semestre 2001, les statistiques de la police font état d'une augmentation des faits constatés d'environ 28 % par rapport à la même période de l'année 2000. Damien Carême, le nouveau maire (divers gauche), a lancé une étude de faisabilité en vue d'installer un système de vidéo-surveillance dans la ville. Depuis presque deux ans, un « atelier de la sécurité » réunit périodiquement des habitants, des élus, des responsables des services municipaux, ainsi que des représentants de la police et des professionnels de la jeunesse. Animé par la psychosociologue Joëlle Bordet, cet atelier a pour objectif d'élaborer une réflexion collective et des pistes d'actions concertées sur les questions d'insécurité.

A l'autre bout de Dunkerque, Thérèse habite depuis trente-cinq ans une des vieilles maisons bourgeoises de la rue Hoche, à Malo-les-Bains, la zone balnéaire et résidentielle de l'agglomération, considérée comme la plus agréable et la plus tranquille par les Dunkerquois. Pourtant, cette retraitée de cinquante-quatre ans, ancienne enseignante, fait part d'un fort sentiment d'insécurité. « C'est un quartier paisible, en apparence. Mais il y a aussi des problèmes », assure-t-elle, d'un air entendu. Et d'évoquer « une voiture désossée sous notre fenêtre », il y a trois ans, une amie « rentrée en urgence » de vacances après le cambriolage de sa maison, ou sa belle-mère qui s'est fait voler son sac à main. « Quand je sors à 19 h 30 pour aller quelque part à Malo, je me demande si j'y vais à pied ou en voiture », confie Thérèse.

Lucide malgré tout, la jeune retraitée reconnaît que sa peur « n'est peut-être pas fondée » et que « personnellement », elle n'a « jamais été importunée ». Elle souligne l'importance du on-dit et de la place accordée aux problèmes de délinquance par les médias dans son propre sentiment d'insécurité. « A force d'entendre ceux qui ont eu des problèmes et avec ce qu'on voit à

Malo-les-Bains. Elle partage le même environnement mais exprime un sentiment radicalement différent sur l'insécurité. « La première chose que l'on dit quand on arrive à Dunkerque, c'est : ici, on vit tranquille », explique cette femme de directeur d'usine, venue d'Aix-en-Provence il y a sept ans. Mère au foyer dans une grande maison décorée avec soin, Jeanine apprécie « la qualité de vie » offerte à ses quatre enfants : « Ici, vous pouvez ouvrir la porte et laisser les enfants jouer dans le quartier en toute sécurité. »

Evoquant l'insécurité réelle ou supposée à Malo-les-Bains, Jeanine se souvient d'un vol de vélo dans la cour de sa maison ou celui du capot de sa voiture, dans la rue, il y a deux ans. Elle parle aussi d'une recrudescence des cambriolages aux beaux jours, à cause de « l'afflux de gens différents », attirés par la plage et les belles maisons. Mais, pour elle, la question du sentiment d'insécurité est « un faux débat ». Le vrai problème est celui du « contraste trop grand entre les poches de pauvreté et les quartiers favorisés ». Jeanine reconnaît d'ailleurs que le foyer d'accueil pour familles en difficulté, installé en face de chez elle, constitue « un facteur de crainte » dans le quartier.

Frédéric Chambon

Le « droit d'avoir peur » s'est imposé dans les discours politiques

LA NOTION de sentiment d'insécurité n'a pas toujours été le passage obligé des discours sur la sécurité, comme c'est le cas aujourd'hui. Selon l'universitaire Sébastien Roché, auteur du livre *Le Sentiment d'insécurité* (PUF, 1993), l'idée a surgi dans les discours politiques au milieu des années 70. Auparavant, la sécurité, c'était celle de la République, de l'Etat, et la manière dont l'individu citoyen pouvait percevoir l'insécurité n'était pas prise en compte. Elle apparaît dans le rapport d'Alain Peyrefitte, intitulé « Réponses à la violence » et remis au président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, le 27 juillet 1977. « Le sentiment d'insécurité, c'est le fil conducteur de mon rapport », déclare alors M. Peyrefitte, qui a fait réaliser des mesures dans le cadre des annexes de son document de travail.

Après 1981, la gauche va à son tour évoquer timidement une notion que nombre de ses représentants contestent. Pour ceux-ci, le sentiment d'insécurité, c'est « l'imaginaire de l'insécurité », auquel il faut opposer la réalité statistique et sociale de la délinquance. Le rapport de la commission des maires sur la sécurité remis par le député (PS) Gilbert Bonnemaïson le 17 décem-

bre 1982 et dont les conclusions sont adoptées le 19 janvier 1983 par le gouvernement de Pierre Mauroy, donne crédit au sentiment d'insécurité. A partir de là, la notion va s'intégrer aux analyses et aux propositions politiques du Parti socialiste, et s'imposer dans les discours de la gauche sur la sécurité. En octobre 1989, le premier ministre, Michel Rocard (PS), déclare au Monde : « La sécurité ne se limite pas à la délinquance. Le sentiment d'insécurité me semble plus global et complexe ». Lors du colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis), en octobre 1997, le premier ministre, Lionel Jospin (PS), affirme que « si le sentiment d'insécurité se développe, c'est d'abord parce que l'insécurité progresse depuis le milieu des années 60 ».

DÉCONNECTÉ DE LA RÉALITÉ

Cette assurance s'appuie sur l'essor des études universitaires consacrées au sentiment d'insécurité, qui a donné poids de poids à une notion naguère jugée ambiguë. Importés des Etats-Unis et du Canada, les travaux français commencent à l'échelon local : dès 1986 et 1987, le sociologue Hugues Lagrange et le politologue Sébastien Roché conduisent des enquê-

tes à Grenoble et à Tullins (Isère). Ces travaux mettent notamment en lumière l'importance du réseau de relations des individus dans la genèse du sentiment d'insécurité.

Créée en 1989 à l'initiative du ministre de l'intérieur Pierre Joxe (PS), l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) va multiplier les enquêtes et analyses : par ces travaux, il donne une plus forte assise idéologique à cette notion de sentiment d'insécurité, que l'historien Jean Delumeau associait dans son livre *Rassurer et protéger* aux grandes peurs qui secouent l'Occident depuis des siècles. En 1996, les cahiers de l'Ihesi se penchent sur les « Délinquances quotidiennes » avec une étude de Jean-Paul Grémy intitulée « La délinquance permet-elle d'expliquer le sentiment d'insécurité ? ». Elle montre que le mécanisme de la peur peut être déconnecté de la réalité des faits ; on peut craindre autant d'être agressé dans la rue, si l'on a déjà été victime, que si cela ne nous est jamais arrivé. « Tout cela a abouti, conclut M. Roché, à la reconnaissance par les hommes politiques d'un droit d'avoir peur. »

Pascal Ceaux

Les personnes jeunes, éduquées et situées à gauche sont devenues plus sensibles à la préoccupation sécuritaire

QU'EST-CE exactement que le « sentiment d'insécurité », devenu, depuis quelques mois, omniprésent dans le débat public ? Sociologue et directeur de recherches au CNRS, Philippe Robert travaille depuis plusieurs années sur cette notion, qui recoupe deux réalités : d'un côté, la peur d'être victime d'un acte de délinquance, de l'autre, une préoccupation de l'insécurité comme problème de société. Traditionnellement marqué à droite, le sentiment d'insécurité est cependant en train d'évoluer : dans une étude intitulée « Une mutation dans les préoccupations sécuritaires ? », parue en septembre, Philippe Robert et Marie-Lys Pottier, ingénieure d'études, montrent que « la préoccupation sécuritaire s'avoue plus aisément » et qu'« elle s'autonomise par rapport à des attitudes de xénophobie et de punitivité qui l'accompagnaient naguère systématiquement ».

Comme l'avaient montré des chercheurs américains dans les années 1970, le sentiment d'insécurité se scinde entre la peur (« fear ») et la préoccupation (« concern »). « La peur, c'est le résultat de l'exposition au risque, modulé par la vulnérabilité de chacun », résume M. Robert. Ainsi, le sentiment d'être menacé, soi ou ses proches, concerne prioritairement les personnes qui habitent dans

une zone où la délinquance est importante, qui empruntent un transport en commun, ou qui ont déjà été victimes d'une agression (exposition au risque). L'ensemble varie selon l'âge et le sexe (degré de vulnérabilité). « Une personne âgée de 80 ans a toujours plus peur d'une bagarre qu'un jeune de 20 ans, car les conséquences peuvent être dramatiques pour elle », explique le sociologue. De la même façon, les femmes connaissent une plus grande vulnérabilité, due à la peur du viol.

EXPOSITION AU RISQUE

Alors que la peur est très liée à l'exposition au risque, la préoccupation pour l'insécurité est, elle, fonction du faible niveau d'éducation, de la rigidité de l'attitude et de l'âge avancé, soit « toutes choses qui montrent une très grande inaptitude à s'adapter aux évolutions en cours ». Ce paradigme est traditionnellement lié à la droite et l'extrême droite. Philippe Robert a ainsi observé que, pour la période 1977-1996, la préoccupation pour l'insécurité était corrélée à la « xénophobie » (sentiment qu'il y a trop d'étrangers) et la « punitivité » (regret de l'abolition de la peine de mort). Elle peut ainsi n'avoir rien à voir avec la peur effective.

Par ailleurs, la préoccupation pour l'insécurité est fortement liée au contexte politique. « Tout se pas-

se comme si l'« insécurité » [la personne préoccupée par l'insécurité], que l'on sait très fortement ancré à droite, évitait de mettre en cause le gouvernement quand il est proche de ses positions politiques, mais, au contraire, l'incriminait sans hésitations s'il ne lui est pas sympathique », expliquent les chercheurs dans leur étude.

Mais ce paradigme, traditionnel pour la droite, semble évoluer : depuis 1997 et 2000, les sociologues ont noté que le sentiment d'insécurité « se faufile dans des strates de population qui ne le connaissent pas ». « Peut-être dire leur préoccupation sécuritaire des personnes qui étaient auparavant gênées de l'avouer au regard d'aspects punitifs qu'ils réprouvaient », explique M. Robert. Des personnes jeunes, éduquées et situées à gauche sont ainsi devenues « moins insensibles » à la préoccupation sécuritaire.

D'autant que l'approche des élections « enflamme les passions ». « Nous assistons à la conjonction de deux phénomènes », affirme le sociologue. D'une part, il y a davantage de personnes qui affirment leur préoccupation pour l'insécurité et, d'autre part, l'affirmation de cette préoccupation constitue un excellent moyen de dire son mécontentement par rapport au gouvernement. »

Cécile Prieur

LA MAISON DE LA CHINE RÉINVENTE POUR VOUS CHAQUE JOUR

VIENT DE PARAITRE

LE VOYAGE EN CHINE

DEMANDEZ LE CATALOGUE

50 propositions d'itinéraires et toutes les clés pour réussir votre voyage
Des conférences, forums, expositions

CIRCUITS CULTURELS ACCOMPAGNÉS :
Vols + hôtels + repas + excursions

CROISIÈRE SUR LE YANGZI
17 jours à partir de 2 595 €*

CHINE INTIME
18 jours à partir de 2 716 €*

VOYAGES EN CHINE 2002

ESCAPADES DE PRINTEMPS EN INDIVIDUEL :

8 JOURS / 6 NUITS
Vols + hôtels

- PÉKIN à partir de 573 €*
- SHANGHAI à partir de 607 €*

À PARIS :
La Maison de la Chine
76, rue Boraparte
Place Saint-Sulpice - 75006 Paris
Tél 01 40 51 95 00 - Fax 01 45 33 73 03
www.maisondelachine.fr
info@maisondelachine.fr

À PÉKIN :
Ritan office building
A-15 Guanghua road
Chaoyang district
Beijing 100020
Tél. (86 10) 65 94 14 12
Fax (86 10) 65 94 15 89
北京朝阳区光华路甲15号日坛国际大厦999B

LA MAISON DE LA CHINE

* À partir de 300€ pour les croisières

Je désire recevoir gratuitement le Catalogue Voyages en Chine 2002

M. Mère : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

En Corse, un nouvel assassinat frappe un proche de Jean-Michel Rossi

Depuis l'été 2000, les militants d'Armata corsa semblent systématiquement éliminés

Jean-Pierre Martelli a été assassiné, jeudi 13 décembre, en plein jour, sur le parking de la poste de l'Île-Rousse (Haute-Corse). L'homme, âgé

de 51 ans, était un proche de Jean-Michel Rossi, dont il avait porté le cercueil. Ce meurtre, qui s'inscrit dans une longue série, semble s'expli-

quer davantage par une guerre entre Armata corsa et le Milieu que par une bataille interne au nationalisme.

L'ASSASSINAT de Jean-Pierre Martelli, jeudi 13 décembre, sur le parking de la poste de l'Île-Rousse, vient conforter un sombre soupçon : les amis de François Santoni et Jean-Michel Rossi sont en train d'être systématiquement éliminés. Jean-Pierre Martelli, assassiné à 18 h 20 dans sa voiture par trois hommes qui ont pris la fuite, était en effet très proche de Jean-Michel Rossi, dont il a porté le cercueil. C'était l'un des gérants du bar de l'Île-Rousse où son ami avait été assassiné. Cette fois, c'est un homme isolé, qui ne semblait menacer personne, qui a été tué.

L'histoire est confuse, et en croise plusieurs autres, dans le petit et de grand banditisme : une série de très jeunes gens, de petits délinquants, ont été tués cette année en Haute-Corse. Plusieurs d'entre eux étaient aussi des proches d'Armata corsa, et avec les assassinats, le 26 octobre de Nicolas Gros, un proche de François Santoni, puis aujourd'hui de Jean-Pierre Martelli, c'est bien tous les hommes, liés de près ou de loin à Armata corsa, qui sont éliminés. Les règlements de comptes ne s'inscrivent pas

pour autant dans une guerre nationaliste, mais l'hiver est meurtrier : Jean-Pierre Martelli est le 28^e Corse assassiné cette année.

La série commence probablement avec l'assassinat, le 21 juillet 1999, d'un jeune garçon boucher, Dominique Savelli. Le crime est revendiqué par une nouvelle organisation clandestine, Armata corsa, dirigée, quoiqu'ils s'en défendent, par deux anciens piliers du FLNC-Canal historique, Jean-Michel Rossi à l'Île-Rousse, en Balagne, et François Santoni, qui règne sur l'extrême-sud de l'Île. Armata assure que Dominique Savelli, lié aux truands toulonnais, préparait avec Paul Grimaldi, un ancien lieutenant du parrain de la Côte-d'Azur, Jean-Louis Fargette, le meurtre de Jean-Michel Rossi. François Santoni laisse entendre que c'est son rival nationaliste, Charles Pieri, qui a armé les tueurs. Les policiers pensent qu'il s'agit plutôt d'un problème de contrôle du racket et des machines à sous. Quoi qu'il en soit, Paul Grimaldi est assassiné à son tour, en juin 2000. Puis Jean-Michel Rossi, et son ami Jean-Claude Fratacci, sont criblés de balles à la terrasse du bar la Piscine, à l'Île-Rousse moins de deux mois plus tard.

Qui a tué Jean-Michel Rossi ? La justice n'en sait trop rien, et vérifie tant bien que mal les accusations de François Santoni, qui continue à dénoncer Charles Pieri, pas fâché d'embarrasser des négociations de Maignon auxquelles il n'a pas été invité. François Santoni finit par gêner : les négociateurs de Maignon, l'Etat comme les nationalistes, mais aussi le Milieu. Le parrain du Sud, Jean-Jérôme Colonna, qui a longtemps laissé fai-

re ce dauphin turbulent, mais aussi la Brise de Mer, un gang qui a imposé le calme en Haute-Corse et commence à s'inquiéter des appétits de Santoni.

Aussi, quand trois barons de la Brise de Mer, armés jusqu'aux dents, sont interpellés un peu par hasard, à Sartène, à l'été 2000, toute la Corse comprend qu'ils n'étaient pas venus faire du tourisme. Pour que Francis Mariani, Pierre-Marie Santucci et Maurice Costa descendent en personne sur un objectif, c'est qu'il s'agit d'un symbole et qu'ils veulent montrer, à leur troupe et aux autres, qui sont les patrons. L'humiliation d'avoir été bêtement pincé à Sartène est glorieusement lavée dix mois plus tard lorsqu'ils sont sortis par la grande porte de la prison de Borgo, grâce à un faux fax de libération d'un magistrat.

PARTAGE DE BUTIN

Dans l'intervalle, une autre série de règlements de comptes vient compliquer l'histoire. Le 7 octobre 1999, un tout jeune homme, Marc Aguzzi, est tué au sortir d'une boîte de nuit, puis l'un de ses amis les plus proches, Joseph-André Tomasini, est à son tour assassiné en avril. Tous deux appartenaient à une petite bande qui commençait à peine à se faire un nom dans la région de Bastia, et un problème de partage de butin serait à l'origine du règlement de compte. Vincent Duriani, soupçonné d'être mêlé à l'assassinat de Tomasini est tué à son tour. Peut-être, estiment les policiers, par Jean Mattei, un ancien truand rangé des voitures, mais cousin de Joseph-André Tomasini : il est assassiné à son tour un mois plus tard. Les amis

des Aguzzi et Tomasini sont nombreux à mourir : Dominique et Jean-Christophe Marcelli, Nicolas Montigny, Pierre Rocchi, Pascal Rogliano, Fernand Bertini...

Mais Jean-Christophe Marcelli, avant de mourir, a le temps d'envoyer des messages sur son portable et de désigner ses assassins, dont « Jac », qui serait Jacques Mariani pour la justice, écroué le 27 septembre pour « assassinat et séquestration ». Celui-ci nie hautement, et assure n'avoir rien à voir avec ces petits jeunes, mais Jacques Mariani est aussi le fils de Francis Mariani, le poids lourd de la Brise de mer qui s'est évadé juste après une tentative d'assassinat sur son fils, le 25 mars. Cette série d'assassinats n'aurait pas grande chose à voir avec Armata corsa si Dominique Marcelli et Nicolas Montigny n'avaient pas été des proches de Jean-Michel Rossi. « Mais il ne faut pas sans doute pas tout mélanger, assure un enquêteur. Armata corsa, pour faire nombre, a recruté des jeunes gens dont les liens avec l'organisation se sont vite défilés. L'évidence, c'est que tous les membres d'Armata corsa se font éliminer ».

Trois jours avant l'assassinat de Jean-Pierre Martelli, Jacques Navarra, un charcutier de trente-sept ans, proche lui aussi d'Armata corsa était enlevé chez lui par des hommes cagoulés et armés, arrivés dans trois voitures avec gyrophares. Sa famille a cru que c'était la police - en Corse, on ne s'étonne plus de rien. Son corps, criblé de balles de 9 mm, a été retrouvé par des chasseurs sur une piste en terre battue.

Franck Johannès

Le CSM décide de ne pas sanctionner la juge Moracchini

Sa gestion du dossier de la Scientologie était en cause

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM) a décidé de ne pas sanctionner, jeudi 13 décembre, la juge d'instruction du tribunal de Paris, Marie-Paule Moracchini, qui avait fait l'objet de poursuites disciplinaires par l'ancienne ministre de la justice, Elisabeth Guigou à la suite de la disparition d'un dossier d'instruction visant la Scientologie. La formation disciplinaire du CSM, présidée par Ivan Zakine, n'a pas suivi les réquisitions de la chancellerie, qui avait demandé, le 14 novembre, une réprimande avec inscription au dossier - la plus faible des sanctions disciplinaires (*Le Monde* du 16 novembre).

Dans sa décision, le CSM relève que le choix de M^{me} Moracchini de privilégier l'indemnisation des victimes par la Scientologie - ce qui aurait permis aux mis en examen d'échapper aux poursuites -, « résulte d'une appréciation de son rôle de juge d'instruction, certes discutable, mais non susceptible d'une qualification disciplinaire ». Par ailleurs, le CSM affirme qu'il n'y a pas lieu de sanctionner l'absence de copie du dossier d'instruction

par la magistrate - ce qui a empêché de le reconstituer après la disparition d'un tome et demi -, car cette disposition légale n'était respectée au tribunal de Paris « que dans les affaires où des mis en examen étaient détenus ». Enfin, le Conseil estime, qu'en l'absence d'« investigations supplémentaires », aucun grief ne peut être retenu contre M^{me} Moracchini à propos de la disparition d'un dossier impliquant des policiers dans une affaire de malversations.

En définitive, le CSM considère que « si l'on peut regretter un certain manque de rigueur ou une insuffisance de suivi à propos des deux dossiers invoqués, cette situation doit être appréciée en tenant compte de l'activité intense déployée, avec l'accord de sa hiérarchie, par M^{me} Moracchini dont les attributions (...) excédaient largement le temps plein d'un magistrat particulièrement actif ». « Qu'ainsi, conclut le CSM, la preuve n'est pas rapportée que M^{me} Moracchini ait manqué aux devoirs et aux charges de son état de juge. »

Cécile Prieur

Deux ans et demi

de règlements de comptes

- **21 juillet 1999.** Dominique Savelli, garçon boucher, est assassiné à Belgodère (Haute-Corse) par Armata corsa.
- **7 octobre.** Marc Aguzzi, 21 ans, grièvement blessé par balles à Bastia, meurt le lendemain à l'hôpital.
- **21 juin 2000.** Assassinat de Paul Grimaldi, ancien lieutenant du parrain toulonnais Jean-Louis Fargette.
- **4 juillet.** Interpellation de Francis Mariani, Pierre-Marie Santucci et Maurice Costa, trois barons de la Brise de Mer, pour tentative de racket à Sartène (Corse-du-Sud).
- **7 août.** Assassinat de Jean-Michel Rossi à la terrasse du bar la Piscine, à l'Île-Rousse (Haute-Corse).
- **7 septembre.** Assassinat de Dominique Giuntini, cogérant du bar La Piscine de l'Île-Rousse.
- **6 avril 2001.** Joseph-André Tomasini est assassiné dans sa voiture sur le parking d'un hypermarché de Borgo.
- **31 mai.** Evasion de la prison de Borgo de Francis Mariani, Pierre-Marie Santucci et Maurice Costa.
- **1^{er} juin.** Vincent Duriani, 24 ans, est assassiné par balles à Bastia dans sa voiture.
- **5 août.** Alain Ricciardi, 31 ans, est assassiné à Lucciana (Haute-Corse).
- **9 août.** Jean Mattei, 48 ans, entrepreneur de travaux publics, est tué devant chez lui à Corscia (Haute-Corse).
- **17 août.** Assassinat de François Santoni à Monacia d'Aullène (Corse-du-Sud).
- **21 août.** Les corps de Dominique Marcelli et Jean-Christophe Marcelli, 24 ans, sont retrouvés calcinés, à Moriani-plage (Haute-Corse).
- **5 septembre.** Assassinat de Nicolas Montigny, 26 ans, dans un café de Bastia.
- **11 septembre.** Assassinat de Pierre Rocchi, 33 ans, sur la place d'Armes à Bastia par deux hommes à moto.
- **26 septembre.** Assassinat de Pascal Rogliano, un chauffeur-livreur de 31 ans, près de Saint-Florent (Haute-Corse).
- **3 octobre.** Assassinat de Fernand Bertini, un employé de boulangerie de 36 ans, à Castello-di-Rostino, près de Ponte Novu (Haute-Corse).
- **26 octobre.** Assassinat de Nicolas Gros, un pâtissier de 32 ans, à Bonifacio (Corse-du-Sud).
- **10 décembre.** Jacques Navarra, un charcutier de 37 ans, est enlevé par plusieurs hommes cagoulés et armés, son corps est découvert près de Biguglia (Haute-Corse).
- **13 décembre.** Assassinat de Jean-Pierre Martelli, cogérant du bar La Piscine de l'Île-Rousse.

Le ministère de la justice demande la mutation du juge Renard

LE MINISTÈRE de la justice a demandé, jeudi 13 décembre, le « déplacement d'office » du doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir transmis des renseignements confidentiels à sa loge maçonnique. Cette sanction a été réclamée par André Gariazzo, directeur des services judiciaires à la chancellerie, lors d'une comparution du juge devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui doit rendre sa décision le 9 janvier. M. Renard, 51 ans, a été mis en examen le 28 septembre par le juge parisien Jean-Baptiste Parlos pour « faux et usage de faux » et « violation du secret professionnel ». En 1998 et 1999, le magistrat aurait transmis à la Grande Loge nationale française (GLNF), à laquelle il appartenait, des informations extraites du bulletin numéro un du casier judiciaire, accessible aux seuls magistrats et officiers de police judiciaire (*Le Monde* du 1^{er} octobre).

Le dispositif pour l'accueil des sans-abri va être renforcé

ÉLISABETH GUIGOU, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, jeudi 13 décembre, la mise en place sur tout le territoire métropolitain « du dispositif renforcé d'accueil et d'hébergement d'urgence des personnes sans abri pour l'hiver », qui inclut près de 50 000 places d'hébergement. M^{me} Guigou a également demandé aux associations qui luttent contre l'exclusion de « se mobiliser » pour appliquer ces mesures. A Paris, les services de l'Etat et de la ville ont lancé le « plan grand froid » : il prévoit notamment la mise à disposition de 218 places d'hébergement supplémentaires, qui s'ajoutent aux 3 500 gérées par les associations et le centre d'action sociale de la ville. Mercredi, un sans-abri de cinquante-trois ans avait été retrouvé mort à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), en plein centre-ville.

Près d'un étudiant sur deux travaille

LES ÉTUDIANTS effectuent de plus en plus d'activités rémunérées au cours de leurs études, selon les premiers résultats de l'enquête triennale de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), rendue publique mercredi 12 décembre. 47,9 % des 27 000 étudiants interrogés ont eu une activité rémunérée en 2000 (contre 39,7 % en 1997). Quelque 10 % des étudiants travaillaient à temps plein et 9 % à mi-temps, 14 % ayant une activité régulière mais peu intense, et 14 % une activité occasionnelle. Les étudiants effectuent plus souvent des stages rémunérés en cours d'études : 11 % en 2000, contre 7 % en 1997. En matière de logement, 43 % des étudiants vivent chez leurs parents (près de 60 % pour les moins de vingt ans), 17 % en résidences collectives, les autres en logements individuels.

DÉPÊCHES

- **JUSTICE** : les circonstances entourant la mort d'un ressortissant congolais interpellé à Paris ont entraîné, le 7 décembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner par dépositaire de l'ordre public ». Ressortissant congolais vivant en Allemagne, Edouard Salumu Nsumbu a succombé à un malaise cardiaque, après avoir été interpellé, le 29 octobre, à l'issue d'un contrôle routier auquel il aurait tenté de se soustraire, selon les policiers. Selon les deux sœurs de la victime, qui ont porté plainte avec constitution de partie civile, M. Salumu Nsumbu aurait été « mis à terre, tabassé, menotté et aspergé de gaz lacrymogène » au cours de son arrestation.
- **La juge d'instruction Laurence Vichnievsky a été nommée à la présidence du tribunal de grande instance de Chartres**, mercredi 12 décembre, par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), réuni sous la présidence de Jacques Chirac. Codésignée en mai 1997 pour assister Eva Joly dans l'enquête sur le groupe pétrolier Elf, Laurence Vichnievsky, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, avait demandé fin octobre à être dessaisie de l'affaire, en invoquant sa « lassitude ».
- **IMMIGRATION** : la Croix-Rouge a indiqué, jeudi 13 décembre, qu'un centre sera ouvert avant la fin du mois de décembre à Cayeux-sur-Mer (Somme) pour accueillir à terme « quelques dizaines » de demandeurs d'asile. Une vingtaine de personnes, actuellement hébergées à Sangatte (Pas-de-Calais), seront aiguillées vers cette nouvelles structure d'ici à Noël.

Montre Jungle Millésime 2002

LALIQUE

• Boutiques Lalique : Paris - Cannes - Genève - Strasbourg - Toulouse
 • Revendeurs agréés : Deauville - Arfan - Dijon - Gautheron - Douai - Decroix - Dunkerque - Verhoeven - Juan-les-Pins - La Toquade - Knokke-les-Zoute - Castelcelyn - Le Chesnay - Comptoir Cardinec - Lille - Lepage - Luxembourg - Molitor - Orly Sud - Royal Quartz - Paris 1^{er} - Arfan - Paris 6^e - XP Joailliers - Paris 8^e - Royal Quartz - Paris 9^e - Paris Look - Paris 16^e - Comptoir de Paris - Pau - Aux Diamants de Navarre - Périgueux - Merilhou - Perpignan - Arinta - Quimper - Kerleroux - Roissy F2 - Royal Quartz - Rouen - Lepage - Saint-Germain-en-Laye - Parrainin - Tours - Roure Joaillier

Des techniques douces contre l'érosion des dunes du Nord

Sur la côte d'Opale, un schéma de protection du littoral a été élaboré : il privilégie la pose de clôtures, la mise en place d'épis ou la plantation d'oyats. Ces méthodes, moins lourdes que l'installation de digues, permettent une nouvelle accumulation du sable

LILLE

de notre correspondante

Des maisons menacées d'effondrement près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; une digue centenaire endommagée à chaque forte marée et tempête ; les falaises crayeuses du Boulonnais, en particulier celles du Blanc-Nez, frappées d'effrètement : le littoral de la côte d'Opale, qui s'étend de Berck jusqu'à la frontière belge – soit 150 kilomètres, dont 25 de côtes à falaises et 125 de côtes dunaires basses –, subit en permanence les effets de l'érosion. Le recul du trait de côte est estimé en moyenne à 1 mètre par an.

Ce phénomène, dû à l'action de la mer, du vent, des eaux continentales et des intempéries, existe depuis des millions d'années. Mais il est accentué par l'urbanisation et le développement touristique. Et il représente aujourd'hui une menace pour les zones habitées.

Tous les spécialistes sont d'accord pour estimer que la gestion de l'érosion par une lutte contre la mer a des limites. D'une part, parce que les ouvrages traditionnels lourds (digues en béton), très coûteux, ne sont pas toujours efficaces. D'autre part, les interventions menées en un point du littoral risquent d'aggraver la situation dans des secteurs voisins.

Depuis quelques années, les acteurs du littoral du Nord - Pas-de-Calais – élus des collectivités locales regroupés en un syndicat mixte qui comprend les principales structures intercommunales du littoral : chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, ainsi que l'Etat via les services maritimes, des scientifiques et des universitaires – ont entrepris de mener une vaste



réflexion. « Chacun, et les élus en particulier, a pris conscience que la complexité de ce phénomène nécessitait une approche globale », se réjouit Daniel Halloo, vice-président (Verts) de la communauté urbaine de Dunkerque, président

au sein du syndicat mixte d'un groupe de travail sur ce thème.

Ces études viennent d'aboutir à l'élaboration d'un « schéma de gestion et conservation du trait de côte ». Ce long document, qui est à la fois un rapport scientifique et un inventaire de propositions, pourrait être rendu public en janvier. « Ce document est le premier du genre et de cette ampleur sur le littoral français. Il intègre l'approche globale en prenant en compte les phénomènes naturels à l'échelle de la région et propose des solutions de gestion durable, site par site », souligne Olivier Tricoire, chargé de mission au sein de l'Observatoire de l'environnement littoral et marin, un département de l'Espaspa naturel régional, créé en 1994 sous l'impulsion du conseil régional. « Bien sûr, ce schéma ne peut pas tout résoudre. Notamment sur

la question du recul des falaises, il faut avoir le courage de dire que l'on ne peut pas faire grand-chose. Cependant, il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision. Le temps où certains envisageaient, pour toute réponse, la construction d'immenses digues de béton semble révolu », commente Daniel Halloo.

Désormais, toute la palette des solutions est envisagée. Cela va des méthodes dures (renforcement ou élargissement d'une digue) à des procédés nouveaux comme le système Ecoplage, déjà en place aux Sables-d'Olonne (Vendée) et qui pourrait être testé sur une dizaine de sites dans la région. Cette nouvelle technique permet l'accumulation du sable transporté lors du déferlement des vagues en installant un drain sous la plage, pour créer à cet endroit une zone non saturée et

permettre à l'eau de s'infiltrer plus facilement.

L'objectif du schéma est aussi de proposer, quand cela est possible, le recours à des méthodes douces et à privilégier des ouvrages de défense légers. En ce domaine, la région Nord - Pas-de-Calais dispose d'un vrai savoir-faire. Depuis quelques années, en effet, différentes expériences y sont menées. C'est le cas à Sangatte, à l'ouest de Calais, où, au début des années 1990, un vaste programme de restauration du cordon dunaire, alliant technique légère et restauration écologique, a été engagé par le Conservatoire de l'espace littoral, propriétaire de l'ensemble des dunes. A cet endroit, la mer grignotait de façon spectaculaire cette dune déjà dégradée par la fréquentation touristique, la présence de blockhaus et l'érosion éolienne. Il fallait intervenir vite puisque déjà, en 1953, lors d'une forte tempête, ce cordon avait en partie cédé, entraînant l'inondation de l'arrière-pays, fait de polders. Les travaux ont consisté en une série de mesures : démolition et enfouissement des blockhaus, reprofilage du cordon dunaire, stabilisation du sable par la plantation d'oyats, pose de clôtures et d'escaliers pour canaliser le public.

Aucun ouvrage lourd n'a été construit. Au lieu d'une barrière en enrochement (gros rochers) classique, des épis ont été mis en place. Il s'agit notamment de pieux en bois semi-perméables, plantés perpendiculairement au rivage, qui ont pour but de briser l'énergie des vagues. Le résultat est, selon les spécialistes, à la hauteur des attentes : les épis ont bien permis l'accumulation du sable. Ce sable, ensuite transporté par le

vent, contribue depuis quelques années à grossir la dune.

Parmi les autres expériences concluantes, on peut citer celles menées sur l'ensemble des dunes flamandes situées dans le Dunkerquois. Le conseil général du Nord, gestionnaire de ces massifs dunaires, y a lancé, dès 1998, un programme de fixation par phytostabilisation, c'est-à-dire par la plantation d'oyats (plante utilisée pour fixer le sable). Les ouvrages de défense sont aussi extrêmement souples puisqu'il s'agit de « ganivelles », disposées parallèle-

Petites barrières de bois disposées parallèlement au rivage, les « ganivelles » freinent la vitesse du vent et provoquent le dépôt de sable

ment au rivage. Ces petites barrières de bois, ligaturées et perméables au vent, ont pour but de freiner la vitesse du vent et de provoquer le dépôt de sable derrière ce « piège » naturel. Des fascines – petits fagots constitués de branchages naturels – sont également utilisés par endroits. Là encore, les résultats sont probants puisque les suivis photographiques montrent un engraissement sensible des dunes.

Dominique Buffler

Nadia Lemaire

Les falaises du pays de Caux placées sous haute surveillance

LE BUREAU de recherches géologiques et minières (BRGM) a testé, début décembre, des capteurs de mesures géophysiques sur les falaises du pays de Caux, à Criel-sur-Mer (Seine-Maritime). « Avec ce procédé, déjà utilisé dans les mines, nous voulons essayer d'entendre les microcraquements qui sont les signes précurseurs d'éboulements », indique Jean-Christophe Gourry, ingénieur géophysicien. L'objectif n'est pas d'entraîner le recul de la falaise, estimé, dans ce secteur, à 40 centimètres par an, mais d'alerter les collectivités locales lorsque des risques d'éboulements apparaissent.

ÉBOULEMENTS EN PLEIN ÉTÉ

Ce système, mis en place pour la première fois sur des falaises françaises, devrait constituer, s'il s'avère efficace, la base d'un réseau d'alerte qui pourrait être installé dans les six prochaines années tout le long du littoral. Ce chantier, d'un coût de 3,9 millions de francs (600 000 euros), réalisé en compagnie de l'Institut national de l'environnement industriel et des ris-

ques (Ineris), entre dans le cadre d'un programme européen de recherches. Depuis quelques mois, le phénomène naturel des éboulements de falaises connaît une accélération, tout particulièrement sur les côtes de la Manche.

Alors qu'ils interviennent généralement à la fin du printemps, les éboulements les plus importants ont eu lieu, cette année, en plein été. La cause réside dans les fortes précipitations de l'hiver (Le Monde du 25 août). Le 15 juillet, à Saint-Pierre-en-Port, près de Fécamp (Seine-Maritime), un pan de 70 mètres de hauteur sur une largeur de 35 mètres s'effondra. Quelques jours plus tard, le 24 juillet, à Bénouville, non loin de là, un éboulement emporta un escalier construit en 1880.

L'effondrement du 4 août à Octeville-sur-Mer, dans la banlieue du Havre, et celui du 27 août à Yport, non loin de Fécamp, renforcent encore cet épisode hors du commun. Bien que spectaculaires, ces affaissements n'ont fait aucune victime.

DÉPÊCHES

■ **MILLAU** : le chantier du viaduc de Millau devait être officiellement lancé vendredi 14 décembre par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports et de l'équipement. Prévu depuis 1987, cet ouvrage d'art de 340 mètres de haut destiné à franchir le Tarn a été dessiné par l'architecte britannique Norman Foster. Sa construction nécessitera un investissement de 320 millions d'euros. Il permettra de terminer le tracé de l'autoroute A 75 (La Méridienne) et de débarrasser la ville de ses embouteillages. Sa mise en service est prévue à la fin 2004. Pour l'emprunter, les automobilistes débourseront 6,10 euros (40 francs) l'été et 4,57 euros (30 francs) le reste de l'année.

■ **LYON** : un décret du premier ministre, publié dans le Journal officiel du 12 décembre, autorise de nouveau un péage pour emprunter le périphérique nord de Lyon. Ce décret abroge le précédent, pris en 1998, contre lequel des recours avaient été engagés. Au passage, les tarifs sont augmentés : il en coûtera 1,8 euro (12 francs) à un conducteur de voiture particulière.

Premières signatures des conventions de régionalisation de la SNCF

LA RÉGIONALISATION de la SNCF est entrée dans la dernière ligne droite. Après avoir beaucoup critiqué le manque de générosité de l'Etat pour obtenir de meilleures conditions financières pour ce transfert de compétences, les conseils régionaux de droite comme de gauche sont décidés à mettre en œuvre cette réforme qui entrera officiellement en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

Les huit présidents de gauche s'y sont déclarés favorables au cours d'un déjeuner mercredi 12 décembre à Matignon avec Lionel Jospin. Certes, ils ont demandé au premier ministre « un coup de pouce » de quelques centaines de millions de francs supplémentaires, mais il n'est pas question, pour eux, de remettre en cause « la réforme la plus importante depuis le transfert aux régions de la gestion des lycées en 1983 », comme l'a déclaré un des participants.

BIEN PARTIE

Même Daniel Percheron (PS), président de la région Nord - Pas-de-Calais, et plutôt réticent à signer la convention avec la SNCF, a inscrit ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine session de son assemblée, le 25 janvier. Mais dès vendredi 14 décembre, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, présidée par Michel Vauzelle (PS), devait délibérer de sa convention ainsi que le Centre, majoritairement à gauche, et la Bourgogne, conduite par Jean-Pierre Soisson (app. DL).

La semaine prochaine, ce sera

au tour de trois régions de droite, Poitou-Charentes (Jean-Pierre Raffarin, DL), l'Auvergne (Valéry Giscard d'Estaing UDF), et la Franche-Comté (Jean-François Humbert UDF), de valider la régionalisation de la SNCF. En janvier, il est d'ores et déjà prévu que, outre le Nord - Pas-de-Calais, plusieurs autres régions, dont Midi-Pyrénées, franchissent le pas.

Beaucoup d'autres sont prêtes aussi à le faire, comme l'Alsace, mais pour des raisons diverses, elles traînent encore des pieds (Le Monde du 27 novembre). Elles estiment que le gouvernement aurait pu se montrer un peu plus généreux dans la dotation qu'il consent à chaque région pour organiser le transport de ses passagers dans de bonnes conditions, et notamment la modernisation des Trains express régionaux (TER). Même si la contribution globale de l'Etat est en augmentation de 30 % par rapport à celle consentie, cette année, à la SNCF pour le trafic local et régional.

Au bout du compte, la régionalisation de la SNCF semble bien partie. On voit mal les régions les plus récalcitrantes ne pas suivre la tendance générale. Celles de droite parce que cette réforme a été initiée en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur ; celles de gauche parce que c'est le gouvernement Jospin qui l'a mise en place. Surtout, parce que toutes considèrent que c'est une opération de décentralisation digne de ce nom.

Marcel Scotto

MÉDAILLE D'OR 2000 CONCOURS NF AMÉUBLEMENT DÉTAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
♦ 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
♦ 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 / 17

Hilditch & Key

La plus belle sélection de chemises anglaises de Paris

GRANDE VENTE SPECIALE AVANT NOEL
à partir du Samedi 15 Décembre

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

Le dimanche 16 Décembre de 10h30 à 18h30
et du lundi 17 au samedi 22 : ouverture de 9h à 20h

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

Courrier INTERNATIONAL
www.courrierinternational.com

AFRIQUE
Ces enfants esclaves

A qui le tour ?
Soudan, Somalie, Irak, etc.
Les plans du Pentagone

20 FF

AFGHANISTAN Comment Karzai l'a emporté

ESPAGNE Al Andalus, paradis perdu de l'islam

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

La cassette d'Oussama Ben Laden

A LA MI-NOVEMBRE, Oussama Ben Laden s'est exprimé devant une assemblée de partisans, peut-être à Kandahar, en Afghanistan. Ces commentaires furent enregistrés en vidéo au su et au vu de Ben Laden et de toutes les personnes présentes.

A noter : la bande dure à peu près une heure et contient trois séquences différentes : une visite de quelques personnes sur les lieux du crash de l'hélicoptère américain dans la province de Ghazni (environ 12 minutes) ; et deux séquences montrant une visite privée de Ben Laden et de ses lieutenants à un cheik non identifié, qui semble paralysé des membres inférieurs. Apparemment, cette visite a lieu dans une auberge de Kandahar. Sur la bande, l'ordre des séquences est bouleversé : la fin de la visite privée se trouve au début, la visite de l'hélicoptère au milieu, le début de la visite privée n'apparaît qu'après 39 minutes de film environ. Dans la transcription ci-dessous, l'ordre des séquences a été rétabli.

Compte tenu de la mauvaise qualité de la bande originale, il ne s'agit pas d'une transcription intégrale, la teneur des messages et de l'information y est restituée.

Note de la rédaction [du Pentagone] : 39^e minute du film, première séquence de la visite de Ben Laden – commence après des vues sur l'hélicoptère.

Ben Laden : Quel est l'état d'esprit dans les mosquées là-bas (en Arabie saoudite) ?

Cheik : Sincèrement, très positif. Cheik Al-Bahrani (*phonétique*) a fait un bon sermon dans sa classe après les prières du soir. Il a été enregistré sur vidéo et je devais te l'apporter mais, malheureusement, j'ai dû partir immédiatement.

Ben Laden : Le jour des événements ?

Cheik : Au moment exact de l'attaque contre l'Amérique, à ce moment précis. Il (*Bahrani*) a fait un sermon très impressionnant. Allah soit remercié pour ses bénédictions. Il (*Bahrani*) fut le premier à écrire en temps de guerre. Je lui ai rendu visite deux fois à Al-Qasim.

Ben Laden : Qu'Allah soit remercié.

Cheik : C'est ce que j'avais demandé à Allah. Il (*Bahrani*) a dit aux jeunes : « Vous appelez le martyr de vos vœux et vous vous demandez où aller (pour le martyr) ? » Allah les incitait à marcher. J'ai demandé à Allah qu'il me soit donné de voir la victoire de la vérité sur l'injuste. Nous demandons à Allah de le protéger et de lui accorder le martyr pour avoir émis la première fatwa. Il a subi un interrogatoire, comme tu le sais. Quand on l'a appelé pour lui demander de signer, il leur a dit : « Ne me faites pas perdre mon temps, j'ai une autre fatwa. Si vous me voulez, je peux signer les deux en même temps. »

Ben Laden : Qu'Allah soit remercié.

Cheik : Sa position est vraiment très encourageante. Quand je lui ai rendu visite pour la première fois, il m'a dit : « Comment va Cheik Ben Laden ? » Il t'envoie son salut. Quant à Cheik Suleyman Ulwan, il a donné une belle fatwa, qu'Allah le bénisse. Par miracle, je l'ai entendue sur Radio Coran. C'était étrange parce qu'il (*Ulwan*) sacrifiait sa place, qui équivalait à une place de directeur. C'était retransmis mot à mot. Les frères l'ont écoutée en détail. Je l'ai entendue brièvement avant les prières de midi. Il (*Ulwan*) a dit que c'était le djihad et que ces gens n'étaient pas des innocents (*les victimes du World Trade Center et du Pentagone*). Il l'a juré devant Allah. La chose fut rapportée à Cheik Suleyman Al- (*Umar*), Allah le bénisse.

Ben Laden : Et Cheik Al (*Rayan*) ?

Cheik : Sincèrement, je ne l'ai pas rencontré. Mes déplacements étaient très limités.

Ben Laden : Allah te bénisse. Bienvenue à toi.

Cheik (*parlant de son périple jusqu'au lieu de la rencontre*) : Ils nous ont fait passer clandestinement, alors j'ai pensé que nous serions dans différentes cavernes dans les montagnes, et j'ai été surpris d'arriver dans une auberge si propre et si confortable. Qu'Allah soit remercié, on nous a dit aussi que l'endroit était sûr, par la grâce d'Allah. Les lieux sont propres et nous y sommes à notre aise.

Ben Laden : (...inaudible...) quand les gens voient un cheval fort et un cheval faible, par nature ils préfèrent le cheval fort. Ce n'est qu'un de nos buts ; ceux qui veulent vénérer le seigneur du peuple, sans suivre cette doctrine, suivront la doctrine de Mohammed, la paix soit avec lui.

(*Ben Laden cite plusieurs hadiths brefs et incomplets, comme suit*) : « J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Mohammed est son prophète. »

« Certains peuvent demander : pourquoi veux-tu nous combattre ? »

« Il y a un lien entre ceux qui disent : je crois en un seul dieu et Mohammed est son prophète, et ceux qui ne (...inaudible...) »

« Ceux qui ne suivent pas la vraie foi. La foi de Mohammed, la vraie foi. Ils croient les beaux parleurs sur leur mine. »

Ben Laden : Ces jeunes qui ont conduit les opérations ne se fiaient pas aux apparences populaires, ils acceptaient la vérité apportée par le prophète Mohammed. Ces jeunes hommes (...inaudible...) ont proféré, par leurs actes à New York et Washington, des discours plus puissants que tous les autres discours prononcés de par le monde. Les discours sont compris tant par les Arabes que par les non-Arabes – même par les Chinois. Ça surpasse ce qu'ont dit tous les médias. Il paraît qu'en Hollande, dans l'un des centres, les conversions à l'islam ont été plus nombreuses pendant les jours qui ont suivi les opérations que pendant les onze dernières années. A la radio islamique, j'ai entendu un directeur d'école en Amérique dire : « Nous n'arrivons plus à répondre aux demandes de tous ceux qui veulent des livres islamiques pour apprendre l'islam. » Cet événement a fait réfléchir les gens (*sur le vrai islam*), ce qui est un grand bien pour l'islam.

Cheik : Des centaines de gens doutaient de toi, rares étaient ceux qui te suivaient avant ce prodigieux événement. Maintenant ils sont des centaines à te rejoindre. Je me souviens d'une vision de Cheik Salih Al-(*Shuaybi*). Il a dit : « Un grand coup sera frappé et les gens se rendront par centaines en Afghanistan. » Je lui ai demandé : « En Afghanistan ? » Il a répondu : « Oui. » D'après lui, les seuls qui resteraient derrière seraient les attardés mentaux et les menteurs (*hypocrites*). Je me rappelle qu'il disait que des centaines de gens iraient en Afghanistan. Voilà un an qu'il a eu cette vision. Cet événement a fait le tri entre les différents types de partisans.

Ben Laden : (...inaudible...) nous avons évalué d'avance les pertes de l'ennemi, nous avons chiffré le nombre de morts en nous basant sur la position de la tour. Nous avons calculé que trois ou quatre étages seraient touchés. J'étais le plus optimiste de tous. (...inaudible...) étant donné mon expérience dans ce domaine, je pensais que l'incendie provoqué par le carburant de l'avion ferait fondre la structure métallique du bâtiment, ce qui

Voici le texte intégral de la conversation entre Ben Laden et ses partisans enregistrée sur cassette vidéo. Ce texte est la traduction de celui que le Pentagone a diffusé jeudi 13 décembre. La présentation du document, en italique, ainsi que la note finale sur les traducteurs américains sont du Pentagone

Le texte original en anglais est consultable dans son intégralité sur le site www.lemonde.fr

Première photo.
Ben Laden : «... l'effondrement de la partie touchée par l'avion et de tous les étages supérieurs. C'était tout ce que nous espérions. »
Cheik : « Loué soit Allah ! »

Deuxième photo.
Ben Laden : «... puis il a dit : "Ceux qui ont appris à piloter ne connaissaient pas les autres. Les groupes ne se connaissaient pas entre eux." »

Troisième photo.
Ben Laden : « Entre la première et la deuxième frappe contre les tours, il s'est écoulé vingt minutes. »

entraînerait l'effondrement de la partie touchée et de tous les étages supérieurs. C'était tout ce que nous espérions.

Cheik : Loué soit Allah.

Ben Laden : Nous étions à (...inaudible...) quand ça s'est produit. Nous avons été informés le jeudi précédent que ça se passerait ce jour-là. Nous avons terminé notre travail de la journée et allumé le radio. Il était 17 h 30 pour nous. J'étais assis avec le Dr Ahmad Abu-al-(*Khair*). Tout de suite nous avons entendu la nouvelle : un avion avait percuté le World Trade Center. Nous nous sommes branchés sur les informations de Washington. Ils ne parlaient pas de l'attaque. C'est seulement à la fin des informations qu'ils ont dit qu'un avion venait de percuter le World Trade Center.

Cheik : Loué soit Allah.

Ben Laden : Au bout d'un moment, ils ont annoncé qu'un autre avion avait percuté le World Trade Center. Les frères qui ont entendu la nouvelle étaient fous de joie.

Cheik : J'ai écouté les informations. J'étais assis. Nous... nous ne pensions à rien et, tout à coup, par la volonté d'Allah, nous nous demandions pourquoi nous n'avions rien, et tout à coup la nouvelle est arrivée et tout le monde était fou de joie et tout le monde, jusqu'au lendemain matin, parlait de ce qui se passait et nous avons écouté les nouvelles jusqu'à 4 heures, et c'était chaque fois un peu différent, tout le monde était enthousiaste et répétait : « Allah est grand, Allah est grand, nous remercions Allah, louez Allah ! » Et le bonheur de mes frères faisait ma joie. On nous a téléphoné toute la journée pour nous féliciter, ça n'arrêtait pas. La mère recevait des appels continuellement. Merci Allah, Allah est grand, Allah soit loué. (*Citant le verset du Coran*) : « Combats-les, Allah les torturera, avec tes mains Allah les torturera. Il les trompera et te donnera la victoire. Allah pardonnera aux croyants, il sait tout sur toute chose. »

Cheik : Indubitablement, c'est une belle victoire. Allah nous a exaucés... honorés... et nous accordera sa bénédiction et d'autres victoires pendant le saint mois de ramadan. Et c'est ce que tout le monde espère. Grâce à Allah l'Amérique est sortie de ses grottes. Nous lui avons donné le premier coup, le prochain lui sera donné par les croyants, les forts et bons croyants. Par Allah, c'est une grande œuvre. Allah nous réserve une grande récompense pour cette œuvre. Excuse-moi de parler tout seul devant toi, ce sont des pensées qui me viennent... Par Allah, car il n'est d'autre dieu que lui. Je me souviens des paroles d'Al-Rabani, il disait qu'ils avaient formé une coalition contre nous pendant l'hiver avec des infidèles comme les Turcs et d'autres, et quelques Arabes. Et qu'ils nous encerclaient comme au temps... comme au temps du prophète Mohammed. Exactement comme ce qui se passe maintenant. Mais il a réconforté ses partisans en disant : « Ça se retournera contre eux. » Et c'est une grâce pour nous. Et une bénédiction pour nous. Et ça fera venir des renforts. Regarde comme il était avisé. Et Allah lui accordera sa bénédiction. Et le jour viendra où les symboles de l'islam se dresseront et ce sera comme aux premiers jours d'Al-Moudjahidin et d'Al-Ansar (*comme les premières années de l'islam*). Et victoire aux fidèles d'Allah. Oui, il a dit enfin, si c'est comme aux premiers jours, comme Abu Bakr et Othman et Ali et les autres, alors ce sera, en ce temps, de nos jours, le plus

grand djihad de l'histoire de l'islam et de la résistance des méchants.

Cheik : Par Allah mon Cheik. Nous te félicitons par cette grande œuvre. Merci Allah.

Fin de la bande.

Deuxième partie de la visite de Ben Laden, début de la bande.

Ben Laden : Abdallah Azzam, Allah bénisse son âme, m'a dit de ne rien enregistrer (...inaudible...) alors j'ai pensé que c'était un bon présage, et Allah nous bénira (...inaudible...). Abu-Al-Hasan Al-(*Masri*), qui s'est adressé aux Américains sur Al-Jazira TV il y a quelques jours en leur disant : « Si vous êtes vraiment des hommes, venez ici et affrontez-nous de face. » (...inaudible...) Il m'a dit, il y a un an : « J'ai fait un rêve où nous jouions au football contre les Américains. Quand notre équipe est arrivée sur le terrain, c'étaient tous des pilotes ! » Il a dit : « Je me demandais si c'était un match de foot ou un concours de pilotage ! Nos joueurs étaient des pilotes. » Il (*Abu-Al-Hasan*) ne savait rien de l'opération avant d'entendre la nouvelle à la radio. Il a dit que le match avait eu lieu et que nous avons gagné. C'était un bon présage pour nous.

Cheik : Qu'Allah soit béni.

Voix d'homme non identifiée hors champ : « Abd Al Rahman Al-(*Ghamri*) a eu une vision avant l'opération. Il a vu un avion s'écraser contre un gratte-ciel. Il n'était au courant de rien. »

Cheik : Qu'Allah soit béni !

Suleyman (Abu Gwaith) : J'étais assis dans une pièce avec le Cheik, puis je suis allé dans une autre pièce où il y avait un poste de télévision. Ils diffusaient le grand événement. On voyait une famille égyptienne dans son salon, ils l'observaient de joie. Tu sais, quand il y a un match de foot et que ton équipe gagne, eh bien, c'était la même manifestation de joie. Il y avait un sous-titre qui disait : « Pour venger les enfants d'Al-Aqsa, Oussama Ben Laden déclenche une opération contre l'Amérique. » Alors je suis revenu voir le Cheik (*c'est-à-dire Ben Laden*), qui était assis dans une pièce avec cinquante ou soixante personnes. J'ai essayé de lui dire ce que j'avais vu, mais il m'a fait un signe avec les mains, qui signifiait : « Je sais, je sais... »

Ben Laden : Il n'était pas au courant de l'opération. Tout le monde ne savait pas (...inaudible...). Mohammed (Atta), de la famille égyptienne (*c'est-à-dire la section égyptienne d'Al-Qaida*), avait la charge du groupe.

Cheik : Un avion qui s'écrase contre un gratte-ciel, personne ne pouvait imaginer ça. C'était une grande œuvre. C'était l'un des hommes pieux de l'organisation. C'est devenu un martyr. Allah bénisse son âme.

Cheik (*faisant allusion aux rêves et aux visions*) : L'avion qu'il a vu s'écraser contre un gratte-ciel, plus d'un l'avaient vu avant lui. Un bon dévot qui a tout abandonné pour venir ici m'a dit : « J'ai eu une vision, j'étais dans un énorme avion, long et large. Je le portais sur mes épaules et j'ai fait un kilomètre à pied dans le désert depuis la route. Je traînais l'avion. » Je l'ai écouté et j'ai prié Allah pour qu'il lui vienne en aide. Un autre m'a dit l'an dernier, mais je n'ai pas compris et je lui ai dit que je ne comprenais pas, il m'a dit : « J'ai vu des gens qui partaient pour le djihad... et ils se sont retrouvés à New York... à Washington et à New York. » J'ai dit : « Comment ça ? » Il m'a dit que leur avion avait percuté un immeuble. C'était l'an dernier. Nous n'y avons pas beaucoup réfléchi. Mais, quand l'accident s'est produit, il est venu me trouver et m'a dit : « Tu as vu... c'est étrange. » Un autre encore... mon Dieu... a dit et juré devant Allah que sa femme avait vu l'accident une semaine plus tôt. Elle a vu l'avion s'écraser dans l'immeuble... c'était incroyable, mon Dieu.

Ben Laden : Les frères qui ont conduit l'opération, tout ce qu'ils savaient, c'est que c'était une opération-martyre. Nous leur avons demandé d'aller en Amérique, mais ils ne savaient rien de l'opération, rien du tout. Mais ils étaient entraînés et nous ne leur avons rien révélé jusqu'à leur départ, juste avant qu'ils embarquent dans les avions.

Ben Laden : (...inaudible...) puis il a dit : « Ceux qui ont appris à piloter ne connaissaient pas les autres. Les groupes ne se connaissaient pas entre eux. » (...inaudible...)

(*Quelqu'un dans l'assistance demande à Ben Laden de parler au Cheik du rêve de (Abu-Da'ud)*)

Ben Laden : Nous étions dans le camp des gardes de l'un des frères à Kandahar. Ce frère appartenait à la majorité du groupe. Il s'est approché de moi et m'a dit avoir vu en rêve un gratte-ciel d'Amérique et, dans le même rêve, il avait vu Mukhtar leur enseigner le karaté. A ce moment-là, j'ai commencé à craindre que le secret ne s'évente si tout le monde se mettait à voir ça dans ses rêves. Alors j'ai clos le sujet. Je lui ai dit, s'il faisait un autre rêve, de n'en parler à personne, parce qu'il risquait d'intriguer les gens.

(*On entend quelqu'un d'autre raconter qu'il avait vu en rêve deux avions heurter une grande bâtisse.*)

Ben Laden : Ils étaient fous de joie quand le premier avion a frappé l'immeuble, alors je leur ai dit : patiente.

Ben Laden : Entre la première et la deuxième frappe contre les tours, il s'est écoulé vingt minutes. Entre la première frappe et le crash sur le Pentagone, une heure.

Cheik : Ils (*les Américains*) étaient terrifiés à l'idée que c'était un assaut combiné.

[*Note : Ayman Al-Zawari explique d'abord qu'il a attiré l'attention de Ben Laden sur ce que disaient les médias. Puis il explique que c'était la première fois qu'ils (les Américains) avaient senti venir le danger.*]

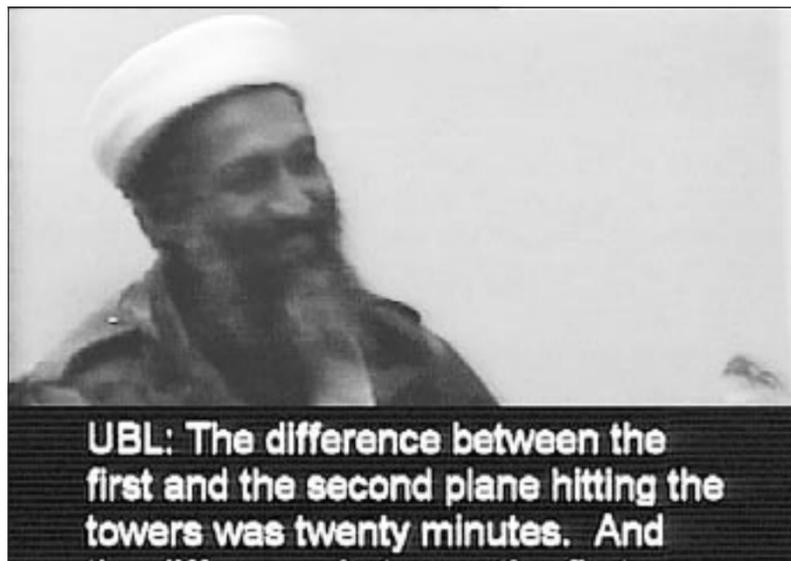
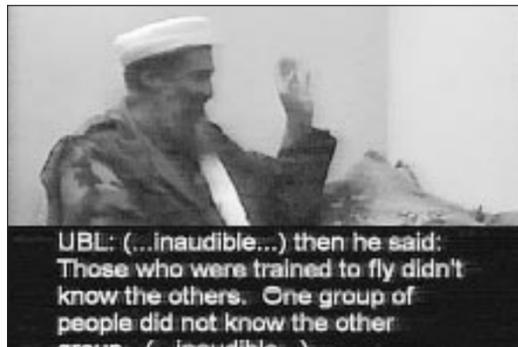
Ben Laden (*récitant un poème*) :

« J'ai vu que devant la lame acérée/ils faisaient toujours face aux difficultés et se tenaient les coudes.../ Quand les ténèbres descendent sur nous et que nous sommes mordus par une dent acérée, je dis.../ Nos maisons sont inondées de sang et le tyran se promène librement chez nous.../ Et du champ de bataille ont disparu l'éclat des épées et les chevaux.../ Et par-dessus les pleurs à présent/Nous entendons des tambours et des scansions.../ Ils assaillent ses forts/Et crient : « Nous poursuivons nos assauts/jusqu'à ce que vous libériez nos terres... »

Fin de la partie visite de Ben Laden. La séquence autour de l'hélicoptère suit le poème.

(*Transcription et annotations effectuées en toute indépendance par George Michael, traducteur, Diplomatic Language Services, et le Dr Kassem M. Wahba, directeur des études de langue arabe, Ecole des études internationales approfondies, université John Hopkins. Ils ont travaillé en collaboration, puis ont comparé leur traduction avec celles réalisées par le gouvernement des Etats-Unis. Aucune incohérence n'a été relevée.*)

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Kleiner.



L'affaiblissement de l'Etat protecteur

DANS LA TRADITION politique de la France, peut-être plus encore qu'ailleurs, la légitimité de l'Etat repose, pour une bonne part, sur une double obligation de protection des citoyens : protection classique contre la violence et l'agression, qu'elles soient extérieures ou intérieures ; protection économique et sociale contre les aléas de la vie. De ce double point de vue, « l'Etat-providence » à la française a atteint une sorte d'apogée pendant les premières quinze années de la V^e République avec, sur le terrain économique et social, les perfectionnements de la sécurité sociale, mais aussi la garantie de l'emploi de « l'Etat-patron », détenteur de secteurs économiques entiers, porté, avant le premier choc pétrolier de 1973, par la dynamique des « trente glorieuses ».

Les grandes vagues de licenciements sont alors très rares et immédiatement absorbées par une économie de plein emploi. Les syndicats ont tout loisir de se battre, parfois durement, sur le pouvoir d'achat. L'omniprésence de l'Etat jacobin, qui va de pair avec la prépondérance écrasante de la région-capitale, repose ainsi sur une sorte de contrat implicite : une hégémonie admise, voire revendiquée – même si elle se paie d'un conformisme moral et d'un étouffement des initiatives locales qui deviendront vite insupportables. En contrepartie, l'Etat assume son double devoir de protection, et chaque citoyen peut avoir le sentiment que le prestige d'une France gaullienne jalouse de son rang rejaillit sur lui.

Or ce modèle de fonctionnement est aujourd'hui largement obsolète. Le sentiment d'insécurité a pris les dimensions que l'on sait : il pèse plus que l'effacement des menaces extérieures, hormis le terrorisme. Quant à la protection économique et sociale, l'Etat, à travers les transferts sociaux, en assure toujours un volet essentiel. Mais l'évolution économique et politique globale a créé dans certains secteurs, à partir des années 1980, la crainte diffuse d'être seul et démuné face aux lois d'airain du nouveau monde capitaliste : « paupérisation de l'Etat », selon une formule célèbre de Michel Rocard, qui obère l'efficacité des services publics ; déferlante de l'idéologie libérale, qui porte en elle-même le repli volontaire de la puissance publique face aux forces du marché ; insertion dans la compétition économique mondiale, avec l'ouverture inéluctable des frontières qui apporte des marchés aux entreprises françaises, mais aussi délocalisations et fortes pressions à la « flexibilité » du travail, privatisations, fusions et restructurations synonymes de licenciements massifs ; désaveu, en corollaire, du personnel politique, discrédité par les « affaires » et son apparente impuissance face au chômage.

Tous ces facteurs se sont additionnés, avec une succession de moments charnières, qui ont marqué une progression de la défiance envers l'Etat et ses représentants, mais aussi parfois envers l'Europe. La relative protection qui pourra offrir l'existence de la zone euro face aux fluctuations économiques et monétaires n'est pas encore largement perçue.

A l'inverse, l'Europe donne trop fréquemment le sentiment de se construire sans prendre le relais de l'Etat national, pour offrir une protection face à une mondialisation dont le citoyen de base, bien souvent, discerne moins les avantages que les « abus », selon une terminologie en usage désormais jusqu'à Bercy. Aujourd'hui, la popularité

inattendue rencontrée par la grogne des policiers et des gendarmes, le débat autour de la loi Guigou sur la présomption d'innocence, ont évidemment pour source – au-delà des motivations corporatistes ou politiques des différents acteurs – une demande de protection supplémentaire. Tout comme les grèves à répétition dans les transports, pour protester contre les agressions, ou les manifestations contre la violence dans les écoles. Mais l'aspiration à la sécurité face à la délinquance n'est qu'une facette de cette demande.

DÉLÉGITIMATION PARTIELLE

Les plans sociaux, comme à Moulinex ces dernières semaines, dans des bassins d'emploi déjà touchés par le chômage, posent le problème de la protection sociale. Les catastrophes ou les dérèglements climatiques ont ravivé le débat. Après l'expérience des tempêtes de 1999, de l'explosion de l'usine AZF ou des alertes au bioterrorisme, les services de la protection civile sont les premiers à souligner que leurs structures ne sont pas adaptées aux « nouveaux risques ».

Les polémiques autour du naufrage de l'*Erika* en décembre 1999 auront permis de découvrir que la protection des côtes contre les « navires-poubelles » est mal assurée : la France devrait contrôler 25 % des bateaux qui passent dans ses ports. Faute d'effectifs suffisants, ce chiffre descend à 12,5 %. Il aura fallu la catastrophe de Toulouse pour que l'opinion découvre la grande misère des directions régionales de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire). De multiples éléments se conjuguent ainsi pour aboutir à une délégitimation partielle de l'autori-

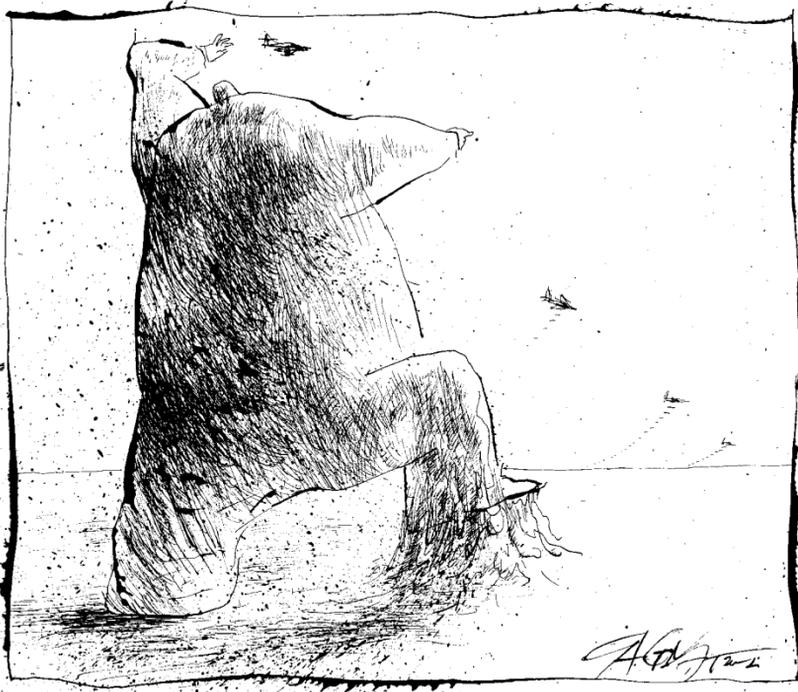
té de l'Etat, moins respectable et moins respecté dès lors qu'il ne semble plus assumer ses devoirs.

Tout se passe comme si se répandait le sentiment qu'on est allé trop loin dans le recul de l'Etat. En parallèle à l'écoute dont bénéficie Jean-Pierre Chevènement, la montée en puissance des mouvements opposés à la mondialisation libérale, la revendication d'outils du type de la taxe Tobin pour limiter l'ampleur des mouvements spéculatifs correspondent à une volonté de réappropriation partielle de l'espace économique par la puissance publique. De ce point de vue, au-delà même du seul renforcement de la sécurité, les attentats du 11 septembre et leurs effets récessifs sur l'économie internationale ont remis l'Etat au premier plan, en Europe mais aussi outre-Atlantique.

Dans un monde redevenu inquiétant, le citoyen demande plus de protection, sur presque tous les terrains. Cette demande est devenue telle que les politiques les plus durs d'oreille sont forcés de l'entendre. Ce nouveau message concurrence aujourd'hui celui qui a dominé pendant plus d'une décennie, et qui portait au contraire sur une émancipation à l'égard de l'Etat : avec, par exemple, un effort continu à la baisse des impôts, pour comprimer le niveau des prélèvements obligatoires, supposés étouffer l'économie et l'individu contribuable. Tout le problème est que les politiques doivent désormais prendre en compte deux messages simultanés et contradictoires : celui du chacun-pour-soi et celui d'un retour à une demande de protection collective.

Jean-Louis Andreani

Bourbier par Cagnat



Quand le FMI traite durement l'Argentine

POUR les vingt-quatre administrateurs du Fonds monétaire international, ce mercredi 5 décembre était un mercredi comme les autres. Chaque semaine, leur emploi du temps est rythmé par trois réunions – le lundi, le mercredi, le vendredi –, au cours desquelles, sous la présidence du directeur général de l'institution, l'Allemand Horst Köhler, ils passent en revue divers sujets, et, notamment, les performances des pays « sous programme ». Ce matin-là, c'était au tour de l'Argentine, en proie à une situation explosive tant sur le plan économique que politique et social. Pourtant, en deux heures, le problème est expédié : les objectifs économiques promis par le gouvernement argentin, notamment un déficit budgétaire zéro, n'ayant pas été atteints, le conseil estime qu'il n'est pas en mesure de « recommander » le versement d'une nouvelle tranche de 1,264 milliard de dollars prévu pour décembre dans le cadre du programme de 22 milliards accordé, il y a un an, à l'Argentine.

Peu après, le porte-parole de l'institution, Thomas Dawson, déclare que « les autorités [argentines] doivent atteindre les objectifs du programme qu'elles se sont fixés » avant de recevoir le moindre dollar. Il trouve par ailleurs « regrettables » les mesures de contrôle des changes prises par le gouvernement pour limiter les fuites de capitaux, même si celles-ci ont été plus tard appliquées.

Cette décision, sèche, comptable, prise par des fonctionnaires qui ont ainsi le pouvoir de « vie ou de mort » sur un pays, n'a fait l'objet d'aucun débat, selon un témoin. Elle a été prise après la présentation du rapport établi par le chef de la mission envoyé à Buenos Aires, le Chilien Thomas Reich-

mann. Les chiffres parlaient d'eux-mêmes. Tout au plus quelques différences de sensibilité sont apparues sur le fait de savoir s'il convenait de refermer le dossier pendant un mois ou deux ou de poursuivre le dialogue avec l'Argentine, ce qui fut finalement adopté, seule concession à un gouvernement qui se débat depuis des mois pour restructurer sa dette publique interne et éviter le défaut de paiement pur et simple du pays.

SOUTIENS INCONDITIONNELS

Sur le fond, chacun s'est, semble-t-il, retrouvé sur la même ligne : le respect d'un engagement est intangible. Cette position est pourtant surprenante parce que l'histoire du FMI est jalonnée de dérogations. On ne compte plus le nombre de fois où des plans de sauvetage financier ont été mis sur pied pour venir en aide à tel ou tel gouvernement en difficulté. On ne compte plus non plus les soutiens inconditionnels de l'institution à certains chefs d'Etat, ni particulièrement vertueux ni particulièrement démocrates, mais parce qu'il en allait de l'intérêt politique, commercial et économique des Etats-Unis.

Ce fut le cas notamment pour la Russie, le Brésil et aujourd'hui le Pakistan. Pour la Russie, il s'agissait d'aider l'ex-géant soviétique à consolider sa démocratie naissante. Au Brésil, le Fonds est intervenu entre les deux tours de l'élection présidentielle en octobre 1998 pour soutenir la réélection de Fernando Henrique Cardoso dont les options macro-économiques s'alignaient sur les exigences du Fonds, contrairement à son adversaire de gauche, Luis Inacio « Lula » da Silva. Dans le cas du Pakistan, c'est la position géostratégique de ce pays dans la

crise actuelle qui justifie l'avalanche de prêts et de facilités commerciales accordés à Islamabad.

L'Argentine n'a aucun de ces arguments à faire valoir. Depuis dix ans pourtant, elle a tout fait pour être considérée comme un bon élève du FMI. Pour mettre fin à une inflation effrénée, le gouvernement a adopté en 1991 une parité fixe entre le dollar et le peso. Sur recommandation de Washington, Buenos Aires a privatisé toutes ses entreprises publiques. Sans plus d'actifs à vendre et sans possibilité d'avoir recours à la dévaluation de sa monnaie, le gouvernement est sans cesse condamné à solliciter les capitaux étrangers pour équilibrer sa balance des paiements. D'où une dette extérieure de 130 milliards de dollars. D'où le besoin d'un apport financier urgent du FMI pour rembourser 2 milliards de dollars de créances qui arrivent à échéance le 19 décembre. En cas de non-paiement, le pays se retrouvera au ban de la communauté financière internationale.

La décision apparemment compatible des administrateurs du FMI marque le durcissement de sa politique souhaité depuis des années par les républicains américains, particulièrement critiques à l'égard des largesses passées du Fonds. L'arrivée en septembre comme numéro deux du FMI de l'ultralibérale américaine Ann Krueger était la première illustration du changement de la position des Etats-Unis (premier actionnaire du Fonds) à l'égard de pays qui risquent de dilapider l'argent du contribuable américain. Le « cas argentin » tombe, qui plus est, au mauvais moment, celui où le président Bush a besoin des voix parlementaires pour obtenir des pouvoirs accrus en matière de négociations commerciales et pour obte-

nir un feu vert sur le plan de relance économique qui traîne depuis deux mois. Le président ne pouvait en aucune manière risquer de hérisser les républicains.

En outre, l'Argentine n'est pas aujourd'hui une priorité pour les Américains, confie un membre du FMI, et le risque que sa faillite entraîne une grave crise en chaîne des pays émergents est, selon les économistes, peu probable ou en tout cas limité. Le Brésil a eu le temps de moins dépendre de ses liens commerciaux avec l'Argentine. Les autres pays émergents font moins appel aux capitaux extérieurs depuis la crise asiatique et un reflux brutal des investisseurs n'aurait pas l'impact dramatique qu'il a eu en 1997-1998.

L'Argentine sera-t-elle déclarée en faillite le 19 décembre ? Le sort de 30 millions d'Argentins en dépend. Quoi qu'il en soit, la situation actuelle si périlleuse est un nouvel échec pour le FMI, qui suit depuis dix ans à la loupe les comptes de l'Argentine et s'est révélé incapable de garantir l'équilibre financier du pays. Comme celui de la plupart des pays qui se plient à ses exigences.

Babette Stern

RECTIFICATIF

GÉRARD MORTIER

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 8 décembre sur la succession de Hugues Gall à la tête de l'Opéra national de Paris, Gérard Mortier prendra ses fonctions de directeur en 2004, et non en 2002. M. Mortier sera à partir de 2002 directeur délégué, Hugues Gall restant directeur jusqu'en juillet 2004.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Proche-Orient, le pire

ARIEL SHARON est en passe de réaliser ce qui fut l'un des objectifs principaux de sa vie politique : l'élimination de Yasser Arafat. Il ne faut pas feindre la surprise. Général, député, ministre, chef du Likoud (venu du mouvement travailliste), puis premier ministre à plus de 70 ans, M. Sharon n'a jamais caché ses intentions. Il ne croit pas à la viabilité d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza : il a passé sa vie politique à bâtir les colonies de peuplement. Il a milité et voté contre les accords d'Oslo. Il ne croit pas à la conversion de l'OLP et de son chef à la thèse du partage de la terre que se disputent les deux peuples : un Etat palestinien aux côtés d'Israël.

Depuis quatorze mois qu'il exerce le pouvoir, M. Sharon n'a jamais reçu une seule fois M. Arafat. Au contraire, il n'a eu de cesse de l'affaiblir. Dans cette entreprise de démolition du chef de l'Autorité palestinienne, il a disposé du soutien constant du nouveau président américain, George W. Bush. Le républicain, lui non plus, n'a jamais voulu rencontrer M. Arafat ; l'homme de la Maison Blanche a tout fait pour diminuer la stature du chef historique du mouvement national palestinien.

M. Bush ignore tout du Proche-Orient. Il est le représentant d'une nouvelle génération de républicains. Elle est, de manière militante et très organisée, plus pro-israélienne que la précédente. Elle colle aux thèses du Likoud. George W. Bush est convaincu que cette ultra-droite a causé la défaite de son père, qui

avait osé lui tenir tête. George W. Bush ne referra pas cette « erreur ». Maintenant que la victoire est acquise en Afghanistan, il semble revenir sur ses déclarations en faveur d'un Etat palestinien : il n'a plus besoin de ménager les régimes arabes. Dans cette affaire, le Congrès lui est acquis. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, paraît bien seul à oser encore faire remarquer qu'Arafat peut être un interlocuteur. C'est le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui exprime la pensée du président quand il dit à *Business Week* (le 17 septembre) qu'Arafat ne sert à rien...

M. Arafat a contribué à son propre affaiblissement. Refusant de donner suite aux propositions Clinton de Camp David, à l'été 2000, il a été l'un des « grands électeurs » d'Ariel Sharon. Parfois complaisant envers le Hamas et porté au double langage, il a miné sa position. Il porte une part de responsabilité dans le fait que 80 % des Israéliens soutiennent M. Sharon.

Ce que M. Bush paraît ignorer, c'est qu'Ariel Sharon ne veut pas seulement la fin politique de M. Arafat. Il a entrepris de détruire les infrastructures de l'Autorité palestinienne – et donc d'empêcher l'émergence d'un leadership palestinien autre que le Hamas, comme le confiait hier au *Monde* un ministre de M. Sharon. La stratégie du pire est sciemment menée.

Au terme de cette politique, il y a plus d'attentats, plus de morts, plus de haine de part et d'autre ; il y a un Proche-Orient où sévira toujours ce que M. Bush prétend combattre : le terrorisme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economique)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La date des vacances scolaires

UN COMITÉ TECHNIQUE paritaire, composé d'administrateurs du ministère de l'éducation nationale et de représentants syndicaux du personnel enseignant, s'est réuni mercredi rue de Grenelle. Ce comité a été chargé par le ministre d'étudier les aménagements nécessaires pour « rendre à l'année scolaire toute son efficacité ».

La France est le seul pays de climat tempéré qui maintienne les enfants en classe jusqu'au 14 juillet et n'ouvre les portes des écoles qu'en octobre. Aux Etats-Unis, bien que les dates des vacances varient selon les catégories d'écoles, la majorité des enfants sont en congé du 21 juin au 10 septembre. Les écoliers anglais rentrent en classe dès le 1^{er} septembre et bénéficient de longues vacances à Noël.

Lorsque l'année scolaire se terminait le 1^{er} août, les élèves désertaient les classes à partir du

14 juillet. Depuis qu'elle s'achève à cette date, les bancs se vident à la fin du mois de juin. Le phénomène est particulièrement sensible dans les établissements du second degré. Si les vacances commencent le 1^{er} juillet, ne doit-on pas craindre que les effectifs des classes ne commencent à décroître le 15 juin ?

Ministère, professeurs, parents d'élèves sont tous d'accord : il importe, pour rendre à l'année scolaire son efficacité, que les examens, du brevet élémentaire à la deuxième partie du baccalauréat, ne bouleversent plus les horaires au début et à la fin de l'année. Si donc la réforme était appliquée, les examens ne commenceraient que le 1^{er} juillet et la deuxième session serait terminée avant la rentrée du 15 septembre.

Bertrand Poirot-Delpech
(15 décembre 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Renouveler la méthode communautaire

par Romano Prodi

DANS deux semaines, l'Union européenne (UE) va assister au lancement de sa réalisation la plus spectaculaire, lorsque les billets et les pièces libellés en euros remplaceront les monnaies nationales de douze pays d'Europe. Avant la fin de l'année prochaine, nous aurons achevé les négociations visant à faire adhérer pas moins de dix nouveaux pays à l'Union. D'ici quelques années, l'Union européenne s'étendra sur la plus grande partie de l'Europe. Nous détruisons les derniers vestiges du rideau de fer, réunissant ainsi l'Est et l'Ouest et franchissant les étapes décisives pour aboutir à une grande Europe.

D'ici à 2003, l'Union disposera non seulement d'une force militaire de 60 000 hommes, mais elle sera mieux équipée qu'aujourd'hui pour

affronter les crises humanitaires. Tous ces événements, qui se produiront avant la fin de mon mandat à la tête de la Commission européenne, vont, de toute évidence, influencer considérablement l'ensemble de notre continent.

Il est manifeste également que les institutions actuelles de l'UE ne sont pas en mesure de relever efficacement des défis tels que la mondialisation, l'élargissement et les inégalités sociales. Le système doit être réformé pour que l'Union soit mieux à même de prendre les décisions qu'attendent ses citoyens. La question-clé qui nous est posée aujourd'hui est peut-être la plus difficile : comment organiser la future Union pour qu'un marché unique à l'échelle de l'Europe, dominé par l'euro, fonctionne pour le bien de tous et développe sa dimension

politique et sociale ? Les dirigeants européens se rencontrent à Laeken et vont adopter une déclaration sur l'avenir de l'Union européenne. Cela va engager une étape capitale dans l'intégration européenne. Nous n'avons pas droit à l'échec. J'en appelle aux dirigeants des Etats membres en leur demandant de faire preuve de courage et de leadership, en abandonnant les intérêts mesquins et les vues à court terme qui menacent notre Union de paralysie institutionnelle.

Pendant plus de quinze ans, nous avons connu de perpétuels changements institutionnels. De traité en traité, les décisions-clés ont été repoussées. Le moment est venu de prendre des décisions courageuses et fermes sur un cadre institutionnel plus stable. Si nous ne stabilisons pas notre système de façon satisfaisante, les citoyens ne comprendront pas, et leur indifférence et leur désaffection pourraient même s'aggraver. Nous avons besoin non seulement d'une Europe plus démocratique et efficace, mais également d'une Europe qui soit plus proche de ses citoyens.

C'est une bataille que nous devons gagner. Nous ne pouvons continuer à créer de nouvelles attentes sans nous donner les moyens d'y répondre. Aujourd'hui, il y a un déséquilibre croissant entre les nouvelles politiques que nous devons élaborer, les attentes de nos citoyens et les moyens institutionnels nécessaires pour les satisfaire. Il nous faut une Europe forte, ayant

une capacité de défense commune et parlant d'une seule voix, qui contribue à la stabilité et à la prospérité du monde. Il faut donner à l'Europe un rôle accru dans les domaines de l'immigration, de la justice et des affaires de police. Nous avons besoin de l'Europe pour faire en sorte que la mobilité internationale accrue fonctionne mieux, plus sûrement et dans une plus grande transparence. Il nous faut accroître nos efforts dans tous les domaines pour réussir un développement durable

nira des représentants des gouvernements, des Parlements nationaux, du Parlement européen et de la Commission européenne pour débattre de notre avenir plus ouvertement que jamais par le passé. C'est ce que je préconise depuis longtemps.

En fin de compte, ce processus ne débouchera pas sur la création d'un Etat européen, mais sur quelque chose d'entièrement nouveau. Nous sommes en train de construire une Union de nations et de

les Parlements nationaux à la gestion des affaires européennes. Au fond, la réforme impose un choix que peu de personnes peuvent vraiment bien comprendre. Il faut choisir entre les maquignonnages diplomatiques traditionnels – c'est-à-dire les accords conclus à huis clos entre les gouvernements – et un système qui se situe nettement plus haut sur l'échelle de l'évolution.

Ce système, que les initiés appellent la « méthode communautaire », repose sur des contrôles et des équilibres démocratiques entre ses institutions – Commission, Parlement et Conseil ; il garantit l'égalité et l'équité sous le contrôle de la Cour européenne de justice.

Ce système nous a déjà permis d'aller loin, et il serait très dommageable d'y renoncer maintenant. Le défi que nous devons relever à Laeken et au-delà est de renouveler cette méthode, de lui conserver ses points forts, de telle sorte que la prochaine génération puisse continuer à en tirer profit.

Pour que l'Europe soit un succès, il faut que ses institutions aient le pouvoir de répondre aux besoins de ses citoyens dans l'intérêt de l'Union dans son ensemble.

J'espère que nous ne perdrons pas cet objectif de vue au cours du voyage que nous commençons à Laeken.

Romano Prodi est président de la Commission européenne.

Laeken, dernière chance pour l'Europe

Suite de la première page

Et nulle voix ne s'éleva pour dire la dispersion, la vanité, la faiblesse qu'au bout du compte tant de gloire manifestait...

Et pourtant... Il suffit de poser cette question : si, le 11 septembre, la cible des avions détournés avait été, non pas New York ou Washington, mais Paris, Berlin, Madrid ou Londres, où seraient aujourd'hui Ben Laden et les talibans du mollah Omar ? A n'en pas douter, au lieu d'être en fuite et traqués, ils seraient à l'aise et toujours au pouvoir, à Kaboul comme à Kandahar, à l'abri de nos armes impossibles à projeter, de nos porte-avions défilants, de nos missiles absents, de nos projets impuissants.

Et pourtant, tous ensemble, en Europe, nous avons plus d'hommes sous les drapeaux que l'armée américaine. Et, pourtant, nos budgets militaires, si on les additionne, sans égalier celui des Etats-Unis, ne sont pas loin d'en atteindre les deux tiers. Et pourtant, il y a des années que nos dirigeants nous annoncent, devant micros et caméras, que « l'Europe de la défense vient de franchir un pas de géant »...

On nous dit aussi que nous avons une « politique étrangère et de sécurité commune ». L'estimable M. Solana, « M. Pesc », qui en est chargé, a-t-il pu dire ce qu'elle était ? A-t-il même été reçu par le président américain ? On ne s'en souvient pas.

Ainsi les choses sérieuses se préparent-elles ailleurs : à Shanghai, par exemple, où Américains, Russes, Japonais et Chinois préfèrent, sans les Européens, un nouvel ordre du monde. A Washington, où M. Bush vient d'annoncer un programme de recherche et développement en matière de défense sans précédent, par son montant, ses ambitions, et les retombées qu'il ne manquera pas d'avoir sur les industries aéronautiques, spatiales, informatiques et stratégiques américaines.

Le fossé se creuse. Et il se creuse par notre faute.

Il est temps de faire le bilan de cette absence d'Europe politique : pas d'institutions, pas de cohérence, pas de procédure de décisions, pas de budget, pas de moyens.

Et il est temps de reposer la question première : pourquoi avons-nous besoin de cette Europe si difficile à construire ? Il n'y a qu'une seule réponse : pour obtenir ensemble le pouvoir et l'influence qu'aucun d'entre nous ne peut espérer seul.

C'est pour cette raison que nous avons fait l'euro, envers et contre tous les scepticismes. C'est dans le même esprit qu'il nous faut construire l'union politique de l'Europe.

En vérité, il ne s'agit pas à proprement parler de puissance. La puissance, si nous la voulions, nous l'aurions. Il s'agit seulement de volonté, la volonté d'ordonner notre puissance pour qu'elle impose le respect et se traduise, dans le monde de demain, en influence réelle.

Les conditions de la volonté politique sont au nombre de deux. La première est que nous nous considérions, et nous conduisions réellement, comme une Union homogène, décidée à parler d'une seule voix, et non pas comme le champ

clos où se règlent, à l'amiable, nos rivalités.

La seconde est que nous acceptions les lois et les règles qui, en démocratie, permettent à la volonté politique de s'élaborer, de s'imposer et de s'exprimer. Ces lois sont précises : il faut un débat qui prépare la décision, audible par l'opinion et qui lui permette de s'exprimer ; il faut un mécanisme de décision compréhensible par tous ; il faut des responsables identifiés qui assument, préparent et exécutent ces décisions.

Au contraire, l'ennemi de la volonté politique, c'est le chacun pour soi, le jeu des chancelleries, l'obscurité des négociations, le secret des débats, en un mot, l'intergouvernemental.

A quinze, à vingt, à vingt-cinq, sans la conscience de notre unité et sans procédures transparentes, la volonté politique est purement et simplement impossible.

Le malheur veut que, dans le grand débat qui oppose depuis le début de l'entreprise européenne les tenants de l'intergouvernemental et ceux du communautaire, la France vienne de changer de camp. Depuis vingt-cinq ans, dans la tradition de Monnet et Schuman, Valéry Giscard d'Estaing, puis François Mitterrand avaient été les principaux soutiens de l'approche communautaire. Ce choix politique a donné de grands fruits : élection du Parlement européen au suffrage universel, partage du pouvoir législatif et budgétaire entre ce Parlement et un conseil des ministres décidant efficacement à la majorité qualifiée, une commission politiquement responsable, une cour de justice pour faire respecter la règle de droit commune, une monnaie unique gérée par une banque centrale indépendante.

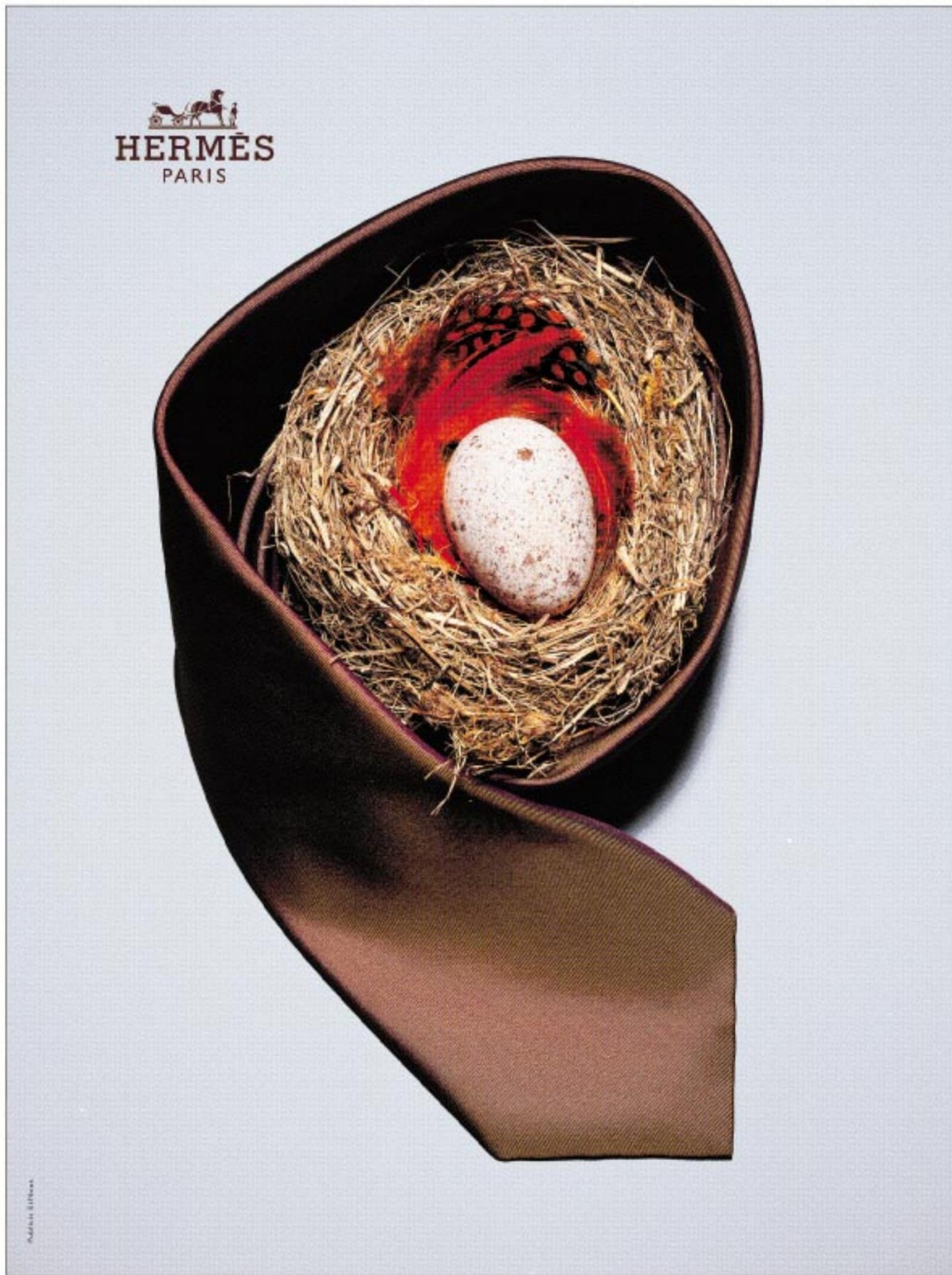
Il est temps de faire le bilan de l'absence d'Europe politique : pas d'institutions, pas de cohérence, pas de procédure de décisions, pas de budget, pas de moyens

Aujourd'hui – hélas ! – la France a changé d'orientation. On le vit lors de la négociation du traité de Nice. On le vérifie tous les jours, au point que le premier ministre polonais a pu présenter la France, pour s'en réjouir, comme le pays qui défend l'intergouvernemental contre le fédéralisme allemand.

Pour l'Europe, cette voie est sans issue ! Elle interdira la naissance de l'union politique. Elle condamne l'élargissement à aller de pair avec la dilution. Elle fait perdre aux institutions cohérence et efficacité, et au bout du compte, leur sens. Car elle pousse aux accords à « géométrie variable », c'est-à-dire au retour à l'Europe d'avant-hier, celle des accords précaires entre partenaires changeants. Rien, dans tout cela, ne rassemble ! C'est la division qui l'emportera. Au bout du chemin, c'est la disparition des Européens en tant qu'acteurs internationaux de premier plan.

Voilà pourquoi la convention qui doit naître à Laeken est notre dernier espoir.

François Bayrou



Nous avons assez piétiné, avançons !

LA construction européenne piétine. Les sommets européens la disqualifient comme modèle alternatif à une mondialisation uniquement soumise aux impératifs du marché. Ils alimentent une déception et un désintérêt de ses citoyens, qui se manifestent par les succès électoraux de mouvements populistes en de nombreux Etats de l'Union. Face à ce déficit démocratique, il est temps que les familles politiques européennes rendent lisibles leurs options car, pour nous, écologistes, le statu quo est inacceptable.

Le sommet de Laeken doit relancer la construction d'une Europe politique et l'orienter dans le sens du développement durable et solidaire. Le cadre étroit des souverainetés nationales est devenu obsolète et des décisions communes s'imposent, sous peine de voir la politique perdre toute maîtrise au profit d'une mondialisation sauvage de l'économie. Ces décisions nécessitent un cadre européen et démocratique qui rompe avec la pratique intergouvernementale. A une souveraineté partagée doit correspondre une citoyenneté européenne garantie par des droits et des institutions solides. C'est à ce critère que se mesure la qualité d'une démocratie qui permet de reconnaître et de faire avancer les enjeux portés par la société civile.

Les familles politiques démocrate-chrétienne, social-démocrate et libérale ont successivement eu l'occasion d'imprimer leurs marques sur la construction européenne. L'objectif des Verts européens est de formuler une solution alternative ambitieuse mais réaliste. Pour cela, ils entendent participer à l'élaboration d'une nouvelle majorité, tant aux niveaux européen que nationaux.

Seule une Union européenne fondée sur une démocratie pleinement assumée disposera de la cohérence et de l'efficacité nécessaires pour répondre aux défis de la mondialisation de l'économie. La déclaration de Laeken fournira-t-elle un signal clair aux citoyens européens ? Pour réussir la réforme et l'élargissement, il s'agit de lancer un processus constitutionnel. Cet acte démocratique par excellence sera un moment unique de débat sur des principes et des valeurs et permettra à la société européenne de prendre conscience d'elle-même et de se... constituer.

Ce processus constitutionnel doit se baser sur une méthode novatrice : une convention novatrice : une convention donnant la primauté aux Parlements (européen et nationaux) et accompagnée par la société civile. Cette convention devra travailler en pleine autonomie et formuler un document de travail unique proposant une authentique démocratie européenne : séparation des pouvoirs, publicité de la

législation, contrôle parlementaire et judiciaire, droits fondamentaux, hiérarchie des normes, loi électorale commune et dépassement de la structure du traité en piliers. La réforme de l'Union doit poursuivre des objectifs forts : la sauvegarde du modèle social européen ; la convergence sociale et environnementale dans l'Union (via, entre autres, le développement d'une fiscalité écologique et l'approfondissement de la lutte contre l'effet de serre) ; une

tants soient parvenus à engager la Belgique et l'Allemagne dans la sortie du nucléaire, permettant ainsi que cet enjeu fondamental soit porté de façon crédible au niveau européen.

L'Europe doit opposer à une idéologie économique, fondée sur la dérégulation et incarnée par l'OMC, une philosophie politique fondée sur une hiérarchie des normes qui donne la priorité au respect des droits sociaux et de l'environnement, au principe de

Les écologistes demandent un acte démocratique fort : l'approbation, par consultation populaire ou par référendum organisé à l'échelle de l'Union, d'une Constitution européenne cohérente, simple et lisible

garantie et une meilleure définition des services d'intérêt général ; la lutte contre les déséquilibres régionaux ; la convergence des politiques de la justice et de l'intérieur dans le respect de la démocratie et des droits humains (particulièrement en matière d'immigration et d'asile) ; la garantie et la promotion de la diversité culturelle ; et la sortie du nucléaire. A ce propos, les Verts se félicitent que leurs représen-

précaution et aux normes fondamentales du travail comme conditions incontournables de l'exercice du libre commerce. Pour redonner la prééminence au politique sur l'économique, il n'y a donc d'autre voie que la construction d'une Europe d'inspiration fédérale, démocratique et politiquement responsable devant les opinions représentées par le Parlement européen et dialoguant avec les partenaires sociaux et les

coordinations civiques européennes. Seul un tel espace permettra aux solutions alternatives à une mondialisation injuste de se formuler de façon constructive. Les Verts européens défendent un règlement des conflits fondé sur une approche multilatérale (ONU) et une organisation multipolaire de la planète, dans laquelle la prévention prime sur la répression ou l'option militaire. Lorsque les mesures de prévention ont échoué, le recours à la force armée, sous un mandat légitimé par l'ONU, peut être nécessaire pour rétablir la paix et la sécurité, mais dans la perspective explicite d'en revenir ensuite à une approche politique multilatérale et démocratique. De même, nous en appelons à la ratification, par tous les Etats membres de l'ONU et de l'Union, des statuts de la Cour pénale internationale (CPI). En attendant, l'Union européenne doit défendre devant l'ONU le principe de tribunaux internationaux ad hoc.

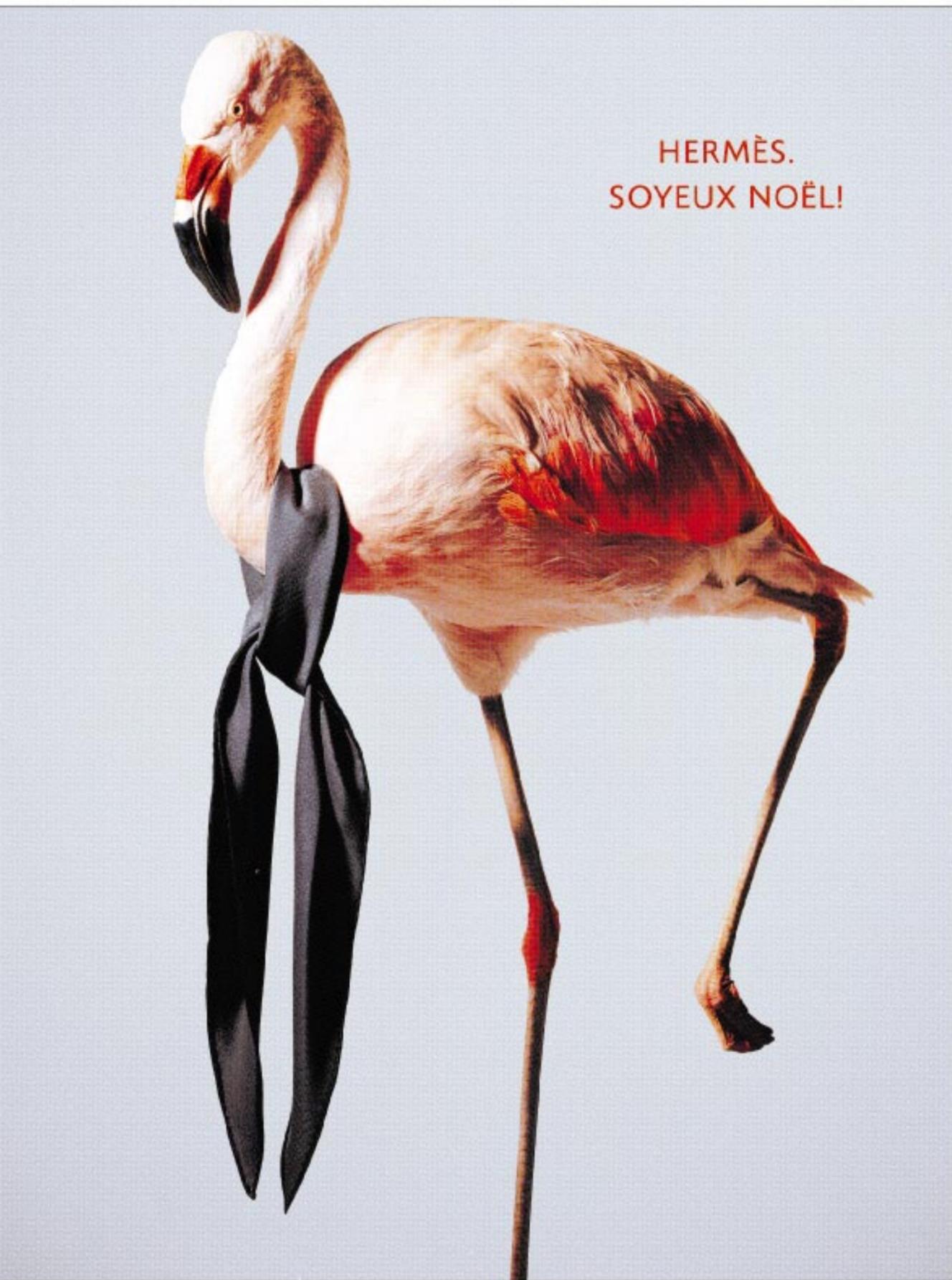
Pour ce faire, une approche européenne démocratique, transparente et parlementaire s'impose. En se réfugiant dans leurs prés carrés nationaux, les Quinze creusent un vide politique et stratégique dans lequel l'unilatéralisme américain a beau jeu de se déployer et qu'il est de bon ton de déplorer. L'Union européenne doit se constituer, non en opposition, mais en solution alternative à l'unilatéralisme américain. Elle doit formuler une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui réponde à ses intérêts stratégiques et à ses valeurs démocratiques. En ce sens, elle doit s'affranchir d'un « euro-atlantisme » aujourd'hui trop prégnant.

Pour les écologistes, il n'y a pas deux débats, celui des ambitions politiques et celui des institutions, mais bien une seule question : la démocratisation de l'Union. Les écologistes demandent un acte démocratique fort : l'approbation, par consultation populaire ou par référendum organisé à l'échelle de l'Union, d'une Constitution européenne cohérente, simple et lisible. Par là, chacun d'entre nous pourra habiter l'Europe politique, refonder l'Union, sceller les acquis historiques de l'après-guerre et ceux - liés à l'élargissement - de la chute du Mur, assumer les responsabilités de l'Europe à l'égard du reste du monde.

« Snober » l'idée d'une Constitution européenne signifierait qu'une légitimité démocratique européenne est impossible. Pour faire un sort à cette pulsion morbide, nous, Verts, en appelons à la construction d'une majorité alternative pour l'Europe.

Parmi les premiers signataires :

Daniel Cohn-Bendit, député européen, coprésident du groupe des Verts/ALE au Parlement européen (France) ;
Monica Frassonni, députée européenne, coprésidente du groupe des Verts/ALE (Belgique) ;
Pierre Jonckheer, député européen, vice-président du groupe des Verts/ALE (Belgique) ;
Heide Rühle (Allemagne) ;
Johannes Voggenhuber (Autriche) ;
Joost Paul Lannoye et **Luckas Vander Taelen** (Belgique) ;
Joost Lagendijk (Pays-Bas), députés européens ;
Yves Cochet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement (France) ;
Dominique Voynet, ancienne ministre, secrétaire nationale des Verts (France) ;
Noël Mamère, président du groupe parlementaire des Verts, candidat à l'élection présidentielle de 2002 (France) ;
Paul Rosenmöller, chef du groupe parlementaire Green Left (Pays-Bas) ;
Isabelle Durant, vice-première ministre et ministre de la mobilité et des transports (Belgique) ;
Magda Aelvoet, ministre de la protection des consommateurs, de la santé publique et de l'environnement (Belgique) ;
Olivier Deleuze, secrétaire d'Etat à l'énergie et au développement durable (Belgique) ;
José Daras, ministre des transports, de la mobilité et de l'énergie et vice-président de la région wallonne (Belgique) ;
Thierry Detienne, ministre des affaires sociales de la région wallonne (Belgique) ;
Jean-Marc Nollet, ministre de l'enfance et de l'enseignement fondamental de la communauté française (Belgique) ;
Nicole Maréchal, ministre de l'aide à la jeunesse et de la santé en communauté française (Belgique) ;
Muriel Gerkens, chef de groupe Ecolo-Agalev à la Chambre (Belgique).



AU COURRIER DU « MONDE »

LE SPECTACLE DE LA VIOLENCE

Dans Byzance assiégée on dissertait doctement, paraît-il, du sexe des anges. Dans notre monde assiégé par sa propre violence, M. Jean Baudrillard, lui, éminent philosophe, disserte, et avec quelle maestria, sur le duel entre l'image et le réel... (*Le Monde* du 3 novembre). Quelle belle échappatoire philosophique à la dure réalité de l'actualité ! Sa dernière phrase, cependant, rachète ce qui précède : « La guerre comme prolongement de l'absence de politique par d'autres moyens. »

Voilà qui pourrait être la première phrase d'un article à venir, d'un article qui porterait sur le réel cette fois, sur la politique, plus précisément donc sur la politique qu'il conviendrait de substituer à l'absence de politique qui nous a amenés là où nous sommes, et plus précisément encore sur la politique comme (seul) remède à notre violence, (...) cette maladie qui se répand comme une mortelle épidémie !

Denis Monod-Broca
Paris

LA MORALE ET LA GUERRE

« Aurait-il fallu, au nom du respect des populations civiles, que les Anglais ne bombardent pas Dresde, ni les Américains Hiroshima, quitte à laisser la deuxième guerre mondiale se perpétuer ? » Quand j'ai lu cette phrase d'Alain Minc (*Le Monde* du 7 novembre), j'en ai eu le souffle coupé.

D'abord parce que la « justification » implicitement invoquée est mensongère : la fin de la deuxième guerre mondiale, comme en général de toute guerre, a été obtenue par la victoire militaire d'un camp sur l'autre, les bombardements de Dresde et de Hiroshima ne pouvant pas plus hâter cette fin inéluctable, au vu des forces en pré-

sence, que la ralentir s'ils n'avaient eu lieu.

Mais quand bien même ces bombardements (punitifs pour Dresde et d'essai atomique *in vivo* pour Hiroshima) auraient hâté la fin de la guerre, cela ne supprime en rien leur caractère criminel. (...) Si les démocrates et les partisans de la liberté (...) n'ont aucune peine à « justifier » ce qui, accompli par l'autre camp, aurait été un crime de guerre, en quoi se distinguent-ils, en tout cas sur ce point, de ceux qu'ils combattent ? (...)

Vladimir Grigorieff
Bruxelles (Belgique)

QUESTION DE MOTS

J'ai été consternée en lisant la première question qui ouvre l'entretien avec Kenzaburo Oé : « Les Etats-Unis sont en quête, en Afghanistan, d'une problématique "solution finale" au terrorisme. Est-ce, selon vous, la bonne réponse aux attentats du 11 septembre ? » (*Le Monde* du 27 novembre). L'expression de « solution finale » a, en français, une connotation précise, historique : le projet d'extermination des juifs par les nazis avec les moyens industriels, une connotation que la mise entre guillemets souligne encore. Cette comparaison tacite entre la volonté d'éradiquer les réseaux terroristes qui assassinent aveuglément des civils innocents et le génocide, crime contre l'humanité, est proprement scandaleuse. (...) Et cela d'autant plus que, dans cet entretien, il n'est jamais question du fanatisme islamiste à l'origine des attentats de New York mais seulement de la haine « légitime » que suscitent les Etats-Unis dans le monde, comme si on voulait nous faire croire que les terroristes qui ont frappé les Etats-Unis agissaient par esprit d'anti-mondialisation et défense des opprimés. (...)

Frédérique Flack
Paris

MONNAIE Les premiers kits en euros, distribués vendredi 14 décembre, ont connu un réel succès populaire. Les Français se sont précipités pour acquérir les 53 millions de kits disponibles. ● CERTAINES AGEN-

CES BANCAIRES d'Ile de France n'étaient vendredi pas encore approvisionnées. Une pénurie de pièces contraindra la France à importer des pièces fabriquées en Espagne. ● NOS REPORTERS à Paris, Lyon, et Lille



témoignent de cet engouement populaire. ● L'EURO a franchi en hausse la barre des 0,90 dollar, pour la première fois depuis un mois. ● L'UTILISATION DE L'EURO, en janvier, pourrait être perturbée par les appels à

la grève lancés pour le 2 janvier dans les banques et les bureaux de poste. Le gouvernement et le patronat bancaire tentent d'apaiser les syndicats qui réclament des négociations salariales.

Les Français s'arrachent les premiers euros

Vendredi 14 décembre, les consommateurs se sont précipités dans les bureaux de poste et les débits de tabac pour se procurer les premiers sachets de la nouvelle monnaie. L'exercice pourrait être plus délicat début janvier, avec la distribution des billets et les menaces de grève dans les banques

CRÉÉ formellement le 1^{er} janvier 1999, l'euro – qui a sur les marchés franchi, vendredi matin, le seuil de 0,90 dollar, pour la première fois depuis le 12 novembre – est aujourd'hui réalité. Les Français peuvent avoir dans leurs poches, depuis vendredi 14 décembre, des pièces sonnantes et trébuchantes en euros. 53 millions de « sachets premiers euros », ou « kits », de quarante pièces, sont disponibles, d'une valeur de 15,24 euros (100 francs), depuis vendredi 0 heure, dans la moitié des bureaux de tabac de l'Hexagone et au bureau de poste de la rue du Louvre à Paris (ouvert 24 heures sur 24) ainsi que, depuis vendredi matin, dans tous les guichets de banques, de La Poste, et les magasins Carrefour.

Comme les Français, les Néerlandais et les Irlandais ont le privilège de découvrir, les premiers, les pièces en euros. Les sachets seront distribués samedi 15 décembre et les jours suivants dans les autres pays de la zone euro. Les particuliers se familiariseront avec ces pièces regroupées dans un emballage plastique, sans pouvoir les dépenser avant le 1^{er} janvier, lorsque les billets seront mis en circulation. Les francs pourront être utilisés jusqu'au 17 février, date à laquelle le franc n'aura plus cours légal.

Aux premières heures de vendredi, les premiers euros semblaient bien accueillis. « Nous n'avons pas d'inquiétude », confie Pierre Simon, « coordinateur euro » pour la profession bancaire. La consigne est plutôt de rester parcimonieux. « Nous recommandons à nos bureaux de vendre un sachet par personne », souligne-t-on

à La Poste. Laurent Fabius a également demandé « de se contenter d'un sachet par personne », pour éviter la pénurie. Les « vendeurs » de pièces recommandent de payer en espèces, certains refusant les cartes ou les chèques, pour éviter les lenteurs et « participer au retrait du franc ».

A Paris et en région parisienne, certaines agences ne sont toutefois pas encore approvisionnées. Les grandes banques telles que BNP Paribas (2 200 agences) ou le Crédit lyonnais (1 850 points de vente) indiquaient, jeudi soir, que 10 % de leurs agences n'avaient, à ce jour, pas été livrées en kits. « Une grosse agence parisienne a été livrée de cinq tonnes de pièces en une seule fois », commente un établissement. Plusieurs agences à Paris ont préféré déclarer forfait en suggérant à leurs clients de revenir, lundi 17 décembre, pour acheter leurs kits.

Interrogée, la Banque de France tempère : « Il peut y avoir des flottements mais les retards seront rattrapés la semaine prochaine », affirme la Banque de France. « Nous avons mis à disposition des transporteurs de fonds 47 millions de kits, dont 7 millions à Paris et en Ile-de-France », poursuit la banque centrale, ajoutant qu'« il ne manque que 8 % de sachets, ce qui sera comblé très vite ». Ces retards s'expliquent par une malversation, en septembre, des sachets « fautés » ayant dû être retirés.

La distribution des premiers euros était toutefois perturbée, vendredi,

par des mouvements de grève, plusieurs syndicats ayant appelé les agents de La Poste et de la Banque de France à cesser le travail, à Paris et en province. Cinq syndicats de postiers, dont la CGT, FO et la CFDT, reprochent à la direction de l'entreprise publique de ne pas avoir pris en compte leurs revendications sur l'emploi et la sécurité, en dépit de l'embauche de 7 000 personnes (intérimaires et retraités) pour le passage à l'euro.

Le 14 décembre devait servir de test pour la journée d'action du 2 janvier. En dépit d'appels répétés au civisme, lancés par le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France, les cinq fédérations du secteur bancaire (CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB) maintiennent leur préavis de grève pour le premier jour ouvrable de l'euro. L'intersyndicale des Caisses d'épargne, sans la CGC, et les syndicats Sud et CFTC de La Poste, appellent à se joindre au mouvement.

Centrée sur la revalorisation des salaires, l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail, cette démarche exprime le malaise d'un secteur en pleine mutation. Début 2000, le transfert de compétence en matière de salaires de la branche patronale – l'Association française des banques (AFB) – vers les entreprises a marqué la fin du contrat social dans la banque. En outre, l'incertitude sociale est générale. Les banques privées ajustent leurs effectifs dans une conjoncture dégradée, tandis

que les mutualistes vivent leurs premières restructurations.

Conjuguée aux négociations difficiles sur les salaires, la situation est explosive. Aux Caisses d'épargne s'ajoute, à la pression pour plus de rentabilité, le vide social laissé par la dénonciation, cette année, par la direction, du statut du personnel, l'équivalent de la convention collective

d'un affrontement le 2 janvier ».

Toutefois, l'ultimatum du 2 janvier sera levé si des négociations s'engagent. Les cinq fédérations de la banque notent « des signes encourageants ». En sus d'avancées sur les salaires – un accord vient d'être signé au Crédit agricole, y désamorçant la menace de grève nationale – l'AFB recevra les syndicats lundi 17 décembre.

La France obligée d'acheter des pièces à l'Espagne

« La demande de pièces en euros est plus forte que ce qu'on attendait », reconnaissait la Banque de France, vendredi 14 décembre. Au total, 6,2 milliards de pièces ont été livrées aux transporteurs de fonds, alors que la banque centrale prévoyait initialement 3,5 milliards de pièces. Le 31 décembre, 6,5 milliards de pièces auront été livrées.

A titre de comparaison, il existe aujourd'hui environ 2 milliards de pièces en francs. Une pénurie de pièces de 50 centimes d'euros est à craindre pour certains commerçants. « Le problème se règle progressivement », tempère la Banque de France. Du coup, Bercy a annoncé que la France allait acheter 100 millions de pièces de 50 centimes d'euros à l'Espagne.

Au Crédit lyonnais, où plus de 2 000 postes disparaîtront d'ici à 2003, un plan d'automatisation des agences inquiète : 400 postes de guichetiers seront supprimés, selon les syndicats. Les salariés de la Société générale redoutent, eux, des délocalisations liées au plan de réorganisation du réseau. Jeudi 13 décembre, l'intersyndicale du Crédit du Nord, filiale de la Générale, a jugé que la direction, « à l'avant-garde des positions du Medef » en matière d'emploi et de salaires, « prenait la responsabilité

de la nouvelle convention collective le 8 janvier. « Il me paraît bon d'aborder dans ce cadre la question de la participation et de l'intéressement », a indiqué au Monde Olivier Robert de Massy, directeur général adjoint de l'AFB. De plus, l'accord général de 1996 sur la sécurité sera renégocié. Enfin, l'interfédérale devait être reçue, vendredi 14 décembre, par la direction du Trésor à Bercy.

Anne Michel et Pascale Santi

Des sachets de 40 pièces d'une valeur de 100 francs

● **Pièces** : le sachet de 40 pièces (15,24 euros, vendu 100 francs) est composé de 4 pièces de 2 euros (13,10 francs), 3 pièces de 1 euro (6,56 francs), 4 pièces de 50 cents, 7 pièces de 20 cents, 4 pièces de 10 cents, 5 pièces de 5 cents, 7 pièces de 2 cents, et 6 pièces de 1 cent. Chacune des huit pièces comporte une face commune aux différents pays de l'Union européenne et une face nationale, dont le thème est propre à chaque pays. Ces pièces pourront être dépensées, conjointement, avec

les billets, avec les monnaies nationales, jusqu'au 17 février 2002.

● **Kits** : en France, 53 millions de sachets sont disponibles depuis vendredi 14 décembre dans les guichets des banques (33 millions), les 17 000 bureaux de La Poste (9 millions), 15 000 débiteurs de tabac (la moitié de la profession) (6 millions), les boutiques de services financiers de Carrefour (1 million), le reste étant distribué par les agences de la Banque de France et du Trésor public.

ARRÊTS DE TRAVAIL

Interrogée, la Banque de France tempère : « Il peut y avoir des flottements mais les retards seront rattrapés la semaine prochaine », affirme la Banque de France. « Nous avons mis à disposition des transporteurs de fonds 47 millions de kits, dont 7 millions à Paris et en Ile-de-France », poursuit la banque centrale, ajoutant qu'« il ne manque que 8 % de sachets, ce qui sera comblé très vite ». Ces retards s'expliquent par une malversation, en septembre, des sachets « fautés » ayant dû être retirés.

La distribution des premiers euros était toutefois perturbée, vendredi,

Vendredi zéro heure, la chasse aux sachets commence

La Poste, agence Paris-Louvre, 1^{er} arrondissement, vendredi, zéro heure. Bernard Espinasse, le directeur de l'agence, debout sur une chaise, déclare solennellement que « les sachets euros sont désormais en vente à tous les guichets ». Dans les locaux de cette agence parisienne, où les nuits blanches sont pourtant monnaie courante, postiers et clients ont l'impression de vivre un « moment historique », selon l'expression de Martin Vial, président de La Poste, venu tout exprès. A l'annonce de l'heure fatidique, les files d'attente, réparties devant les quatre guichets ouverts, s'ébranlent. Raphaël Ekrieff est le premier détenteur du fameux kit. « C'est un tournant, le véritable passage au XXI^e siècle », dit-il. D'autres sont plus critiques. « Nous avons été mal informés, regrette un jeune homme. Je ne savais pas qu'on devait payer en espèces. »

Minuit et demi, trois cents sachets ont été vendus en une demi-heure, sur les quelque 6 000 disponibles. Jacques, guichetier courrier, commence à souffler. Les clients sortent de l'agence en palpanant leur sachet et en faisant sonner leurs pièces. Gérard, un SDF posté devant le sas d'entrée, les interpelle : « Vous n'auriez pas un euro, s'il vous plaît ? »

Lyon, vendredi, 7 heures. « Je vais pren-

dre un petit kit » « Ah, désolé madame, nous n'en avons pas ! » Déçue, la cliente repart de chez son buraliste habituel sans ses euros. Elle devra attendre l'ouverture de la poste centrale, où trouver un autre bureau de tabac. Dans la presqu'île, au centre de Lyon, sur la trentaine de buralistes, seuls sept ont décidé de participer à l'événement. La plupart ont refusé. Trop dangereux, ont-ils estimé. René Charles, lui, a décidé « d'aller de l'avant ». Dès 5 h 30 il a ouvert sa petite boutique de la rue des Archers, à deux pas du théâtre des Célestins. C'est un peu la star du jour. Depuis l'aube, une suite ininterrompue de clients, hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, défilent pour acheter leur kit. Télé et radios se succèdent pour l'interroger. Les clients sont gourmands. Celui-ci en veut deux. « Allez, je vous en donne trois, avec un guide, dit le buraliste. Revenez ce soir, je vous en donnerai un de plus, s'il en reste. On fait de la recette aujourd'hui et tout cela pour l'Etat ! », plaisante-t-il. « On dirait des pièces un peu bas de gamme. Ça fait pas très riche », commente un monsieur en chapeau en examinant ses pièces. Une jeune fille qui se munit en cigarettes s'étonne : « On peut payer en euros ? » « Non, pas encore, en janvier. Vous en voulez ? »

« Oh, non, je m'y mettrai quand on sera obligé. »

« Vous savez, on aura une monnaie plus forte et puis vous serez plus embêtée à l'étranger », lui explique le buraliste, un rien pédagogue.

Lille, vendredi, 7 h 30. Les impatientes

« Allez, je vous en donne trois, avec un guide. »

Je vous en donnerai un de plus, s'il en reste »

désireux d'acquérir leur sachet d'euros dès zéro heure ne disposaient, à Lille, que d'un seul point de vente : le Versailles, boulevard Louis XIV, l'un des deux débits de tabac ouverts jusqu'à 2 heures. Au second point de ravitaillement des fumeurs noctambules, la Voûte, place du général de Gaulle, en plein centre ville, on préfère s'en tenir aux cigarettes, à la choppe et au « p'tit noir ». Les euros ? « On ne me paie pas pour les distribuer. Et puis, je préfère les garder pour moi. Nous risquons de manquer de monnaie le premier jan-

vier », grognait le patron jeudi soir. A deux pas de là, au Khédivé, place Rihour, on en a réservé « un peu, pas plus de 150 sachets, pour aider les clients ». Et soigneusement évité de le signaler par affiche, afin d'éviter la ruée.

A 7 h 45, une demi-heure après l'ouverture, un tiers du stock était déjà parti. Les amateurs faisaient, en revanche, la queue dès 6 h 45 devant le bar-tabac du Centre, face à la mairie de Watrelos, ville frontalière de la banlieue de Roubaix. « L'effet Fabius » peut-être : le ministre des finances, de passage en Belgique, doit effectuer une visite rapide à Watrelos en début d'après-midi, le temps d'acheter son sachet devant les caméras...

Paris, 8 h 30, vendredi. A la Poste de la rue de Lourmel, dans le 15^e arrondissement, un grand panneau annonce que la distribution des euros est reportée au samedi 15 décembre, pour cause de grève. Les chasseurs de kits doivent donc se tourner vers les cafés-tabac. Pas si simple. Rue de la Croix-Nivert, le Claudio affiche : « pas de livraison d'euros, voir la banque et la Poste », mais il commence à sortir les sachets dès que les habitués du matin arrivent. Le Cambronne, à deux pas de là, regrette d'avoir dit non en avril dernier quand on lui a proposé de vendre les

sachets d'euros. Chacun à ses arguments pour tenter d'acheter plus de deux sachets : « C'est pour mes enfants, pour Noël », « c'est pour offrir le 31 décembre »... Pas question de payer en carte bleue ou chèque, « déjà que cela ne nous rapporte pas un centime », rappelle un buraliste. A Montreuil, à l'est de Paris, les rares bureaux de tabac qui ont accepté de participer à l'opération délivrent les sachets au compte goutte. Le bureau de poste de la rue Armand Carrel est fermé pour cause de grève. Rue Rouget de l'Isle, un unique guichetier accepte de délivrer un seul sachet par personne.

9 h 15. Champs-Élysées. L'agence de la Société générale s'attend à un vendredi très animé. « Si l'on se fie au nombre de coups de téléphone que nous avons reçus hier, il y aura beaucoup de monde », prévoit Alain Boulanger, le directeur de l'agence. Un guichet a été spécialement aménagé pour distribuer les kits. Les clients sont chouchoutés : l'un d'eux repart avec quatre sachets, et en prime un petit porte-monnaie. L'agence en profite pour faire une piqûre de rappel : « Avez-vous retiré votre chéquier en euros ? »

Séquence Entreprises avec nos correspondants

Les « starter kits » sont très attendus en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant
Surtout, limiter la ruée ! Les starter kits en euros ne seront distribués qu'à partir du lundi 17 décembre en Allemagne, et la Bundesbank veut tout faire pour éviter une foire d'empoigne. Il avait d'abord été prévu de distribuer 53,5 millions de sachets de monnaie en euros, d'après les commandes des banques passées... en avril. Mais la mise a été doublée ces derniers jours : les établissements bancaires ont reçu l'autorisation de diffuser un milliard de pièces supplémentaires, soit l'équivalent de cinquante millions de kits.

Les sachets valent 20 deuschemarks, soit 10,23 euros, et contiennent vingt pièces. Jeudi 13 décembre, Ernst Welteke, le président de la Bundesbank, a tenté de persuader la population de ne pas trop se précipiter sur les précieux kits : « Ce ne sera pas le seul moyen de se procurer de la monnaie en euros, tout le monde peut attendre le 1^{er} jan-

vier pour recevoir des pièces aux guichets des banques et chez les commerçants, en échange de paiement en deuschemarks », a-t-il dit, appelant à « ne pas céder à la panique ». Si beaucoup d'Allemands restent sceptiques face à la monnaie unique, l'engouement risque néanmoins de gagner même les moins enthousiastes, par peur d'être pris au dépourvu en janvier.

« PAS POUR LES COLLECTIONNERS »

D'après les sondages, 60 millions de personnes – sur une population d'environ 82 millions d'habitants – devraient être intéressées. « Il faut souligner que ces paquets ont surtout un but pédagogique, il s'agit de s'habituer à l'euro, et non d'en obtenir le plus grand nombre possible en vue du 1^{er} janvier, ni de les collectionner », suggère M. Welteke.

Contrairement à une idée répandue, les Allemands pourront continuer à utiliser leurs deuschemarks pendant deux mois, à partir du

1^{er} janvier. Dès le 31 décembre 2001, à minuit, l'ancienne monnaie perd certes toute valeur légale, mais le « big-bang » n'est que juridique : « Il sera toujours possible de payer en deuschemarks jusqu'au 28 février », répète M. Welteke. Autre argument mis en avant, les banques sont préalimentées plus tôt que prévu : il n'y aurait donc pas de risque de pénurie.

Les autorités sont d'autant plus inquiètes que les Allemands utilisent peu les chèques et les cartes de crédit. Il n'est pas rare ici de payer de gros achats (des meubles, ou même une voiture) en espèces. Du coup, outre une éventuelle ruée sur les starter kits, les responsables de l'introduction de l'euro craignent aussi une déferlante sur les distributeurs de billets pendant la nuit du Jour de l'an. Là aussi, ils conjurent les Allemands de ne pas chercher à se constituer des réserves supérieures à leurs besoins.

Philippe Ricard

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS A/R TTC

Londres	821 F
New York	2113 F
Miami	2237 F
La Havane	3941 F
Rio	4081 F

WEEK-END VOL - HOTEL* (3j/2n)**

Réveillon 2001/2002

Londres	821 F
---------	-------

0 825 314 315** (www.anyway.com)
3615 anyway***

*Prix par personne à partir de. Pour la validité, nous consulter. Lic. 075960011 **0,99F/min ***2,23F/min

LE MONDE ARGENT

Spécial
« Euro pratique »

Le Monde
samedi 15 décembre
daté 16-17

Allié au japonais Fujitsu, Alcatel veut être l'un des pionniers de l'UMTS européen

L'équipementier français mise sur l'avance technologique du groupe japonais

Depuis le 1^{er} octobre, les Japonais sont les premiers à pouvoir utiliser les réseaux de téléphonie mobile de troisième génération, qui per-

mettent la transmission à grande vitesse de données, d'images et de vidéo. Le français Alcatel, acteur de second rang dans le GSM européen,

veut profiter de son alliance avec le japonais Fujitsu pour jouer dans la cour des grands pour le déploiement de l'UMTS en Europe.

TOKYO

de notre envoyée spéciale

L'Internet mobile est une réalité au Japon. Plutôt que de perdre patience dans les sempiternels embouteillages tokyoïtes, vous pouvez désormais, à condition de ne pas être au volant, vous connecter à Internet, recevoir ou envoyer des e-mails ou transférer un fichier depuis votre ordinateur. Il suffit de glisser dans votre micro une carte modem munie d'une petite antenne et de vous connecter à Foma, le premier réseau commercial de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) au monde. La vitesse de transmission théorique de 384 kbits/s est six fois plus rapide qu'un accès à Internet par un simple modem filaire, et 40 fois plus que sur le réseau mobile actuel. L'opérateur japonais NTT DoCoMo, qui a ouvert son service le 1^{er} octobre, commercialise également des téléphones-visiophones mobiles dotés d'une caméra ou capables de recevoir des clips vidéo ou des bandes-annonces.

Toutes ces prouesses technologiques, que l'on peut tester dans les rues de Tokyo, et bientôt d'Osaka et de Nagoya, donnent du Japon l'image d'un pays pionnier sur le marché de la téléphonie mobile. L'opérateur dominant NTT DoCoMo et les industriels japonais qui vivent en symbiose avec lui souhai-

ent bien en profiter pour se placer sur le devant de la scène. Alors que le succès du GSM a d'abord bénéficié à l'Europe et à ses industriels (Nokia, Ericsson), le Japon veut jouer sa carte avec le passage à l'UMTS. Dans ce contexte, un certain nombre d'alliances ont vu le jour entre des industriels européens challengers sur le marché de la téléphonie mobile et des équipementiers nippons soucieux de sortir de leurs frontières. C'est ainsi que l'allemand Siemens s'est allié à NEC et le français Alcatel à Fujitsu. NEC et Fujitsu sont les deux fournisseurs d'équipements de réseau UMTS de l'opérateur japonais, même si, depuis, Matsushita s'est joint au duo initial.

Evolium, la société commune née de l'accord entre Alcatel et Fujitsu (66 % Alcatel, 34 % Fujitsu), dirigée par Martin Jordy, a pour mission de concevoir et de produire la partie radio des réseaux GSM et UMTS destinés aux territoires autres que le Japon. Evolium doit faire évoluer la technologie japonaise pour l'adapter à la norme internationale 3GPP et marier les réseaux UMTS et GSM. Elle a livré à Orange (France Télécom) une dizaine de stations de base, installées dans le réseau de l'opérateur mobile, au cœur du quartier du Marais, à Paris. Et des tests en vraie grandeur ont été menés en octobre.

Alcatel considère maintenant être crédible techniquement. Reste à traduire cela commercialement. L'équipementier français a aujourd'hui un seul contrat ferme, avec Orange, d'un montant estimé de 315 millions d'euros. Or la plupart des opérateurs européens ont déjà présélectionné leurs équipement-

Alcatel n'a aujourd'hui qu'un seul contrat ferme, avec Orange

tiers. L'espoir d'Alcatel repose sur le retard technique supposé d'autres fournisseurs, et sa capacité à pallier des défaillances éventuelles. Si Ericsson et Nokia semblent difficilement détrônables, Alcatel espère grignoter des parts de marché au canadien Nortel ou à l'américain Lucent. Du succès d'Evolium dépend la pérennité de l'activité de téléphonie mobile au sein du groupe Alcatel et l'évolution des relations avec Fujitsu.

Reste à connaître également la vitesse de déploiement des réseaux UMTS dans le monde. « En Europe, le marché a pris un an de retard. L'année 2002 sera une année de

tests », reconnaît M. Jordy. Même au Japon, les deux opérateurs concurrents de NTT DoCoMo (39,2 millions d'abonnés), J-Phone (11,4 millions d'abonnés) et KDDI (15,8 millions d'abonnés), ont annoncé qu'ils retardaient l'ouverture de leurs réseaux UMTS d'un an. Foma, le service de DoCoMo lancé le 1^{er} octobre, démarre très lentement. Alors que, fin octobre, le service comptait 11 000 clients, il n'en a gagné que 3 000 de plus en novembre. « La couverture géographique du service est encore trop limitée, il y a des difficultés techniques, je ne recommande pas Foma à mes clients », dit un vendeur d'un magasin situé à Shinjuku, le célèbre quartier de l'électronique de Tokyo.

De toute façon, rien ne presse pour NTT DoCoMo. Le succès de l'i-mode – un bouquet de services qui préfigure l'UMTS – ne se dément pas. Dans les lieux publics, où il n'est pas de bon ton de téléphoner, les jeunes Japonais ont les yeux rivés sur l'écran couleur de leur téléphone mobile et ne cessent de pianoter sur les touches de leur clavier pour jouer, recevoir des informations, dialoguer. Avec l'i-mode, l'Internet mobile est entré depuis longtemps dans les mœurs au Japon.

Laurence Girard

► www.lemonde.fr/umts

Monaco à l'avant-garde de l'Internet mobile

MONTE-CARLO

de notre envoyée spéciale

Pour cadeau, en ce Noël 2001, Monaco s'est offert un réseau de

REPORTAGE

Les services accessibles aux apprentis « mobinautes » sont trop maigres

téléphonie UMTS, l'un des premiers opérationnels en Europe. En effet, à la suite d'un accord conclu il y a un an, entre Monaco Telecom (détenu à 55 % par Vivendi Telecom International et à 45 % par la Principauté) et les deux équipementiers de télécoms allemand Siemens et japonais NEC, le Rocher a été choisi comme site-pilote pour explorer les potentialités de la téléphonie de troisième génération. Celle-ci garantit l'ac-

cess, via un simple téléphone mobile, au Net à haut débit et à des services de proximité. Mais, entre la théorie et la pratique, il y a souvent un gouffre.

Les cinquante Monégasques sélectionnés par l'opérateur local pour expérimenter, durant l'année 2002, ce nouveau service vont s'en apercevoir. Certes, sur le plan technologique, la démonstration est spectaculaire. Grâce à sept antennes radio spéciales, les deux kilomètres carrés du territoire sont bien couverts et l'on peut, depuis son hôtel ou sur la plage, se connecter au Net sans fil ni problèmes. La connexion tient ses promesses en termes de qualité et de rapidité, bien meilleure qu'avec un modem basique et proche de l'ADSL, le tout sans branchement. En revanche, les services accessibles sont encore trop maigres.

Aujourd'hui, l'apprenti « mobinaute » monégasque ne peut rien

faire qu'il ne faisait déjà avec son vieux appareil GSM. S'il veut échanger non de la voix, mais des données, il doit utiliser son téléphone comme un modem mobile, c'est-à-dire le brancher à un ordinateur portable sur lequel il pourra surfer. Et même si son téléphone intègre des fonctions assez perfectionnées pour naviguer sur la Toile, il existe pour le moment très peu de sites Web proposant une interface lisible.

Le défi est de trouver des applications qui sauraient se rendre indispensables au point que le consommateur soit prêt à les

payer. Siemens a aujourd'hui bricolé une offre sommaire pour le portail de Monaco Telecom, avec notamment deux services sur lesquels les promoteurs du projet misent beaucoup : le « bureau mobile » (rapatriement des courriels, accès à l'intranet, etc.) et le « city-guide » (plans avec fléchage et informations sur les monuments, hôtels, cinémas, etc.). Les deux équipementiers et l'opérateur (avec, derrière, Vivendi et sa filiale SFR) veulent ainsi déterminer si l'UMTS a une chance de devenir un outil véritablement grand public.

Gaëlle Macke

Guerre de l'acier : l'Europe menace les Etats-Unis

LE TON MONTE entre l'Europe et les Etats-Unis, à propos de l'acier. La semaine dernière, la Commission européenne avait « condamné avec force » les propositions de la Commission américaine du commerce international (USITC) de limiter les importations de certains aciers sur le territoire américain. Jeudi 13 décembre, le commissaire européen au commerce Pascal Lamy s'est dit prêt à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour empêcher, à son tour, l'afflux d'acier étranger en Europe. Si les Etats-Unis persistent à vouloir imposer des tarifs douaniers (de 8 % à 40 %) et des quotas pour protéger leur marché domestique, l'Europe portera l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce, a encore martelé M. Lamy. Un rapport sur la situation de la sidérurgie américaine doit être remis au président Bush le 19 décembre.

Schneider porte l'affaire Legrand en justice

LE GROUPE FRANÇAIS de matériel électrique Schneider Electric a déposé, jeudi 13 décembre, un recours devant le tribunal de Luxembourg contre la décision prise par Bruxelles, le 10 octobre, de rejeter sa fusion avec son compatriote Legrand. « Le recours est motivé par les nombreuses anomalies relevées dans le déroulement de la procédure, qui, en violation des grands principes du droit communautaire ont causé un grave préjudice à Schneider Electric », précise-t-il dans un communiqué. Par cette démarche, Schneider entend reposer les règles de procédure de la Commission européenne, critiquées aussi par d'autres groupes comme General Electric ou Tetra Laval. Il espère aussi infléchir Bruxelles afin de pouvoir conserver certains actifs de Legrand, comme le groupe américain Wiremold.

Fiat pourrait céder plus d'actifs que prévu pour se redresser

LE CONSTRUCTEUR automobile italien pourrait céder 4,5 milliards d'actifs au lieu des 2 milliards annoncés lors de la présentation de son plan de restructuration (Le Monde du 12 décembre), selon l'hebdomadaire italien Il Mondo du vendredi 14 décembre, qui affirme s'être procuré le « plan secret » de Fiat pour les années 2002-2004. Ce plan prévoit notamment la vente des activités des équipementiers Magneti Marelli et Teksid, de Fiat Engineering, de productions militaires et d'immeubles, avec le placement en Bourse de 51 % de Comau en 2003. Fiat a précisé qu'il s'agissait de « l'un des scénarios alternatifs présentés au conseil d'administration du 10 décembre (...) basé sur les hypothèses les plus pessimistes ». Selon Il Mondo, Fiat table sur une hausse de son bénéfice d'exploitation en 2002, avec un objectif de 505 millions d'euros, contre 310 millions en 2001.

Le groupe Bic vend sa maison de couture Guy Laroche

LE GROUPE FRANÇAIS BIC (stylos, briquets, rasoirs) a annoncé, jeudi, la cession de sa maison de couture Guy Laroche à la société européenne de mode Rech International, en réalisant une plus-value après impôts de 7 millions d'euros. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Bruno Bic, le président du groupe, a préféré mettre l'accent sur un programme de rationalisation de son activité papeterie, qui devrait générer 13 millions d'euros d'économies en 2002, et 20 millions d'euros par an au-delà. La maison de couture Guy Laroche a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires en baisse de 28 %, à 11 millions d'euros, en raison des restructurations engagées. Ses nouveaux actionnaires promettent de « développer la marque et l'activité de Guy Laroche à l'international tout en conservant une solide implantation à Paris ».

Le Crédit agricole entre en Bourse avec plus de 2,5 millions d'actionnaires

LE CRÉDIT agricole devait faire son entrée en Bourse, vendredi 14 décembre, à 11 heures, avec plus de 2,5 millions d'actionnaires individuels et un peu moins d'un milliard d'investisseurs institutionnels. Le prix de vente de l'action Crédit agricole SA a été arrêté à 16,60 euros, en haut de la fourchette annoncée lorsque le placement des actions a commencé, le 30 novembre. Sur le marché gris, où les titres s'échangent avant leur cotation officielle, l'action valait, jeudi soir, entre 17,05 et 18,05 euros.

La demande des particuliers a été forte (3,2 fois le montant des titres offerts). Les banques limiteront donc le nombre d'actions vendues à chaque personne au-delà d'un montant de 500 euros pour les sociétaires du Crédit agricole et de 250 euros pour les non-sociétaires. « Le montant moyen des ordres venant de particuliers est de 2 200 euros, avec beaucoup d'ordres à 3 000 et 4 000 euros », indique une source bancaire. Ces chiffres sont élevés au regard des autres introductions en Bourse. Pour l'opération Orange, lancée au début de l'année, l'ordre moyen était plutôt de 1 000 euros. Le Crédit agricole, qui n'a mis qu'une petite proportion de son capital en Bourse, affiche un nombre d'actionnaires individuels assez élevé par rapport à celui obtenu par ses concurrentes après

leur privatisation (2,3 millions de porteurs pour la Société générale, 2,8 millions pour la BNP et 3,4 millions pour le Crédit lyonnais).

UNE SURPRISE

Quant à l'intérêt des investisseurs institutionnels, le Crédit agricole n'en espérait pas tant. Le montant des ordres qu'ils ont passés atteint 16,8 fois la part de l'offre qui leur était réservée. La surprise vient de l'intérêt des investisseurs britanniques, a priori les plus sceptiques sur l'opération, peu favorables au mélange de mutualisme et de capitalisme. Ils ont été convaincus par les entretiens qu'ils ont eus avec les dirigeants de la banque, au cours desquels Jean Laurent, le directeur général de Crédit agricole SA, s'engageait à ce que les minoritaires du Crédit agricole ne soient pas déçus.

Au final, le capital de Crédit agricole SA se répartit avec 70,12 % pour le holding Rue La Boétie qui regroupe les intérêts des caisses régionales et qui aura l'œil sur toutes les décisions stratégiques. Les salariés auront 8,9 % et le public 20,99 %. La participation du public se décompose entre 60 % pour les particuliers et 40 % pour les institutionnels, dont 36,7 % pour des investisseurs français et 28 % pour les Britanniques, 7 % pour les Suisses et autant pour les Allemands.

Sophie Fay



GROUPE CREDIT COOPERATIF
comme son nom l'indique

Comment conjuguer éthique et performance ?

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS

Vous voulez conjuguer éthique et performance ?

Epargne Ethique Actions, la Sicav éthique du Crédit Coopératif n'est ni le fruit du hasard ni un effet de mode.

Voilà plus de 20 ans que nous accordons autant d'importance à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises qui composent le portefeuille, qu'aux objectifs financiers que nous nous fixons. Nous vous proposons d'allier performance financière et respect de certaines valeurs.

Vous voulez donner un sens nouveau à vos placements ? Rejoignez-nous.

Appelez nos conseillers

Vous êtes un particulier

N°Azur 0 810 63 44 44

PRIX APPEL LOCAL

Vous êtes une association, une caisse de retraite, une mutuelle...

Tél. : 01 47 24 82 15

Depuis 20 ans, les outsiders de la campagne présidentielle s'affichent pour exister

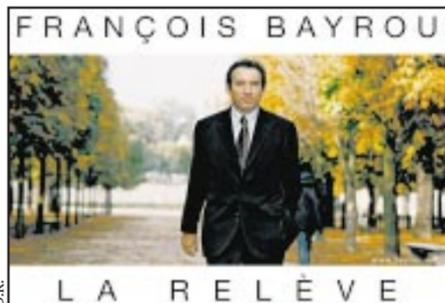
Prenant comme prétexte la promotion de leur livre, certains candidats, déclarés ou non, comme aujourd'hui François Bayrou, occupent la scène politique avant l'annonce des candidatures de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. A partir du 1^{er} janvier 2002, les grandes affiches publicitaires des candidats seront interdites

À QUATRE MOIS de l'échéance, la campagne présidentielle a commencé : il suffit de regarder les affiches dans les rues. Depuis plus de quinze jours, les photos de Charles Pasqua, François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement et Arlette Laguiller s'étalent sur les murs, sur des panneaux de douze mètres carrés. Devraient suivre, avant la fin décembre, celles d'Alain Madelin et une affiche du Parti socialiste, sur laquelle Lionel Jospin n'apparaîtrait pas.

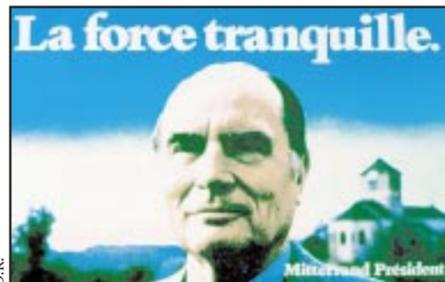
Jouant sur la promotion prétexte d'un livre (comme Charles Pasqua et François Bayrou) ou sur la photo qui les placera en posture présidentielle (comme François Bayrou et Jean-Pierre Chevènement), ces quelques affiches ont un même objectif : rappeler aux Français l'existence des outsiders avant que la scène politique ne soit monopolisée par les vaiseaux amiraux, Lionel Jospin et Jacques Chirac. Les deux « probables » candidats bénéficient déjà d'une large exposition médiatique qui leur permet de s'engager officiellement les derniers dans la course.

PLUS DE MILLE PANNEAUX

Le premier à avoir eu son visage placardé dans les rues – même si lui non plus n'est pas encore officiellement en campagne – est le candidat du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua. Le « *président Pasqua* », comme l'appelle son entourage, ne se déclarera qu'en janvier en prononçant son « discours fondateur ». Son affiche, apparue mi-novembre, ne serait donc



Aujourd'hui, François Bayrou s'affiche pour la promotion de son livre, « La Relève », tandis qu'Arlette Laguiller est présente sur 15 000 panneaux dans toute la France.



En 1981, la campagne officielle de François Mitterrand a véritablement consacré la publicité politique. En 1995, le code électoral a réglementé celle de Jacques Chirac.



pas celle d'un candidat, mais une image destinée à promouvoir son livre *Non à la décadence* (Albin Michel), publié le 17 octobre. Elle présente pourtant un slogan publicitaire qui ressemble à un slogan de campagne : « *Pasqua vous parle de la France* ». L'affiche n'a été collée qu'à Paris et en région parisienne,

sur plus de mille panneaux. Cette quantité inhabituellement élevée est censée effacer les doutes des Franciliens – « *Ailleurs, on n'a pas ce problème* », dit-on au RPF – sur la capacité de M. Pasqua à devenir président. « *C'est clair, si à Paris les sondages ne le font pas décoller à plus de 4 % ou 5 % alors qu'il a fait 13 % aux*

dernières européennes, c'est qu'il existe un doute dans l'esprit des gens sur sa candidature présidentielle », explique Bruno Tran, secrétaire national aux élections du RPF. L'affiche et sa version petit format, collée pendant trois semaines à la sauvette par des militants la nuit (ce qui est interdit), sont là pour raffraî-

chir les mémoires. La dépense s'est élevée à 800 000 francs (121 959,21 euros), un coût anormalement élevé pour la promotion d'un livre.

Même logique chez François Bayrou, candidat de l'UDF, qui depuis le 28 novembre fait, lui aussi, la promotion, plus modeste, de son livre, *La Relève* (Grasset). M. Bayrou, tout comme M. Pasqua, n'est pas encore entré en campagne. Tout au plus en précampagne, avec pour point d'entrée « *l'écriture* », confie-t-il proche. L'agence de publicité Les Ouvriers du paradis, qui a conçu l'affiche, sur laquelle le livre n'apparaît pas, n'est « *qu'un atelier de fabrication, car nous ne voulons pas être sous la pression d'une analyse professionnelle de la communication* », explique-t-on à la cellule de campagne.

COMMUNICATION RÉGLEMENTÉE

L'affiche a tout de même été testée avant d'être collée sur 900 panneaux en région parisienne (budget estimé à environ 550 000 francs). Pour assurer une présence trois jours avant et trois jours après le congrès d'intronisation. Sans résultat apparent en termes d'intention de vote. « *Nous parlons politique dans une "séquence" où les gens n'ont pas envie d'en entendre parler* », précise un membre du comité de l'UDF, adepte de Jacques Pilhan, l'ancien conseiller de François Mitterrand puis de Jacques Chirac.

Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens, MDC) et Arlette Laguiller (Lutte ouvrière, LO) ont aussi opté pour l'affichage commer-

cial. Actuellement, sur les murs, ils affichent des slogans directs (« *Chevènement président* » et « *Arlette Laguiller, toujours le camp des travailleurs* »). LO reprend ainsi contact depuis le 5 décembre avec son électoral, qui se situe plutôt dans les agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants. M. Chevènement va de l'avant devant un paysage côtier déchaîné. A ce jour, son affiche publicitaire serait la plus efficace, avec un effet direct sur les intentions de vote, selon plusieurs observateurs.

Tout, en tout cas, devra être terminé le 1^{er} janvier, date à laquelle les afficheurs devront recouvrir les dernières affiches à vocation électorale. Car en France la communication des candidats en campagne est sévèrement réglementée. Un arsenal de textes législatifs – notamment la loi Sapin du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption – limite les outils de communication et fixe un calendrier pour chaque phase. Depuis 1993, le coût de ces affiches doit d'ailleurs être réintégré dans les comptes de campagne, plafonnés et visés ensuite par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Y compris pour les affiches censées se limiter à la promotion d'un livre, « *si les moyens engagés excèdent par leur nature ou leur ampleur la promotion d'œuvres de même nature* », estime le Conseil constitutionnel.

Florence Amalou

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Un calendrier précis

Les candidats sont soumis, pour leurs campagnes d'affichage, à un calendrier précis.

- **Avant le 1^{er} janvier.** L'affichage s'effectue selon le droit commun de l'affichage commercial. Cette dépense doit figurer dans le compte de campagne du candidat. L'affichage sauvage est interdit.
- **Après le 1^{er} janvier.** Tout affichage ayant trait à l'élection est interdit. En revanche, un parti peut lancer une campagne d'affichage « *dès lors qu'elle ne peut être considérée comme une campagne à caractère électoral, c'est-à-dire appelant à voter pour tel ou tel candidat* », rappelle le Conseil constitutionnel. L'affichage sauvage reste prohibé.
- **Après l'annonce officielle des candidats.** La campagne officielle s'ouvre avec la publication de la liste des candidats que le Conseil constitutionnel établira fin mars ou début avril. Les candidats ne pourront apposer sur les 120 000 emplacements prévus à cet effet, qu'une affiche de grand format et une de petit format informant des réunions publiques. Le contenu de la grande affiche est soumis à l'examen de la commission nationale de contrôle de la campagne présidentielle. Elle est collée par l'administration, celle des réunions est collée par les candidats.

L'AFFICHAGE est de nouveau objet de contestation à Paris où des élus, relayant des revendications d'associations, sont partis en campagne contre les panneaux publicitaires. Jean-Christophe Mikhaïloff (Parti radical de gauche), conseiller du 11^e arrondissement, a fait adopter, lundi 3 décembre, par son conseil d'arrondissement « *un vœu* » visant à réduire le nombre de panneaux présents dans la ville, a révélé *Le Parisien* dans son édition du 5 décembre.

« *J'entre en guerre* » contre « *la pollution visuelle* », prévient M. Mikhaïloff. L' élu, qui veut « *porter* » ses revendications au niveau national, a déjà obtenu le soutien de son parti. A Paris, il demande au minimum que la loi du 29 décembre 1979 réglementant l'affichage soit respectée – selon lui, près de la moitié des panneaux seraient illégaux –, et que le règlement local de publicité soit révisé intégralement.

Son initiative semble avoir convaincu plusieurs autres élus parisiens dans les arrondissements de l'Est et du Nord, qui comptent la plus grande densité de panneaux publicitaires. Dans une certaine mesure, elle fait écho aux préoccupations d'Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement (Verts), qui confirme : « *Il y a trop, beaucoup trop de pan-*

neaux. L'affichage publicitaire est trop agressif en taille et en intensité. » Il estime impératif de « *revoir toutes les concessions d'affichage octroyées par la ville* » au fur et à mesure qu'elles arriveront à échéance.

« BARBOUILLAGE SAUVAGE »

L'action antipublicitaire gagne en puissance. Des collectifs tels que Paysages de France ou l'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP) organisent régulièrement des actions militantes pour marquer leur désaccord. RAP orchestre, par exemple, le « *barbouillage* » sauvage d'affiches publicitaires : sept actions ont été organisées depuis le début de l'année dans la capitale. Paysages de France organise, de son côté, des manifestations au pied d'affiches « *inadmissibles* » afin d'obtenir le démontage de panneaux et d'objets publicitaires de grande taille, à la périphérie d'agglomérations comme Grenoble (Isère), Vannes (Morbihan), et bientôt Evry (Essonne). Ces militants entendent, avec des moyens réduits, « *lutter contre l'invasion de la publicité* » et pousser la grande distribution à revoir sa stratégie locale de promotion. Et Paris ? « *Nous avions demandé sans succès à Jean Tiberi un traitement équitable de l'espace, car les quartiers défavori-*

sés sont devenus des dépotoirs commerciaux, confie au *Monde* Pierre-Jean Delahousse, président de Paysages de France. *Maintenant, nous voulons l'interdiction pure et simple d'apposer des panneaux de part et d'autre du périphérique.* »

Les murs des écoles municipales seront préservés

Lors du renouvellement de la convention signée en 2000 par la Ville de Paris et l'Afficheur Dauphin, dix-neuf projets d'implantation de panneaux publicitaires sur des murs extérieurs d'écoles, de collèges et de lycées parisiens ont été présentés. Quatre projets avaient déjà été réalisés contre le reversement à la mairie de 55 % de la recette publicitaire. La nouvelle équipe municipale « *apprend par hasard* » que des panneaux allaient être installés sur les enceintes des établissements scolaires dépendant de la ville aurait demandé à Dauphin, titulaire de deux concessions municipales, de les démonter. Les autres panneaux ne seront pas installés. « *Nous ne mettons pas de panneaux là où la ville ne le veut pas, confirme-t-on chez l'afficheur. Nous sommes très disciplinés.* » Plus d'affichage sur les murs des écoles municipales ? « *A priori, ce n'est plus la peine de venir nous voir pour ce type de projet* », confie-t-on dans l'entourage de l'adjoint au maire chargé de l'éducation. La question se pose encore pour les collèges et les lycées, qui sont des établissements financièrement autonomes.

A Paris, il s'agit de « *réhabiliter la dimension esthétique du paysage urbain* », selon M. Mikhaïloff. L'alignement de deux, trois, quatre, voire six panneaux de 12 mètres carrés, leur présence à proximité immédiate des monuments historiques, d'espaces verts, sur des façade-

des d'immeubles privés, sur les murs d'établissements scolaires ou sur des trottoirs déjà encombrés « *ne sont jamais anodins, rarement esthétiques, souvent polluants* », explique-t-il dans un communiqué diffusé mardi 4 décembre. Fustigeant

posé sur l'une des façades. Les afficheurs regardent ce soudain élan contestataire avec distance. Deux groupes d'affichage se partagent depuis la Libération le marché parisien : le groupe Decaux entré avec le mobilier urbain, appose aussi ses grands formats (Avenir) sur les murs de propriétés privées. Clear-Channel Dauphin, lui, dispose des murs de bâtiments publics et palissades de chantiers publics. Dauphin a reversé 30 millions de francs (4,57 millions d'euros) de redevance en 2000. Pour Claude Duval, directeur général, « *tous les panneaux Dauphin sont légaux* ». « *Si la ville souhaite rediscuter avec les afficheurs, on peut toujours le faire* », confie-t-il.

Prêt à discuter avec les récalcitrants dans le cadre du syndicat professionnel qu'est l'Union de la publicité extérieure, Jean-Charles Decaux, troisième fils du fondateur Jean-Claude Decaux, et désormais coprésident d'Avenir, estime que « *de gros efforts ont déjà été faits depuis deux ans dans la réduction de la taille des panneaux et l'amélioration des dispositifs* ». S'il reconnaît qu'il y a encore trop de panneaux dans certaines villes, pour lui « *Paris n'en fait pas partie* ».

F. Am.

« Le Figaro » ferme des éditions régionales et met son site en sommeil

YVES DE CHAISEMARTIN, PDG du Figaro, a annoncé au personnel un plan d'économies qui se traduit notamment par la suppression d'éditions régionales et la mise en sommeil du site lefigaro.fr. Lors du comité d'entreprise de la société de gestion du groupe Le Figaro, M. de Chaisemartin a évoqué, jeudi 13 décembre, la mauvaise conjoncture publicitaire qui frappe la presse nationale et oblige presque tous les journaux à réduire la voilure dans le domaine du multimédia. Selon lui, certaines « vitrines » du groupe ne rapporteraient plus assez d'argent.

Dans le droit fil du plan d'économies engagé au début de l'été, notamment le plan de départs volontaires pour les 57-62 ans, qui concerne au total 50 des 613 salariés du groupe, entre 34 et 36 salariés (50 % de journalistes et 50 % d'administratifs) ont finalement négocié leur départ (*Le Monde* du 17 juillet).

La direction s'est engagée à préserver l'emploi dans les effectifs du quotidien mais a annoncé une réduction de trois pages de la pagination du Figaro dans les rubriques hippiques et Vie à Paris, une réduction des budgets de pages, des notes de frais et des moyens du bureau de Pékin, qui ne sera toutefois pas fermé.

ARRÊT DE MORT

M. de Chaisemartin a aussi annoncé « *une réduction des moyens et de l'emploi* » sur le site lefigaro.fr : seules trois personnes seraient maintenues sur une équipe d'une quinzaine de permanents et les locaux seraient transférés des Champs-Élysées au siège du journal, rue du Louvre, à Paris. Interrogé sur le maintien du fonds d'investissement américain Carlyle dans le capital de la Socpresse, la société éditrice du Figaro, M. de Chaisemartin s'est contenté d'assurer que cet investisseur (présent à hauteur

de 4,9 % dans le Figaro Holding) n'avait pas réclamé de dividendes.

La direction du Figaro avait, la veille, annoncé au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire de l'Agence générale de presse et d'information (AGPI) son intention de cesser la publication de ses suppléments mensuels, *Figaro Rhône-Alpes* et *Figaro Méditerranée*, et de céder la gestion, la production et la diffusion de *Lyon-Figaro* à la Holding Delaroché SA qui gère *Le Progrès* et *Le Dauphiné libéré*, deux quotidiens régionaux du groupe Hersant. Pour les 28 salariés de ce supplément gratuit diffusé dans le Rhône avec l'édition nationale du Figaro, cette annonce équivaut à l'arrêt de mort de leur journal. Créé en septembre 1986, *Lyon-Figaro* était, parmi *Lyon-Libération*, *L'Humanité Rhône-Alpes* et *Le Monde Rhône-Alpes*, le seul titre lyonnais de la presse quotidienne nationale à avoir résisté à la crise des années 1990. En 1993, alors que *Libération*

avait mis fin aux espoirs de son équipe lyonnaise, suivi en 1996 par *Le Monde*, *Lyon-Figaro* avait tenu, au prix d'une réduction de ses effectifs, ramenés de 64 à 28 salariés, et de sa pagination passée de 80 à 40 pages. Seuls huit à dix emplois pourraient être maintenus, pour préparer une nouvelle mouture de *Lyon-Figaro* début janvier. La direction du Figaro évoque quelques possibilités de reclassement au Progrès mais écarte la possibilité de reclassement à Paris. Pour beaucoup de journalistes, si la direction du Figaro maintient le titre lyonnais, c'est pour garder, non pas un vrai contenu rédactionnel, mais le couplage de la publicité avec *Le Progrès* qui rapporterait chaque année au Progrès entre 12 millions et 20 millions de francs (1,83 à 3,05 millions d'euros). Un prochain comité d'entreprise est prévu mardi 18 décembre.

Sophie Landrin (à Lyon) et Nicole Vulser

L'INA veut archiver les pages Web françaises et francophones

LE BUDGET d'investissement de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de 14,53 millions d'euros en 2002, sera principalement consacré au « *plan de sauvegarde et de numérisation* » et à celui de « *sauvegarde, numérisation, communication* » des archives sonores et audiovisuelles déposées par les chaînes et les radios. Cette numérisation des archives « *devrait être achevée dans une dizaine d'années* ». En 2002, l'INA récupérera le dépôt légal des images et des chaînes thématiques. L'INA veut aussi élargir son champ d'activité à Internet et répondre à l'appel à candidatures qui pourrait être lancé pour archiver les contenus des sites Internet français et francophones.

DÉPÊCHES

- **AUDIOVISUEL :** L'autorité italienne antitrust a renoncé à se prononcer, jeudi 13 décembre, sur le projet de fusion des chaînes à péage nationales Stream avec Telepiù, filiale de Canal+ (Vivendi Universal), les deux sociétés audiovisuelles ayant retiré la notification de leur projet.
- **TF1 n'a pas tenu, jeudi, à commenter** les rumeurs de son éventuel rachat de 25 % de la chaîne espagnole Telecinco au groupe Kirch.
- **MÉDIAS :** l'institut de mesure d'audience Médiamétrie effectuera en 2002 une étude sur l'incidence en France de la réduction du temps de travail sur la consommation de médias.
- **PRESSE :** le groupe de presse Maroc-Soir vient d'être racheté par l'homme d'affaires marocain Othman Benjelloun. – (AFP.)

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ELECTROLUX : le fabricant suédois d'appareils électroménagers** a annoncé vendredi 14 décembre un programme de réduction des coûts impliquant la suppression de 2 800 emplois avec la fermeture de deux usines en Europe et en Asie, la délocalisation d'une usine européenne et la réduction du personnel de fabrication en Amérique latine.

● **BOMBARDIER : le constructeur canadien et la SNCF** ont signé, jeudi 13 décembre, un contrat portant sur la fourniture de 500 autorails grande capacité pour les dessertes régionales d'un montant de 1,65 milliard d'euros (*Le Monde* du 11 décembre).

● **USINOR : le groupe sidérurgique français a indiqué, jeudi, avoir conclu** avec la région wallonne un accord sur le rachat de la participation de 25 % de la collectivité dans Cockerill Sambre. La région wallonne recevra, en échange, 8 % des actions Usinor appelées à devenir Arcelor à l'issue du rapprochement avec Aceralia et Arbed.

● **BOEING : le constructeur américain envisage de supprimer 1 000 à 1 500 emplois** supplémentaires dans son usine d'hélicoptères de Philadelphie et de vendre une partie de ses actifs immobiliers. Boeing avait déjà annoncé la suppression de quelque 30 000 emplois dans la construction d'avions de ligne.

● **MICHELIN : la CGT a demandé jeudi au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand l'annulation** de l'accord sur les 35 heures signé en avril entre Michelin et la fédération chimie-énergie de la CFDT. Cet accord prévoyait aussi le départ de 4 900 personnes en cessation anticipée d'activité à cinquante-sept ans.

SERVICES

● **COMMERCE ÉLECTRONIQUE : les ministres européens de l'économie et des finances** se sont mis d'accord jeudi sur « les grands principes » d'un projet de directive sur la TVA applicable au commerce électronique, a annoncé le commissaire européen au marché intérieur, Frits Bolkestein.

● **QWEST : la compagnie américaine de communications** va supprimer 7 000 emplois supplémentaires, soit 11 % de ses effectifs, qui vont passer de 62 000 à la fin 2001 à 55 000 à la mi-2002. Ils s'ajoutent aux 4 000 suppressions d'emplois décidés en septembre.

● **PIXELPARK : la société allemande de conseil Internet, filiale en difficulté** du groupe de communication allemand Bertelsmann, a annoncé vendredi qu'elle allait supprimer quelque 350 emplois, soit plus du tiers de ses effectifs.

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur national du téléphone en Pologne** (groupe France Télécom) a coupé, jeudi, le téléphone aux chemins de fer PKP, au titre de factures non payées pour 40 millions de zlotys (11 millions d'euros).

FINANCES

● **EURONEXT/BLVP : Euronext et la Bolsa de Valores de Lisboa e Porto** (BVLVP) ont approuvé les termes de leur fusion, élargissant ainsi au marché portugais la Bourse paneuropéenne née de la fusion des Bourses d'Amsterdam, Bruxelles et Paris. En cas de souscription complète, les actionnaires de BVLVP détiendront 4 % du nouveau capital d'Euronext.

● **EULIA : le nouvel ensemble issu du rapprochement de la Caisse des dépôts et consignations et des Caisses d'épargne** et la banque italienne Sanpaolo IMI ont confirmé, jeudi, la finalisation de leurs accords de prises de participation croisées. Eulia prendra 2 % de Sanpaolo pour un montant de 323 millions d'euros. La banque italienne investira un même montant pour prendre un peu moins de 3,5 % de CDC Ixis, le pôle banque de financement et d'investissement de la CDC.

RÉSULTATS

● **BRISTOL-MYERS : le groupe pharmaceutique américain a averti, jeudi, que son bénéfice** serait inférieur aux attentes en 2002, après la perte de son exclusivité sur le Glucophage, un médicament contre le diabète, soit un manque à gagner de 1,7 milliard de dollars (1,91 milliard d'euros). La compagnie table sur un bénéfice de 2,25 à 2,35 dollars par action en 2002, en recul par rapport à 2001.

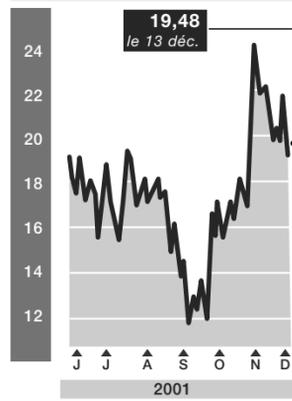
VALEUR DU JOUR

NRJ Group limite les dégâts

LE GROUPE radiophonique NRJ (radios NRJ, Nostalgie, Rire et Chansons et Chérie FM) a annoncé, jeudi 13 décembre, une baisse de 11,7 % de son résultat net, part du groupe, pour son exercice 2000-2001 achevé le 30 septembre, à 49,3 millions d'euros (contre 55,8 millions d'euros en 2000) pour un chiffre d'affaires de 281 millions d'euros. Ces chiffres ont été publiés après la clôture de la Bourse de Paris, mais malgré cela le titre avait perdu 10,19 % au cours de la séance. Ce fort repli peut apparaître comme un réajustement. En effet, à la mi-novembre, après les bons chiffres de l'enquête Médiamétrie donnant NRJ troisième radio de France avec une audience stable à 12,3 % et après l'annonce d'une progression des ventes de la région nationale (qui représente deux tiers de son chiffre d'affaires) en octobre par rapport à octobre 2000, l'action avait flambé, grimpat de 32,59 % en une semaine. Une inflation injustifiée, selon les analystes financiers. Selon Pierre-Jean Bozo, directeur général de NRJ Group, la baisse du résultat net est néanmoins beaucoup moins importante que prévu : les rumeurs avaient tablé sur un recul de 27 %. De plus, NRJ Group a nettement résorbé son endettement. Celui-ci est passé de près de 75 millions d'euros à la fin mars 2001 à 21,6 millions d'euros fin septembre 2001. Le groupe radiophonique, essentiellement composé de stations musi-

Action NRJ

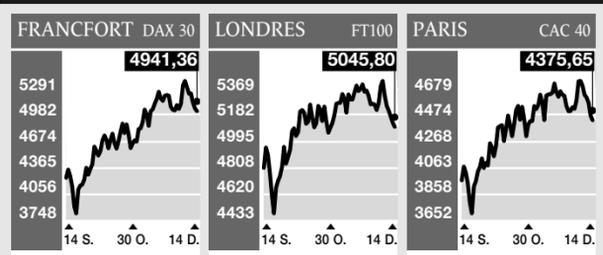
en euros à Paris



cales, a moins subi que les généralistes les répercussions des événements du 11 septembre. Et si l'année 2002 s'annonce chargée en événements non musicaux (passage à l'euro, élections, Coupe du monde de football), il ne craint pas d'érosion de son audience. NRJ Group va adopter une politique publicitaire plus agressive. Un plan de stock-options va être mis en place pour ses commerciaux. « *En aucun cas il n'y aura dilution des actionnaires actuels* », a assuré M. Bozo. NRJ Group s'estime pénalisé vis-à-vis des annonceurs par la décision de Médiamétrie de ne pas effectuer de mesure d'audience sur les 11-14 ans de janvier à mars 2002. La mesure sera peut-être demandée à un autre institut.

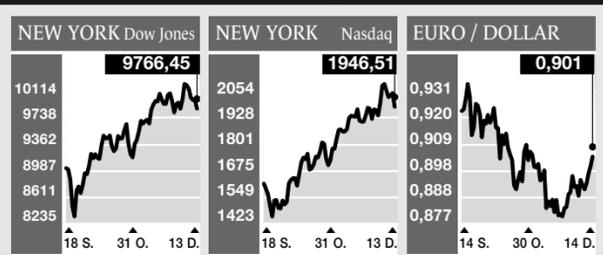
Bénédicte Mathieu (avec AFP.)

EUROPE



Europe 10h13	Indices sélection	cours 14/12	Var. % 13/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3577,94	- 0,81	- 25,03
EUROPE	STOXX 50	3503,72	- 0,95	- 23,12
EUROPE	EURO STOXX 324	298,38	- 0,76	- 23,84
EUROPE	STOXX 653	283,73	- 0,85	- 21,14
PARIS	CAC 40	4375,65	- 0,79	- 26,17
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3016,54	- 0,80	- 25,01
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	473,91	- 0,79	- 25,67
BRUXELLES	BEL 20	2577,95	- 0,30
FRANCFORT	DAX 30	4941,36	- 0,50
LONDRES	FTSE 100	5045,80	- 0,57	- 18,91
MADRID	STOCK EXCHANGE	8292,70	- 0,32	- 8,97
MILAN	MIBTEL 30	30920	- 0,78	- 29,28
ZURICH	SPI	6222,40	- 0,52

AMÉRIQUES



Amérique 10h13	Indices sélection	cours 13/12	Var. % 12/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9766,45	- 1,30
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1119,38	- 1,56	- 15,22
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1946,51	- 3,23	- 21,21
TORONTO	TSE INDEX	7451,21	- 1,67	- 16,59
SAO PAULO	BOVESPA	13148,37	- 13,83
MEXICO	BOLSA	341,74	- 1,28	8,15
BUENOS AIRES	MERVAL	251,98	4,39	- 39,54
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,83	0,17	13,36
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6316,35	- 0,26	- 7,46

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h13	Indices sélection	cours 14/12	Var. % 13/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10511,65	0,75	- 23,75
HONGKONG	HANG SENG	11466,11	- 0,55	- 24,04
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1562,55	- 0,46	- 18,91
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	82,70	- 1,97	30,54
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3237,70	- 0,65	2,63
BANGKOK	SET	19,09	- 0,37	2,47
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3350,07	- 1,14	- 15,66
WELLINGTON	NZSE-40	2052,14	- 1,07	7,91

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 se dépréciait de 0,77 %, vendredi matin 14 décembre, à 4 376,59 points. L'indice CAC 40 avait perdu 2,22 %, jeudi, à 4 410,66 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand, l'indice DAX reculait de 0,40 %, vendredi dans les premières transactions, à 4 946,09 points. Il avait perdu 1,91 %, jeudi, à 4 966,05 points.

LONDRES

THERMOMÈTRE du marché britannique des actions, l'indice Footsie perdit 0,55 %, vendredi matin, à 5 047,10 points. Il avait reculé de 0,88 %, jeudi, à 5 074,90 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont fini la séance de vendredi sur une note irrégulière, les lourdes pertes des valeurs bancaires compensant la progression réalisée en fin de séance par les constructeurs automobiles grâce à la hausse du dollar. L'indice Nikkei, sensible aux valeurs technologiques, a gagné 0,75 %, à 10 511,65 points. En revanche, l'indice Topix, qui recense la totalité du premier marché, a cédé 0,61 %, à 1 006,76 points, soit son plus bas niveau en onze semaines. Au cours de la matinée, il était brièvement passé sous le seuil psychologique des 1 000 points pour la première fois depuis le 27 septembre.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse, jeudi 13 décembre, sous l'effet des mises en garde sur leurs résultats lancées par les équipementiers de technologie Lucent et Ciena, qui ont déclenché une onde de choc dans le secteur technologique. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a reculé de 1,30 %, à 9 766,45 points. Suivi par de nombreux gérants de fonds, l'indice Standard & Poor's 500, qui s'inscrit à 1 119,38 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a chuté de 3,23 %, à 1 946,51 points. L'opérateur de télécommunications Qwest a aussi contribué à l'humeur maussade avec l'annonce de licenciements et une révision à la baisse de ses perspectives pour 2002.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait nettement, vendredi matin, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans ressortait à 4,83 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,74 %.

MONNAIES

L'EURO est passé, vendredi matin, au-dessus du seuil des 0,90 dollar, pour la première fois depuis le début du mois de novembre, cotant 0,9007 dollar. Le yen a chuté à son plus bas niveau depuis octobre 1998 contre la devise américaine, cotant 127, 71 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

La récession japonaise devrait durer jusqu'en 2003

LE GOUVERNEMENT nippon devrait arrêter ses prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB) à zéro en termes réels pour l'exercice 2002-2003, qui commencera le 1^{er} avril 2002. Le produit intérieur brut se contracterait de 0,9 % en termes nominaux, rapporte vendredi le quotidien financier *Nihon Keizai Shimbun*. Cette prévision devrait être confirmée lors d'une réunion du gouvernement, mercredi 19 décembre. La prévision initiale du gouvernement nippon en termes de PIB réel est la plus faible jamais effectuée. Ce sera aussi la première fois qu'une projection initiale repose sur une hypothèse de « croissance négative » en termes nominaux. De son côté, le Fonds monétaire international s'attend à une contraction d'environ 1,0 % de l'économie japonaise en 2001, suivie d'une autre contraction en 2002. Le Japon connaîtrait sa plus longue récession depuis la seconde guerre mondiale, et ne toucherait pas son point bas avant le second semestre 2002. Le FMI doit publier ses nouvelles perspectives économiques mondiales le 18 décembre.

La baisse de la production industrielle a atteint 0,2 % au mois d'octobre, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé, vendredi, le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie nippon. Une première estimation avait fait état d'un recul de 0,3 %. En septembre, la production industrielle avait reculé de 2,9 %. En données brutes sur un an, la production industrielle a diminué de 11,8 % en octobre, après une contraction de 12,7 % le mois précédent.

ÉTATS-UNIS : les ventes au détail ont baissé de 3,7 % en novembre, en données corrigées des variations saisonnières. La hausse du mois précédent s'est finalement établie à 6,4 %, contre une première estimation de 7,1 %, a annoncé le département du commerce, jeudi. En excluant l'automobile, les ventes ont diminué de 0,5 %, après une progression révisée de 0,8 % en octobre (+ 1,0 % en première estimation).

Les prix à la production (PPI) ont diminué de 0,6 % en novembre, après une baisse record de 1,6 % le mois précédent, a annoncé jeudi le département du travail. Les analystes attendaient un recul de 0,3 %. L'indice central, hors alimentation et énergie, a augmenté

de 0,2 %, après avoir diminué de 0,5 % en octobre, alors que les analystes attendaient une progression de 0,1 %.

Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont diminué lors de la semaine du 8 décembre, à 394 000, contre 480 000 (chiffre révisé) la semaine précédente, annonce jeudi le département du travail. Il s'agit de la plus forte baisse hebdomadaire depuis 1992. Le nombre de personnes percevant régulièrement des indemnités est passé à 3,656 millions au 1^{er} décembre (dernière semaine pour laquelle ces chiffres sont disponibles), contre 3,620 millions la semaine précédente.

GRANDE-BRETAGNE : l'indice de confiance des entrepreneurs britanniques a touché en décembre son niveau le plus bas depuis trois ans, selon l'enquête de la Confédération of British Industry (le patronat britannique) publiée jeudi. Selon cette étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), 55 % des chefs d'entreprise du secteur ont rapporté des commandes à l'exportation en baisse, contre 12 % en hausse, soit un solde négatif de 43 points. Le solde est négatif de 34 points pour le niveau des commandes totales (à l'attention du marché britannique et à l'exportation).

ALLEMAGNE : le ministre des finances, Hans Eichel, estime que le déficit budgétaire allemand en 2002 serait bien inférieur au niveau de 2,7 % du produit intérieur brut prévu en novembre par la Commission européenne. « *Je ne suis pas satisfait du fait que cette année le déficit public soit de 2,5 % [du PIB]. L'année prochaine, nous n'aurons pas les 2,7 % que la Commission prévoit, ce sera bien moins que cela* », a déclaré M. Eichel dans un discours au Parlement.

FRANCE : la production industrielle a baissé de 0,6 % en octobre après un repli confirmé de 0,9 % en septembre, selon les données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables publiées vendredi par l'Insee. Sur un an, la production industrielle ne progresse plus que de 0,6 %, contre 1,2 % à la fin septembre.

La production manufacturière a reculé de 0,7 % en octobre après une chute révisée de 1,1 % (initialement - 1,0 %) le mois précédent, et n'affiche plus qu'une hausse de 0,2 % sur les douze derniers mois. Le fait marquant du mois d'octobre a été le recul important de la production automobile, en chute de 2,6 % après un tassement de 0,1 % en septembre. Sur un an, elle reste toutefois en hausse de 7,3 %.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	13/12	Cours	FR. S.
COURONNE DANOISE.....	7,4480		0,61132
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0235		77,95500
COUR. SUÉDOISE.....	9,3588		0,67780
COUR. SINGAPOURIS.....	32,5700		4,4605
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7241		0,42230
DOLLAR CANADIEN.....	1,4066		2,36805
DOLLAR HONGKONG.....	7,0003	
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1392	
FORINT HONGROIS.....	246,7500	
LEU ROUMAIN.....	28400	
ZLOTY POLONAIS.....	3,6190	

Cours de change croisés

14/12 10h13	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,78355	0,90180	0,13743	1,44730	0,61132
YEN.....	127,62500	115,06000	17,54000	184,63000	77,95500
EURO.....	1,10889	0,86911	0,15245	1,60510	0,67780
FRANC.....	7,27630	5,70285	6,55957	10,52855	4,4605
LIVRE.....	0,69094	0,54160	0,62305	0,09495	0,42230
FRANC SUISSE.....	1,63580	1,28265	1,47585	0,22495	2,36805

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,29	3,20	4,89	5,22
ALLEMAGNE.....	3,27	3,35	4,78	5,16
GDE-BRETAG.	4,88	3,90	4,82	4,51
ITALIE.....	3,27	3,30	5,05	5,46
JAPON.....	0,01	0,04	1,33	2,50
ÉTATS-UNIS.....	1,84	1,72	5,06
SUISSE.....	1,48	1,83	3,32	3,89
PAYS-BAS.....	3,22	3,30	4,91	5,22

Matif

Cours 10h13	Volume 14/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 2001	79	90,37	89,89
Euribor 3 mois JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 13/12	Var. % 12/12
BRENT (LONDRES).....	18,03	+ 1,29
WTI (NEW YORK).....	18,38	+ 1,43
LIGHT SWEET CRUDE.....	18,20	- 0,98

Or

En euros	Cours 13/12	Var. % 12/12
OR FIN KILO BARRE.....	9800	- 0,10
OR FIN LINGOT.....	9870
ONCE D'OR (LO) \$.....	274,35	- 10,63
PIÈCE FRANCE 20 F.....	56,10	- 0,71
PIÈCE SUISSE 20 F.....	56,10	- 0,18
PIÈCE UNION LAT. 20.....	55,80	- 1,06
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	193,25
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	390	- 2,50
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	360	- 0,55

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse</](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du finlandais Nokia a reculé de 1,39 euro, à 27 euros, jeudi 13 décembre, subissant le contrecoup des avertissements sur résultats émis par l'équipementier américain pour les télécommunications Lucent Technologies et la société américaine de réseaux optiques Cienna.

Le titre de la société britannique de services informatiques Logica a plongé de 15,06 %, à 705 pence (1,13 euro), après avoir revu en baisse ses prévisions pour sa filiale de messages SMS. Certains de ses clients, comme BT et Vodafone, ont nettement réduit leurs investissements à cause du ralentissement de l'activité.

Allant à l'encontre de la tendance baissière frappant le secteur, le titre d'Infineon, le fabricant allemand de semi-conducteurs, a progressé de 1,10 %, à 22,90 euros. La crainte qu'avaient suscitée son émission d'obligations et son placement d'actions s'est dissipée. Infineon avait chuté de 13 % mercredi, sur la rumeur concernant cette possible augmentation de capital.

L'action de la compagnie aérienne Lufthansa a enregistré la plus forte baisse du DAX de Francfort à 14,50 euros (-7,05 %) à la suite d'informations selon lesquelles la compagnie aérienne irlandaise à bas prix Ryanair allait accroître ses offres sur le marché allemand.



Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

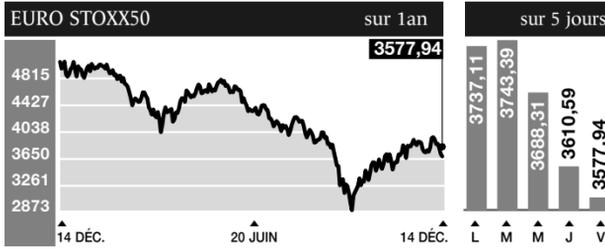


Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

ASSURANCES

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

14/12 9h13

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BANQUES

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CHIMIE

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

KÉMIRA

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

Publicité pour 'Le Monde DATÉ MARDI' avec le slogan 'Chaque lundi avec' et 'retrouvez LE MONDE ECONOMIE'.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

MEDIAS

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

BRUXELLES

Tableau des valeurs européennes (suite) avec colonnes pour pays, code, cours et variation.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

L'action Vivendi Universal, à 54,04 euros, perdait 0,5 % dans les premiers échanges, vendredi 14 décembre, après que le géant de la communication eut annoncé, le même jour, l'achat de 10 % d'EchoStar, le numéro deux américain des services de télévision par satellite. La veille, l'autorité anti-trust italienne avait fait part du renoncement de Vivendi et de l'australien News-Corp à fusionner leurs activités de télévision à péage en Italie.

Le titre Euronext cédait 0,9 %, à 19,61 euros, après la fusion de cette première Bourse paneuropéenne et de la Bourse portugaise. Euronext regroupe déjà les Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris.

L'action Sanofi-Synthelabo était en légère hausse (0,15 %), à 76,40 euros, après qu'elle eut reçu l'avis favorable du Comité des spécialités pharmaceutiques pour la commercialisation dans l'Union européenne d'Arixtra, le nouveau médicament contre les thromboses veineuses, développé avec le néerlandais Organon (Akzo Nobel).

Le titre Usinor perdait 0,2 %, à 13,95 euros. Le groupe sidérurgique a annoncé jeudi qu'il allait racheter la participation de la région wallonne dans Cockerill Sambre et prendre ainsi le contrôle total du sidérurgiste belge.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 14 DÉCEMBRE Cours à 10 h 13
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Table with columns: International, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Rows include ADECCO, AMERICAN EXP., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi até mardi : % variation 31/12; Mardi até mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi até jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi até vendredi : compensation; Vendredi até samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 13 DÉCEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Rows include A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM, etc.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 13

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Valeur nominal (1). Rows include AB GROUPE, ACTIELEC TEC., etc.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 décembre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Euro, Francs, Date cours. Rows include AGIFI, AGIFI AMBITION (AXA), etc.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

Main market table with columns for company names and their respective values and percentage changes.

SPORTS L'équipe de France féminine de handball a été battue (29-26) par la Norvège, championne du monde en titre, jeudi 14 décembre, à Bolzano (Italie), en quarts de finale du

Mondial. ● **CETTE DÉFAITE** a déçu l'entraîneur français, Olivier Krumbholz, qui a déclaré à l'issue de la rencontre : « Nous avons mal joué. » ● **LES FRANÇAISES** avaient déjà été

dominées par les Norvégiennes, lors de la finale du Mondial 1999, et nourrissaient le désir d'une revanche. ● « **C'EST VRAI** que l'on aurait aimé renverser l'ordre des choses, a décl-

ré le directeur technique national, Philippe Bana. Mais on va survivre. Cette équipe est une espèce de Diesel. L'objectif reste les Jeux olympiques de 2004, où l'on visera une

médaille. » ● **SAMEDI 16 DÉCEMBRE**, à Bolzano, les Bleues joueront face à la Suède (battue 32-18 par la Yougoslavie) dans la poule de classement de la 5^e à la 8^e place.

Les handballeuses françaises ont de nouveau buté sur l'obstacle norvégien

Les Nordiques, qui avaient dominé les Bleues lors de la finale du Mondial 1999, les ont éliminées, cette fois, dès les quarts de finale (29-26). Mais les dirigeants français restent confiants. Selon eux, l'équipe de France a été bâtie pour remporter une médaille olympique aux Jeux d'Athènes, en 2004

BOLZANO (Italie)
de notre envoyé spécial
« Un virage important. » Quelques heures avant le quart de finale du Mondial féminin de handball qui devait opposer la France à la Norvège, jeudi 13 décembre, à Bolzano (Italie), Olivier Krumbholz en avait posé l'enjeu pour les handballeuses tricolores, qu'il dirige depuis quatre ans. « Nous avons travaillé dans un premier temps pour nous reclasser parmi les meilleures nations. Ce n'est plus à faire. Si nous voulons ajouter quelque chose, il faut gagner. Le moment est venu de battre la Norvège », avait-il assené. Jeudi soir, cette heure-là n'avait pas encore sonné et le virage évoqué n'a pas été négocié. Les Bleues ont été dominées (26-29). Contrairement à ce qui s'était passé voilà deux ans en finale du Mondial, où on les avait vu tenir la dragée haute à ces mêmes Norvégiennes (défaite 24-25 après deux prolongations), les Françaises n'ont jamais été en mesure d'inquiéter leurs adversaires.

Le verdict d'Olivier Krumbholz a d'ailleurs été bref et sans appel : « Nous avons mal joué. » Il s'est déclaré « très déçu, tant par le résultat que par la qualité » de jeu produite. « En première mi-temps nous avons une affiche tout à la fois une mauvaise défense - nous n'avons pas su nous adapter à leur vitesse de jeu - et une mauvaise attaque. La deuxième mi-temps a été meilleure. Nous les avons fait un peu douter, mais si nous sommes arrivés à revenir au score [16-21 à la 12^e minute, 23-24 à 21^e minute], nous les laissons repartir. Leur gardienne de but, Cecilie Leganger, fait des arrêts déci-



La gardienne norvégienne Cecilie Laganger a découragé les attaquantes françaises.

sifs, mais nous avons accumulé les grosses bêtises : nous avons raté des ballons faciles et perdu trop de balles en attaque. »

Alors que l'équipe avait jusqu'alors été décrite comme « solide », « fonctionnant bien », placée dans des « conditions psychologiques idéales », comment expliquer ce dérapage ? Faut-il y voir un stress face aux championnes du monde sortantes ? « Non », à en croire Stéphanie Cano. « Nous avons été un peu coincées, a jugé la

capitaine des Bleues. Peut-être que nous avons été trop pleines de bonne volonté et que, du coup, nous avons caricaturé notre jeu. Pourtant, je reste persuadée que c'était jouable. »

« RETARD RATRAPÉ »

Olivier Krumbholz n'était pas d'un avis différent. Il l'avait dit le matin avant le match : « Le rapport de forces avec les Norvégiennes n'est pas le même qu'en 1999, nous avons rattrapé un certain retard et elles n'ont pas la même équipe qu'il y a

deux ans, elles sont moins expérimentées. » Il l'a répété après la défaite. « Je continue de considérer que c'était jouable par rapport à cette équipe-là. Mais avec une bonne équipe de France », a-t-il affirmé, se montrant affecté par le fait qu'« encore une fois » les handballeuses françaises soient « passées au travers d'un match important ».

C'est qu'en 2000, aux Jeux olympiques à Sydney, puis à l'Euro, un peu plus tard, les Bleues avaient déjà également échoué en quarts

de finale, pour prendre au bout du compte les sixième et cinquième places.

Si Olivier Krumbholz a concédé que cette nouvelle défaite au stade d'un quart de finale revient « à perdre le bénéfice de nos efforts, de notre sérieux », il n'a voulu en aucun cas établir un quelconque constat de stagnation pour son équipe, privée depuis plusieurs mois de quelques-unes de ses « cadres » en raison de congés de maternité (Sandrine Mariot-Delerce, Véronique Pecqueux-Rolland, Melinda Szabo, Mézuela Servier).

équipe de sport collectif en France qui aimerait pouvoir le faire. » Quelques jours avant le Mondial, le même Olivier Krumbholz avait toutefois indiqué : « Nous ne pourrions pas revenir en disant : "C'est extra, nous avons fini cinquièmes". Désormais, ce qui est marquant dans le handball français, c'est une médaille. Notamment parce que les garçons [champions du monde en janvier] ont mis la barre très haut. Ce qui est très bien. »

Pour les filles, il faudra attendre. L'ambition affichée de la Fédération française reste de voir ce grou-

La France pourrait organiser le Mondial 2003

La Fédération française de handball (FFH) pourrait organiser le Mondial féminin 2003. C'est ce qu'André Amiel, son président, a indiqué, jeudi 13 décembre, à Hassan Mustafa, le président de la Fédération internationale (IHF). « Si les problèmes soulevés par le pays désigné pour organiser la compétition, les Pays-Bas, se confirment et si l'IHF nous le demande, nous nous porterons candidats », a expliqué Philippe Bana, le directeur technique national.

Un litige oppose Pays-Bas et IHF. « L'IHF dispose des droits marketing sur la compétition. Elle les vend. En contrepartie, l'organisateur reçoit de sa part une somme. Selon les Néerlandais, celle-ci, initialement fixée à 1,5 million de francs suisses, ne serait plus aujourd'hui que de 0,8 million de francs suisses. Donc, ça bloque », poursuit Philippe Bana, selon qui la France, si elle s'engage, devrait « négocier » un reversement de l'IHF « autour de 1,2 million de francs suisses », mais pourrait s'en sortir avec l'appui des collectivités locales et la billetterie.

« D'abord la compétition n'est pas finie, a rappelé l'entraîneur. Il va falloir se remettre dans le coup, samedi face à la Suède, car une cinquième place, cela serait mieux qu'une huitième place ! Et si nous devons finir parmi les six meilleures nations, ce ne serait pas rien. Stagner à ce niveau-là, il y a plus d'une

pe arriver à pleine maturité en 2004, pour une médaille aux JO d'Athènes. Mais d'ici là il y aura des points de passage obligés : Euro en 2002 et Mondial en 2003, ce dernier peut-être à domicile, ce qui pourrait constituer un joli défi à relever.

Ph. L. C.

TROIS QUESTIONS A...

PHILIPPE BANA

1 En tant que directeur technique national, comment analysez-vous cette défaite face à la Norvège ?

Il n'y a là rien de grave. Perdre face à des joueuses qui sont les maîtresses du monde, ce n'est pas une honte. C'est vrai que l'on aurait aimé renverser l'ordre des choses. Mais on va survivre. Cette équipe de France féminine est une espèce de Diesel lancé voilà deux à trois ans seulement. Il faut bien voir aussi que certaines joueuses essentielles - Sandrine Mariot-Delerce, Véronique Pecqueux-Rolland, par exemple - sont absentes en raison de congés de maternité. L'objectif officiel pour la Fédération reste de toute façon les Jeux olympiques de 2004, où l'on visera une médaille. Et puis, derrière, le projet handball féminin avance. Depuis la deuxième place au Mondial 1999, nous avons enregistré 25 000 licenciées supplémentaires.

2 Les Bleues avaient pris la sixième place aux JO et la cinquième à l'Euro l'an dernier. Dans ce Mondial, elles se classeront désormais, au mieux, à la cinquième place. Peut-on parler de stagna-

tion et des retouches sont-elles envisagées ?

Non. Nous sommes dans une perspective de long terme. Il y a des joueuses qui avancent. Olivier Krumbholz domine son sujet. Il avait été nommé à ce poste en 1998 pour créer un choc psychologique et accélérer les choses. Cela a réussi au-delà de toutes nos espérances. Nous pensions que cela prendrait plus de temps. Ne pas intégrer le dernier carré mondial ici, cela nous renvoie à l'obligation d'encore travailler pour 2004.

3 Vous avez évoqué les maternités de plusieurs joueuses. Comment envisagez-vous leur retour ?

C'est vrai qu'il s'agit d'une difficulté, car il conviendra de remettre toutes les pièces du puzzle en place. Mais cela va être bien négocié. Il y a là pour nous et pour le sport féminin en général un enjeu : montrer que l'on peut revenir après une maternité. Mais la politique d'Olivier Krumbholz est claire : personne n'est propriétaire de sa place : « Tu ne viens pas parce que tu es quelqu'un, ton nom n'a aucun prix, tu viens parce que tu apportes quelque chose. » Toutes les filles le savent et l'ont accepté.

Propos recueillis par
Philippe Le Cœur

Les footballeurs du Racing redoutent la disparition du stade de Colombes

« PLUS DE STADE, plus de Racing ! » A la veille du 32^e de finale de la Coupe de France qui doit l'opposer, samedi 15 décembre, à Reims (National, ancienne division 3), en Champagne, Gilles Dumas, 41 ans, président du Racing Club de Paris (National), jeune patron d'une agence de marketing sportif, qui a repris en juillet 1999 le club de Colombes (Haut-de-Seine), ne décolère pas. « Le club s'oriente vers le dépôt de bilan. » La raison ? La vente « programmée », selon lui, du terrain abritant le mythique stade Yves-du-Manoir, terrain du RCP, au promoteur immobilier Philia, désireux de bâtir une base de loisirs sur ces 20 hectares. Le Racing Club de France, propriétaire de l'enceinte, était en quête d'un acquéreur depuis 1998. Le club omnisports se retrouvait contraint de vendre, faute de moyens pour entretenir les installations (près de 7 millions de francs par an).

Le stade, construit à l'occasion des Jeux olympiques de 1924, terre d'exploits des équipes de France de football et de rugby durant plusieurs décennies, tombe en ruine malgré les 50 millions de francs de travaux réalisés. « C'est un mouvoir dans un état de délabrement inconcevable », s'insurge Gilles Dumas. C'est dans ce « mouvoir », érodé par le temps, que son équipe dispute ses matches. L'homme en est « meurtri ». « Nous voulions refaire vivre Colombes et, au lieu de ça, ce patrimoine du sport français va sans doute disparaître », lance-t-il.

Son projet ? « Une cité du foot » qui se composerait d'un stade de 6 000 places, « rénové avec la reconstruction d'une tribune dans un pre-

mier temps », et d'une école du ballon rond prête à accueillir jusqu'à 1 200 enfants répartis sur les 14 terrains que comprendrait le complexe. Le RCF serait le club résident des lieux, fort du soutien de cinq partenaires. Tout ça a été soumis au président du Racing Club de France, Xavier de la Courtie, le vendeur.

C'était sans compter avec les promoteurs de la base de loisirs, qui semblent bien décidés à mettre sur la table les 45 millions de francs exigés. « Xavier de la Courtie n'a jamais raconté la messe et a toujours dit qu'il vendrait le terrain au plus offrant, explique Gilles Dumas. C'est quasiment fait, plusieurs fuites nous le laissent entendre. Et le soudain désengagement de Bouygues dont nous avons été victimes tend à le prouver : ils sont souvent bien informés. »

LA PRÉFÉRENCE DU PRÉSIDENT DU RCF

« Monsieur Dumas en sait beaucoup plus que moi », répond Xavier de la Courtie. Le président du RCF ne cache toutefois pas sa préférence. « Je ne peux pas engager mon association dans les aléas sportifs et des partenaires en pointillé, ajoute-t-il. Si Gilles Dumas peut s'aligner sur l'offre, ce que je ne pense pas, il sera propriétaire. Pour l'instant, il reste occupant à titre gracieux, et cela nous coûte cher. »

En juillet, une promesse de vente a été signée avec Philia, mais mise en suspens par le département des Hauts-de-Seine, qui souhaite privilégier un projet de synthèse « public et privé ». Une parenthèse qui est l'ultime espoir de Gilles Dumas : « Le département peut encore sauver

Colombes. Etre propriétaire d'un stade est la seule source de revenu pérenne pour un club. C'est autour de ce projet que nous avons rassemblé nos partenaires. »

Le retrait du groupe Bouygues place le club dans une situation délicate. L'entreprise de travaux publics s'était engagée à verser 5 millions de francs au titre d'un partenariat. « Il nous faut 20 % de fonds publics pour financer ce dossier à vocation sociale et citoyenne », explique Gilles Dumas avant de s'étonner : « Nous sommes, aujourd'hui, le seul club de France à ne pas recevoir un franc de subvention publique. C'est incroyable ! »

Voilà pourquoi le président du RCF est contraint de revoir ses ambitions à la baisse, deux ans et demi après avoir repris le club. En juillet 1999, il annonçait vouloir en faire « le premier club de Paris et l'installer au Stade de France ». Avant lui, le club Saint-Denis-Saint-Leu, contraint au dépôt de bilan, et le Red Star, mal en point, s'étaient brûlés les ailes, laissant planer une sorte de malédiction autour des candidats à la résidence dionysienne.

Gilles Dumas concède aujourd'hui s'être un peu enflammé : « J'ai sans doute eu « le melon » au départ. Je m'appelais Paris et je me voyais au Stade de France. » Les aléas sportifs - son équipe est 14^e du championnat National - l'ont ramené à plus de modestie. Avant d'affronter Reims, il dit : « Le Racing doit être le grand club des Hauts-de-Seine, mais, si Colombes devient une base de loisirs, c'est fini. »

Etienne Labrunie

Les 2 Alpes 491€
EN RESIDENCE 3 220,75 F

une semaine
2 pièces base 4 personnes
location 6 jours matériel de ski et
remontées mécaniques 6 jours comprises
TGV et transferts Grenoble / Les 2 Alpes
aller retour compris

Les Arcs 621€ 4 073,49 F
HOTEL PALADIEN*** LA CACHETTE

une semaine
en chambre double et en demi pension
remontées mécaniques 6 jours comprises
TGV et transferts Bourg Saint-Maurice / Arcs 1600
aller retour compris

la glisse

en TGV

PRIX TTC PAR PERSONNE
DEPART DE PARIS
A CERTAINES DATES
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
www.nouvelles-frontieres.fr

c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825
0,98 F ou 0,15 € TTC/MN

NOUVELLES FRONTIERES

**Voyager
ça fait
avancer**

Les palmiers de Nouvelle-Calédonie sont les mêmes depuis 80 millions d'années

Leur répartition n'est pas due à la nature des sols, mais à la pluviométrie

Il existe en Nouvelle-Calédonie trente-sept espèces de palmiers, dont la grande majorité n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Cette flore, qui

ne pousse que dans les secteurs de l'île bénéficiant d'une forte pluviométrie, est sans doute restée inchangée depuis 80 millions d'années,

en dépit de nombreux changements climatiques. D'où la nécessité de préserver ces « zones refuges » de la forêt tropicale humide.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE, son lagon, ses montagnes... et ses palmiers. Trente-sept espèces exactement, appartenant à seize genres dont quinze n'existent nulle part ailleurs dans le monde. Autant dire l'un des joyaux de la flore de cette île du Pacifique, grande de 18 000 kilomètres carrés et dans laquelle on recense plus de trois mille cinq cents espèces de plantes à fleurs. Un joyau jusqu'alors assorti d'une énigme : la plupart de ces palmiers, en effet, sont confinés sur des sites de taille extrêmement restreinte. Un tiers des espèces se trouvent ainsi dans une seule localité (moins de 50 km²), tandis que cinq seulement sont distribués sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi une telle répartition ? Après avoir mené une longue étude biogéographique en collaboration avec le Laboratoire d'écologie terrestre de Toulouse, les chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sont parvenus à une conclusion surprenante. La richesse de la flore de l'île, comme son haut degré d'endémisme (une espèce est dite endémique d'une région lorsqu'elle n'est présente nulle part ailleurs), ne proviennent pas de la nature des roches comme on le croyait jusqu'alors. Le phénomène n'est pas d'origine géologique, mais climatique. Ce qui ne manquera pas, en cette période de réchauffement planétaire, d'intéresser les spécialistes de la conservation des espèces végétales.

« Un tiers de l'île est recouvert de sols en provenance des fonds océaniques, riches en métaux lourds toxiques et pauvres en éléments minéraux », rappelle Jean-Christophe Pintaud (IRD, Montpellier), qui a consacré sur place trois ans à ces recherches. « Jusqu'à présent, on pensait que

c'était cette nature de sol "extraterrestre", peu propice à la végétation, qui empêchait les palmiers – et le reste de la flore – de s'y épanouir avec autant de bonheur que sur les sols schisteux qui composent le reste de l'île. Mais, en étudiant les données climatiques accumulées au fil des ans, on s'est aperçu que l'élément déterminant était la pluviométrie. »

« A l'exception d'une seule, toutes les espèces de palmiers calédoniens sont recensées dans des secteurs recevant au moins 1 500 millimètres de pluie par an, soit au-delà d'une ligne qui délimite les contours de la forêt dense humide », poursuit-il. Quant aux sites de diversité et d'endémisme maximaux, ils correspondent à des régions où le niveau des pluies est supérieur ou égal à 3 000 mm/an. Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres îles ayant également une grande richesse floristique, comme Madagascar ou les Antilles, où les palmiers poussent en zone sèche comme en zone humide.

LE SUPERCONTINENT

Comment comprendre cette extravagance ? En se souvenant qu'il existait, il y a plusieurs centaines de millions d'années, un supercontinent appelé Gondwana. Celui-ci, « père » de la plupart des continents actuels, rassemblait l'Amérique du Sud, l'Afrique, Madagascar, l'Inde, l'Australie et l'Antarctique. Il y a environ 150 millions d'années, lorsqu'il commença à se disloquer, il donna naissance à un « mini »-Gondwana oriental, constitué de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie : trois îles qui, à leur tour, se séparèrent à la fin de l'ère secondaire, il y a environ 65 millions d'années.

Ainsi se forma la Nouvelle-Calédo-



JEAN-CHRISTOPHE PINTAUD (IRD)

« *Basselinia deplanchei* », palmier du mont Tonta.

nie et, sans doute du fait de son isolement, une grande partie de sa flore actuelle. L'étude détaillée des spécimens végétaux qui s'y épanouissent montre qu'ils présentent en effet divers caractères archaïques, et apparaissent comme des formes primitives appartenant à des groupes anciens qui ont subsisté sans grands changements jusqu'à nos jours. Le fait que les palmiers calédoniens ne se retrouvent pas ailleurs est en accord avec cette hypothèse : ils appartiendraient à la flore originelle des forêts tropicales humides du Gondwana oriental, où, par la suite, ils seraient restés confinés.

Mais pourquoi cette flore, vieille d'environ 80 millions d'années, ne subsiste-t-elle plus que dans les zones les plus humides de l'île ? Tout simplement parce qu'elle n'a pas pu se maintenir ailleurs. « Hors de ces sites, on trouve essentiellement aujour-

d'hui des palmiers à large distribution, des espèces à fort dynamisme d'expansion qui témoignent d'une recolonisation récente de la forêt humide », observe Jean-Christophe Pintaud. D'où l'hypothèse soutenue par les chercheurs de l'IRD : les sites calédoniens où la pluviométrie est la plus forte auraient constitué, lors des périodes de sécheresse qu'ont provoquées sous ces latitudes les maximums glaciaires successifs du pléistocène – le dernier remontant à 18 000 ans – de véritables « zones refuges » pour la forêt tropicale humide.

Outre leur intérêt pour la recherche fondamentale, ces travaux pourraient avoir des conséquences pratiques. En mettant en lumière les phénomènes historiques qui ont présidé à la distribution actuelle des plantes à fleurs en Nouvelle-Calédonie, ils soulignent en effet combien il est important de protéger ces sites de haute biodiversité, qui ont su préserver la richesse originelle de la flore de la Grande Terre, en dépit d'innombrables changements climatiques.

« Les limites des quatre principales zones refuges de l'île apparaissent désormais sur les cartes IGN, ce qui garantit a priori qu'on n'y entreprendra pas de travaux d'exploitation minière. Mais une seule d'entre elles, et encore partiellement, fait l'objet d'une surveillance à l'encontre des visiteurs et des pilliers éventuels », constate Jean-Christophe Pintaud. Il en faudrait plus, sans doute, pour que soient durablement sauvées de l'extinction certaines espèces actuellement en survie. Ainsi le palmier *Pritchardiopsis jeannenei*, dont il ne subsiste plus au monde qu'un seul spécimen adulte. Dans une zone refuge, mais non protégée, de la forêt calédonienne.

Catherine Vincent

L'évolution du climat réserve parfois des « surprises inévitables »

Des changements brutaux se sont déjà produits

DES CHANGEMENTS locaux de température pouvant atteindre 16 °C en quelques années, accompagnés de « sécheresses et d'inondations sévères ». Les climats du passé ont ainsi connu des évolutions parfois brutales et il n'est pas exclu que nous connaissions prochainement des épisodes similaires sous l'effet des activités humaines, émissions de gaz à effet de serre en tête. Le rapport intitulé *Changement climatique abrupt : des surprises inévitables*, rendu public le 11 décembre par le conseil de la recherche de l'Académie américaine des sciences, rappelle ce scénario.

Les carottages issus des calottes polaires du Groenland et de l'Antarctique ces dix dernières années, tout comme l'étude des sédiments lacustres ou des coraux, chamboulent la conception traditionnelle d'un système climatique lent à se modifier, principalement guidé par des cycles astronomiques multimillénaires. Les analyses révèlent des réchauffements brutaux intervenus en une dizaine d'années seulement à plusieurs reprises au cours des 100 000 dernières années, notamment au début et à la fin du dernier âge glaciaire.

Sous la présidence de Richard Alley, de l'université de Pennsylvanie, le rapport traite notamment la fin du Dryas récent, il y a 11 500 ans, lorsque la température du Groenland s'est échauffée de 8 degrés en seulement dix ans, un phénomène accompagné d'un doublement des chutes de neige en trois ans. Sur cette période, les chercheurs enregistrent une division par 3 à 7 des dépôts de poussières et de sel de mer et une augmentation de 50 % des taux de méthane atmosphérique, signe que l'ensem-

ble du globe fut affecté. Mais le document cite aussi le refroidissement soudain de 6 degrés intervenu il y a 8 200 ans et note qu'on a pu enregistrer un réchauffement rapide de l'Atlantique nord dans les années 1920 et une sécheresse persistante dans l'Ouest américain lors de la décennie suivante.

MÉCANISMES MAL COMPRIS

« Le réchauffement dû à l'augmentation de l'effet de serre et d'autres altérations du système terrestre par l'homme pourraient accroître la possibilité de voir surgir des événements climatiques vastes, abrupts et indésirables, mondiaux ou régionaux », préviennent les chercheurs. Il ne s'agit pas pour eux d'être « fatalistes », mais de préparer la réponse la plus adaptée et de multiplier les recherches sur ces phénomènes mal compris.

« L'un des mécanismes identifiés repose sur le détachement d'énormes portions de la calotte polaire, devenue instable, indique le glaciologue Jean Jouzel. La fonte de 1 million de km² de glace – le Groenland actuel en porte 3 millions – aurait alors créé un énorme apport d'eau douce, capable de modifier la circulation du Gulf Stream. » Ce courant d'eau chaude, qui conditionne la clémence du climat européen, pourrait aussi être ralenti par l'eau douce provenant des zones tropicales où l'évaporation sera accélérée par le réchauffement. Pour Jean Jouzel, si un tel rapport n'apporte pas de réelle révélation, il a le mérite d'insister sur les « surprises climatiques », un aspect peu pris en compte par les rapports du groupe d'experts internationaux sur l'évolution du climat (GIEC).

Hervé Morin

LA LÉGÈRETÉ EST PARFOIS SI PRÉCIEUSE.

OUVERT
DIMANCHES 16 ET 23 DÉCEMBRE*

LE
BON
MARCHÉ
RIVE GAUCHE

www.lebonmarche.fr

Fantômes d'hiver

Entre mysticisme et régression, créateurs de mode et designers jouent les illusionnistes en multipliant les références aux contes et les effets d'optique, comme pour mieux s'échapper du réel

ENCOURAGÉS à l'approche des fêtes par l'effet Harry Potter et par la sortie du film *Le Seigneur des anneaux*, les créateurs jouent les sorciers de l'apparence en s'appropriant l'imaginaire des contes dans une avalanche de breloques baroques, d'étoffes pourpres et d'accessoires décorés de créatures fantastiques. « Magique », titre le magazine *Numéro* en lettres dorées pour son édition de décembre-janvier ; « Entrez dans le rêve », invite *Vogue*, qui coiffe Kate Moss d'une guirlande lumineuse en couverture ; « Noël sortilège », annonce le Printemps Haussmann, éclairé de rouge pour les fêtes...

Dans la mode, la lingerie ou la décoration, le ton est donné. Signe des temps, cette plongée dans l'irrationnel coïncide avec l'explosion des arts divinatoires, un marché estimé en France à 3,2 milliards d'euros (21 milliards de francs) alors qu'un Français sur dix aurait déjà consulté une voyante...

Même la beauté oublie pour une saison les pastels tendres en auréolant les paupières de teintes brumeuses et en ciselant les ongles comme des griffes avec la collection « Papagena » d'Helena Rubinstein, les ongles postiches en fausse fourrure de Lancôme, le vernis Laque noire ou le gloss lamé de Chanel. Alors que la mode multiplie les trompe-l'œil (Moschino, Clements Ribeiro chez Cacharel), la dernière ligne de lingerie Boléro révèle, dans la pénombre, l'éclat d'étoiles phosphorescentes brodées sur tulle. Depuis le lancement en octobre, 150 000 pièces ont déjà été vendues. Après avoir habillé les héroïnes du *Mulholland Drive* de David Lynch, agnès b. surfe sur le business Harry Potter avec une ligne de vêtements réversibles pour enfants où l'on trouve mitaines, T-shirt Noctambule avec poche secrète, cape anthracite ou pantalon Accordéon... « J'ai voulu des vêtements fonctionnels, pas des déguisements », dit la créatrice en contrat avec Warner pour quatre mini-collections dédiées à l'apprenti sorcier et dont les pièces en jersey déchiquetées séduisent aussi sa jeune clientèle au moment d'Halloween.

Si le syndrome Amélie Poulain a stimulé le goût pour la métamorphose, les collections d'hiver dessinées à la fin de l'année 2000 ont délaissé les mièvreries sucrées pour les profondeurs du noir et la théâtralisation des apparences. Pendant que les jumeaux arméniens Tarloyan invoquent Jérôme Bosch et l'imagerie orthodoxe dans leur haute couture mystique, les duettistes néerlandais Viktor & Rolf dramatisent la silhouette dans des robes à manches gigot

ou des blouses aux volumes volontairement exagérés. Pour sa première collection couture chez Givenchy, Julien Mac Donald cultive les références à l'ambiguïté victorienne avec une longue cape de cachemire sombre ou un fourreau de plumes noires, plus emprunté à l'univers d'Hitchcock qu'aux danseuses du Lido.

À L'EFFIGIE DU VAMPIRE

Avec humour, Jean-Charles de Castelbajac réveille Dracula et les romans terrifiants dans des inscriptions en lettres sanguinolentes ou des robes à l'effigie du vampire. Les joailliers s'immiscent aussi dans ces rêveries grincantes comme Elsa Peretti (Tiffany & Co) et son collier Scorpion ou Victoire de Castellane, créatrice de Dior Joaillerie qui n'hésite pas à proposer un pendentif Tête de mort constellé de diamants ou le collier Morsure, deux gouttes de spinelle posées au creux du cou.

Derrière les bons sentiments de la mode estivale, présentée en octobre dans un flot de froufrous en coton et de blanc virginal, on décèle un onirisme trouble comme pour mieux exorciser les angoisses quotidiennes. « J'avais envie de contes de fées, d'une naïveté un peu grincante », déclarait Marc Jacobs à l'issue du défilé Louis Vuitton en octobre, où les robes néo-hippy et des imprimés champêtres s'accordaient à des sacs brodés de champignons vénéneux et de fruits défendus, imaginés par l'artiste britannique Julie Verhoeven. Les Belges A.F. Vandevorst accentuaient les effets de trompe-l'œil des vêtements en faisant déambuler les mannequins – au visage traversé d'un sourire noir à la Joker – dans un labyrinthe de miroirs.

L'exposition « Surrealism : Desire Unbound », à la Tate Modern de Londres, et, à partir du 27 février 2002, « La révolution surréaliste », au Centre Pompidou, devraient encourager l'exploration du rêve et du bizarre dans la mode et les jeux d'illusion chers à Elsa Schiaparelli dans les années 1930. De Martin Margiela – qui semble, avec ses vêtements taillés pour des colosses, avoir réduit le corps d'un coup de baguette magique – aux cols démultipliés de Viktor & Rolf en passant par l'humour caustique d'un Bernhard Willhelm – qui, dans son dernier catalogue, fait flotter ses longs sweats blancs comme des fantômes dans les venelles embrumées de Venise –, les références sont là.

Après les chandeliers néo-gothiques et les verreries baroques des fêtes, le design se plie à la tendance, comme en témoigne l'exposition « Ceillusions », programmée par l'agence de style Nelly Rodi sur le prochain Salon Maison et objets, du 11 au 15 janvier 2002, au Parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis). « Après une tendance à l'hyperréalisme, les designers travaillent sur l'ombre, les effets anamorphosés, surdimensionnés ou les trompe-l'œil, en bousculant le regard et la perception des choses dans un esprit proche de la prestidigitation », analyse Vincent Grégoire, responsable du département maison chez Nelly Rodi, qui voit émerger « des revêtements qui changent de teinte avec la température, des couleurs doubles et ambiguës, presque surnaturelles ». Un besoin de s'échapper du réel et de solliciter l'imaginaire, qui passe aussi par

« le retour des porte-bonheur, des fétiches un peu bizarres et des pierres porteuses de bonnes ondes ». L'arrivée dans la parfumerie d'odeurs « qui font tourner la tête, à la limite des psychotropes », pourrait s'accompagner « de goûts perturbants dans l'alimentaire », dans une quête quasi mystique de sensations inédites.

Anne-Laure Quilleriet



FREUDENTHAL VERHAGEN/NEL



La Fiancée du vampire, un pendentif en or blanc et diamants, Dior Joaillerie, ci-dessus à gauche. Sweat en coton blanc, dans la collection printemps-été 2002 de Bernhard Willhelm. « She Laq », un fixateur de maquillage vendu avec quatre pinceaux, Benefit.



Sac patchwork Marc Jacobs pour Vuitton, en vente à partir d'avril 2002, ci-dessus. A gauche, robe sanglée « Trois sœurs » et chemise à manches gigot, Jean-Charles de Castelbajac. Cape en laine portée sur une combinaison en crêpe de soie brodée, Julien Mac Donald pour Givenchy Haute Couture.



L'œuvre au rouge du photographe Guy Bourdin

AUTODIDACTE, il a commencé à dessiner en 1953, puis à peindre en 1957, avant de se lancer dans la photographie. Il y a les noirs et blancs de Newton et il y a les rouges de Bourdin, défi chromatique aux conventions de la pose qu'il scénarise à l'extrême. Guy Bourdin fait figure de pionnier : libérant la photo de mode de ses tabous, il a accentué le mystère, privilégié la suggestion, semé le trouble dans les intérieurs de la bourgeoisie dont il a exploré les charmes indiscrets.

D'une Belle de jour crucifiée à une soubrette nouant la sandale de sa maîtresse, l'art de Bourdin fait écho aux jeux visuels de Bunuel. « Il possédait cette assurance qui permet à l'artiste de jeter des idées avec une prodigalité insouciant pour que d'autres photographes s'en saisissent et, assez souvent, bâtissent sur elles toute une carrière », affirme Luc Sante dans l'avant-propos du livre-album que vient de consacrer le Seuil à ce maître du grand écart.

De Mapplethorpe (qui aura sans doute remarqué ses nus au pubis fleuri d'un anthurium), à Nick Knight, lequel, deux décennies plus tard, a photographié des mannequins de chair et des mannequins de cire en vitrine, en passant par les femmes baillonnées d'Araki, l'influence de Bourdin est omniprésente. Au royaume de la photographie de mode, où le flou sert de caution à l'art, où les egos parfois surdimensionnés occultent l'objet à montrer, Guy Bourdin a poussé la fonction utilitaire à l'extrême : la présence d'une énorme sandale jaune dans un lobby d'hôtel, comme d'une rivière d'émeraude dans les mains d'une fantomette, magnifient un travail de composition, dont les couleurs jaillissent comme des cris.



Calendrier Pentax 1980. Extrait du livre « Exhibit A ».

La violence expressive est là, surchauffée par les roses stridents et les noirs lacérés d'or. Si les objets photographiés pour *Vogue* ou Charles Jourdan sont démodés, les images, elles, ont survécu aux décennies, tout en demeurant le témoignage d'une époque, et d'un homme tout entier voué au culte de la transgression.

« Une image de Guy Bourdin n'est jamais serene », écrit Michel Guerrin, journaliste au *Monde*, dans cet album *Exhibit A* (pièce à conviction) : « Bourdin s'est emparé de la page imprimée et des fantasmes de la société de consumma-

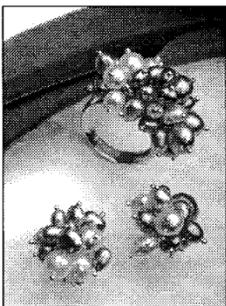
tion ». L'occasion rêvée de redécouvrir une œuvre faite chair, que les petits maîtres du porno-chic n'ont cessé de piller, avec le talent en moins.

Laurence Benaim

★ *Exhibit A*, Guy Bourdin, textes de Samuel Bourdin et Fernando Delgado, Luc Sante, et Michel Guerrin, Le Seuil, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-France de Palomé. 208 p., 100 photos, 95 €, 623,16 F.

TOUTES LES PERLES DU MONDE

d'Australie, de Chine et de Tahiti.



A voir absolument directement au show room des Ateliers Tamalet. Un grand choix de tours de cou, bagues et boucles d'oreilles. Montages personnalisés.

ATELIERS TAMALET

79, rue du Faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Tél. 01.45.23.47.47. Du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

PACIFIC COMPAGNIE



Splendide collection de bronzes animaliers. Authentiques objets et meubles de Chine, d'Inde et d'Indonésie. Et toujours, les meubles en teck, les canapés, les tapis...

20 bis, av. Mac-Mahon - 75017 PARIS - Tél : 01 44 09 85 55 - Fax : 01 44 09 03 37
Livraison France et étranger - web : http://www.pacific-compagnie.com - email : info@pacific-compagnie.com
Le magasin sera ouvert les dimanches 9 - 16 et 23 décembre

Encore du froid

SAMEDI. La dépression méditerranéenne se comble en se décalant vers le sud de la Sardaigne. Le mauvais temps ne concerne plus que la Corse. Sur le reste du pays, le froid se maintient et le ciel reste clair à l'exception de l'extrême nord envahi par des bancs de nuages gris.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le soleil brille jusqu'en milieu d'après-midi où quelques nuages défilent sur les côtes de la Manche. Les températures sont froides, voisines de 1 à 2 degrés dans l'intérieur et de 5 à 6 degrés près des côtes.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Des nuages envahissent le nord de la Picardie en matinée et se propagent sur l'Ile-de-France et la Haute-Normandie dans l'après-midi. Les températures maximales varient entre 0 et 4 degrés.

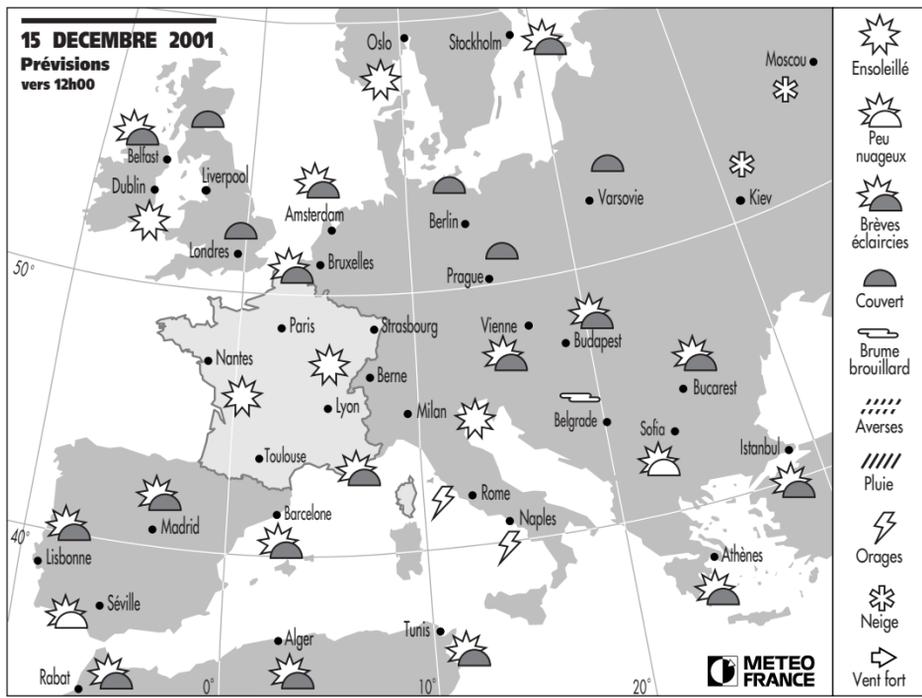
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le froid domine. Les températures comprises entre -5 et -10 degrés

au petit matin, restent souvent négatives dans l'après-midi. Le ciel est dégagé, sauf en soirée où des nuages arrivent sur la Champagne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le soleil qui brille du matin au soir ne parvient pas à réchauffer l'atmosphère. Les températures de l'après-midi restent voisines de 1 à 4 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages sont partis plus au sud et le ciel retrouve sa couleur bleue. Il fait très froid avec des températures maximales négatives proches de -3 degrés, voire moins localement.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques nuages circulent encore sur la Côte d'Azur, mais les intempéries sont terminées sur le continent. Sur la Corse, la pluie s'atténue au fil des heures ainsi que la neige sur le relief. Il fait entre 5 et 10 degrés et le vent souffle autour de 80 km/h entre Corse et continent.



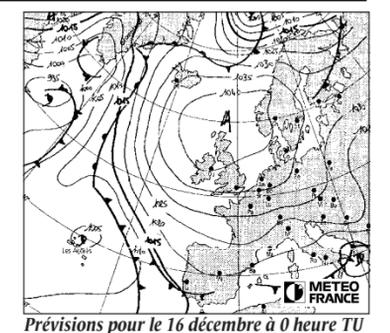
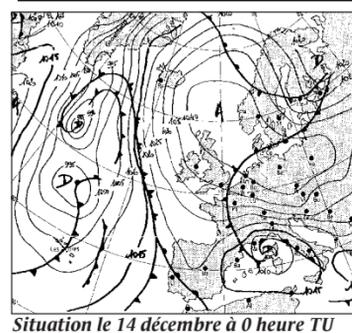
PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE 2001

Table with columns for city names and weather conditions (e.g., ENSOLEILLÉ, PEU NUAGEUX, BRÈVES ÉCLAIRCIES, COUVERT, BRUME BROUVILLARD, AVERSES, PLUIE, ORAGES, NEIGE, VENT FORT).

Table with columns for city names and temperature forecasts (e.g., PAPEETE 24/29 P, LISBONNE 5/8 N, AMSTERDAM -4/3 N).

Table with columns for city names and temperature forecasts (e.g., KIEV -9/-6 *, VENISE -5/3 S, LE CAIRE 12/19 S).

Table with columns for city names and temperature forecasts (e.g., AMÉRIQUES, ASIÉ-Océanie, TOKYO 7/10 S).



TENDANCES

En quête d'imaginaire, les entreprises n'hésitent plus à changer de nom

POUR une entreprise ou une marque, changer de nom n'a plus rien d'exceptionnel. L'opération est balisée, réfléchie, et son impact interne comme externe est soupesé avec soin. La Générale des eaux est devenue Vivendi, Besnier s'est rebaptisé Lactalis, Hoechst - Rhône Poulenc s'est transformé en Aventis, la Seita a choisi Alatis, le groupe André s'est mué en Vivarte, le Crédit local de France en Dexia, le Crédit natinal en Natexis. L'appellation doit être courte, musicale, internationale, susciter une forme d'empathie et, bien sûr, être juridiquement disponible.

Peu importe que la nouvelle signature n'évoque rien du ou des domaines de compétence de la société. Aujourd'hui, les entreprises choisissent leur nom comme le ferait un groupe de rock : « au feeling ». « Un nom ne sert plus à désigner l'activité, mais à développer tout un imaginaire, à raconter une histoire », insiste Muriel Bessis, animatrice du cabinet éponyme. Parmi ses dernières créations, le nom d'un service bancaire sur Internet développé par la Société générale pour des clients résolument bourgeois-bohèmes-branqués et baptisé « Nabab » ou la transformation de la Fabrique de fer de Maubeuge en « Myriad ».

La multiplication des opérations de fusion-acquisition donne du travail aux cabinets spécialisés qui dénichent et parfois inventent ex nihilo une nouvelle désignation qui devra symboliser, en premier lieu aux yeux des salariés, l'émergence d'un ensemble réellement nouveau. L'impossibilité de réduire le nom d'un groupe à une seule et unique spécialité - quand bien même il s'agirait de son métier d'origine - incite aussi ses dirigeants à rechercher du neuf.

Dans la foulée, le monde des affaires est souvent tenté d'opter pour un nom propre plutôt que de s'en remettre aux noms communs ou aux dénominations « d'ordinateur » choisies pour leur seule consonance, souvent gréco-latine. Pour se glisser dans une histoire, des valeurs et, souvent, un mythe, rien de mieux que d'adopter le patronyme d'un personnage célèbre ou - plus rarement - celui d'un lieu connu. Thomson-CSF a pris le nom de Thalès, savant et philosophe grec, l'ex-SGE, numéro un mondial de la construction et exploitant de parkings souterrains, se dénomme dorénavant Vinci, alors que Vodaphone-France a choisi le physicien Coriolis. Ajoutons que Crusoe est un compte bancaire et, comme chacun ne l'ignore

plus, Picasso un modèle à succès signé Citroën. La marque aux chevrons garde jalousement secret le montant des confortables royalties versées aux héritiers du peintre pour chaque voiture vendue. Sur un autre registre, ont été lancés les parfums Champs-Élysées et 5th Avenue.

SUSCITER LA SYMPATHIE

Ces stratégies mettent en cause des processus complexes visant à interpeller de manière plus ou

moins consciente l'intellect et la sensibilité du consommateur, à susciter sa sympathie en cherchant à engendrer un lien émotionnel avec la marque. « Choisir un nom propre n'est pas un effet de mode ; c'est une tendance de fond », considère Marcel Botton, PDG de la société Nomen, spécialisée dans les choix de dénomination. « Vous verrez, un jour prochain, une entreprise décidera de s'appeler Mozart ou Beethoven. Je vois mal comment on pourrait y échapper », ajoute Muriel Bessis.

Le renouveau des racines gréco-latines

Les spécialistes de la création de nouvelles appellations commerciales évitent désormais les initiales - trop froides - et les tonalités trop anglo-saxonnes, passées de mode. L'heure est aux dénominations d'inspiration grecque ou latine (Vivendi, Toyota Yaris, banques Natexis ou Artesia), jugées plus chaleureuses. Elles offrent aussi l'avantage de ne pas enfermer la marque dans une identité nationale et donnent l'illusion qu'elle est intemporelle. A vrai dire, il s'agit d'une redécouverte - d'ailleurs toute relative - des lettres classiques plutôt qu'une réelle nouveauté.

Adoptés par des firmes européennes mais aussi nippones, des noms latins tels que Volvo (« je roule »), Audi (« écoute »), Panasonic et Sony (dérivés de sonus) n'ont rien de récent. On peut également citer la marque japonaise d'équipements sportifs Asics, contraction de « Anima sana in corpore sano », variante de « Mens sana in corpore sano » (« un esprit sain dans un corps sain »), formule que l'on doit au poète latin Juvenal, inspiré par Socrate.

« Les entreprises s'approprient les grands noms, les grandes valeurs, constate-t-elle dans Name Appeal, un ouvrage qui paraîtra fin décembre aux éditions Village mondial. Elles font revivre cet héritage et l'associent à leurs produits et à leur propre identité. Les sonorités anciennes, scolaires même, remplissent une fonction essentielle de légitimité et de crédibilité. »

Cette recherche de racines historiques virtuelles s'expose au risque d'être soupçonné de dérive narcissique voire mégalomaniaque. Se rebaptiser Vinci, n'est-ce pas suggérer que l'on est une entreprise proprement géniale ? Hardi, mais prudent, l'ex-groupe SGE entend incarner « des valeurs de créativité, de générosité et ses racines européennes », mais évite soigneusement de faire directement référence à Leonardo da Vinci ou de mettre en avant les réalisations de l'artiste lors de ses opérations de communication.

Même si les fabricants de « dénominations sociales » préfèrent évoquer « une forme d'hommage rendu par l'entreprise à une figure de l'histoire », on est forcément tenté de voir à travers ces initiatives autant d'OPA lancées sur le patrimoine de

l'humanité. Soucieux de « parler » à la sensibilité des nouveaux consommateurs des pays industrialisés et d'utiliser les dénominateurs culturels communs les plus intelligibles, les grands groupes mondiaux s'approprient le bien commun et, pourrait-on dire, se livrent à une sorte de détournement d'héritage. De quoi alimenter la thèse de la dictature des marques, accusées par la canadienne Naomi Klein, auteur du best-seller No Logo (Actes Sud), d'étouffer petit à petit « l'identité des jeunes » et de nier « le concept de la nationalité » comme la possibilité de faire prévaloir « un espace à l'abri du marketing » (Le Monde du 10 mai).

Reste à savoir si un grand nom peut réellement et durablement s'incarner à travers une entreprise et ses produits de masse. « Au bout d'un ou deux ans, les gens n'établissent plus un lien direct, assure Marcel Botton. La marque existe par elle-même et, progressivement, prend son autonomie. On oublie ce qui fonde son origine, mais, dans l'opération, elle aura acquis de la notoriété. » Sans même y penser, on gare son Picasso dans un parking Vinci.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 295

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Grid for crossword puzzle with letters I through X and numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT

I. Tendre et langoureux quand il ne vient pas du suivant. A la porte pour trahison. - II. N'est pas du genre à prendre parti. Poisson rouge. - III. Pages d'histoire. A besoin de deux verres pour éviter les dégâts. - IV. Conjonction. Aiguillée. Patron. - V. Porteuse d'avenir. Deuxième partie de l'examen. - VI. Reffet de la perle. Domine de sa hauteur les Pyrénées. - VII. Bien arrivée. Ne valent rien. Ne vaut plus rien au travail. - VIII.

Garniture intérieure. Dans la pluire. - IX. Chacun le sien pour s'y retrouver. Précède l'homme. - X. Donnet du relief.

VERTICALEMENT

1. Conformes à la raison. - 2. Aura du mal à suivre son entourage. - 3. Fait fureur dans les grilles. Possessif. - 4. Pour faire de l'huile, il faut en prendre de la graine. Homme fort du Nord. - 5. Introduit la licence. Vaudra plus avec l'euro. - 6. Habille le cheval, l'homme et la femme. A la bonne

heure. - 7. Disparaîtra avec l'euro. Garnitures en façade. - 8. Son avis est pris en compte. Gros fumeur nippon. - 9. Gambetta ou Trotski. Fait neuf. - 10. Ses blancs font des bulles. Crie en sous-bois. Ouvre la scolarité. - 11. En fait trop dans le passage de la brosse. - 12. S'intéressent à votre intimité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 294

Horizontalement

I. Nectar. Blanc. - II. Opiumane. Air. - III. Nègre. Aubade. - IV. Cra (cra-cra). Naïve. Sp. - V. Horde. Tête. - VI. Anière. Rotin. - VII. Alain. Le. - VIII. Allô. Uoe. Pet. - IX. Niolo. Trot. - X. Testostérone.

Verticalement

1. Nonchalant. - 2. Eperon. Lie. - 3. Cigarillos. - 4. Tor. Dé. Olt. - 5. Amènera. Oô. - 6. Râ. Elu. - 7. Naït. Août. - 8. Beuverie. - 9. Béton. Tr. - 10. Aaa. Et. Pro. - 11. Nids. Iléon. - 12. Crépinette.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PHILATÉLIE

La « Marianne » de Decaris sur CD

LE 15 JUIN 1960 est émis un nouveau timbre d'usage courant à 0,25 franc, à l'effigie de Marianne. Dessiné par Albert Decaris (1901-1988) - qui donne son nom au timbre -, gravé par Jules Piel (1882-1965) et imprimé en typographie rotative, il est retiré cinq ans plus tard.

Jean-Luc Trassaert, déjà auteur de nombreuses monographies, sur papier, consacrées à la Marianne de Muller, la Marianne de Béquet, la Marianne à la Nef, la Marianne de Cocteau et la Marianne de Cheffer, vient de réaliser une étude sur cette Marianne de Decaris, sur CD-ROM cette fois-ci. Il en retrace l'histoire au fil de plus de 180 pages d'écran et 105 illustrations inédites. Il raconte les circonstances de l'émission, exhume les raretés des archives du Musée de la Poste (maquettes, bon à tirer, feuilles d'essai, etc.), détaille tous les conditionnements (feuilles,

carnets, roulettes, entiers postaux) et les usages de ce timbre (fictifs pour les cours d'instruction, surcharges « EA » d'Algérie et CFA pour la Réunion). L'auteur réserve un important chapitre aux variétés d'impression.

Ce CD-ROM encyclopédique, à recommander à tous ceux qui souhaiteraient se lancer dans une collection systématique intelligente, fait état d'un certain nombre de découvertes (nouveaux carnets de huit exemplaires, entiers postaux et pseudo-entiers Poilâne et de la Rôtisserie de la Petite Poste, à Reims) et aborde pour la première fois les surcharges « OAS » et certaines annulations (de l'Atelier du timbre, spectaculaires).

Pierre Jullien



★ La Marianne de Decaris, préface de Georges Oberti, membre correspondant de l'Institut, compatible PC et Mac, 150 francs port compris auprès de l'auteur, Jean-Luc Trassaert, Les Gaudiers, 24230 Bonneville.

EN FILIGRANE

LES VIGNETTES DE NOËL D'ALAND. Conformément à une tradition bien ancrée en Scandinavie, la poste d'Aland diffuse depuis le 16 octobre un feuillet de vingt vignettes de Noël, sans valeur d'affranchissement. A l'image d'un cœur, d'un ange, d'un diabolotin et d'un biscuit au gingembre, elles comportent également

un hologramme (prix : 18 marks finlandais, au bénéfice d'œuvres caritatives). Tirage limité à 20 000 feuillets.

L'AUTOMOBILE FRANÇAISE AU BRÉSIL. La Dauphine Gordini et la Chambord (Simca) sont au programme d'un feuillet de six timbres brésiliens consacrés à l'automobile des années 1950-1960, paru le 6 juin.

EXPOSITION A Paris, le parc de La Villette ouvre son cycle consacré aux civilisations proches ou lointaines avec le Mali. Intitulée Mali Kow (« Choses du Mali ») et programmée

jusqu'au 24 février 2002, cette manifestation a été mise en forme par un photographe, un anthropologue et un professeur de littérature comparée. ● IL S'AGIT d'une approche

contemporaine dont le but est de faire comprendre « l'autre » par le vocabulaire plastique, l'histoire et l'ethnologie. ● UNE INITIATIVE d'aide au dialogue soulignée par un émigré à un

enquêteur : « Ça fait vingt ans que je m'explique. C'est pour cela que votre projet d'exposition, je le trouve fantastique. » ● DANS LE CADRE de cette manifestation, La Villette a deman-

dé à plusieurs associations d'organiser dans leurs locaux des fêtes maliennes. ● LES VILLES d'Amiens, d'Angers et de Besançon proposent aussi de nombreux rendez-vous.

La Villette invite à découvrir la mosaïque du Mali

Le parc parisien ouvre son cycle consacré aux civilisations proches ou lointaines avec une exposition pluridisciplinaire couvrant seize siècles d'histoire. Parallèlement à cette manifestation socioculturelle, des associations de soutien aux Africains vivant en France sont conviées à organiser des fêtes

MALI KOW, parc de La Villette, pavillon Paul-Delouvrier, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 01-40-03-75-00. Jusqu'au 24 février 2002. Catalogue sous la direction de Catherine de Clippel, Jean-Paul Colleyn et Manthia Diawara, éd. Parc de La Villette/Muséum d'histoire naturelle de Lyon, 128 p., 22,90 € (150 F). L'exposition sera présentée au Muséum d'histoire naturelle de Lyon, du 21 mai au 31 octobre 2002.

Paris reste une escale privilégiée des cultures du monde. Ces rendez-vous sont une des conséquences (heureuses, cette fois) de la mondialisation – qui a commencé, on le sait, quand le premier *homo erectus* quitta la Corne de l'Afrique pour peupler le vaste monde. Et c'est avec l'Afrique – plus précisément le Mali – que le parc de La Villette ouvre son cycle consacré aux civilisations proches ou lointaines, exotiques ou familières.

Il ne s'agit pas de transposer ici les vitrines, même dépoussiérées, du Musée de l'homme, mais d'une approche contemporaine, mise en forme par Catherine de Clippel, Jean-Paul Colleyn et Manthia Diawara, respectivement photographe, anthropologue et professeur de littérature comparée. Pour tenter de faire comprendre l'« autre », tous les moyens sont bons. Le trio utilise toutes les ressources de la scénographie et fait appel au vocabulaire plastique le plus étendu : décors peints, images fixes ou ani-

mées, cartographie, objets de la vie quotidienne, œuvres d'art anciennes ou contemporaines. L'ethnologie n'est pas oubliée. Ethnologie résolument urbaine qui prend en compte toutes les « choses du Mali » (Mali kow) mais aussi celles du pays d'émigration (la France, en l'occurrence).

Le parcours commence logiquement par Bamako, capitale d'un million d'habitants (un dixième de la population du Mali), ville qui en dépit de son incontestable « africanité » n'est pas restée étrangère aux influences occidentales. Vers 1965, Ali Farka Touré empoignait déjà sa guitare pour jouer du James Brown. « Il interprétait à merveille There was time et tous les grands musiciens du blues. Pour les jeunes des années 1960, James Brown était bien plus important que Ogotéméli » le sage dogon que l'ethnologue français Marcel Griaule avait révélé quelques années auparavant. Ces propos émanent de Bamako, connus ou non, interrogés chez eux ou dans la rue. Leurs paroles tissent un discours multiple, répétitif, contradictoire, échos du *grin*, ces discussions informelles qui se tiennent au coin des rues. Elles sont diffusées dans la première salle, où il faut rester longtemps.

Après ce prologue, l'exposition commence par une courte plongée dans l'histoire du Mali. Celle-ci est ancienne, riche, ramifiée, méconnue en France. La civilisation urbaine de la vallée du Niger (Djenné) remonte au V^e siècle. Les grands empires médiévaux (Mali et Son-



CATHERINE DE CLIPPEL/MALIKOW-ED.INDIGÈNES

Photographies de la vie quotidienne à Bamako, extraites du catalogue de l'exposition « Mali Kow ».

ghay) s'affrontent et se succèdent. Vers 1600, le volume du commerce de Tombouctou, à la charnière du désert et du Niger, est comparable à celui de Londres. « Les Maliens sont fiers parce qu'ils savent qu'ils ont derrière eux, depuis fort longtemps, des civilisations très sophistiquées », constate Jean-Paul Colleyn. Ils sont friands de ces récits historiques, qui reviennent sans cesse éclairer les arcanes de la politique contemporai-

ne. Lorsque le premier président du Mali, Modibo Keita, fut renversé par un militaire, Moussa Traoré, raconte Jean-Paul Colleyn, « les griots qui faisaient l'éloge de Modibo Keita comme s'il était l'empereur Soundiata, ont fait l'éloge de Moussa Traoré, comme s'il était Tiramakan Traoré, l'un de ses généraux qui se posait en rival ». Les ethnologues ont plutôt récusé cette histoire, mouvante par définition, pour s'at-

tacher à dépeindre des cultures prétendues éternelles. Le pays dogon a été étudié à la loupe par Marcel Griaule et ses équipes, occasion pour les villageois de prendre la parole, de donner leur vision du monde. Vision immédiatement gravée dans le marbre par Griaule. Cette sollicitude a eu des conséquences diverses. La culture dogon, animiste et plutôt méprisée par la majorité musulmane, est devenue un des symboles du Mali. Le tourisme s'est abattu sur la région.

AMULETTES ET PANTOMIMES

Le chassé-croisé entre tradition et modernité se poursuit ailleurs. Les vêtements des chasseurs Mandé, couverts d'amulettes, sont une source d'inspiration pour Abdoulaye Konaté, plasticien qui emprunte leur vocabulaire sans verser dans le pittoresque. Yaya Coulibay, un autre artiste malien, utilise, lui, des marionnettes violemment peintes pour évoquer un univers à la fois personnel et populaire, à travers des pantomimes. Quant au sculpteur Amahiguere Dolo, il exploite pour ses travaux des formes végétales brutes, plus ou moins retouchées.

Tous trois sont présents à La Villette, à côté de pièces traditionnelles « d'art africain », supports de rites encore vivaces en dépit de l'islamisation quasi générale de la société malienne. Un islam plutôt tolérant, dont presque toutes les facettes sont évoquées par les auteurs de l'exposition. Mais le Mali, c'est aussi une diaspora, largement implantée

en France et notamment dans la région parisienne. « Un mythe jouait beaucoup », explique Jean-Paul Colleyn, celui de la France qui transformait quelqu'un en moins d'un an, comme si on traitait dans l'usine d'un côté et qu'on en sortait tout à fait moderne de l'autre. » Fouley Badiaga, Bintou Diawara, Merietou Diara, Djembere Kamissoko ou Diafo de Sakko, sont étudiant, étalagiste, professeur, secrétaire ou magasinier. Ils ont raconté à l'équipe de La Villette pourquoi et comment ils vivent en France, tiraillés entre tradition familiale et mode de vie occidental. Faut-il vivre dans la communauté, le village africain reconstitué, ou hors du ghetto ? L'intégration est souvent difficile. Racisme, illettrisme, crise économique, mais aussi différences culturelles, sont les raisons de nombreux échecs. Pourtant « malgré le traitement que les émigrés subissent », note Jean-Paul Colleyn, ils préfèrent venir en France, et puis, de toutes manières, ils sont là, comme le dit Nous pas bouger, la chanson très politique de Salif Keita.

Cette exposition aidera-t-elle au dialogue ? C'est ce que souhaite un émigré qui confie à l'enquêteur : « Si je rencontre un Français dans la rue, je serai encore obligé de m'expliquer, et ça me fatigue. J'aimerais qu'il ait ne fût-ce qu'une vague notion sur nous. Ça fait vingt ans que je m'explique. C'est pour cela que votre projet d'exposition, je le trouve fantastique. »

Emmanuel de Roux

Le combat artistique et social du collectif J2P

ISSUE D'UNE LIGNÉE de musiciens chanteurs, Mah Damba appartient à la caste des griots. Son père, Djeli Baba Sissoko, est l'un des griots les plus respectés au Mali. Elle a enregistré trois CD, accompagnée par son mari Mamaye Kouyate, joueur de goni, un instrument à cordes – le dernier, *Mali voix du mandingue, chants de griots bambara*, est sorti chez Buda Records. La revue *National Geographic* lui a consacré un article. Elle se produit dans les meilleurs festivals français de musiques du monde ainsi que dans les fêtes de mariage et de naissance des Maliens de France.

Mah Damba habite un îlot insalubre dans le 19^e arrondissement parisien. Pendant cinq ans, le collectif J2P (Jaurès Pantin Petit, du nom des rues voisines) s'est battu pour obtenir le logement des quelque deux cents personnes africaines qui occupent ces immeubles de la rue Petit et du passage du Nord. En juin, la nouvelle mairie de Paris a annoncé la résorption de l'îlot et le logement des familles (*Le Monde* du 9 juin). Mah Damba devrait emménager en 2002 dans l'appartement qui lui a été attribué à l'intérieur de Paris.

En vraie griotte, elle a accueilli le maire du 19^e arrondissement lors de la fête annuelle de quartier qui a suivi, organisée par le collectif J2P, où elle chantait comme chaque année : « Monsieur Madec, toi par qui toutes les bonnes choses arrivent, Massaké [chef], auprès de toi on est bien. Avec toi, mon esprit et celui de ma communauté ont retrouvé leur sérénité. » Dans le cadre de l'exposition Mali Kow, La Villette a demandé à plusieurs associations d'organiser dans ses locaux des fêtes maliennes. Le 27 janvier 2002, J2P propose son programme.

Des membres africains du collectif doivent mener la visite guidée de l'exposition – ils ont eux-mêmes été guidés auparavant par un conférencier de La Villette. Mah Damba est programmée en fin de journée, après les artistes amateurs de la rue Petit, comme les danseurs de hip-hop Universal Sisters ou un groupe de musiciens zaïrois. Pour élargir son public, La Villette a signé une convention de trois ans avec J2P qui permet, entre autres, la découverte gratuite de spectacles et

d'expositions. Ce collectif bouillonnant, qui publie un journal mensuel, anime un site internet (www.j2pmag.com), mêle militantisme social et actions artistiques, est né en 1996. Des habitants des logements sociaux autour du 32, rue Petit se sont organisés pour répondre à une situation tendue, notamment par la présence de l'îlot insalubre situé de l'autre côté de la rue et par les réactions de rejet suscitées. En solidarité avec les familles africaines, l'association a mobilisé le quartier et, plus largement, impulsé une réflexion sur l'aménagement urbain du secteur compris entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue Petit.

DOUZE DJEMBÉS AU SOUS-SOL

Des artistes du quartier, graphistes français, conteurs libanais, musiciens maghrébins, stylistes africains, se sont proposés pour animer la fête de quartier de J2P ou ses ateliers de pratiques amateurs. L'association fait aussi appel à des artistes professionnels, comme les plasticiens de Pulsart ou les comédiens de NAJE (Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir). « D'un côté, nous valorisons les compétences des habitants ; de l'autre, nous associons des artistes qui nous aident à enchanter la ville », explique Jeanne Wintrebert, directrice bénévole de J2P, qui habite sur place. « Dans mon immeuble, il y a des Français, des Maghrébins, des Africains, des Antillais, des retraités et des actifs. Certains s'intéressent à nos activités, d'autres non. »

L'amicale des locataires a mis un petit local – 35 mètres carrés – à la disposition du collectif au rez-de-chaussée. Trois salariés, dont un emploi-jeune, tiennent les permanences et organisent les activités. Les ateliers informatique et Internet y ont lieu plusieurs fois par semaine. Les cours de danses urbaines ou de musique ne peuvent s'y tenir. Alors le collectif improvise. L'atelier de percussions pour adultes, assuré par Salif Sissoko, un cousin de Mah Damba, se passe en ce moment dans le parking souterrain de l'immeuble. Le mercredi soir, douze djembés résonnent magnifiquement dans ce sous-sol squatté.

Catherine Bédarida

Rendez-vous

● **Les fêtes à La Villette.** Pendant l'exposition, plusieurs associations proposent des fêtes. Ces jours-là, l'accès à l'exposition et aux concerts est gratuit. Le 13 janvier, de 14 heures à 19 heures, carte blanche à la Boutique des associations d'Aubervilliers : débat sur la place de l'émigration en France et au Mali ; contes autour des épisodes historiques de la culture soninké ; concert-bal assuré par l'Union des jeunes de Dindinaye. Le 27 janvier, de 14 heures

à 19 heures, carte blanche à l'association J2P (Jaurès Pantin Petit) : défilé de mode, danses urbaines avec les Universal Sisters et, en seconde partie, concert avec Mah Damba et Mamaye Kouyate. ● **Amiens au fil du Niger.** Jusqu'en novembre 2002, Amiens accueille une saison malienne. Au programme : « Mali, l'empire du mandingue » et « Création contemporaine malienne » au Musée de Picardie, expositions de peinture et de photographie, lectures, théâtre, musique. Informations : 03-22-97-10-08 ou amiens2000@amiens.com

● **Electre africaine.** Claude Yersin met en scène *Electre/Oreste*, d'après Sophocle et Eschyle, avec neuf comédiens qui vivent au Mali et deux comédiens sénégalais vivant à Paris. Jusqu'au 22 décembre (sauf lundi), Grand Théâtre d'Angers, place du Ralliement, Angers ; tél. : 02-41-88-99-22. 17 € (réduit : 13 €). Du 9 au 18 janvier, Nouveau Théâtre de Besançon, parc du Casino, Besançon ; tél. : 03-81-88-55-11. ● **Marionnettes du Mali.** Jusqu'au 5 janvier, Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris ; tél. : 01-46-33-06-87.

Pour les amateurs de films d'action... incontournable. ADEN

C'est une tornade ébouriffante... TELERAMA

Nicholas Tse Wu Bai

Le 6^{ème} jour, Dieu créa l'homme à son image. Le 7^{ème}, Il le regretta déjà...

UN FILM DE TSUI HARK

TIME AND TIDE

www.columbiatristar.fr

mcm GOA.com Actuellement Liberation cu

Robbie Williams chez les crooners

Voix accrocheuse et orchestre swing idéalement réglé, la vedette pop célèbre Frank Sinatra, Dean Martin ou Sammy Davis Jr

MAUVAIS garçon et gendre idéal, romantique à la larme facile et infernal compagnon de beuverie des frères Gallagher (Oasis), mégalomane à ses heures, version roi du monde, mais susceptible de se révéler tout autant discret et élégant, capable d'arriver sur scène installé sur une cuvette de WC, en jupe ou de lâcher des « fuck you ! » en mitraillé lors d'un concert. Le chanteur britannique Robbie Williams est un clown presque punk venu mettre un peu de désordre dans l'univers de la variété pop. Aujourd'hui il est probablement le plus évident continuateur d'Elton John, dans sa capacité à faire vivre la plus banale des mélodies et apporter à son personnage public dérision et tendresse.

Assez logiquement, Robbie Williams aurait pu mettre dans son quatrième album bon nombre de hits – coécrits avec Guy Chambers, destinés à succéder à *Angels, Let me Entertain you, She's the one, Millennium* et *Let Love be your Energy, Rock DJ* ou *By All Means Necessary*, extraits de *Sing When you're Winning*, son précédent CD –, les porter de salles en stades avec son énergie, une voix parmi les plus accrocheuses du moment, et empiler des liasses de livres sterling. Mais l'ancien chanteur de *Take That* n'aime pas tant que cela aller où on l'attend. Se sentant piégé dans un rôle propre et calibré au sein du populaire boys band (20 millions d'albums vendus entre 1991 et 1996), il quitte le groupe – qui ne s'en est pas remis – en 1995, va courir les filles et plonge dans les abus les plus toxiques. A son premier album, relativement sage mais déjà animé par une certaine dualité entre pop facile et rock bien tourné, succéderont deux disques plus rageurs et ironiques.

Et voilà *Sing When you're Win-*

ning. A Los Angeles, dans les studios de la maison Capitol, Williams recrute des musiciens de jazz capables de tout faire, l'arrangeur Steve Sidwell, et ajoute un ensemble de cordes pour faire bonne mesure. Le tout pour célébrer en quatorze titres et une nouvelle composition le swing crooner de Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis Jr., Bobby Darin et Nat King Cole. Un album de reprises peut se révéler éminemment casse-gueule et gêner un exercice de style, un « à la manière de » un peu vain.

TRUFFÉS DE PETITES TROUVAILLES

Robbie Williams a su trouver le juste équilibre entre le respect fidèle et sa propre personnalité. Il ne manque ni de goût ni de talent pour rendre toute la classe de ces classiques. On ne trouvera pas ici *Strangers in the Night, I Get a Kick out of you* ou *The Lady is a Tramp*, mais en bonne place *Mack the Knife* (interprétés à l'époque par Darin et Sinatra), *Have you met Miss Jones* (Sinatra), *Mr. Bojangles* (Davis Jr.) ou *Straighten up and Fly High* (Cole). Les arrangements de Sidwell ne bouleversent guère les ambiances originales mais sont truffés de petites trouvailles : des percussions, un trait de piano, un riff de cuivres, une dérive vers la comédie musicale, une valse, un blues sobre, un piano bastringue... Sur-tout, Williams démontre à nouveau qu'il est un chanteur au registre étendu.

Il sait se faire roucouleur, prend des accents qui feront sourire les anglophones, gronde et pleure tour à tour. Un duo avec Nicole Kidman (*Somethin' Stupid*, originellement interprété par Sinatra et sa fille Nancy) est déjà dans les mémoires, comme le magnifique *One for my Baby*, avec le pianiste de Sinatra,



Le Britannique Robbie Williams, ancien chanteur du groupe *Take That*, est un clown presque punk venu mettre un peu de désordre dans l'univers de la variété pop.

Bill Miller. Deux faiblesses – autant dire presque rien – le titre *I Will Talk and Hollywood Will Listen*, de Williams et Chambers, qui se révèle trop sage et l'inévitable duo virtuel avec Sinatra sur *It Was a Very Good Year*.

Il sera toujours loisible de considérer que Robbie Williams ne prend guère de risques. Ce qu'il réalise ici ressort de l'hommage, de la parenthèse dans sa carrière de pop star. Avant tout, Williams rappelle que ses prédécesseurs ont été les immenses vedettes qui faisaient hurler les filles et que les hommes regardaient d'un sale œil. Les versions originales de ces chansons intemporelles ont été rééditées pour la plupart dans une compilation (Sinatra/Martin/Davis Jr., *Eee-O-11*, Capitol/EMI).

S'y reporter n'enlève rien, au contraire, à Robbie Williams. On portera aussi attention au DVD du concert au Royal Albert Hall, où l'idole, en costume noir avec grand orchestre, girls souriantes et des invités venus lui donner la réplique, concrétise sur scène sa capacité à investir ses idoles, sans faux pli ou tricheries (*Live at The Albert*, 1 DVD Chrysalis/EMI). Avec *Sing When you're Winning*, Robbie Williams réconcilie les codes de l'art populaire et les vertus du clin d'œil, l'excellence maniaque de l'interprétation et une nonchalance revigorante.

Sylvain Siclier

★ *Sing When you're Winning*, de Robbie Williams, 1 CD Chrysalis 7243-536826-2, distribué par EMI.

SÉLECTION DISQUES

JOHANN SEBASTIAN BACH

Passion selon saint Jean BWV 245 (version de 1725)
Sybilla Rubens (soprano), Andreas Scholl (alto), Mark Padmore (ténor), Sebastian Noack (basse, Pilate), Michael Volle (Jésus), Dominik Wörner (basse, Pierre), Collegium Vocale Gent, Philippe Herreweghe (direction)

Quatorze ans après son enregistrement, paru chez le même éditeur, de la première version (1724), Herreweghe célèbre à nouveau la « Saint Jean ». Plus lyrique, d'une théâtralité accentuée, la partition est servie avec un engagement stupéfiant, comme un appel à la transcendence. Un orchestre réduit d'une souplesse confondante, une distribution exemplaire, un chant à la fois virtuose, saisissant et émouvant, font de cette nouvelle lecture une (re)découverte essentielle. Philippe-Jean Catinchi

★ 1 coffret de 2 CD Harmonia Mundi 901748.49.

MICHAEL JARRELL

Solos
Christophe Desjardins (alto), Frédérique Cambreling (harpe), Paul Meyer (clarinette), Florent Jodelet (percussion), Hae-Sun Kang (violin)

En créant un label phonographique, Aeon, destiné aux compositeurs maison, les éditions Henry Lemoine engagent une action qui mérite d'être saluée. Les premières livraisons laissent toutefois l'amateur de musique contemporaine sur sa faim avec d'anecdotes quatuors à cordes d'André Boucourechliev, une monographie trop « tendance » de Philippe Hurél et un volume de rééditions de Michaël Lévinas. Seul ressort du lot le CD réunissant cinq solos écrits par Michaël Jarrell entre 1983 et 2001. *Some Leaves II* (pour alto) laisse entendre que le compositeur suisse (né en 1958) a reçu une formation de peintre et séduit par une aisance qui ne fait pas du frottis un geste brouillon ni du trait effilé un signe précieux. D'apparence méditative, *Offrande* (pour harpe) réserve de belles surprises lors de phases où la musique s'emporte. Les deux jalons de

la série des *Assonances* (le 1 pour clarinette, le 7 pour percussion) ainsi que le tissage de *Prismes* (pour violon) manifestent une qualité de progression qui ne déçoit pas d'un système mais d'une sensibilité. Celle d'un chantre de l'intimité, chaleureuse et secrète, harmonieuse et vivace.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Aeon AED 0101. Distribué par Harmonia Mundi.

STEVE COLEMAN AND FIVE ELEMENTS

Resistance is Futile
Avec *Resistance is Futile*, son premier enregistrement pour la compagnie Label bleu, le saxophoniste de Chicago Steve Coleman met sur disque les traces des ateliers, rencontres et concerts qu'il a dirigés en juillet au JAM de Montpellier. Coleman n'a pas eu à l'évidence de directeur artistique pour lui conseiller de trier entre l'informel et l'élan. Et son double album laisse un peu perplexe. Il peine à démarrer, prend quelques envolées, repart dans des dérivées vagues, lui chez qui les notions de tension et d'intérêt musical sans cesse sollicité sont généralement tellement pertinentes. Etrangement, c'est auprès des grands anciens (Charlie Parker, Thelonious Monk, Mal Waldron...) que Coleman et ses musiciens resserrent au mieux leur propos. Rame-né à un simple album (par exemple en débutant par *Ah-Leu-Cha* et en continuant sur la quasi-totalité du deuxième disque), *Resistance is Futile*, avec ce groupe récent plein d'allant et toute l'expressivité et l'inventivité de Coleman, pouvait enthousiasmer. Pas en l'état.

S. Si.

★ 1 double CD Label bleu LBLC 6643/44. Distribué par Harmonia Mundi.

APHEX TWIN

Drukqs
Figure légendaire de l'électronique britannique, Richard D. James fut un des premiers à détourner l'acid house et la techno des pistes de danse pour les convier à sa table de dissection. De ses débuts sous influence Eno – *Selected*

Ambient Works 85-92 – aux abrasifs *I Care Because You Do* ou *Richard D. James*, ses albums ont témoigné, sous le nom d'Aphex Twin, d'une audace qui a d'autant plus fasciné qu'elle était doublée d'un culte du secret et d'un humour décalé. Si des singles, les délicieusement malsains *Come to Daddy* et *Windowlicker*, avaient pu faire croire que le jeune homme s'orientait vers une pop mutante, *Drukqs* s'éloigne à nouveau radicalement du format de la chanson. Entièrement instrumental, ce double album fourmille d'expériences, partagées entre les trouvailles d'un informaticien épileptique et la naïveté de rondes enfantines, les concassages rythmiques et la simplicité mélancolique d'un piano à la Satie. Envoûtant le temps d'un CD, l'univers d'Aphex Twin se heurte, au-delà, à la densité finalement indigeste et glaçante d'une *electronica* trop autarcique.

Stéphane Davet

★ 2 CD Warp WARPCD92. Distribué par Source/Virgin.

PARIS COMBO

Attraction
David Lewis est australien, Belle du Berry est berrichonne. Avec trois complices, ils ont monté un combo, une petite bande, « *combination of musicians* » (le terme vient de La Nouvelle-Orléans). Avec leurs airs de *Frenchies* affranchis et frondeurs, ils ont fait le tour des campus américains, ils ont plu, et en ont acquis une décontraction très nouveau monde. Il y a donc dans *Attraction* une vision décalée, mais aussi rétro, de la culture française et de ses bases musicales : du jazz manouche, du réalisme, mais gai – donc rien à voir avec la chanson réaliste du XX^e siècle –, un chouïa d'Europe centrale, une pincée d'accordéon. Tout cela va un peu vite, s'accélère et s'essouffle (*Mais que fait la Nasa ?*), dans une envolée un peu fouillis et peu fouillée. A mi-chemin, comme débarrassée du devoir d'être Paris Combo, Belle du Berry fait une pause salutaire *Dans les bras d'un loup*, puis en compagnie d'un dormeur léger (*Berceuse insomniaque*, très jolie mélodie). Chantée par le contrebassiste Mano Razanajato, Avril est une chanson joliment déprimée, trempée dans une fau-

se indifférence qui donne à cet album son rang dans le catalogue des réussites de la jeune chanson française. Véronique Mortaigne

★ 1 CD Polydor 589 392-2. Distribué par Universal Music.

PAPA WEMBA

100 % star – Bakala Dia Kuba

Le sapeur d'hier (membre de la tribu des jeunes fauchés de Kinshasa qui, dans les années 1980, s'habillaient chez les grands couturiers français), qui fit un passage, parfois à vide, dans le monde de la *world music* anglo-saxonne, revient aux valeurs basiques de la rumba congolaise. Les guitares sont tricotées, ni les pieds ni les hanches ne résistent à cet argumentaire en faveur de la libération des corps. Les textes aussi reviennent à cette innocence frondeuse, à ces défis faussement ingénus lancés à la politique et à l'amour. De la *Fondation Mundele à Toutou ma biche*, Papa Wemba reprend l'histoire de la rumba africaine, mais sans oublier tout ce qui l'a enrichie depuis les années 1950 : le rock, le zouk, la salsa, etc.

V. Mo.

★ 1 CD Sono CDS 8916. Distribué par Next Music.

BRUNO COULAIS

Le Peuple migrateur
On se souvient du succès colossal de la musique composée par Neil Diamond pour le film *Jonathan Livingston le goéland* en 1973. Relevant aujourd'hui un défi similaire pour *Le Peuple migrateur*, de Jacques Perrin, Bruno Coulais, compositeur de la musique de *Microcosmos*, joue d'une autre palette pour cette nouvelle partition « planante ». Certes la voix y est l'une des expressions du soufflé, mais elle est multiple (Nick Cave, Robert Wyatt, A Filetta, Bulgarka Quartet, Gabriel Yacoub, capables de conjuguer émotion, virtuosité et cette singularité qui crée l'étrangeté) et surtout l'une seulement des composantes d'un travail sur le rythme, la pulsation, la séquence. Retrouvant la grâce lente et sereine des battements d'ailes qu'elle accompagne, cette voix sensible s'entend davantage déprise des images du film, célébration propre d'un sujet à la magie persistante. Ph.-J. C.

★ 1 CD Virgin 7243 8 114552 4.

Une crise interne secoue l'Orchestre de chambre de Toulouse

Le directeur artistique est menacé de licenciement

LE VIOLONISTE Alain Moglia, directeur musical de l'Orchestre de chambre de Toulouse depuis 1992, a été convoqué par lettre recommandée à un entretien, le mardi 11 décembre, avec le président de l'association, Horst Hombourg. Comme l'a révélé l'hebdomadaire *Tout Toulouse* du 12 décembre, cette lettre précise : « Notre association envisage de procéder à votre licenciement. » Interrogé par *Le Monde*, le 12 décembre, quelques heures après ce rendez-vous, Horst Hombourg a précisé : « Cet entretien a eu lieu, mais je n'ai pas encore décidé de la suite à donner. Il me paraît important dans un contexte aussi grave de procéder à plusieurs consultations. »

Le président de l'association a détaillé les reproches que son conseil d'administration ferait à Alain Moglia : la baisse des abonnements, une programmation trop ardue, des rapports tendus avec les musiciens, des relations conflictuelles avec l'association et son président. Si, dans les meilleures années (entre 1997 et 2000), Moglia avait réussi à attirer jusqu'à 2 500 abonnés, ils ne sont plus, cette saison, « que » 690.

Mais, en quelques années, l'ancien premier violon de l'Orchestre de Paris était parvenu à remettre sur pied un orchestre dont la qualité avait baissé et à fédérer un nouveau public : en 1991, au départ de son prédécesseur, Augustin Dumay (en poste de 1988 à 1991), les abonnés n'étaient que 300, pour une programmation très classique. Dix ans plus tard, ils sont donc plus du double, pour une série affriolante et exemplaire de raretés musicales classées par pays (l'Amérique, le Japon, les Pays-Bas, etc.).

Alain Moglia est par ailleurs un homme au franc-parler notoire. « Les musiciens respectent profondément Alain Moglia, mais certains des membres de l'orchestre prennent mal son ton direct et son exigence extrême, confie au *Monde* la violoniste Béatrice Vojinovic, membre de l'Orchestre de chambre de Toulouse. Mais peut-on laisser partir dans ces conditions un musicien qui a relevé l'orchestre à un tel niveau ? » Une moitié des onze cordes de l'orchestre semblent tentées de témoigner contre leur directeur musical sur ce point du litige. Mais Béatrice Vojinovic craint « l'instrumentalisation des musiciens » dans cette affaire.

Les « relations détériorées » avec l'association qu'évoque Horst Hombourg tiennent probablement aux prises de position publiques d'Alain Moglia. Le président n'a pas apprécié que celui-ci critique frontalement les choix de son collègue

Michel Plasson, le directeur musical de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, en qualifiant, lors d'un entretien accordé à *tout Toulouse*, le *Requiem* de Berlioz – une pièce fétiche de Plasson – d'« œuvre mineure » et de « flon-flon ». Cette déclaration à l'emporte-pièce lui a valu un blâme de la part de Horst Hombourg.

Ce dernier a encore moins aimé qu'au moment des élections municipales, Alain Moglia s'engage en faveur de la tête de liste socialiste François Simon et joue lors d'un meeting politique organisé entre les deux tours. « Il eût été avantageux pour la situation de l'orchestre de faire valoir dans ce contexte politique l'obligation de réserve », lui a-t-il été signifié.

DIVERGENCES POLITIQUES

L'homme de gauche qu'est Moglia dans une ville gouvernée depuis des lustres par la droite déplaît. D'autant plus que l'ensemble des institutions musicales de la ville est tenue en main par trois membres de la famille d'Argoubet, des proches de l'ancien maire de la ville. Or Florence d'Argoubet a été récemment nommée administratrice de l'Orchestre de chambre de Toulouse par Horst Hombourg – nomination que désapprouve Alain Moglia, ainsi qu'il l'a confié au *Monde*, le 15 octobre, et que beaucoup à Toulouse analysent comme un parachutage « clanique ».

La mairie de Toulouse et son nouvel élu, Philippe Douste-Blazy, soutiendront-ils Horst Hombourg dans cette procédure au risque d'être accusés de règlement de compte politique alors qu'Alain Moglia doit quitter l'Orchestre de chambre de Toulouse dans deux ans pour prendre sa retraite au 1^{er} janvier 2004, après douze années d'un travail dont l'exemplarité est reconnue ? Ou Philippe Douste-Blazy rétablira-t-il le calme, en demandant à Alain Moglia de tempérer sa programmation afin de juguler la fuite des auditeurs pour les deux prochaines saisons ?

Si cette deuxième option l'emporte, il sera ensuite temps de réfléchir aux destinées de cette formation bientôt cinquantenaire et à son rôle dans la vie musicale toulousaine, sachant que certains verraient bien les effectifs de l'Orchestre de chambre venir compléter ceux de l'Orchestre du Capitole, répondant ainsi au souhait de Michel Plasson d'augmenter le nombre de pupitres de son orchestre.

Renaud Machart

EN PARFAIT ETAT ET DBO PRESENTENT

DANY BOON

PROLONGE

EN PARFAIT ETAT
A L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX

à partir du 12 février 2002

MISE EN SCENE : JUDITH GODRECHE
LUMIERES : JACQUES ROUYEYROLIS

LOCATION : 01 47 42 25 49
FNAC, CARREFOUR, FRANCE BILLET, 3615 BILLETTEL (2,21 F/mn - 0,34€/mn), www.fnac.com

TF1

fonds soutien

soutenu par la Mairie de Paris

A Reims, le langage porté à bout de mots

A l'occasion des Langagières, des comédiens prennent la parole dans le théâtre, le cabaret, les écoles

LES LANGAGIÈRES. COMÉDIE DE REIMS, 3, chaussée Bocquaine, Reims (Marne). Tél. : 03-26-48-49-00. Journée : 4,57 € (30 F). Jusqu'au 15 décembre.

REIMS

de notre envoyé spécial

Quatrième année des Langagières. Un néologisme féminin-pluriel « pour que ça bouge », dit Christian Schiaretti, directeur de la Comédie de Reims. Dix mille personnes réunies en 2000 à la veille de Noël « autour de la langue et de son usage ». Autant cette année. Une manière franche, massive, de dire « oui » à la poésie pendant deux semaines. Celle qui se susurre, se chante, s'enchant, se lamente, se gueule, se décrit. Parée pour les nuits brèves, mais debout dès le matin que fait la première enfance.

Les Langagières ont lancé leurs « brigades de poésie » sur les écoles.

Les brigadistes – de jeunes comédiens – opèrent par couples. Ils frappent sans prévenir à la porte des classes. Entrent sans attendre, disent et s'éclipsent. Ils reviendront chaque jour, à la même heure. La langue va chercher les enfants. Elle sait qu'ils ont besoin d'elle. Les voix de Philippe Jaccottet ou Yves Bonnefoy deviennent amies. Les brigadistes font école : avec Jean-Pierre Siméon, auteur associé à la Comédie, ils se retrouvent au Printemps des poètes du 11 au 17 mars dans toute la France.

15 heures : à la Comédie. *Poèmes pour grandir*, du Cheyne. Les enfants ont abandonné leurs baskets pour s'avancer sur un drap blanc tendu. Ils lèvent la tête vers quatre voix haut perchées. Bien forcés de grandir. Calme et attention sans faille. Récréation au mot « cochon ».

18 heures : le « poète de garde », Jean-Marie Barnaud, est dans sa

« bulle » à l'entrée du théâtre. Cartable ventru aux pieds. Son « Vidal » de la poésie en main. Paré aux consultations d'urgence, aux médications de longue durée, aux dialogues à venir, à l'observation des faits.

19 heures : grande salle. Marcel Bozonnet en congé de Français. *La Légende des siècles*. Il brasse l'air des bras, mouvements impétueux de l'orchestre et du chef. Il fait battre les tambours et sonner les cuivres de la création du monde, chuchote au chevet de Booz, s'éclaire devant le « sourire si doux ». Jeu franc, ample, tout à l'émotion du beau chant. Christian Schiaretti annonce la visite vendredi, à 18 heures, d'un haut personnage venu présenter sa « Bibliothèque ». Un nom passe sur les lèvres. Jack Lang dira Bossuet.

21 heures : bousculade pour le *Banquet du faisan*. Gros morceau du jour. Jacques Bonnaffé et Jacques Darras accueillent la foule en marmi-

tons. Les dames font des yeux et pouffent : « *Bonnaffé !* » Retour des pavés du Nord, avec Jean-Pierre Verheggen, poète rattrapé sur un chemin de traverse. Dans le « gruppette », un acteur norvégien déclame, ce qui autorise une tournée d'Aquavit. Les bouchons de bière Cht'i sautent. Verheggen arpente les tablées, vocifère, interpelle à coups d'à-peu-près furieux ses proches et prochains. En maître de chaire, Jacques Darras passe de l'érudition quinzimiste à un éloge, salé, de la moule. Tout le monde chante. Envoi en cœur.

23 heures, cabaret. Du Novarina. Déjà célébré, concélébré au Banquet. Jacques Darras, en creux et en délié dans une affiche-set de table : « *Le poème ne s'éloigne pas/on ne connaît pas de poème/qui soit jamais parti/définitivement/pour toujours/cela ferait un vide.* »

Jean-Louis Perrier

Lettres persanes du samedi soir

Les Rois mages. Les Inconnus reprennent la recette des « Visiteurs », l'anachronisme burlesque

Film français de Didier Bourdon et Bernard Campan. Avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Pascal Legitimis. (1 h 42).

C'est le nouveau film des Inconnus, après *Les Trois Frères*, *Le Pari* et *L'Extraterrestre* (ces deux derniers sans Pascal Legitimis). Et trop vite, il devient exactement ce que l'on craignait. L'irruption à notre époque des rois mages du Nouveau Testament en quête de l'Enfant Jésus fonctionne selon des recettes déjà éprouvées dans la catégorie comédie à la française appelée à un grand succès populaire : l'anachronisme burlesque qui porta déjà chance aux *Visiteurs* de Jean-Marie Poiré. Le problème est qu'une bonne idée gagne rarement à être répétée.

Pour leur nouvelle tentative cinématographique, les trois humoristes s'emparent d'une formule un peu facile, non dénuée de potentialités comiques, appréciables sporadiquement pen-

dant la première moitié de la projection. Ces « Lettres persanes » du samedi soir se révèlent en effet d'une évidente richesse satirique. Le candide débarqué au milieu d'un univers, pour lui inconnu, quoique totalement familier pour le spectateur, est en effet le vecteur idéal d'un brocardage des mœurs et des comportements contemporains. Ce dont ne se prive pas un récit attaché à épingler joyeusement quelques petits travers de la société, au prix parfois d'un typage caricatural de certains personnages secondaires.

Mais il y a ceci, sans doute, qui justifierait, au-delà des rires un peu trop rares que le film suscite, une attention un peu soutenue. Le postulat du film, pour peu que l'on creuse la façon dont il est traité, effleure certains traits plus fondamentaux. N'y aurait-il pas, sous la description de l'incrédulité généralisée, moteur du système burlesque qui entoure les héros du film, comme un aveu de la déspiritualisation des

sociétés modernes ? A cet égard, la rencontre des héros avec un curé provoque un bref et réel malaise. Par ailleurs, derrière les clichés employés pour plonger les trois lascars dans un univers strictement réaliste (le Paris d'aujourd'hui, la télévision, les jeunes de banlieue issus de l'immigration, la musique raï) et leur manière de s'y installer se cache l'idée amusante d'une discrète orientaliation des sociétés occidentales qui n'aurait pas déplu à McLuhan.

Dans sa dernière partie, le film se livre à une banale, cynique et bien-pensante satire des médias à l'occasion d'une séquence où les rois mages sont les invités d'un show télévisé. TF1 est alors une cible un peu trop facile. Enfin, le scénario, à bout d'imagination après avoir épuisé une partie de ses possibilités se conclut, sainte horreur, comme un conte merveilleux de Noël.

Jean-François Rauger

Le Forum des images célèbre Hayao Miyazaki et les créateurs d'animation japonais

NOUVELLES IMAGES DU JAPON, films d'animation et cinéma numérique. Forum des images, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^e Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. 5,46 € (36 F) et 4,40 € (29 F). Du 15 au 23 décembre.

« Nouvelles images du Japon » consacre une rétrospective au grand metteur en scène d'animation Hayao Miyazaki, le réalisateur de *Princesse Mononoke*, *Porco Rosso* et *Mon voisin Totoro*, et au studio Ghibli, qu'il a créé en 1985 avec Isao Takahata, le réalisateur de *Tombeau des lucioles* et de *Goshu, le violoncelliste*, actuellement sur les écrans. *Le Voyage de Chihiro*, le nouveau film d'animation d'Hayao Miyazaki (sortie prévue en février 2002 en France), qui a battu cet été des records de fréquentation historiques au Japon, sera présenté en avant-première à cette occasion. Cette manifestation, qui est à sa deuxième édition, s'affirme désormais comme l'un des moments forts de la fin d'année grâce à une programmation pointue qui se concentre exclusivement sur le dessin animé japonais.

L'hommage au studio Ghibli est un événement à deux titres. Une grande partie des films produits par le studio (*Nausicaä de la vallée du vent*; *Kiki, le service de livraison de la sorcière*, tous deux de Miyazaki) sont inédits, ou largement inconnus du grand public, comme *Mon voisin Totoro* et *Porco Rosso*, qui ont connu une distribution confidentielle en salles. Ensuite, la découverte du studio Ghibli, créé en 1985, est comparable à celle des studios Aardman (*Wallace et Gromit, Chicken Run*) ou Pixar (*Toy Story*, *Mille et une pattes*).

PEINTS À LA MAIN

Le studio développe une esthétique qui lui est propre, et qui se démarque largement, par sa qualité, des mangas destinés à la télévision. Peints à la main, les films du studio Ghibli manifestent un souci du détail qui vise à prendre un décor ordinaire (une boulangerie dans *Kiki, le service de livraison de la sorcière*, la campagne dans *Mon voisin Totoro*, les scènes de village au début de *Laputa, le château dans le ciel*, inspirées des régions minières dans le pays de Galles) pour le faire basculer dans le merveilleux. *Mon voisin Totoro*, magnifique film pour

enfants, tout entier centré sur l'idée de la mort des parents, joue en permanence sur la description d'un quotidien qui décèle une part de fantastique. Ce principe esthétique correspond aussi à une unité thématique tournée autour d'une communauté qui se bat pour sa survie (*Nausicaä, Laputa, Princesse Mononoke*).

Le compositeur Kenji Kawai, qui a signé les partitions de *Ghost in the Shell* et d'*Avalon*, tous deux de Mamoru Oshii, sera également pré-

sent pour cette deuxième édition. A cette occasion, sera présenté un système de cinéma numérique faisant appel à la technologie de Super Haute Définition de l'image, développée par les laboratoires NTT au Japon. C'est en tout 26 longs métrages, dont la moitié inédits ou en avant-première, qui seront projetés en présence de grands noms de l'animation japonaise, tels que Satoshi Kon, réalisateur de *Perfect Blue*, et Sunao Katabuchi, réalisateur de *Princesse*

Arete, présenté en première internationale. Le directeur de l'animation Yasuo Otsuka dirigera une *master class* destinée à des dessinateurs français, étudiants et professionnels. Divers ateliers sont prévus, dont un intitulé « L'animation japonaise et les émissions TV pour la jeunesse : un rendez-vous raté ? », et un autre, « Jeu vidéo, animation, cinéma : liens et interférences ».

Samuel Blumenfeld

SORTIR

PARIS

Terre de cirques 1

Invitation au voyage, Terre de cirques ne dure pas moins de six heures. Parcours que le spectateur peut suivre de bout en bout ou quitter à tout moment. Sur ce chemin jalonné, il croisera au total une vingtaine de jeunes artistes du cirque novateur dans les formes. A commencer par les Baraques, huit espaces en forme de tipi, de chatière, de carrousel..., conçus par autant d'artistes (Mathurin Bolze, Dimitri Jourde, Jean-Paul Lefeuvre, Jeanne Mordoj, Jorg Muller, Laurent Paret, Mads Rosenbeck); les Colporteurs, créateurs de Filao, ou encore le Carton à rêve, une boîte imaginée par Olivier Besson dans laquelle le curieux peut s'introduire. Il pourra entendre les Poem'cirques, quatre formes brèves menées par des duos (auteur, artiste de cirque) et découvrir la trouville de Johann Le Guillerm, fondateur du Cirque Ici.

Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. De 18 heures à 24 heures, le 15; De 15 heures à 21 heures, le 16 (en continu). Tél. : 01-40-03-75-75. 90 F et 110 F.

Kurt Elling

Chanteur, auteur, poète, Kurt Elling tranche par rapport à l'imagerie des vocalistes supposés, en ce qui concerne les hommes, se couler dans le moule du crooner à la Frank Sinatra ou dans celui du baryton triomphant façon Joe Williams. Kurt Elling a la séduction tranquille du premier et la puissance du second, plus une faculté de s'emparer des thèmes et les transformer. Avec lui, un quartet de feu qui compte notamment le saxophoniste Brad Wheeler et le batteur Jeff Boudreaux. *Le Sunside*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, les 14, 15, 17 et 18. Tél. : 01-42-33-37-71. De 100 F à 150 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Allumés du jazz :

portes ouvertes
L'association Les Allumés du jazz, qui regroupe une quarantaine de compagnies phonographiques indépendantes, organise pour la quatrième fois depuis sa création en 1996 une journée « portes ouvertes ». Plus de mille disques seront mis en vente à cette occasion et une série de concerts et rencontres est prévue (le trompettiste Serge Adam, les saxophonistes Etienne Brunet, Guillaume Orti, Jeff Sicard, le pianiste Jean-Jacques Birgé...). Guy Le Querrec dédicacera son recueil de photographies *Jazz, Light & Day* (éd. Motta) en début d'après-midi, et le dessinateur Stéphane Cattaneo présentera son ouvrage *Entropie, mon amour* (éd. Kokonino) et de nombreux dessins.

Les Allumés du jazz, 5, rue de Charonne, Paris-11^e. M^e Bastille. De 10 heures à 22 heures, le 15. Entrée libre.

AUVERS-SUR-OISE

2^{es} Rencontres

Organisée par la mairie d'Auvers-sur-Oise et le Théâtre 95, cette deuxième édition propose trois tables rondes sur le thème des « grands succès publics » : le concept de succès, ses raisons et l'influence de la mondialisation. Après avoir présenté le succès à travers les notions qui l'accompagnent (la reconnaissance, la réussite économique et le passage à la postérité), les débats s'intéresseront aux rapports complexes, multiples et passionnés qui unissent les différents publics aux différents arts. La journée sera animée par des interventions de spécialistes et d'artistes. *Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). Maison de l'île, rue Marcel-Martin. De 10 heures à 18 heures, le 16. Tél. : 01-30-38-11-99; 01-34-48-00-10.*

Lecture-rencontre

Leslie Kaplan, Jean-Christophe Bailly. *Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. M^e Alma-Marceau. 15 heures, le 15. Tél. : 01-53-67-40-80.*

Centre chorégraphique national de Franche-Comté

Odile Duboc : *J'ai mis du sable exprès, vite fait, comme ça dans mes chaussures*. *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^e Bastille. 15 heures et 20 heures, le 15. Tél. : 08-92-69-78-68. 35 F, 100 F.*

Les chorégraphes ivoirienne et tunisienne Béatrice Kombé et Nawel Skandrani

Solo : A la recherche du temps perdu. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^e Jussieu. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 01-40-51-38-14. 50 F et 75 F.

II Seminario musicale

Œuvres de Couperin. Gérard Lesne (haute-contre). *Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 15; 15 heures, le 16. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.*
Orchestre symphonique de Tbilissi - Géorgie
Œuvres de Strauss, Bartok, Rachmaninov. Djansug Kakhidze (direction). *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^e Alma-Marceau. 20 heures, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 32,80 F à 459,17 F.*
Lydie Barkef (piano)
Œuvres de Chopin, Schumann. *Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrière, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 15. Entrée libre.*

RÉGIONS

Sam Louwyck
L'Amour en boîte. *Bourges (Cher). Maison de la culture, place André-Malraux. 16 heures, le 16. Tél. : 02-48-67-74-70. 40 F.*
Quatuor Joachim
Œuvres de Brahms, Webern, Schoenberg. Gary Hoffman (violoncelle), Bruno Pasquier (alto). *Amiens (Somme). Maison de la culture, place Léon-Gontier. 17 heures, le 16. Tél. : 03-22-97-79-77. 118,07 F.*
Cédric Thiberghien (piano), Anne Rouch, Sébastien Plays (violons), Vincent Hugon (alto), Vincent Falque (violoncelle), Yves Stocker (cor)
Œuvres de Chostakovitch, Brahms. *Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 11 heures, le 16. Tél. : 04-78-95-95-95. 100 F.*
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo
Œuvres de Haydn, Reicha, Mozart. Anne Gastinel (violoncelle), Marek Janowski (direction). *Monte-Carlo (principauté de Monaco). Musée océanographique, avenue Saint-Martin. 11 heures, le 16. Tél. : 00-377-92-16-22. 100 F.*

Tosca

LE FILM
de
Benoit Jacquot
produit par
Daniel Toscani du Plantier
et Euripido Productions

LE DISQUE



"La distribution, proche de l'idéal, la plus convaincante en tout cas que le disque nous ait donnée depuis plusieurs décennies" *Diapason*

"Ce qu'Angela Gheorghiu donne au disque est tout simplement bouleversant" *Diapason*



"Le couple Alagna-Gheorghiu dont les voix et l'art du chant fusionnent à merveille" *Le Monde*

"Alagna ? le naturel du chant à l'état pur. Le soleil et l'ombre, une jeunesse rayonnante qui n'est qu'à lui" *Le Monde*

ANGELA GHEORGHIU
FLORIA TOSCA

ROBERTO ALAGNA
AMRIO CAVARADOSI

RUGGERO RAIMONDI
LE BARON SCARPIA

CHORUS AND ORCHESTRA OF THE ROYAL OPERA HOUSE, COVENT GARDEN

ANTONIO PAPPANO



DISPARITION

André Balland

Un éditeur détonnant

L'ÉDITEUR André Balland est mort, mercredi 12 décembre, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait été victime au mois de novembre d'une attaque cérébrale.

Né le 23 mars 1925 à Paris, André Balland s'était lancé dans l'édition en 1966, après avoir écrit des pièces de théâtre pour la radio, dirigé une maison de couture en gros, ouvert une librairie au Maroc, été conférencier en Afrique, directeur commercial chez Denoël, et avoir monté une affaire de soldes de livres. C'est en publiant des livres de bibliophilie (*Œuvres complètes* de Céline et d'Apollinaire) qu'il débute. Ruiné par ces volumes reliés cuir, il lance sur le marché des ouvrages détonnants, axés sur l'humour, la dérision, la contre-culture, tels *Wroom-Tchac-Zowie* de Robert Benayoun, consacré aux onomatopées dans la bande dessinée, ou le *Catalogue des objets introuvables* de Carelman, qui devient un best-seller mondial.

Il flirte aussi avec la censure, très vigilante à l'époque, en diffusant sous d'autres labels (Editions du Chardon, Underground Press, Babel) des textes érotiques vite interdits. Cette veine « fantaisiste », cette politique de choix guidés « par le plaisir », se poursuivra avec *Les Mémoires d'un vieux con* de Topor, le *Roland Barthes sans peine* de Michel-Antoine Burnier, ou le pastiche de Marguerite Duras, *Virginie Q de Marguerite Duraile*, signé Patrick Rambaud, l'un de ses auteurs les plus fidèles.

DÉNICHEUR DE TALENTS

Mais André Balland est aussi un dénichéur de talents, qui seront récupérés ensuite ailleurs. Il est le premier à publier Arrabal, William Boyd, Jerome Charyn, Pauline Gedge ou Ruth Praver Jhabwala, ainsi que Georges Perec, Jacques Lacarrière, Berroyer, Jean-Claude Carrière, François Weyergans, Michel Rio, François Salvaing, Patrick Reumaux, Morgan Sportès, Philippe Léotard, François George. Tandis que sa collection « L'instant romanesque » connaît un beau succès d'estime, il obtient des prix littéraires grand public, comme celui des lectrices de *Elle*, le prix des Maisons de la presse et le prix du Livre Inter ; mais sa consécration arrive en 1983 avec le prix Goncourt attribué à Frédéric Tristan pour *Les Egarés*. Sous la direction de Pierre Assouline, il développe parallèlement un secteur de biographies remarquées.

En 1987, André Balland avait vendu une partie de son capital à l'imprimeur Firmin-Didot et aux éditions Flammarion, tout en restant majoritaire. En 1988, la publication de *300 médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement* (pour lequel il est inculpé pour infraction à la législation sur la publicité des médicaments et présentation sous un jour favorable de la consommation de stupé-

fiant) lui offre quelques jolis bénéfices. Insuffisants, cependant, pour combler ses lacunes financières.

En 1990, il cède sa maison à une société d'investissement, Cap D, et se retire, en laissant un catalogue hétéroclite et brillant de 1 100 titres. Il devient alors conseiller éditorial chez Jean-Claude Lattès. Après lui, les éditions Balland seront groupées dans un pôle éditorial qui comprend Gautier-Languereau et Les Deux Coqs d'or, auquel se joindra une filiale, les Editions Jacques Bertoin. Les éditions Balland seront rachetées peu après par la Copagest, qui contrôle les taxis G7. André Rousselet y nomme Jean-Jacques Augier comme président. Ce dernier rachètera la maison à G7 en 1996, et la revendra en 2001 à Denis Bourgeois, actuel propriétaire.

Par ailleurs essayiste (*La France sur le divan*, 1993) et auteur de romans (*L'Amateur*, 1992 ; *Oona*, 1994 ; *La Terre mandarine*, 1994 ; *La Mer oubliée*, 1995 ; *Un rien m'émeut*, 1997 ; *Le Hamster*, 1998), André Balland (« fils d'une bigote ») était un adepte du non-sens et de la provocation, un homme de passion, cynique, gouailleur, ironique, lucide (« C'est un accident génétique qui ne se renouvellera pas », avait-il déclaré après le Goncourt de Frédéric Tristan). On lui connaissait des fougades, l'attrance pour les bolides et les courses automobiles, le goût du turf, des hippodromes et des coups de poker au tiercé ; ou encore ce coup de sang, lorsque le lendemain de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, il s'inscrit au Parti communiste. Ce joueur, praticien du coup de cœur, capable de choisir une attachée de presse en la faisant jouer aux dés, est mort fatigué des inflations littéraires.

Jean-Luc Douin

■ **LE PHO**, peintre, est mort mercredi 12 décembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Né en 1907 dans le nord du Vietnam, fils du vice-roi du Tonkin, ce jeune mandarin découvre très tôt la peinture. En 1925, Le Pho entre à l'École des beaux-arts d'Hanoï, et, sur les conseils de son maître Victor Tardieu, père du poète Jean Tardieu, il quitte Hanoï en 1931 pour l'École des beaux-arts de Paris, s'installant définitivement en France. Exilé pour toujours, comme beaucoup de peintres du Montparnasse de cette époque, il recrée dans sa peinture un Vietnam imaginaire et nostalgique, hanté par des visages de femmes et d'enfants. Le Pho expose à Paris et aux États-Unis, et le Musée d'art moderne de Paris conserve l'une de ses toiles. Sa silhouette frêle et élégante était de celles qui traversent les tableaux et les illustrations de son fils Pierre Le Tan.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Alain Briottet a été nommé ambassadeur, délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane, lors du conseil des ministres du mercredi 12 décembre.

[Né le 28 janvier 1938 à Paris, Alain Briottet est diplômé d'études supérieures

de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment membre des cabinets ministériels de Michel Jobert (1973-1974), Jean Sauvagnargues (1974-1976), Louis de Guiringaud (1976-1978) et Olivier Stirn (1978-1981), puis a été en poste à Boston (1985-1990) ainsi qu'à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Birmanie (1990-1994), en Finlande (1994-1998) et au Bangladesh (1999-2000).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 12 décembre sont publiés :

● **Finances** : la loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier, ainsi

que la décision du Conseil constitutionnel la concernant.

● **Outre-mer** : deux décrets d'application de la loi du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'outre-mer et un décret relatif au dispositif du revenu minimum d'insertion dans les départements d'outre-mer.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mathis MADELAINÉ et ses parents, **Sophie et Victor** ont accueilli au sein de leur « Happy Family »

Paul MADELAINÉ,

né le lundi 10 décembre 2001.

Mariages

M. et Mme Pierre EBONGUÉ-JONG, M. et Mme Albert-Robert EBONGUÉ sont heureux de faire part du mariage civil, qui sera célébré ce samedi 15 décembre 2001, à 14 h 30, à l'hôtel de ville de Cachan, de leur fille et nièce,

Mlle Marie-Émilienne EBONGUÉ-JONG avec **M. Jean-Jacques EYEI.**

137, boulevard de Stalingrad, 94400 Vitry-sur-Seine.
4, place de l'Insurrection, 94200 Ivry-sur-Seine.

M. WU Renkai et **Mme ZHANG Yueli, M. et Mme Alain et Fanny HIS** sont très heureux d'annoncer le mariage de

Mlle ZHANG Dong avec **M. Romain HIS,**

ce samedi 15 décembre 2001.

13, rue Faidherbe, 93310 Pré-Saint-Gervais.
17 ter, rue du Val, 92190 Meudon.
Wenzhou, région de Zhejiang (Chine).

Décès

– Les éditions Balland, Auteurs et collaborateurs ont la tristesse de faire part du décès de

André BALLAND, fondateur de la maison,

survenu le 12 décembre 2001. (*Lire ci-contre*)

Jean BARNOUX

nous a quittés le 7 décembre 2001.

Cécile Anquetil, sa fille,
Rachel et Emmanuel, ses petits-enfants,
Louise, Grégoire, Thomas, ses arrière-petits-enfants.

– La revue *L'Homme* a la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 12 décembre 2001, à Paris, de

Jean BAZIN, directeur d'études à l'EHESS et membre du conseil de rédaction de *L'Homme*.

– Jean-Louis Scaringella, directeur général d'ESCP-EAP, Alain Chevalier, doyen du corps professoral d'ESCP-EAP. Et tous les membres de la direction, du corps professoral et des équipes administratives d'ESCP-EAP, ont la grande tristesse de faire part du décès de

professeur Jürgen BOELCKE,

survenu le 9 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 décembre, à 11 heures, en l'église protestante allemande, 25, rue Blanche, Paris-9e.

Les membres de la communauté ESCP-EAP adressent à son épouse, à son fils et à sa famille leur témoignage d'affection et de sympathie.

Ni fleurs ni couronnes.

ESCP-EAP - Décanat, 79, avenue de la République, 75011 Paris.

– Mme Joëlle Guignard, Ses enfants et petits-enfants, Et toute la famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean GUIGNARD,

ingénieur ENSCP, promotion 1957, le 11 décembre 2001, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques auront lieu lundi 17 décembre, à 14 h 30, à Notre-Dame-des-Ôtages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être faits à l'Institut Curie.

48, rue du Borrégo, 75020 Paris.

– Sa famille, Et ses proches ont la douleur de faire part du décès de

Georges LEMANSKI,

à soixante-huit ans, le 7 décembre 2001, à Vienne (Autriche).

Les obsèques auront lieu le 17 décembre, à Vienne.

F. Nurock, 44, rue Lepeu, 75011 Paris.

– Trégunc. Concarneau.

Les familles Le Rose, Barzic, Rouault et Manard ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rosine LE ROSE, née **BARZIC,**

survenu le 8 décembre 2001.

L'incinération a eu lieu le 10 décembre, dans la plus stricte intimité familiale.

Plage de Loroze, Pouldohan, 29910 Trégunc.

– Mme Denise Maiques, son épouse, Lucie Maiques-Grynbaum, Jeanne et Régis Faucqueur, ses filles et son gendre, Manuel Schmidt-Grynbaum, Vincent Grynbaum, Anne et François Faucqueur, ses petits-enfants, Toute sa famille d'Espagne, ont la tristesse de faire part du décès de

Juan Bautista MAIQUES, pilote de chasse de l'armée républicaine espagnole,

survenu le 13 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Valencia en Espagne, où ses cendres seront dispersées dans la mer sur laquelle il a tant aimé naviguer.

Plaza de Honduras, 26, 46022 Valencia (Espagne).

– Michel Menachemoff, son époux, Les familles Touili, Hammoutene, Mataoui, ont la douleur de faire part du décès de

Malika MENACHEMOFF, née **TOULI,**

notre bien-aimée.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 14 décembre 2001, à 15 h 30, au cimetière parisien de Thiais.

– Axelle de Vienne, Frédérique de Vienne, Gilles et Christine de Vienne, Alban, Aurore et Alexis, ses enfants et petits-enfants, Andrée Bodécot, Jacqueline Ballenghien, ses sœurs, et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques de VIENNE, ingénieur général de la navigation aérienne, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Grasse, le 7 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon sa volonté, les obsèques religieuses ont eu lieu à Grasse, et deux messes seront dites à son intention et à celle de son épouse, née

Monique MUSSET,

décédée le 5 décembre 1998,

le jeudi 20 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Vincent, à Lacanau-Ville, le vendredi 11 janvier 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Le 15 décembre 1998,

Pat BOHN

nous quittait.

De la part de ses amis.

– Il y a plusieurs décennies,

Barbara GIMET HONIGOVA (Bruji)

choisisait de s'en aller.

– Le 15 décembre 1997,

Philippe SORIN

mourait subitement sur la neige.

Quatre années de regrets...

Colloques

– Le 17 décembre 2001, de 10 heures à 18 heures, Unesco, René Maheu : journée d'hommage au directeur général de l'Unesco, de 1962 à 1974. Matinée : « L'homme et le directeur général ». Après-midi : « L'héritage de René Maheu au début du XXI^e siècle ». (Association des anciens fonctionnaires de l'Unesco). Unesco, place Fontenay, salle X.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, dimanche 16 décembre 2001, à 15 h 30, *Célan, poésie et musique*, par Alain Suied et Denis Cuniot au piano (PAF 50 francs). Jeudi 20 décembre, à 20 h 30 : Nathan Wachtel, auteur de *La Foi du souvenir. Labyrinthes marranes* (éditions du Seuil). Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Marta Ruiz Galbete** a soutenu sa thèse de doctorat « **Jorge Semprún : réécriture et mémoire idéologique** », le samedi 8 décembre 2001, à l'université de Provence, à Aix-en-Provence.

Le jury, composé de MM. Aubert, Dufour, Martocq, de l'université de Provence, de M. Elorza, de l'université Complutense de Madrid, et de M. Sirinelli de l'IEP de Paris, lui a octroyé la mention Très Honorable et les félicitations à l'unanimité.

– **Patrick Eveno** soutiendra son habilitation à diriger des recherches sur le thème de « **L'argent de la presse française, XIX^e-XX^e siècles** », devant un jury composé de : Christian Delporte (UVSQ), Gilles Feyel (IFP-Paris-II), Jean-Noël Jeanneney (IEP Paris), Jacques Marseille (Paris-I), Jean-Yves Mollier (UVSQ), le jeudi 20 décembre 2001, à 14 h 30, au centre Panthéon, salle n° 1, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, Paris-5e.

DEBARRAS

integral, tous locaux, récupérations. BIGUES BENNES 01 49 95 95 42 Service rapide tous les jours

Manière de voir *LE MONDE diplomatique* Le bimestriel édité par

11 septembre 2001 ONDES DE CHOC

- Guerre totale contre un péril diffus, par Ignacio Ramonet.
- Rêves d'empire, par Philip S. Golub.
- L'ère des conflits asymétriques, par Marwan Bishara.
- Dissonances latino-américaines, par Denise Mendez.
- Le choix de la Russie, par Nina Bachkatov.
- Menace bactériologique, par Susan Wright.
- Sous couvert du « choc des civilisations », par Tariq Ali.
- Visages changeants de l'islam politique, par Eric Rouleau.
- Du Mexique à l'Égypte, la révolte des marginaux, par Dan Tschirgi.
- La longue marche des talibans, par Ahmed Rashid.
- Mystère d'un attentat en Arabie saoudite, par Alain Gresh.

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Femmes en islam

Un dossier spécial de 8 pages

samedi 15 décembre

Le Monde

daté 16-17

EN VUE

■ L'US army met en garde les marines du camp Rhinocéros en Afghanistan contre les chameaux kamikazes bourrés d'explosifs.

■ **Teodoro Obiang Nguema**, président de la Guinée équatoriale, avouait « une inquiétude », mardi 11 décembre à Malabo : « 90 % des jeunes filles du pays s'adonnent à la prostitution. »

■ Grâce à une loi adoptée par le Bundestag, la Chambre basse du Parlement, les prostituées allemandes imposées sur le revenu bénéficieront de la sécurité sociale, du système des retraites et de l'assurance-chômage.

■ « Le sida vole au pays sa jeunesse », s'attriste **Timothy Stamps**, ministre de la santé au Zimbabwe, où le taux de la population ne croîtra pas l'an prochain.

■ Le Brésil, qui, en fabriquant des médicaments génériques, a économisé 700 millions de dollars et réduit de moitié ses morts du sida en quatre ans, a en outre forcé les grands laboratoires pharmaceutiques à aligner leurs prix sur les copies.

■ La statue, en bronze, du poète russe **Ossip Mandelstam**, condamné au Goulag sous **Staline**, ayant été déboulonnée par des voleurs de métaux, une autre, en fonte, a été inaugurée, mardi 11 décembre à Vladivostok,

■ Selon un sondage de l'Institut Romir, cité par l'agence Itar-Tass, 10,4 % des Russes se réjouissent de la fin de l'Union soviétique.

■ Comme, dans la même semaine, trois autres filles de sa bourgeoisie, **Vandhana Vikashni**, treize ans, qui n'avait obtenu que la troisième meilleure note de sa classe, s'est pendue à Labasa, dans l'archipel paradisiaque des Fidji.

■ « **Moriitz, Moriitz, we Love you** », reprenaient à tue-tête les homosexuels de la Gay Pride à Zurich pendant le discours du chef de l'Etat **Moritz Leuenberger**, qui leur demandait d'aprouver sa « politique des petits pas ».

■ Avant d'autoriser ses homosexuels à vivre légalement en couple, le Liechtenstein attend que les Suisses se prononcent dans leur pays.

■ « Consultez d'urgence un médecin ; il vous garantira l'anonymat » : un cambrioleur canadien en fuite menacé de « séquelles irréversibles aux testicules » après s'être exposé à des radiations en pénétrant dans une station météorologique par le dôme du radar, inquiète la police montée.

■ Pris de boisson, le curé de Baradero, en Argentine, s'en prend soudain aux invités d'un baptême, les chasse à coups de pied, claque dans leur dos la porte de l'église et la verrouille à double tour, puis s'en va, marmonnant et furieux, oubliant le bébé en pleurs sur les fonts.

Christian Colombani

Tirs de barrage contre le plus célèbre aveugle du Royaume-Uni

Le ministre britannique de l'intérieur, David Blunkett, est vivement critiqué parce qu'il demande que les candidats à la naturalisation aient des rudiments d'anglais. Plusieurs journaux dénoncent l'idée d'un « examen de passage » pour les immigrants

DAVID BLUNKETT, ministre de l'intérieur britannique, est le plus célèbre aveugle du Royaume-Uni. Privé de vision dès sa naissance, orphelin de père à quatre ans, enseignant et conseiller municipal à vingt-deux ans, député à quarante ans, ministre de l'éducation dans le premier gouvernement de Tony Blair, il a en charge depuis six mois le Home Office, un poste sensible, où il fait preuve d'un dynamisme offensif qui l'expose à la férocité coutumière des médias.

Son rude bon sens, son franc-parler légèrement populiste et ses propositions de réforme politiquement peu correctes ont fait de cette étoile montante du travaillisme, assure le *Daily Telegraph* (conservateur) – qui l'aime bien – « le politicien que la gauche libérale méprise le plus », autant que Jack Straw, lorsqu'il occupait, juste avant lui, la

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le cynisme d'Ariel Sharon n'a d'égal, aujourd'hui, que l'hypocrisie de la communauté internationale. D'un côté, le premier ministre israélien démolit froidement une décennie de processus de paix. Il détruit méthodiquement l'Autorité palestinienne. Et il assassine progressivement Yasser Arafat. De l'autre, Washington et, dans une moindre mesure, les Européens, feignent prudemment la neutralité. Ils renvoient commodément les protagonistes des deux camps (...). Et, sans illusion, réclament des uns et des autres qu'ils

THE Daily Telegraph

même fonction. L'hyperactif David Blunkett alimente, il est vrai, par ses nombreuses initiatives, l'approbation chaleureuse ou les critiques acerbes des commentateurs. Son projet de loi antiterroriste et sa volonté de réformer la police ne laissent personne indifférent. Mais ses derniers propos sur les « normes » d'immigration ont provoqué un véritable tir de barrage.

« ASSIMILATION FORCÉE »

David Blunkett souhaite que les immigrants, avant d'être naturalisés, se soumettent à « des programmes légers » dont l'un consisterait à

reprennent un dialogue dont ils savent pertinemment qu'il n'est plus possible avant longtemps !

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ Quand des touristes américains se rendent en Grande-Bretagne, ils conduisent à gauche, quand des Britanniques vont en France, ils perdent une partie de leur droit constitutionnel à la présomption d'innocence, et quand des citoyens français viennent aux Etats-Unis avec l'intention de tuer des milliers d'innocents, ils risquent la chaise électrique. C'est comme ça. La prétention de la France à vouloir empêcher l'éventuelle exécution du suspect de terrorisme

acquérir « une maîtrise modeste de la langue anglaise ».

Sacrilège ! Les journaux de centre-gauche voient dans ces « normes » un « examen de passage » de la nationalité britannique. Déplorant l'« intolérance » du ministre, *The Independent* assure que l'idée d'imposer des normes aux immigrants « dégage un relent déplaisant d'assimilation forcée ». « Bien sûr, ajoute le quotidien, la citoyenneté comporte des responsabilités, mais elles sont inscrites dans nos lois » et n'ont pas besoin d'être rappelées « dans un contrat spécial qui ne viserait que les immigrants ».

Zacarias Moussaoui en lui accordant sa « protection consulaire » n'a aucune base juridique (...). Tout tourne actuellement en France autour du calendrier électoral (...). Mais on peut se demander quel type de vote la déclaration de Mme Lebranchu espère ramasser. Beaucoup de Français regrettent sans doute ou sont embarrassés par le fait que le premier inculpé dans cette attaque contre leur vieil allié soit né en France. Mais apparemment pas le gouvernement de Lionel Jospin, dernier bastion de la vieille gauche en Europe.

THE GUARDIAN (Londres)

■ En dehors d'une confession devant un tribunal, la remarquable

sur le mode ironique, *The Independent* propose à ses lecteurs un test de « britannité » en vingt questions. Par exemple : « On frappe à votre porte : sur le palier, il y a le second cousin d'une marquise ; la fille d'un duc ; la tante par alliance d'un pair à vie ; l'employé qui vient relever votre compteur d'électricité : qui laissez-vous entrer en premier ? » Ou bien : « En vous limitant à la période 1066-1485, donnez les noms de deux monarques anglais décédés de mort violente, en précisant les mobiles de leurs meurtriers et l'arme utilisée ? » Conclusion du journal : les candidats n'atteignant pas 50 % de réponses exactes sont immédiatement déportés ; ceux qui obtiendront entre 50 % et 70 % de bonnes réponses sont encouragés à persévérer, par exemple en regardant plus souvent la télévision. Les meilleurs candidats recevront un

nouvelle vidéo d'Oussama Ben Laden est ce que l'on peut trouver de plus proche d'une preuve flagrante de ses agissements du 11 septembre (...). Mais elle est tellement audacieuse et étonnante qu'il est impossible de ne pas se poser de questions (...). Quand, où et pourquoi a-t-elle été filmée ? Comment les Américains l'ont-ils obtenue ? S'agit-il de la seule pièce à conviction contre Ben Laden ou des extraits les plus juteux ? Dans ce cas, où est le reste ? Combien de temps a-t-elle été entre les mains des Américains et pourquoi ont-ils choisi de la rendre publique maintenant ? On ne peut se contenter de se fier aux apparences.

diplôme de « britannité ». Les caricaturistes s'en donnent à cœur joie. Un dessin de *The Independent* représente un immigrant contraint de marcher à quatre pattes, une bête de cricket à la main : il a pris la place de Lucy, la chienne guide d'aveugle de David Blunkett. Commentaire du ministre qui marche derrière lui : « Les minorités ethniques doivent accepter certaines normes britanniques ! » Le ministre ne devrait guère s'offusquer du rappel de son handicap, à propos duquel il aime plaisanter. Il goûte les expressions du genre « Vous m'avez ouvert les yeux », et a intitulé son autobiographie *Un jour clair*. David Blunkett a aussi de nombreux partisans, qui s'expriment notamment dans les colonnes du *Times*, du *Telegraph* ou du *Daily Mail*, journal dont l'éditorialiste demande : « Pourquoi la Grande-Bretagne ne marquerait-elle pas à sa façon l'avènement des nouveaux immigrants à la citoyenneté pleine et entière, comme on le fait en Amérique ? Pourquoi pas un serment d'allégeance à la reine comme au Canada ? »

Dans une libre opinion publiée par *The Sun* (travailliste), le rédacteur en chef du journal *Indian Weekly*, arrivé en Grande-Bretagne il y a trois ans, écrit : « C'est dans l'intérêt même de l'immigrant de connaître la culture et, plus important, la langue du pays d'accueil. Après tout, à Hongkong, les commerçants pakistanais originaires du Sind parlent parfaitement le cantonais, langue difficile entre toutes. Et c'est l'une des clés de leur prospérité. »

Jean-Pierre Langellier

groups.google.com/groups?q=author%3Adoodoo%40hooked.net

D'anciens messages envoyés sur des forums par le « taliban américain » adolescent sont encore en ligne

ENTRE août 1995 et août 1997, John Walker, le « taliban américain » aujourd'hui détenu en Afghanistan, habitait chez ses parents en Californie et fréquentait les forums de discussion sur Internet. En fouillant les archives du réseau, on peut encore lire une cinquantaine de ses messages, car des journalistes américains ont retrouvé son adresse e-mail, doodoo@hooked.net

En 1995, à quatorze ans, John est passionné de rap et de musique noire, et il fréquente le forum *rec.music.hip-hop*. Il s'exprime poliment, sans mots d'argot, et fait volontiers la morale aux autres participants : il dénonce les agissements d'un producteur de disques qui veut faire travailler des artistes sans les payer, puis démasque un jeune auteur blanc qui essaie de se faire passer pour un Noir... A partir de janvier 1996, il commence à vendre ses CD, car il n'écoute plus que de la musique gravée sur vinyle. Puis il se débarrasse de ses jeux vidéo, de ses CD-ROM et de ses BD, et commence à acheter du matériel électronique pour composer sa propre musi-



que. Selon les archives, il fait une première apparition sur le forum *alt.religion.islam* en juillet 1996, mais la musique reste sa préoccupation centrale : « J'ai entendu dire que certains instruments étaient interdits par l'islam. Or je n'ai rien trouvé dans le Coran qui se rapporte à ce

que et blasé d'un jeune Américain très au fait des modes du moment. A partir de mai 1997, il commence ses messages par « Salaam O Alaikum », et signe Br Mujahid. Il veut savoir si tous les dessins représentant des créatures sont interdits par l'islam, et s'il a le droit de regarder des images d'êtres vivants sur des livres, des magazines et des dessins animés... En juin, il réussit à imposer des débats sur l'islam dans les forums consacrés au rap, puis il essaie d'intervenir dans les débats théologiques en ligne en tant qu'expert, notamment pour prêcher la tolérance envers les chiïtes : « Il n'est pas bon que des musulmans accusent d'autres musulmans d'être des incroyants. Cela ne peut mener qu'à des disputes, des ressentiments et des divisions supplémentaires. »

En juillet, il vend toute sa collection de disques, mais continue à composer. Son dernier message encore archivé date du 19 août 1997 : il recherche un mode d'emploi pour le synthétiseur ARP AXXE.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

HAUT DÉBIT

■ Le fournisseur d'accès AOL-France a annoncé le lancement prochain d'un service Internet à haut débit via ADSL (empruntant les lignes téléphoniques ordinaires). L'abonnement coûtera 49,90 € (pour un contrat de douze mois minimum). Le pack-modem sera commercialisé par les magasins Auchan au prix de 149,90 €. – (AFP.)

COPIES

■ Le Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg a ouvert une boutique en ligne afin de vendre dans le monde entier des copies de 300 de ses œuvres (tableaux, sculptures et bijoux), à des prix modestes. Exemple : une copie d'un œuf de verre gravé aux armes du tsar pour 69,90 dollars. www.shop.hermitagemuseum.org

TABAC

■ Selon une étude publiée par l'Institut de santé publique de Caroline du Nord (Etats-Unis), il existe à ce jour 88 boutiques en ligne américaines vendant des cigarettes via Internet, souvent à des tarifs promotionnels ou détachés. Beaucoup de clients sont des adolescents qui ne peuvent pas se procurer de cigarettes en magasin. – (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Une vidéo familiale

par Dominique Dhombres

LA VIDÉO RENDUE publique hier par le Pentagone, c'est un peu « Ma soirée chez l'oncle Oussama ». Ce n'est pas une cassette de propagande comme les précédentes, qui avaient été confiées par les hommes de Ben Laden aux bons soins de la chaîne Al-Jazira. C'est décousu, filmé n'importe comment, et le son est exécrable. A l'évidence, quelqu'un a voulu garder un souvenir personnel d'un agréable moment passé avec ce bon Oussama qui raconte si bien des histoires. Cela faisait à juste titre l'ouverture, hier soir, des journaux télévisés français. On y voit (sur TF1, mais pas sur France 2) les enfants du grand chef qui jouent dans la cour avec les débris d'un hélicoptère américain. C'est maladroit et convivial. Une vidéo familiale en quelque sorte.

Les dirigeants américains auraient eu bien tort de ne pas diffuser ce document. C'est la preuve absolue, laquelle manquait

encore, que Ben Laden était bien le cerveau de l'opération du mardi 11 septembre. « Nous savions, depuis le jeudi précédent, que l'opération aurait lieu ce jour-là (...). Nous avions calculé à l'avance, en fonction de la position des tours, le nombre de nos ennemis qui seraient tués », dit-il. Grâce à son « expérience », il était « le plus optimiste » quant à ce nombre. Il avait prévu que les structures métalliques des tours allaient fondre sous l'effet du kérosène enflammé. C'est décidément bien utile d'appartenir à une famille qui a fait fortune, en Arabie saoudite, dans le bâtiment et les travaux publics. Oussama Ben Laden avait seulement imaginé la chute des étages situés au-dessus du point d'impact. Il a donc été agréablement surpris par l'effondrement total des tours, et son sourire le montre éloquentement.

Ce sourire se fait plus malicieux lorsqu'il raconte comment il a

appris la nouvelle par la radio. Lorsque le premier avion a frappé le World Trade Center, les gens qui étaient autour de lui ont explosé de joie. « Soyez patients ! », leur a-t-il dit en prévision de la suite. Cela tourne à la franche rigolade lorsqu'il est question du rêve d'un certain Abou Daoud. Ce membre d'Al-Qaida avait eu un songe prémonitoire concernant « un grand bâtiment » en Amérique. Ben Laden rit presque aux larmes lorsqu'il explique qu'il a fermement invité le rêveur à se taire.

La chaîne arabe Al-Jazira faisait défiler hier soir la bande plus lentement que les autres avec ses sous-titres anglais, ce qui permettait de mieux comprendre l'anecdote du rêve. C'était l'irruption du merveilleux dans une soirée conviviale, un peu comme le moment où il est question de télépathie et de tables tournantes au cours d'un dîner entre amis. Une vidéo familiale, décidément.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 19.00** et 1.00 Explorer. Lorsque l'éclair frappe. Amateurs de courses poussières. L'ours ou la vie ! **National Geographic**
- 19.00** Tracks. Spécial Festival des Inrocks. Backstage : Festival des Inrocks. Dream : Bernard Lavilliers. **Arte**
- 20.05** Open club 11. Invitée : Anne Fontaine. **CineClassics**
- 20.10** La Vie des Médias. Les fictions. Invité : Jean-Pierre Guérin. **LCI**
- 20.50** Thalassa. La folie caviar. **France 3**
- 21.00** Une histoire de spectacle. Invité : Dany Boon. **Paris Première**
- 21.05** Mise au point. Interview du patron de l'Office fédéral de l'aviation civile, André Auer. Proche-Orient, l'après Arafat. Bâtiment : La retraite ou la mort. Ces noirs qui veulent blanchir. Faut-il interdire la fessée ? **TV 5**
- 21.10** 100 % Politique. Invités : Claude Allègre ; Jacques Maillot ; Philippe Mechet. **LCI**
- 21.25** RPC Interview. Invité : Pierre Lescure. **Canal Jimmy**
- 21.55** Des livres et moi. Invités : Marc-Edouard Nabe ; Maurice G. Dantec. **Paris Première**
- 23.05** Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invitée : Charlotte Rampling. **Voyage**
- 23.05** Le 52'. Tim Burton. **CineCinemas 1**

DOCUMENTAIRES

- 20.00** Journal de voyage avec André Malraux. [12/13]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 L'Interpellation
La vie apparemment équilibrée d'un ostéopathe, père de famille, bascule lorsque deux inspecteurs le menottent dans son cabinet et l'embarquent, sans ménagements, au commissariat. Il y est placé en garde à vue, accusé de détournements de fonds. Un téléfilm caricatural et pas crédible de Marco Pauly, tourné en vidéo numérique, à voir toutefois pour la superbe interprétation de Robin Renucci.

France 2

22.40 Spéciale 11 septembre
Il aura fallu deux mois à peine pour que les scénaristes américains « récupèrent » la tragédie du 11 septembre. Tournés en un temps record et diffusés les 22 et 29 octobre sur la chaîne NBC, deux épisodes de « New York 911 » intègrent habilement la réalité à la fiction. Cette série de John Wells et Edward Allen Bernero raconte, à la manière d'« Urgences », la vie quotidienne des pompiers, policiers et secouris-

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10** Le Monde des idées. Thème : V ou VI République ? Invités : Olivier Duhamel ; Guy Carcassonne. **LCI**
- 19.00** Le Forum des Européens. L'Europe grandit. La Pologne, un candidat difficile. Les gardes-frontières en Hongrie. Les langues de l'Union européenne. Invités : Pierre Moscovici ; Charles Bremner. **Arte**

MAGAZINES

- 13.25** Rive droite, rive gauche. Spéciale 15 ans. **Paris Première**
- 13.55** et 23.55 Pendant la pub. Avec les Inconnus. **Monte-Carlo TMC**
- 15.40** Entretien avec Marcel Ophuls. Invité : Marcel Ophuls. **CineClassics**
- 17.40** Open club 11. Anne Fontaine. **CineClassics**
- 18.05** Le Magazine de la santé. Les troubles de la mémoire dans la démence. **La Cinquième**
- 18.15** Complément d'enquête. Police-Justice, missions impossibles. Justice en temps réel. Les secrets de l'instruction. Bonna, la justice en procès. Julien Dray, « Monsieur Bons Offices », justice anglaise, l'affaire de tous. **TV 5**
- 18.50** Union libre. Invités : Kad et Olivier. **France 2**
- 19.00** et 1.00 Explorer. Reptiles à gogo, l'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS Serpents. **National Geographic**
- 21.40** Metropolis. Varsovie : portrait de ville. Art contemporain hongrois. **Arte**
- 22.00** Une histoire de spectacle. Invité : Dany Boon. **Paris Première**
- 23.05** Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.55** Howard Stern. World's Greatest Ass Contest. Invité : Lenny Kravitz. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 17.30** Sur les chemins du monde. Traque sauvage [11/13]. **La Cinquième**
- 18.00** L'Œil du tigre. **National Geographic**
- 18.00** Paris Première, 15 ans d'audace. **Paris Première**
- 18.10** ONU, casques bleus et bras croisés. **Planète**
- 18.30** 1914-1918. Les derniers témoins. **La Chaîne Histoire**
- 18.50** Les Naissances de l'écriture. **Histoire**
- 19.15** Les Mystères de l'Histoire. Oncle Ho & Oncle Sam. **La Chaîne Histoire**
- 19.30** Les Dauphins, un don d'Allah. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

France 3

20.50 Famille d'accueil
Marion et Daniel Ferrière sont les héros de cette nouvelle série dont l'ambition est d'évoquer avec légèreté un sujet grave : l'enfance malheureuse placée en famille d'accueil. Ce premier épisode, réalisé par Alain Wermus sur un scénario de Stéphane Kaminka et Alain Stern, se révèle tout à fait attachant. Virginie Lemoine interprète avec naturel une mère de famille épatante.

RFO Sat

21.20 Le Monde à l'endroit
L'argument de ce téléfilm du cinéaste burkinabé Idrissa Ouedraogo (*Yaaba, Samba Traoré, Kiri et Adams*) procède par bonds entre magie et satire sociale. *Le Monde à l'endroit* poursuit les expérimentations télévisuelles d'Idrissa Ouedraogo, commencées avec la sitcom ouagalaise *Kady Jolie*, diffusée en France par la chaîne Comédie. Même vivacité de ton et, en partie, mêmes comédiens.

Arte

0.05 La Lucarne : Petite conversation familiale
De New York à Bruxelles, la réalisatrice Hélène Lapiouère égrène rencontres et entretiens avec des membres de sa famille. Il y a l'oncle Jacques et la tante Lily, leur fille Lynette, ses sœurs... Entre drame, humour et réflexion sur le poids de l'héritage culturel, un film rare et délicat, primé aux Festivals de Nym et de Namur en 1999. Un bijou sombre et brillant.

- 20.15** Mongolie, le paradis bleu. **Planète**
- 20.45** Claude Olievenstein, la drogue et la vie. **Planète**
- 21.30** Il était une fois l'Atlantide. **Disney Channel**
- 21.40** Microbes. [1/4]. **Planète**
- 22.00** Le Catabatique. **Nat. Geographic**
- 22.25** La Vie en face. Sur les cendres du vieux monde. **Arte**
- 22.35** Les Naissances de l'écriture. **Histoire**
- 22.35** Einstein, un mythe, un homme. **Planète**
- 22.45** Les Dauphins, un don d'Allah. **Odyssee**
- 23.00** Catastrophe ! **National Geographic**
- 23.10** L'Eau vive, un miracle fragile. **Odyssee**
- 23.35** Biographie. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
- 23.35** Monsieur Blier. **Festival**
- 23.45** West Side Story. The making of de l'enregistrement. **Mezzo**
- 0.35** Voyage au cœur de l'Asie centrale. Le Kazakhstan. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 20.15** Football. Coupe de France : Valenciennes - Lens. **Eurosport**

MUSIQUE

- 20.35** et 23.30 Bach. *Préludes et fugues* BWV 867 et 868. Avec Jörg Demus (piano). **Mezzo**

- 22.25** Come Together. Enregistré au Radio City Music Hall, à New York, en octobre 2001. Avec Yoko Ono ; Sean Lennon ; Dustin Hoffman ; Moby ; Ben Stiller ; Cindy Lauper ; Kevin Bacon ; Steve Buscemi. **Canal Jimmy**
- 22.55** Haydn. *Symphonie n° 103* en mi bémol majeur. Par l'orchestre baroque La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. **Mezzo**
- 23.00** Joe Zawinul & Trikol Gurtu. Enregistré en 1994. **Muzzik**
- 23.45** 1, 2, 3 soleils. Enregistré au palais omnisports de Paris-Bercy, le 26 septembre 1998. Avec Faudel, Rachid Taha, Khaled. **Paris Première**

THÉÂTRE

- 22.25** On purge Bébé. Pièce de Georges Feydeau. Mise en scène de Raymond Gérôme. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45** L'Interpellation. Marco Pauly. **Arte**
- 20.55** L'ivresse de la métamorphose. Edouard Molinaro [2/2]. **Monte-Carlo TMC**
- 21.00** L'Experte. G. Theakston O. **Canal +**

SÉRIES

- 20.15** Comme un lundi. **Arte**
- 20.50** Boulevard du palais. Une justice en béton. **France 2**
- 23.15** Michael Hayes. Jusqu'au bout. **Monte-Carlo TMC**
- 0.00** Friends. Ceux qui passaient une nuit blanche (v.o.). **Canal Jimmy**

tes de Manhattan. Les deux épisodes inédits de ce soir évoquent « l'avant » et « l'après » de la tragédie. Le premier, intitulé *10 septembre*, décrit les événements de la nuit, quelques heures avant l'attaque du World Trade Center. Le second, *Une semaine après*, revient sur le traumatisme causé parmi les pompiers. De son côté, le scénariste Aaron Sorkin, créateur de la série américaine « A la Maison Blanche », a écrit un épisode spécial, *Isaac et Ismael*, abordant la chasse aux terroristes à l'intérieur même de la Maison Blanche.

FILMS

- 16.40** Rosetta ■ Jean-Pierre Dardenne et Luc Dardenne (France - Belgique, 1999, 95 min) O. **Cinéstar 1**
- 18.25** Body and Soul ■ ■ ■ Sam Henry Kass (Etats-Unis, 1998, 95 min) O. **TPS Star**
- 20.45** Détective privé ■ ■ ■ Jack Smight (Etats-Unis, 1966, 120 min) O. **TCM**
- 21.00** Batman, le défi ■ ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. **CineCinemas 1**
- 21.00** La Ligne rouge ■ ■ ■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) O. **CineCinemas 2**
- 21.00** Harry dans tous ses états ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, 90 min) O. **TPS Star**
- 21.00** Liebele ■ ■ ■ ■ ■ Max Ophuls (Allemagne, 1933, v.o., 85 min) O. **CineClassics**
- 22.25** Le Gaucher ■ ■ ■ ■ ■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1958, v.o., 110 min) O. **CineClassics**
- 22.35** Tout le monde dit I love you ■ ■ ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1996, 95 min) O. **TPS Star**
- 22.40** Charlie et ses deux nénettes ■ ■ ■ ■ ■ Joël Séria (France, 1973, 90 min) O. **Cinétoile**
- 22.45** 2001, l'Odyssee de l'espace ■ ■ ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, 135 min) O. **TCM**



- 23.40** Sartre par lui-même ■ ■ ■ ■ ■ Alexandre Astruc et Michel Contat (France, 1976, 100 min). **Arte**
- 0.10** La Chevauchée fantastique ■ ■ ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1939, v.o., 93 min) O. **Cinétoile**
- 0.15** Sans lendemain ■ ■ ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1939, 80 min) O. **CineClassics**

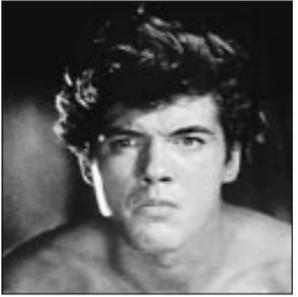
SAMEDI 15 DÉCEMBRE

FILMS

- 13.05** La Dernière Chasse ■ ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 105 min). **TCM**
- 13.10** Harry dans tous ses états ■ ■ ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. **Cinéstar 2**
- 13.15** Sans lendemain ■ ■ ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1939, 80 min) O. **CineClassics**
- 14.35** Mystery Broadcast ■ ■ ■ ■ ■ George Sherman (GB, 1943, v.o., 65 min) O. **CineClassics**
- 14.50** La Loi du milieu ■ ■ ■ ■ ■ Mike Hodges (Grande-Bretagne, 1971, v.o., 115 min). **TCM**
- 16.45** Beau fixe à New York ■ ■ ■ ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1955, v.o., 100 min). **TCM**
- 18.25** 42^e rue ■ ■ ■ ■ ■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1933, v.o., 90 min) O. **TCM**
- 21.00** The Brighton Strangler ■ ■ ■ ■ ■ Max Nosseck (Etats-Unis, 1945, v.o., 70 min) O. **CineClassics**
- 22.30** La Chatte sur un toit brûlant ■ ■ ■ ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1958, 105 min) O. **TCM**
- 23.00** Pleasantsville ■ ■ ■ ■ ■ Gary Ross (Etats-Unis, 1999, 125 min) O. **CineCinemas 1**
- 23.00** Batman, le défi ■ ■ ■ ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. **CineCinemas 2**



- 23.05** Le Rouge et le Noir ■ ■ ■ ■ ■ Claude Autant-Lara. Avec Gérard Philippe, Danielle Darrieux (France, 1954, 185 min) O. **Cinétoile**
- 23.05** Braindead ■ ■ ■ ■ ■ Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1992, 105 min) O. **CineCinemas 3**
- 23.10** Le Patient anglais ■ ■ ■ ■ ■ Anthony Minghella (It. - GB - EU, 1996, v.o., 155 min) O. **Cinéstar 2**
- 0.30** L'Amour à vingt ans ■ ■ ■ ■ ■ François Truffaut, Marcel Ophuls, Renzo Rossellini, Shintaro Ishihara et Andrzej Wajda (Fr. - It. - Jap., 1962, 85 min) O. **CineClassics**
- 1.05** Poisson-lune ■ ■ ■ ■ ■ Bertrand Van Effenterre (France, 1993, 95 min) O. **CineCinemas 2**



- 1.15** Maciste en enfer ■ ■ ■ ■ ■ Riccardo Freda. Avec Kirk Morris, Hélène Chanel, Vera Silenti (Italie, 1962, v.o., 90 min) O. **Arte**
- 2.25** Werther ■ ■ ■ ■ ■ Max Ophuls (France, 1938, 80 min) O. **CineClassics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.20** Melrose Place. **18.15** et **1.25** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo, Trafic infos. **20.50** Spéciale Florent Pagny. **23.10** Sans aucun doute.
- FRANCE 2**
- 17.25** Qui est qui ? **18.05** 70's Show O. **18.30** Friends O. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **1.05** Journal, Météo. **20.50** Une soirée polar. Boulevard du palais. *Une justice en béton*. **22.40** Spéciale 11 septembre. **22.45** New York 911. **10 septembre**. **23.30** Une semaine après. **0.20** A la Maison Blanche. *Isaac et Ismaël*.

FRANCE 3

- 17.50** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** La Vie à deux. **20.50** Thalassa. **22.20** Météo, Soir 3. **22.45** On ne peut pas plaire à tout le monde. **0.40** Ombre et lumière. **1.05** Les Envahisseurs. La fugitive.

CANAL +

- 16.10** Sleepy Hollow ■ ■ ■ ■ ■ Film. Tim Burton O. **17.55** Stick O. **18.30** Jack Palmer O. **▶ En clair jusqu'à 21.00** **18.35** Agrippine O. **19.00** Coffe passe à l'euro. **19.10** Le Journal. **19.25** + de cinéma. **19.40** + de sport. **19.50** Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** Burger Quiz. **21.00** L'Experte. Téléfilm. Graham Theakston O. **23.15** Hurricane Carter. Film. Norman Jewison O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.25** Reportages. **13.55** Invisible Man. **14.45** Mitch Buchannon. **15.40** Will & Grace. **16.05** et **20.50** Star Academy. **16.50** Football. Coupe de France (32^e de finale). Bastia - Nantes. **19.00** Qui veut gagner des millions ? **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **23.10** Angel. Jeunesse éternelle O. **23.55** Cinq sur cinq O. **0.50** Muay Thai, en route vers la gloire.
- FRANCE 2**
- 13.45** Consomag. **13.50** Savoir plus santé. **14.45** Le Monde secret des requins et des raies O. **15.50** Le Piège. Téléfilm. Ben Bolt. [1 et 2/2]. **18.50** Union libre. Invités : Kad et Olivier. **19.55** et **20.45** Tirage du Loto. **20.45** Journal, Météo. **20.50** Tirage du Loto. **20.50** Sébastien c'est show. **23.05** Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix pour le week-end. **14.50** Côté jardin. **15.25** Côté maison. **15.55** La Vie d'ici. **18.10** Expression directe. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Le 6,56. **20.15** Tout le sport. **20.25** La Vie à deux. **20.50** Famille d'accueil. Telle mère, telle fille. **22.25** Faut pas rêver. **23.30** Météo, Soir 3. **23.55** D'une rive à l'autre. **0.50** Ombre et lumière.

CANAL +

- ▶ En clair jusqu'à 15.00** **13.30** Animaléfiques. **14.30** La Grande Course. **15.00** Rugby. Championnat de France. Top 16 : Stade français - Biarritz. **17.00** Le Monde des ténébres O. **17.45** Sale enquête. Téléfilm. Geoffrey Cawthorn O. **▶ En clair jusqu'à 21.00** **19.20** Le Journal. **19.30** + clair. **20.30** Grolandsat O. **21.00** Samedi comédie. H. *Une histoire de collection* O. **21.25** Titus. *Un Thanksgiving parfait* O. **21.50** South Park. *Thanksgiving* O. **22.10** Samedi sport. **0.00** 28 jours en sursis. Film. Betty Thomas O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Tracks. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** L'Interpellation. Téléfilm. Marco Pauly. **22.25** La Vie en face. Sur les cendres du vieux monde. **23.40** Profils. Sartre par lui-même ■ ■ ■ Film. Alexandre Astruc et Michel Contat. [2/2]. **1.20** Le Dessous des cartes.

M 6

- 16.55** M 6 Music. **17.30** Le Pire du Morning. **17.55** Le Flic de Shanghai O. **18.55** Charmed O. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Madame est servie O. **20.40** Caméra Café. **20.50** C'est la jet-set. **23.10** Buffy contre les vampires. Piégée O. **23.55** Stress O. **0.55** Hit Machine. Jamiroquai ; Mariah Carey ; Gold ; Jeanne Mas.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Black and Blue. **21.30** Cultures d'Islam. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Günther Herbig. Œuvres de Malher. **22.30** Alla breve (rediff.). **22.45** Jazz-club. Le trio de Manuel Rocheman, piano, avec Michel Zenino, contrebasse et Stéphane Foucher, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Mondonville, Rameau, Dieupart. **20.30** Concert. Par l'Orchestre symphonique de Géorgie, dir. Djansug Kakhidze, Nicholas Angelich, piano. Œuvres de Tchaïkovski, Prokofiev, Rachmaninov. **23.00** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Brahms.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.35** Sur les chemins du monde. **14.05** La Forêt perdue des oranges-outans. **15.05** Planète insolite. **16.00** Asmat, le vrai peuple. **17.00** Le Maître des génies. **17.30** Traque sauvage. **18.05** Le Magazine de la santé. **19.00** Le Forum des Européens. **19.45** Arte info. **20.00** Le Dessous des cartes. **20.10** Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** L'Aventure humaine. Le Mystère du tombeau de Séthi 1^{er}. **21.40** Metropolis. Varsovie : portrait de ville. Art contemporain hongrois. **22.35** L'homme que j'aime. Téléfilm. Stéphane Giusti. **0.05** La Lucarne.

M 6

- 14.25** C-16 O. **15.20** Zorro O. **15.50** Secret Agent Man O. **16.45** Chapeau melon et bottes de cuir O. **17.45** Motocops O. **18.45** Caméra Café. **19.10** Turbo, Warning. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Plus vite que la musique. **20.40** Cinéx. **20.50** La Trilogie du samedi. Dark Angel. *Havre de paix* O. **21.45** Le Caméléon. *Les jeux sont faits* O. **22.40** Roswell. *Le départ* O. **23.30** Larmes de sang. Téléfilm. Clay Borris O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Droit de regard. **20.00** Elektrophonie. **20.50** Mauvais genres. **22.10** Le Monde en soi. **0.05** Œuvres croisées.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.00** La Khovantchina. Opéra de Moussorgski. Par la Maîtrise des Hauts de Seine, les Chœurs d'enfants et les Chœurs et orchestre de l'opéra national de Paris, dir. James Conlon, Vladimir Ognovenko (le Prince Ivan Khovanski), Vladimir Galouzine (le Prince Andreï Khovanski), Robert Brubaker (le Prince Vassili Golitsine), Valeri Alexeev (Chakloviti). **23.00** Le Bel aujourd'hui. Par le Chœur de chambre Accentus et l'Ensemble InterContemporain, dir. David Robertson. Œuvres de Francesconi, Fedele, Dallapiccola.

RADIO CLASSIQUE

- 19.00** Intermezzo. Œuvres de Bach et Busoni, Respighi, Mercadante, Martucci. **20.00** Les Rendez-vous du soir. Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur. Œuvres de Saint-Saëns, Wienawski, Sarasate, Bruch, Brahms, Lalo. **22.00** Da capo. Le violoncelliste et chef d'orchestre Sandor Vegh. Œuvres de Bach, Beethoven, Haydn, Bartok.

Dans l'ailleurs

par Pierre Georges

EH BIEN, si quelques-uns doutaient encore, qu'ils lisent simplement, en page, la transcription de la fameuse troisième cassette d'Oussama Ben Laden. Le 11 septembre, c'était bien lui, et bien le triomphe d'une folle idée des plus fous parmi les fous d'Allah.

Ce document est accablant. Dans tous les sens du terme. Accablant comme une irréfutable preuve de la culpabilité de chef d'Al-Qaïda dans les attentats et l'assassinat de plusieurs milliers de personnes. Accablant aussi, tant la teneur des propos échangés et des délirants démontre que, plus encore qu'à une organisation terroriste, ces gens-là appartiennent à un autre monde : celui des illuminés, des exaltés, du fanatisme religieux poussé à l'extrême jusqu'à ne plus être que celui d'une secte convertie à sa propre inhumanité.

Oussama Ben Laden est, ce n'est pas un diagnostic mais un simple constat, un grand délinquant et un fou dangereux. Avec la terreur pour mode d'expression, sa grande « œuvre » américaine pour triomphe et cet absolu salmigondis religieux pour théorie et théologie de la victoire de l'islam, de son islam à lui plutôt, réduit à sa seule apocalypse.

Oussama Ben Laden, dans une conversation d'auberge afghane, triomphe et délire, on le répète faute d'autres mots. On lit la transcription de ce qu'il dit, de ce que l'autre cheik, non identifié, dit. On essaye de comprendre, de trouver un sens et une logique à ces échanges, à ces citations, à ces poèmes, à ces considérations de chef terroriste comme dépassé et ébloui par la réussite même de son entreprise, par

la performance technologique qu'il évalue en homme du bâtiment versé dans la destruction totale quand il ne l'avait rêvée que partielle. Et l'on ne trouve pas d'autre sens que celui de l'insensé, pas d'autre logique que celle de la haine.

A la lecture de ce document, parsemé aussi de récits de rêves tous plus dérangés et improbables les uns que les autres – ah, le récit par Ben Laden de cette partie de football rêvée par un autre, pseudo-prémoniteur opposant les joueurs américains à des pilotes, « les nôtres ! » – une idée nous est venue. L'idée d'un terroriste-tueur en série, totalement immergé dans son exaltation, et totalement inaccessible à la raison.

Ce triomphe du 11 septembre, accueilli, citons, par des frères fous de joie, est celui d'un malade. D'un grand malade même, sacrifiant pour leur plus grand martyr, des hommes tenus, pour la plupart dans l'ignorance même de leur destin de bombes humaines. D'un grand malade, plus fort que « tous les autres discours prononcés de par le monde ». Plus fort que tout ce qu'ont dit les médias. Plus fort même que tous les prédicateurs, tant il est persuadé que « cet événement a fait réfléchir les gens sur le vrai islam, ce qui est un grand bien pour l'islam ».

Oussama Ben Laden, sorte de prophète de la terreur, est peut-être encore aujourd'hui en Afghanistan, près de Tora-Bora, en un ultime refuge, ou comme le voudrait la rumeur, en quelque grotte. Il est peut-être ailleurs, en fuite, en route déjà vers de nouveaux refuges, vers de nouvelles « grandes œuvres ». Il est, en tout cas, et définitivement ailleurs !

Vivendi Universal achète 10 % d'Echostar, le deuxième bouquet satellitaire américain

Le groupe trouve ainsi un nouveau débouché pour ses programmes auprès de six millions d'abonnés

VIVENDI UNIVERSAL continue ses emplettes aux Etats-Unis. Déjà en discussions pour prendre la majorité de USA Networks, le groupe présidé par Jean-Marie Messier s'invite aussi au tour de table d'Echostar, numéro deux américain de la télévision payante par satellite.

Le groupe français et le groupe américain ont annoncé vendredi 14 décembre, « une alliance stratégique de huit ans » avec Echostar et le rachat « d'un peu plus de 10 % » du capital de cette entreprise (environ 1,66 milliard d'euros).

Avec cette acquisition, Vivendi Universal trouve un nouveau débouché pour ses programmes auprès des six millions d'abonnés d'Echostar.

Cette prise de participation permettra Vivendi Universal la création d'un mini-bouquet de « cinq chaînes thématiques » qui seront mises en œuvres par « les équipes d'Universal Studios et d'USA Network », précise le groupe de M. Messier.

Une chaîne cinéma et une chaîne

musicale devraient intégrer les deux offres de base qui comprennent 100 et 150 premiers programmes d'Echostar. Ces cinq chaînes thématiques devraient être lancées à l'automne 2002. Vivendi Universal pourra proposer au total jusqu'à 15 programmes aux abonnés d'Echostar.

JEUX, CINÉMA, SPORT

Cet accord ouvre aussi l'accès aux services de paiement à la séance du bouquet numérique pour les films du studio Universal, contrôlé par Vivendi Universal. Les deux nouveaux alliés sont aussi convenus de développer, en commun, d'ici à trois ans, des services de télévision interactive consacrés aux jeux, au cinéma, au sport et à l'éducation.

Le Groupe Canal+, le leader européen de la télévision payante fournira, sur une base « non exclusive », son décodeur numérique de nouvelle génération, baptisé G2, à Echostar. Ce futur boîtier, dont le logiciel de navigation Mediahighway développé par Canal+ Technologie, filiale de

Groupe Canal+, sera compatible avec la télévision interactive et équipé d'un disque dur pour enregistrer des films.

Cette opération s'inscrit dans un Meccano plus vaste, puisque une fusion est prévue entre Echostar et DirecTV – le numéro un du secteur. Elle ne devrait pas être finalisée « avant huit mois ». Le temps de recevoir le feu vert de la FCC, autorité américaine de la concurrence (*Le Monde* du 30 octobre).

C'est la raison pour laquelle le décodeur sera également proposé aux 10,7 millions d'abonnés de DirecTV. Selon le communiqué, le paiement en liquide par Vivendi Universal des 10 % d'Echostar, « fournira » également « une part de l'investissement requis pour financer » l'achat de DirecTV, évalué à 26 milliards de dollars.

Pour cette opération américaine, Vivendi Universal utilisera les 1,2 milliard d'euros retirés de la vente, le 4 décembre, d'un bloc de 9,3 % d'actions de sa filiale Vivendi Environnement. Le groupe de Jean-Marie Messier devrait com-

pléter ce montant avec les 200 millions d'euros issus du reclassement, jeudi 14 décembre, avec l'aide de la Deutsche Bank, du tiers de sa participation de 22 % dans BSkyB, le bouquet numérique britannique contrôlé par Rupert Murdoch.

AMÉRICANISATION PROGRESSIVE

La vente du reste de sa participation dans BSkyB ne servira pas à Vivendi Universal pour monter, par la suite, dans le capital d'Echostar. En prenant pied dans Echostar puis dans Echostar-DirecTV, le groupe de Jean-Marie Messier ne viserait que le réseau de distribution pour ses chaînes et ses films.

Au moment de la fusion entre les deux bouquets numériques américains, la part du groupe français devrait être diluée. Cette nouvelle alliance marque, un peu plus, l'américanisation progressive de Vivendi Universal.

Guy Dutheil

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

Air Lib doit trouver des fonds dans les jours qui viennent

« L'AVENIR de la compagnie va se jouer dans les jours qui viennent », a confié Pascal Péri, conseiller du président d'Air Lib au *Monde*, vendredi 14 décembre, au lendemain d'un comité d'entreprise (CE) ordinaire et à la veille d'un nouveau CE extraordinaire qui devrait se tenir mardi 18 décembre. Ce prochain comité d'entreprise a pour but de présenter en détail aux représentants des salariés toutes les « options d'avenir ». Selon Paul Fourier, représentant de la CGT d'Air Lib, « [on] penche plutôt vers une continuation de l'entreprise, mais il n'est pas tout à fait impossible qu'il y ait une liquidation judiciaire », a-t-il précisé en marge du CE.

Aujourd'hui, les besoins de la compagnie se font de plus en plus pressants. Il faudrait au moins 800 millions de francs, reconnaît Pascal Péri : « 400 millions de francs pour faire face à la crise de trésorerie immédiate et 400 autres millions supplémentaires pour constituer des quasi-fonds propres. » « Nous avons l'assurance de pouvoir nous redéployer si nous passons cette période », explique M. Péri. « Les lignes long-courriers vers l'outre-mer et la liaison vers l'Al-

gérie pour laquelle il ne reste plus qu'à obtenir le feu vert des autorités algériennes devraient contribuer à ce redéploiement », ajoute-t-il.

Air Lib veut aussi récupérer l'argent que lui doit Swissair au titre de la convention qui avait été passée entre les deux compagnies au mois de juillet lors de l'attribution de l'ex-AOM-Air Liberté à la société Holco et utilise les moyens que lui permet la justice. Jeudi 13 décembre, un appareil Embraer 145 appartenant à Crossair a été saisi par les huissiers après son atterrissage sur l'aéroport de Nice sur une requête présentée par le tribunal d'instance de Nice à la demande d'Holco. « C'est la deuxième fois que la justice nous donne raison », explique Pascal Péri. « Déjà, le 10 octobre, le tribunal de commerce de Paris nous avait autorisés à prendre des mesures conservatoires sur les actifs du groupe Swissair, dont Crossair. Cette dernière a peut-être raison de contester cette saisie et sa responsabilité en droit suisse, mais pas en droit français. »

François Bostnavaron

► www.lemonde.fr/restructurations

Frédéric Vitoux élu à l'Académie française

LE JOURNALISTE et écrivain Frédéric Vitoux a été élu, jeudi 13 décembre, à l'Académie française au fauteuil de Jacques Laurent. Il a obtenu, au deuxième tour, seize voix sur trente votants, contre trois pour Albert Memmi et une pour Pierre Clavaud. Dix bulletins ont été marqués d'une croix, ce qui signifie le refus du candidat. Critique littéraire au *Nouvel Observateur*, Frédéric Vitoux, 57 ans, a reçu en 1994 le Grand Prix du roman de l'Académie française pour *La Comédie de Terracina* (Seuil). Son premier ouvrage est un essai, *Louis-Ferdinand Céline, Misère et parole* (Gallimard). Il a également publié, chez Grasset, *La Vie de Céline et Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline*, conciliant sa passion des félins et celle de l'écrivain. Ses romans sont dominés par l'Italie, notamment *Sérénissime*, *Charles et Camille* ou *Esther et le diplomate* (Seuil).

Tirage du *Monde* daté vendredi 14 décembre 2001 : 639 894 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément Radio-télévision daté dimanche-lundi.